

ORIGINE DE LA VIOLENCE LATÉRALE DANS LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES

UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE LA VIOLENCE ENTRE
ÉLÈVES DANS LES PENSIONNATS



ORIGINE DE LA VIOLENCE LATÉRALE DANS LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES

**UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES
DANS LES PENSIONNATS**

Rédigé pour le compte de la
Fondation autochtone de guérison

Par **Amy Bombay**
Avec Kim Matheson et Hymie Anisman

2014

© 2014 Fondation autochtone de guérison

Publié par :

Fondation autochtone de guérison

275, rue Slater, Suite 900, Ottawa (ON) K1P 5H9

Téléphone : 1-613-237-4441 / Télécopieur : (613) 237-4442

Sans frais : (888) 725-8886

Site Web : <http://www.fadg.ca>

Conception et production :

Fondation autochtone de guérison

Photo couverture tirée du court-métrage de Lisa Jackson *Savage* (2009)

(<http://lisajackson.ca>)

Impression par :

Hignell Book Printing, Winnipeg, MB

Version électronique :

ISBN 978-1-77215-005-6

Il est interdit d'utiliser sans autorisation le nom « Fondation autochtone de guérison » et le logo de la Fondation. Par contre, la reproduction à des fins non commerciales de ce document est préconisée et appuyée. Ce projet de recherche a été financé par la Fondation autochtone de guérison, mais les opinions exprimées dans ce rapport sont uniquement celles de l'auteur ou des auteurs.

This document is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

HOMMAGES	vii
PRÉFACE	x
DÉFINITIONS	2
SOMMAIRE	4
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	12
Contexte historique : la colonisation et le régime des pensionnats indiens	12
Contexte du projet : les connaissances existantes et l'incitation pour l'exploration du problème de la violence entre élèves	18
Objectifs de recherche et méthodologie	21
CHAPITRE 2 : ÉTUDE DOCUMENTAIRE SUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES DANS LES PENSIONNATS	30
Expériences néfastes à un stage précoce et séquelles d'une enfance perturbée	30
Victimisation dans l'enfance par des adultes par comparaison à celle par des pairs	45
Facteurs contextuels favorisant la violence entre élèves	46
Adversité dans la petite enfance, violence et conséquences à long terme	56
CHAPITRE 3 : PRÉVALENCE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES	62
Divulgence de la victimisation par le personnel, d'actes de violence commis par des élèves et perpétration de violence envers d'autres	62
Divulgence de violence par le personnel par comparaison à la divulgation de violence par des élèves	63

Caractéristiques de la violence entre élèves	65
Analyse et commentaires	70
CHAPITRE 4 : FACTEURS CONTRIBUTIFS À LA VIOLENCE	
ENTRE ÉLÈVES	72
Réactions traumatiques, modélisation et normalisation de la violence	72
Expériences liées à la violence et au traumatisme avant les années au pensionnat (traumatisme intergénérationnel)	75
Les agresseurs ont appris le comportement violent du personnel/la violence encouragée par le personnel	76
Absence de facteurs de protection au pensionnat	78
Colère, frustration et besoin de se sentir en contrôle/d'avoir du pouvoir	82
Analyse et commentaires	84
CHAPITRE 5 : RÉPERCUSSIONS DE LA MALTRAITANCE PAR LE	
PERSONNEL PAR COMPARAISON AUX EFFETS DE LA	
VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES	88
Réactions émotionnelles	89
Souvenirs liés à la violence subie et volonté de divulguer ces abus	95
Conséquences de la violence entre élèves sur la relation de confiance et les rapports sociaux	102
Effets sur l'identité	104
Effets sur le sentiment général de bien-être	105
Analyse et commentaires	109
CHAPITRE 6 : RÉPERCUSSIONS SUR LES SURVIVANTS	
RESPONSABLES D'ACTES DE VIOLENCE INFLIGÉS	
À DES ÉLÈVES	118
Normalisation de la violence	118
Culpabilité et honte	120

Continuation des comportements violents	121
Colère et frustration	122
Problématiques liées au pouvoir et au contrôle	123
Divulgaration et perpétration d'actes de violence	124
Bien-être général	125
Analyse et commentaires	127
CHAPITRE 7 : EFFETS COLLECTIFS SUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES AU PENSIONNAT	132
Violence au niveau communautaire et violence faite aux enfants	132
Relations dans le milieu communautaire	137
Silence à propos de ce qui s'est passé au pensionnat, de la violence actuelle dans les communautés	141
Effets sur les dirigeants des communautés	147
Bien-être général de la communauté	149
Analyse et commentaires	1153
CHAPITRE 8 : MESURES LES PLUS RÉCENTES DU GOUVERNEMENT ET DES COMMUNAUTÉS	162
Analyse et commentaires	171
CHAPITRE 9 : RÉFLEXION GÉNÉRALE	176
Limitations et orientations futures	180
Conclusions	183
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	186
APPENDICE A	224

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le nombre moyen d'effets comorbides	33
Figure 2 : Champs d'altérations observées chez les enfants exposés au traumatisme complexe	35
Figure 3 : Pourcentage d'adultes de Premières nations vivant dans les réserves qui ont fréquenté le pensionnat et qui ont été affectés négativement par une enfance remplie de terribles épreuves	37
Figure 4 : Les facteurs contributifs et les effets de la violence entre élèves au pensionnat	177

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Estimations du pourcentage (%) de clients ayant divulgué des sévices commis par le personnel et la violence entre élèves et le ratio entre ces deux estimations	65
---	----

HOMMAGES

Les auteurs de cette étude sont très reconnaissants à la Fondation autochtone de guérison et à son conseil d'administration de les avoir invités à faire progresser les connaissances actuelles concernant les séquelles laissées par le régime des pensionnats au Canada. En particulier, nous voulons remercier Garnet Angeconeb, un des membres siégeant au conseil d'administration de la FADG, pour les conseils et les orientations fournis au début du projet; il a aussi eu le courage d'exprimer son point de vue sur l'importance de reconnaître le problème de la violence entre élèves au pensionnat et les séquelles persistantes qui en ont résulté. Nous aimerions aussi remercier toutes les personnes qui ont participé à la réunion organisée par la FADG en janvier 2012 pour examiner ce problème; cette rencontre a également permis aux participants de nous faire part de leurs idées et commentaires visant à orienter l'établissement de la stratégie et des objectifs de notre recherche. De plus, l'évaluation par les pairs effectuée par D^r Michael Seto et D^r Grant Charles a été extrêmement utile pour nos révisions finales.

Nous voulons aussi témoigner notre gratitude aux prestataires de services ayant participé à l'étude. Nous avons grandement apprécié leurs efforts importants et difficiles pour aider les Survivants des pensionnats et leurs proches dans leur cheminement de guérison. Malgré leur emploi du temps chargé et fatigant, ces personnes ont pris la peine de partager leurs expériences, leurs observations et leurs points de vue avec nous, ce qui a visiblement contribué à la réussite de cette étude. De plus, nous rendons hommage à tous les Autochtones qui ont beaucoup souffert en raison du régime des pensionnats et nous souhaitons sincèrement que les résultats de ce projet permettront de faire progresser leur cheminement de guérison et, de ce fait, feront mieux comprendre cette problématique complexe. Nous avons aussi bon espoir que cette étude aidera les personnes non autochtones au Canada à être davantage sensibilisées aux effets néfastes,

très complexes et profondément enracinés qui ont été causés par le régime des pensionnats et d'autres politiques gouvernementales préjudiciables à l'endroit des Autochtones.

AVERTISSEMENT :

CONTENU DIFFICILE, SENSIBLE

Ligne d'aide et d'écoute nationale pour les anciens élèves des pensionnats indiens :

1-866-925-4419

La présente publication traite de sujets pouvant être douloureux pour certains lecteurs, particulièrement pour les Survivants du régime des pensionnats. N'hésitez pas à recourir à la ligne d'aide téléphonique si vous ou une autre personne proche êtes profondément troublé par la lecture de ce document.

PRÉFACE

[TRADUCTION] « L'espoir est très puissant ... Si nous faisons face à des échecs, l'espoir peut être d'un grand secours ... [l'espoir peut être] la médecine pouvant guérir les blessures ... et il donne la capacité de prendre sa vie en main et de réussir. (auteur inconnu)

Au cours de mon cheminement vers la guérison, j'ai vu beaucoup de signes encourageants, porteurs d'espoir. L'observation d'un oiseau majestueux en plein vol en est un : l'aigle est devenu un symbole d'espoir puissant. Selon la tradition Anishinaabe, les Aînés disent que l'aigle est un messager porteur des messages de notre être spirituel au Créateur. Comme il s'élève au-dessus des terres et des eaux de Mère Terre, il porte nos prières à une force beaucoup plus prodigieuse que nous pouvons l'imaginer. L'observation d'un aigle est une expérience merveilleuse et unique au niveau spirituel.

En 1992, un beau matin de printemps, j'observais un aigle qui volait très haut au-dessus de moi. J'étais allé prier sur le terrain de l'ancien pensionnat que j'avais fréquenté pendant six ans. C'est un bel endroit, une presque île entourée par les eaux miroitantes du lac Pelican. Malgré que le bâtiment de l'ancien pensionnat ait été démoli depuis longtemps, les souvenirs de ce qui s'est passé entre ses murs persistent encore et continuent de me ronger corps et âme.

Derrière la beauté de ce soleil printanier, il y avait ce jour-là une tempête de nature différente qui se préparait. J'étais sur le point de faire face à l'homme qui m'avait agressé quand j'étais jeune enfant au pensionnat. Je priais le Créateur de me donner la force et de me guider, que cette rencontre se passe bien. Pendant bien des années, j'ai souffert et j'ai été profondément perturbé à cause de cet abus commis par le « surveillant » (gardien d'enfants au dortoir) au pensionnat. Je pensais souvent à ce qu'il avait fait — le traumatisme et la

peine qu'il nous avait causés en brisant notre vie à ce moment-là et pendant les années qui ont suivi.

Il y a eu aussi des moments où je me suis souvenu d'incidents affreux qui se sont produits entre des élèves. C'étaient aussi de très mauvais souvenirs. En considérant ces deux types d'actes odieux, j'éprouvais encore plus d'appréhension à parler de ce qui s'était passé entre des élèves vu que ces souvenirs pénibles demeurent bien vivants et sont ravivés par des Survivants dans beaucoup de nos communautés.

Ces secrets honteux liés à la violence entre élèves commencent à percer. Ils peuvent être décrits comme monstrueux — la violence entre des élèves qui s'est produite dans ces établissements résidentiels était exactement cela — un monstre vivant qui continue à s'attaquer au bien-être des anciens élèves, de leur famille et de leur communauté.

Pour beaucoup d'entre nous, le monstre est une créature effrayante. Nous ne savons pas à quoi il ressemble. Nous ne savons pas comment y faire face, comment nous y attaquer. Tout ce que nous savons, c'est que le monstre continue à répandre le mal, comme la violence, dans beaucoup de nos communautés.

À titre d'exemple, prenons le problème de la violence latérale et examinons comment cette calamité porte atteinte au bien-être des communautés. Il n'est pas rare que des membres se fassent du tort les uns les autres en faisant du commérage, des reproches, en manifestant de la honte, de la colère et de la jalousie. Comme c'est souvent le cas chez les populations opprimées, il n'est pas étonnant que nous opprimions les nôtres en nous laissant dominer par la colère et la frustration. Et, malheureusement, nous sommes aussi confrontés à des situations où le terme « latérale » a été éliminé de « violence latérale » — c'est maintenant tout bonnement de la violence. Je me souviens des paroles d'un chef alors qu'il témoignait, [TRADUCTION] « Nous — notre peuple — sommes devenus nos pires ennemis ». Il avait raison.

Aujourd'hui, ces anciens élèves qui ont causé tant de souffrances à leurs pairs continuent de vivre dans les mêmes communautés que leurs victimes sans s'être attaqué aux démons de leur passé. Il arrive parfois que d'anciens élèves et ceux qui les ont brutalisés, agressés, aient à travailler ensemble ou même siègent aux mêmes tables, exercent un rôle de leadership, sachant que le monstre des lourds secrets rôde, tapi derrière et causant du mécontentement, de la honte ou de la colère.

Ce monstre nous empêche de nous parler de manière à favoriser la guérison et à aider au bien-être.

[TRADUCTION] Je n'ai pas fait face à mon agresseur qui était un autre élève. Je ne sais pas comment il réagirait. Je n'ai pas voulu toucher à cela. J'aimerais entreprendre un quelconque processus vraiment significatif. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de recourir au système judiciaire dans ce cas-ci; cela ne fonctionnerait pas pour la guérison. Je préférerais plutôt une sorte de stratégie de guérison, soit un cercle de guérison ou un cercle de partage. Il faut que ce soit quelque chose ayant un peu plus de signification que simplement une punition. — Participant à l'étude

Pour amorcer des travaux et démarrer un examen, des entretiens ou des débats qui s'imposent sur la violence entre élèves, la Fondation a réuni des Survivants, des défenseurs/porte-parole, des prestataires de services et d'autres intéressés dans le but de partager des idées et des impressions sur les répercussions de la violence inter-élèves sur les Survivants, les familles et les communautés; elle les a aussi invités à aborder les besoins à combler et les défis à relever.

Au début de cet important engagement consistant à examiner les questions à aborder entourant la violence entre élèves, il y a eu observation d'un aigle pour que les obstacles dans l'accompagnement d'une telle tâche puissent être surmontés sans trop de contrainte. Ainsi une approbation sacrée a été donnée à cette difficile intervention. Peu importe la difficulté qu'il faudrait

surmonter pour atteindre des résultats, les travaux prévus dans le cadre de cette étude représenteraient une progression nécessaire permettant de faire avancer le mouvement de guérison des anciens élèves, de leur famille et des communautés. L'aigle a approuvé l'effort et les travaux accomplis pour en arriver à ce document de telle façon que l'exercice devienne une « bonne médecine » pour tous.

Même si, pour un grand nombre de personnes, le présent compte rendu de recherche traite d'un sujet extrêmement sensible, on peut toutefois le percevoir comme un moyen d'éradiquer le monstre qui continue à empoisonner la vie de beaucoup d'entre nous. Ce document constitue le fondement d'une « bonne médecine ». En effet, c'est une bonne médecine que de commencer à examiner les faits, à divulguer quelques-unes des séquelles de l'expérience des pensionnats « cachées », « insoupçonnées », « difficiles » ou « passées sous silence », de le faire dans de bonnes conditions de sécurité pour arriver à une meilleure connaissance et compréhension de certains des problèmes épineux qui assaillent les communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Je me rappelle encore de cette belle journée du printemps 1992, alors que je quittais les terrains de l'« ancien » pensionnat pour aller à cette rencontre particulièrement pénible. L'observation d'un aigle décrivant des cercles dans le ciel m'avait réconforté. Sa présence était un symbole d'espoir. Ce même symbole d'espoir a inspiré les paroles importantes présentées dans ce rapport.

Une mention particulière doit être faite pour souligner le courage de ceux et celles ayant participé au stage initial de ce travail de recherche. Nous rendons aussi hommage aux personnes ayant validé les préoccupations ou les dimensions entourant le sujet traité et ayant participé à cette recherche. Quant au D^{re} Amy Bombay et aux professionnels, spécialistes de la santé qui ont parlé franchement de la violence entre élèves, nous vous exprimons de la gratitude pour avoir eu la force et le courage d'entreprendre ce qui semblait une tâche monumentale. Vos travaux contribueront à faire progresser le

mouvement de guérison en s'attaquant à l'un des chapitres les plus sombres de l'expérience des pensionnats. Également je suis redevable aux membres du conseil d'administration de la Fondation autochtone de guérison d'avoir appuyé cette importante initiative et de s'en être chargée. Quant à vous, membres du personnel et de la gestion faisant partie de l'équipe de D^r Michael DeGagné, je vous salue.

Je m'adresse aussi à toutes les personnes qui ont été hantées et continuent de l'être par les effets de la violence entre élèves au pensionnat, que ce rapport de recherche et les enseignements qui s'en dégagent soient le fondement de l'espoir permettant de mener vos combats, de vaincre les difficultés. Que cet espoir se transforme en bonne médecine alors que la guérison se poursuit.

Avec l'espoir, il y a la guérison : par la voie de la guérison il y a le rétablissement, par celle du rétablissement, il y a le pardon et par celle du pardon, la paix.

Garnet Angeconeb
Sioux Lookout (Ontario)
Avril 2014

DÉFINITIONS

Agression proactive : agression visant à atteindre un objectif.

Agression réactive : agression perpétrée en réaction à une provocation.

Distribution bimodale : une distribution présentant des fréquences selon **deux pointes/modes distincts**.

Fardeau (Charge) allostatique : l'usure physiologique et les blessures accumulées qui sont la conséquence d'un stress réitéré et chronique.

Intergénérationnel : chaîne ou cycle des générations, se produit à travers des générations.

Manoeuvres d'intimidation : des actes malveillants/hostiles perpétrés par un intimidateur qui s'en prend à quelqu'un de plus faible, de timide, qui ne peut se défendre; des manoeuvres d'intimidation effectuées délibérément et généralement sur une base régulière.

Modifications épigénétiques : modifications de l'action et de l'expression génétiques se produisant sans altération de la séquence de l'ADN sous-jacente.

Nosologie : classification méthodique de maladies.

Processus d'évaluation indépendant (PEI) : processus du gouvernement fédéral auquel les Survivants des pensionnats pouvaient recourir dans l'intention d'obtenir une compensation monétaire pour la violence dont ils ont été victimes au pensionnat.

SD (écart-type) : une mesure donnant un indice de la variabilité existante dans un échantillon.

Survivant : une personne ayant fréquenté un pensionnat.

Violence entre élèves : violence émotionnelle, physique ou sexuelle qui s'est produite entre élèves fréquentant le pensionnat.

Violence latérale : [TRADUCTION] Les pensionnats ont été évoqués comme la cause principale d'un groupement de comportements qualifié de violence latérale et considéré comme très répandu dans les communautés autochtones. La violence latérale peut se produire au sein de sociétés opprimées et peut englober l'intimidation, le commérage, la honte, les querelles; elle comprend aussi le blâme que formulent des membres d'un même groupe social à l'égard d'autres membres, de même que la méfiance ou manque de confiance envers d'autres membres du groupe.*

* Voir Chansonneuve, 2005; Gibson, 2010; Middleton-Moz, 1999.

SOMMAIRE

NDT : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Dans l'ensemble des communications traitant des pensionnats, le personnel s'accorde généralement à reconnaître que la négligence et la violence faites aux enfants autochtones étaient très répandues dans les pensionnats indiens, tel qu'il l'a maintes fois mentionné dans différents rapports. En 2008, le gouvernement fédéral a finalement présenté des excuses aux Survivants des pensionnats et à leur famille pour le traumatisme qu'ils ont subi. Cette présentation d'excuses a été précédée par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens conclue en 2006 entre des organisations autochtones nationales et le gouvernement fédéral; cette transaction comprenait des compensations accordées aux Survivants pour la perte culturelle et la maltraitance incalculable subie. Cette Convention de règlement a aussi donné lieu à l'établissement de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui a fourni aux anciens élèves une tribune pour faire le partage d'expériences et qui a permis d'appuyer de documents les expériences vécues dans les pensionnats comme possibilités de faire face à ce passé atroce.

En accroissant les échanges entre Survivants au Canada sur ce qu'ils ont vécu au pensionnat, de même que la divulgation de la violence qu'ils y ont subie, il est devenu évident que les anciens élèves avaient été victimes de violence perpétrée par d'autres élèves — en plus d'avoir été victimes d'abus commis par des adultes, dont des enseignants, membres du personnel et administrateurs d'établissement. Des rapports anecdotiques montrent que la violence entre élèves était fréquente et que ce phénomène de la *violence latérale* a des conséquences importantes pour le mieux-être collectif et individuel des Survivants des pensionnats et leur communauté.

La présente étude vise principalement à mieux comprendre en quoi consiste la violence entre élèves et la raison motivant un tel phénomène. C'est pourquoi la Fondation autochtone de guérison a commandé ce rapport de recherche résultant de diverses méthodes. Les données recueillies qui sont consignées dans ce rapport sont tirées des entrevues avec les prestataires de services oeuvrant auprès de Survivants des pensionnats. Le but de ces entretiens était de mieux connaître et de mieux comprendre leur perception concernant la prévalence, les caractéristiques, les facteurs contributifs et les répercussions de la violence entre élèves.

Comme point de départ, le groupe de recherche a procédé à une étude documentaire visant l'examen de facteurs qui incitent la violence inter-pairs survenant dans divers milieux institutionnels et contextes historiques. Cette revue de documents a permis d'examiner le rapport entre l'exposition cumulée à des expériences malheureuses vécues dans l'enfance et toute une série de répercussions négatives dans l'enfance et la vie adulte, incluant diverses formes d'agression comme l'intimidation, des comportements sexuels problématiques, l'offense/outrage, de même que d'autres issues négatives en matière de santé et sociales. De plus, cette analyse documentaire a indiqué que les différentes facettes du fonctionnement des pensionnats et le comportement du personnel — ou les caractéristiques contextuelles des pensionnats — ont été associés à un accroissement du risque d'aboutissements négatifs identifiés.

Cette analyse documentaire a ainsi aidé à préciser sous quelle optique effectuer les entrevues avec les 43 partenaires (prestataires de service) oeuvrant auprès des Survivants et explorer leurs perceptions sur la violence entre élèves. Reconnaissant les limitations inhérentes de la recherche qui s'appuie sur des observations et des impressions obtenues indirectement d'un tiers, cette étude constitue seulement une recherche préliminaire sur la violence latérale ayant sévi dans les pensionnats indiens au Canada; de plus, elle a pu être faite de façon assez sécuritaire pour des Survivants en danger de subir un autre traumatisme. Il s'agit du premier examen visant

à identifier quelles incidences la violence inter-pairs pendant les années au pensionnat a eues sur les Survivants, leur famille et leur communauté.

Les résultats de recherche montrent que la violence entre élèves dans les pensionnats était répandue et qu'elle s'est manifestée sous diverses formes, dont l'intimidation et diverses combinaisons de violence psychologique, physique, sexuelle perpétrées par des élèves envers d'autres élèves. Ces résultats font également ressortir l'insuffisance de données de recherche sur la prévalence précise des actes de brutalité commis par des élèves envers leurs pairs; c'est pourquoi ces résultats permettent de soutenir que d'autres efforts de recherche doivent être faits pour mieux connaître les répercussions à court et à long terme de ces actes sur les Survivants, leur famille et leur communauté. Quoiqu'il en soit, il est clair que l'existence de comportements violents entre élèves devrait être anticipée si on considère l'exposition extrême des élèves des pensionnats à toute la diversité d'adversités à laquelle ils ont été soumis dans leur enfance, de même que les caractéristiques contextuelles des pensionnats ayant contribué à ce traumatisme.

De plus, les effets de la violence entre élèves sur les victimes, les agresseurs et les communautés semblent indiquer que ce phénomène a été assez important, préoccupant, pour avoir contribué à bon nombre de conséquences négatives comme la méfiance envers d'autres Autochtones ressentie par des Survivants victimes de leurs pairs, la honte et la culpabilité ressenties par les auteurs de violence perpétrée à l'endroit d'autres élèves au pensionnat, ainsi que la *violence latérale* et le silence collectif entourant cette problématique dans les communautés. Certains aspects graves de ce phénomène sont liés au fait que les agresseurs et les victimes vivent ensemble dans la même communauté ou dans des communautés autochtones environnantes; par contre, cette constatation pose une limitation importante du fait qu'on ignore si cette assertion s'applique pareillement aux Autochtones vivant hors réserve ou à des Métis et Inuits ayant aussi subi les préjudices des pensionnats indiens.

Quoiqu'il en soit, abstraction faite de ces conséquences particulières liées à la violence entre élèves, les effets négatifs de ce phénomène ont fait en sorte

qu'un nombre d'enfants encore plus grand ait été maltraités pendant leurs années au pensionnat à cause de cette violence entre élèves.

Quel qu'ait pu être l'agresseur, les actes de violence commis au pensionnat permettent de penser qu'il y a eu des conséquences profondes et tentaculaires sur les personnes touchées considérant le très jeune âge des enfants au moment où ils ont subi ce traumatisme et le peu de ressources mises en place pour les aider à faire face à ces perturbations. Au moment de la publication de la présente recherche, cette problématique ne fait que commencer à émerger; le besoin de guérison est encore grand dans les communautés, y compris le besoin du constat et de l'acceptation de la violence ayant sévi entre élèves dans les pensionnats et le besoin de traiter les conséquences persistantes de ce traumatisme.

Voici des résultats de recherche spécifiques obtenus :

PRÉVALENCE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

- La fréquence de la violence physique et émotionnelle entre élèves dans les pensionnats est ressortie comme très élevée, une violence omniprésente en ce sens qu'elle s'est produite *tous les jours*, notamment dans le contexte de l'intimidation. La définition technique de l'intimidation mise de l'avant dans le présent rapport de recherche se distingue d'autres formes de conflit interpairs de trois façons différentes : les actes malveillants des intimidateurs ont été commis envers des enfants incapables de se défendre facilement; les brutalités commises ont été intentionnelles et en général, cette intimidation a été pratiquée régulièrement.
- Selon les prestataires de services, l'abus sexuel par d'autres élèves a été *assez fréquent*, même si ceux-ci n'ont pas indiqué que c'était une occurrence *quotidienne* pour l'ensemble des élèves.

- Les anciens élèves n'ont pas tous été victimes de violence commise par d'autres élèves, de même que ce ne sont pas tous les élèves (victimes de violence) qui sont devenus des agresseurs. En effet, les résultats de recherche montrent que ce ne sont pas tous les enfants qui grandissent dans des conditions néfastes ou sont victimes de maltraitance qui deviennent intimidateurs ou auteurs d'agressions sexuelles à l'endroit d'autres enfants.

FACTEURS AYANT CONTRIBUÉ À LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

- Des réactions traumatiques à l'abus, la modélisation de comportements violents et la normalisation de la violence entre élèves sont d'importantes causes à l'origine de la violence entre élèves. Même dans le cas d'élèves n'ayant pas été maltraités personnellement, la généralisation de l'abus par le personnel et de la violence entre élèves les a amenés à être constamment exposés à des comportements violents. Cette exposition a ainsi contribué par ricochet à la modélisation et à la normalisation de la violence, ce qui a porté atteinte à des générations d'enfants ayant fréquenté les pensionnats et a eu un effet négatif au moment de leur retour dans leur communauté. Par conséquent, dès leur arrivée au pensionnat, les enfants avaient déjà été exposés à la violence parentale/familiale puisque leurs parents avaient acquis ce comportement dans leur enfance au pensionnat.
- Il y a eu des cas où des membres du personnel du pensionnat ont clairement montré à des enfants à infliger des mauvais traitements à d'autres enfants ou les ont forcés à commettre une agression sur leurs camarades, poussant encore plus avant la modélisation et la normalisation de ces comportements violents.
- En plus de l'exposition généralisée à des expériences traumatisantes entre élèves, l'absence dans ces pensionnats de facteurs de protection a contribué à la violence entre pairs. En établissant des règlements stricts, d'une grande sévérité, en donnant des punitions sélectives et

en n'assurant pas la protection nécessaire, le personnel a contribué à entretenir un sentiment d'insécurité et de peur chez les enfants. Ajoutons aussi le fait que ces enfants ont été privés du soutien vital de leur milieu social et n'ont pas acquis de compétences et connaissances propres à la socialisation, ni l'éducation appropriée, particulièrement au sujet des questions sexuelles. Intentionnellement, le personnel n'a pas facilité pour les élèves l'établissement de liens de confiance entre eux.

- La négligence physique très répandue a placé les élèves dans une situation où ils ont été par la force des choses obligés à se débrouiller pour satisfaire leurs besoins essentiels (comme celui de bien se nourrir), ce qui a poussé les élèves à des transgressions entre eux.
- Le personnel des pensionnats a sciemment fait en sorte que les élèves se sentent impuissants, ce qui a provoqué généralement chez eux des sentiments violents, comme une forte colère et beaucoup de frustration. Ces sentiments ont donné à des élèves l'impulsion nécessaire pour exercer de la violence envers d'autres en réaction à l'adversité ou tout simplement pour rester en quelque sorte maître de leur vie.

RÉPERCUSSIONS SUR LA COLLECTIVITÉ DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

- La violence entre élèves (incluant les querelles familiales, l'intimidation et les commérages) a aggravé les répercussions de la maltraitance par le personnel et celles du pensionnat en général, outre les cas où le comportement violent s'est poursuivi au retour dans leur communauté. Tous ces effets décuplés ont contribué à la fréquence élevée de violence et de maltraitance dont souffrent actuellement des enfants dans certaines communautés. Dans de nombreux cas, des transgressions dans les communautés se produisent généralement parce que les victimes et leurs agresseurs vivent à proximité les uns des autres.

- Les rôles de direction dans des communautés sont souvent recherchés par d'anciens élèves qui étaient des « durs » au pensionnat, et/ou par ceux qui faisaient subir à d'autres élèves des sévices sexuels. Comme ces Survivants n'ont pas entrepris de processus de guérison des séquelles de l'expérience traumatisante du pensionnat, ils peuvent exercer une influence très négative sur les membres de la communauté en raison de la portée de leurs comportements malsains, du pouvoir ou de l'influence qu'ils peuvent avoir dans la communauté.

MESURES INADÉQUATES DU GOUVERNEMENT ET DES COMMUNAUTÉS

- Le processus d'évaluation indépendant (PEI) a facilité pour de nombreux Survivants la divulgation de la violence commise par le personnel et de celle entre élèves; en divulguant les abus qu'ils ont subis, certains d'entre eux ont pu progresser sur le chemin de guérison. Toutefois, le PEI s'est avéré une expérience traumatisante pour d'autres, certaines des victimes ayant été maltraitées par des élèves n'ont pas voulu participer ou nommer leur agresseur (comme le PEI l'exige) par peur des représailles. De plus, le PEI a causé de la détresse et des torts aux Survivants qu'on a cité comme auteurs d'actes de violence, certains parmi eux ne se rappelant plus des événements de la même manière que la personne déclarant avoir été victimisée les rapportait.
- Il découle de l'empreinte profonde laissée par la violence entre élèves et les problèmes complexes s'y rattachant la nécessité impérieuse d'allouer des ressources permettant de traiter les effets des pensionnats tant au niveau individuel que collectif dans les communautés autochtones. Toutefois, depuis 2008, les mesures et l'aide financière accordées aux programmes de guérison axés sur les pensionnats ont été presque totalement éliminées par le gouvernement fédéral.

- Les pensionnats ont eu une grave incidence sur le bien-être des communautés en général. Ces répercussions sont associées au nombre important de membres des communautés encore aux prises avec des conséquences directes ou intergénérationnelles de leur propre vécu au pensionnat ou de celui des membres de leur famille. Il ressort donc que la continuation de ce traumatisme collectif contribue à l'envahissement des problèmes sociaux et de santé, des répercussions néfastes aggravées par l'insuffisance des mesures adoptées et par la longue portée des effets de la violence entre élèves.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

CONTEXTE HISTORIQUE : LA COLONISATION ET LE RÉGIME DES PENSIONNATS INDIENS

Ce sommaire rétrospectif est présenté pour que les résultats du projet de recherche dont il est actuellement question soient bien interprétés; il expose aussi des faits contextuels très importants pour la compréhension du phénomène de la violence entre élèves au pensionnat. À titre d'exemple, le fait que le régime des pensionnats a été établi dans le contexte global de la colonisation au Canada est un facteur clé qui doit être reconnu. Même s'il y avait eu des contacts entre les Autochtones et les explorateurs européens au cours des années précédant le dix-septième siècle en Amérique du Nord (p. ex., texte/entretiens sur l'exploration des Viking en Amérique du Nord à Kolodny, 2012), ces interactions se sont multipliées vers la fin de ce siècle alors que la colonisation progressait plus rapidement avec l'arrivée croissante d'Européens venus de France et du Royaume-Uni (Commission royale sur les peuples autochtones [CRPA], 1996).

Les nombreux et divers groupes culturels autochtones résidant en Amérique du Nord avaient des croyances religieuses et des traditions, ainsi que des institutions politiques et économiques bien établies (Lee, 1992; Richter et Merrell, 2003). De plus, ils avaient des coutumes familiales et éducatives traditionnelles selon lesquelles les enfants apprenaient leurs liens avec le monde de la nature, de même qu'ils acquéraient des savoir-faire particuliers, des connaissances et des valeurs nécessaires à la vie quotidienne. Ces façons de faire étaient enseignées grâce à un processus d'observation des adultes et de participation à leurs activités quotidiennes. On considérait que ces enseignements faisaient partie des devoirs des parents envers les

enfants, tout comme les responsabilités de la famille élargie, des Aînés et des membres de la communauté dans son ensemble qui montraient aux enfants comment être un membre utile de la communauté et participer aux efforts dès leur jeune âge (Kirkness dans Neegan, 2005; Lafrance, 2000; Leavitt, 1993). Des conflits majeurs entre des groupes autochtones ont eu lieu dans les cas où les méthodes traditionnelles de résolution de conflits n'ont pas bien fonctionné; toutefois, des normes diplomatiques existaient dans l'ensemble des sociétés. À titre d'exemple, des coutumes permettaient de régler des dissensions et de maintenir la paix au moyen de traités et d'activités internationales qui intégraient des éléments de chaque culture (Jennings, 1985; Kinietz, 1940; Mills, 1994; Trigger, 1976; Webber, 1995).

Au début des relations entre les Autochtones et les Européens, des valeurs traditionnelles d'hospitalité et de diplomatie ont guidé ces premières interactions. Malheureusement, au lieu de susciter le respect mutuel, cette façon d'agir a été interprétée comme de l'asservissement, confirmant ainsi chez les colonisateurs la croyance qu'ils avaient en leur supériorité. Pourtant les Européens ont généralement eu besoin des conseils et de l'assistance des Autochtones pour assurer leur survie, mais cette situation de tributaires n'a rien changé à leur perception que les Autochtones étaient « des sauvages » (Dickason et McNab, 2009). En fait, à la fin du seizième siècle et au début du dix-septième, bon nombre des interactions n'étaient pas uniquement associées au commerce de fourrure, mais elles étaient aussi liées aux activités des missionnaires dont les visées étaient de « sauver » les âmes des Autochtones en essayant de les convertir (Fisher, 1977). En raison des idéologies de supériorité du régime colonial qui s'imposaient de plus en plus, la période de contact a été marquée par des massacres de populations et des guerres, de même que par des épidémies provoquées par l'introduction de nouvelles maladies (CRPA, 1996).

Malgré ces pertes, les Britanniques ont reconnu que la puissance militaire des groupes autochtones était encore assez forte après la Guerre de Sept Ans dirigée contre les aspirations coloniales (1754–1763), une guerre au cours de laquelle les Britanniques ont vaincu les Français. Ainsi, pour poursuivre

la réalisation de leurs ambitions de développement viable (en Amérique du Nord), les Britanniques ont eu besoin à ce moment-là de confirmer les droits des peuples autochtones (Jennings, 1993). Fortement influencées par la conception des Autochtones du règlement de conflits (Borrows, 1994), ces luttes se sont terminées par la signature de la Proclamation royale en 1763 qui a permis l'établissement des limites du territoire nouvellement conquis. Cet acte a aussi posé les fondements de la procédure de conclusion de traités suivant laquelle la Couronne était tenue de respecter bon nombre de droits ancestraux ou droits des peuples autochtones (p. ex., la chasse et la pêche) et d'obtenir le consentement des Autochtones avant d'occuper leurs terres. Cependant, dès le début des années 1800, les Britanniques avaient peu à peu commencé à réduire ces droits autochtones en adoptant des politiques résultant de fortes pressions sociales et d'une population européenne croissante. Un des derniers aboutissements funestes de la Proclamation a été d'appliquer une doctrine juridique pour déloger les peuples autochtones de leurs terres sacrées et les réinstaller dans de petites réserves infertiles en leur donnant une maigre compensation (Armitage, 1995; Dickason et McNab, 2009; CRPA, 1996).

Une fois la Guerre de 1812 contre les colons des États-Unis terminée, les Britanniques au Canada ont décidé qu'ils avaient moins besoin de l'aide des groupes autochtones alliés et, de plus en plus, les responsables de politiques et les dirigeants coloniaux ont considérés les Autochtones comme un fardeau indésirable et une entrave à leurs efforts d'acquisition de droits privés de propriété et à la « rhétorique d'Empire » (Milloy, 2008:3; Dickason et McNab, 2009). Ces conceptions persistantes ressortent avec évidence de la législation coloniale (p. ex., les textes de lois comme l'Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en 1857 et l'*Acte pourvoyant l'émancipation graduelle des sauvages* de 1869) qui a par la suite défini les éléments constitutifs de l'*Acte des Sauvages* de 1876 adopté par le gouvernement fédéral canadien nouvellement formé après la Confédération (1867) (Milloy, 2008). Comme l'a expliqué le premier premier ministre John A. MacDonald, le principal but visé par les lois canadiennes était de [TRADUCTION] « se débarrasser du système tribal et d'assimiler totalement

les Indiens au reste de la population du Dominion aussi rapidement qu'ils seraient aptes à ce changement » (cité dans Milloy, 1999:6).

Résultat : La période qui a suivi a été marquée par l'intervention continuelle du gouvernement et de l'Église dans la vie des Autochtones, entre autres le remplacement forcé des formes traditionnelles de gouvernement autochtone par un système électoral réservé seulement aux hommes selon lequel les chefs et les conseillers n'étaient dotés que d'un pouvoir limité de gouverner. De plus, cette nouvelle forme de gouvernement a aussi éliminé efficacement les droits des femmes autochtones établis culturellement, des droits ayant été réduits encore plus par le biais de modifications subséquentes à la *Loi sur les Indiens*. D'autres dispositions réglementaires ont été stipulées dans un premier temps et le contrôle s'est ensuite poursuivi par l'adoption de modifications successives, notamment l'interdiction des activités et des cérémonies culturelles, de même que des lois établissant qui devait être considéré un Indien (c.-à-d. Indiens de plein droit) (Armitage, 1995; Milloy, 2008; Wotherspoon et Satzewich, 1993). Les Autochtones ont été forcés de se conformer à ces politiques gouvernementales, en dépit du fait qu'ils n'avaient pas le droit de voter, sauf s'ils renonçaient à leur statut d'Indien (Milloy, 2008; Stevenson, 1999).

PENSIONNATS INDIENS

En plus des règlements racistes mentionnés préalablement qui ont été ratifiés par la *Loi sur les Indiens*, l'établissement du régime des pensionnats indiens a été l'un des principaux moyens utilisés pour se débarrasser du « problème indien » (Milloy, 2008:9). Ces écoles ressemblaient à celles établies au début du dix-septième siècle par les Récollets et les Jésuites; leurs efforts visaient à évangéliser les Autochtones en les éloignant délibérément de leur famille pour empêcher toute ingérence des parents (Furniss, 1995; Miller, 1996). En fait, les idéologies « suprémacistes » à l'origine de ces premières tentatives d'éducation des enfants autochtones se sont perpétuées et elles se sont adaptées au cours des années jusqu'à la Confédération où l'éducation des enfants autochtones est devenue la responsabilité du gouvernement canadien nouvellement formé (Miller, 1996; Milloy, 1999). À ce stade, les

dirigeants politiques avaient déjà conclu que les Autochtones étaient encore « à moitié civilisés »; à leur avis, les objectifs d'assimilation des Autochtones seraient mieux atteints par le canal de l'éducation des enfants vu que ceux-ci étaient considérés plus aptes à passer par une « transformation complète » (Milloy, 2008:5; Miller, 1996).

C'est pourquoi le gouvernement a commandé une évaluation des écoles industrielles destinées aux enfants autochtones qui fonctionnaient déjà aux États-Unis; celle-ci s'est terminée en 1879 (un rapport connu sous l'appellation de Rapport Davin) (Satzewich et Wotherspoon, 2000). Pour faire avancer cette stratégie nationale d'assimilation devenue agressive, ce rapport considérait nécessaire de retirer complètement les enfants autochtones de leur milieu familial pour les soustraire aux influences négatives de leur famille, de leur communauté et de leur culture. Il y avait déjà au Canada des pensionnats en fonctionnement, mais ce rapport a poussé les autorités à effectuer la transformation des « écoles de jour » en pensionnats indiens (Milloy, 1999:7; CRPA, 1996). Comme le recommandait le Rapport Davin, les missionnaires ont pris la direction des pensionnats et le gouvernement les a financés, ayant aussi la responsabilité de la réglementation et de l'inspection de ces pensionnats (Milloy, 1999; Satzewich et Wotherspoon, 2000). Des modifications à la *Loi sur les Indiens* autorisaient l'application de sanctions sévères pour que les familles n'essaient pas de garder leurs enfants, une mesure établie parce que de nombreux parents et communautés autochtones avaient exprimé leur résistance à la fréquentation forcée des pensionnats.

Pendant l'application de cette politique, au moins 130 pensionnats ont été en plein fonctionnement et ils ont été répartis entre les différents territoires et provinces du Canada, sauf au Nouveau-Brunswick et à l'île-du-Prince-Édouard. À leur apogée dans les années 1930, on a établi qu'approximativement 75 pour cent des enfants de Premières nations fréquentaient ces pensionnats, de même qu'un nombre appréciable d'enfants métis et inuits (Fournier et Crey, 1997). En allant à ces pensionnats, non seulement des enfants ont vécu l'expérience traumatisante d'avoir été

arrachés de leur communauté, mais la plupart d'entre eux ont aussi été victimes de négligence et de maltraitance généralisées. Ce n'est que dans les années 1980 que les mauvais traitements envers les enfants dans les pensionnats ont commencé à être rapportés dans les médias (Miller, 1996). En 1969, le gouvernement a mis fin à son partenariat avec les Églises qui géraient les pensionnats, mais il a continué à assurer leur financement. La plupart des pensionnats ont mis fin à leurs activités dans les années 1980, même si un certain nombre ont continué à fonctionner jusqu'à la fermeture définitive du dernier pensionnat en 1996 (Troniak, 2011).

En 1991, alors que la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) était mise sur pied, les anciens élèves ont permis de recueillir plus de témoignages sur la négligence et la maltraitance très répandues dans ces pensionnats. Selon le rapport final de la CRPA paru en 1996, l'expérience vécue par les enfants autochtones variait en fonction des personnes, des établissements et des époques. Même ceux parmi eux ayant échappé aux mauvais traitements ont subi des conséquences néfastes en raison de la négligence à leur égard et de la séparation de leur famille et de leur communauté, de même que la perte et la dévalorisation de leur culture. Malgré les exhortations de la CRPA pour qu'une enquête publique sur les pensionnats soit tenue, ce n'est que bien des années plus tard que cette demande a été exaucée. Entre-temps, les groupes autochtones ont mené des négociations avec le gouvernement dans le but d'obtenir un règlement pour les Survivants. À la suite de la stratégie fédérale de renouvellement des relations entre les Autochtones et le Canada,¹ la Fondation autochtone de guérison (FADG) a été établie en 1998 et elle a obtenu une affectation de fonds pour appuyer des initiatives de guérison en vue du traitement des séquelles du régime des pensionnats (Troniak, 2011). En 2006, les deux parties ont conclu l'Accord de règlement relatif aux pensionnats indiens, un arrangement à l'amiable qui comprenait des montants attribués pour des réclamations individuelles, des activités de commémoration et du soutien à la santé. Une partie de la portion consacrée à la santé a été octroyée à la FADG comme courroie de transmission du soutien financier accordé aux

1 *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones.*

programmes de guérison relatifs aux pensionnats. Cet Accord comportait également des paiements forfaitaires aux Survivants et des ressources pour l'établissement de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada (Troniak, 2011).

Les efforts faits dans le but de convertir les Autochtones à une religion et de les *civiliser* ont porté atteinte aux croyances et aux pratiques qui étaient essentielles à l'efficacité de leurs institutions économiques, familiales et communautaires. La recherche empirique a non seulement permis de collecter des informations relatives aux effets néfastes des pensionnats sur les conditions de vie de ceux et celles qui les ont fréquentés (Bombay et al., 2012; Corrado et Cohen, 2003), mais également sur les répercussions de ces expériences traumatisantes qui se sont transmises à travers les générations (Bombay, Matheson et Anisman, 2011; Elias et al., 2012). Dans les sections suivantes du présent rapport, le quotidien des élèves des pensionnats sera décrit plus en détail, de même que seront explorés les liens entre ces expériences vécues et les conséquences qui en ont découlé.

CONTEXTE DU PROJET : LES CONNAISSANCES EXISTANTES ET L'INCITATION POUR L'EXPLORATION DU PROBLÈME DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

Le Processus d'évaluation indépendant (PEI) est une des composantes de l'Accord de règlement institué dans le but de régler les demandes de compensation pour des abus physiques et sexuels qui ont été commis à ces pensionnats.² Le PEI requiert que les Survivants fassent un témoignage détaillé des abus dont ils ont été victimes, incluant le nom de leur agresseur (désigné sous le nom de « personne mise en cause » ou « PMC »). Les PMC sont alors informées qu'elles ont été identifiées en tant qu'auteurs de mauvais traitements ou agresseurs par la personne réclamante, du nom de la personne qui les a incriminées, et elles sont invitées à venir témoigner à leur tour au sujet de ce qui s'est passé. Le plus souvent, ces PMC sont

2 La date limite des demandes dans le cadre du PEI a été fixée en septembre 2012. Par ailleurs, tous les anciens élèves ont été admissibles à l'obtention d'une compensation sous le paiement d'expérience commune (PEC), sans tenir compte des abus dont ils ont pu être victimes.

des membres d'ordre religieux et du personnel ayant oeuvré dans les pensionnats; toutefois, il arrive que des Survivants des pensionnats soient aussi désignés comme auteurs d'actes de violence par d'anciens élèves (Ciccocioppo, 2010; Curry, 2010; German, 2011; Wright, 2012).

Bien que les cas d'abus survenus entre élèves dans les pensionnats n'aient pas fait partie des débats précédents au sujet des faits historiques et des conséquences résultant des pensionnats, il reste que ceux-ci ont été étayés par le témoignage d'événements vécus directement par des Survivants (Haig-Brown, 1988). Par conséquent, la prévalence d'abus ou de violence entre élèves n'a fait l'objet d'aucune recherche empirique. Il n'y a pas encore eu de publication de statistiques officielles; cependant, selon une première estimation de l'arbitre en chef du PEI (rapportée par le *Globe and Mail*), il y aurait eu jusqu'à 20 % de réclamations de la part d'anciens élèves ayant subi de la violence infligée par d'autres élèves (Curry, 2010). Cette estimation n'a pas été dûment confirmée par des données, mais elle est généralement conforme à celle d'une étude à petite échelle sur des auteurs de maltraitance/ agresseurs faisant partie d'un échantillonnage de faible effectif de Survivants de pensionnats ayant déposé des plaintes contre le gouvernement ou les Églises. Elle a révélé qu'approximativement 27 pour cent d'abus sexuel et 10 % de mauvais traitements constituaient les plaintes de violence perpétrée par d'autres élèves (Corrado et Cohen, 2003:41). La violence physique entre pairs peut aussi survenir sous forme d'intimidation, ce qui peut comporter de la cruauté mentale ou violence psychologique entre élèves, mais cette sorte de violence ne fait pas l'objet de réclamations sous le PEI. De l'échantillon représentatif de Survivants vivant dans des communautés de Premières nations à l'échelle nationale qui ont subi les conséquences négatives des pensionnats, 61,3 pour cent ont indiqué que l'intimidation exercée par d'autres enfants a causé des effets préjudiciables sur leur santé et leur bien-être, aucune distinction n'ayant été faite entre les diverses formes d'intimidation subies (Bombay et al., 2012).

En dépit de l'information limitée concernant la prévalence de la violence entre pairs dans les pensionnats, les relevés provenant du PEI et les comptes

rendus des témoignages devant la CVR ont attiré l'attention sur cet aspect du problème de la violence. En janvier 2012, cette problématique a poussé la FADG (et les membres de son conseil d'administration) à inviter des Aînés, des Survivants, des spécialistes de ces questions, ainsi que des parties intéressées, à amorcer des échanges touchant les répercussions de ce phénomène. À cette rencontre, des Survivants ont fait part de leur vécu et des personnes oeuvrant auprès des Survivants et des experts en matière de violence et de maltraitance ont apporté leur appoint et leur éclairage, ce qui a contribué à mieux comprendre les facteurs ayant pu favoriser la violence entre élèves au pensionnat. Les répercussions de ce phénomène ont aussi été abordées au cours de cette réunion; une des conséquences très importantes, c'est que des Survivants doivent continuer à vivre dans l'entourage de leur agresseur au sein de la même communauté. En plus des effets directs de cette proximité de leur agresseur sur leur bien-être, sur leurs conditions générales de vie, la situation devient plus critique s'ils se voient obligés de nommer l'agresseur (ou les agresseurs) lors de leur témoignage dans le cadre du PEI. La complexité s'accroît dans le cas où les agresseurs sont des membres de la famille ou des dirigeants de leur communauté. Un autre aspect de cette problématique touche l'incidence qu'un témoignage peut avoir sur les personnes ainsi accusées de violence, certaines d'entre elles n'ayant pas le même souvenir de l'événement que la personne réclamante.

En plus des conséquences immédiates découlant de la dynamique et du déroulement du PEI et de la CVR (c.à-d. la portée de l'implication d'autres Survivants pour des abus, brutalités), cette violence entre élèves est perçue par certains comme une des causes des problèmes de santé et des problèmes sociaux auxquels sont confrontés les Autochtones et leurs communautés, particulièrement en ce qui a trait à la violence faite aux enfants et la détresse/souffrance psychologique des jeunes. On constate aussi que des Canadiens non autochtones peuvent se servir de cette information pour rejeter la responsabilité sur les Autochtones des problèmes et des effets néfastes qui les affligent (parmi les commentaires entendus, on cite « c'est entièrement de leur faute ou ce sont eux les responsables » et ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes pour ce qui leur arrive »).

Quoi qu'il en soit, les participants à la réunion de la FADG sont arrivés à cette conclusion que le phénomène de violence entre élèves doit entrer dans les faits historiques associés au régime des pensionnats. Sans oublier qu'il faut aussi une plus grande connaissance et compréhension de cette occurrence de la violence entre pairs afin de transmettre avec justesse le fait que les auteurs d'actes de violence envers leurs camarades au pensionnat étaient eux-mêmes des victimes de ce régime. De plus, en comprenant mieux la prévalence du phénomène, les facteurs contributifs à la violence entre élèves et les conséquences qui en découlent, il est à souhaiter que cette conscientisation exercera un rôle catalyseur pour les Survivants, leurs familles et leurs communautés, leur permettra de reconnaître certains des effets qui semblent émaner de cette violence et d'en cicatrifier les blessures. En général, il fallait s'attendre à ce que les efforts de réconciliation se fassent entre les communautés et les Églises, entre la population autochtone et les Églises, de même qu'entre les Autochtones et le gouvernement. Il n'était cependant pas prévu de se retrouver avec cette problématique de la violence entre élèves qui s'avère d'une portée incalculable; des commentaires ressortant des médias qualifient le comportement de « inattendu » (Puxley, 2009), « qu'on n'avait pas imaginé » (Narine, 2011) et « étrange ou surprenant » (Curry, 2010). Selon une autre perspective, la violence entre élèves peut aussi être envisagée non pas comme un comportement hors du commun et épouvantable, mais bien comme une réaction assez typique dans une situation extrêmement anormale et traumatisante.

OBJECTIFS DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

Deux activités principales de recherche, une analyse documentaire et une étude à méthodologie mixte ont été effectuées dans le cadre du présent projet pour donner suite aux six objectifs de recherche suivants :

1. Explorer la prévalence et les caractéristiques de la violence entre élèves
2. Identifier des facteurs ayant contribué à ce type de violence au pensionnat

3. Examiner si des Survivants victimes de violence entre élèves semblent présenter une ou plusieurs particularités différentes ou des particularités supplémentaires par comparaison aux victimes d'abus par le personnel
4. Identifier les répercussions sur les auteurs de violence entre élèves au pensionnat
5. Identifier les effets à long terme sur la collectivité de la violence entre élèves
6. Explorer le point de vue des prestataires de services concernant les mesures les plus récentes du gouvernement et des communautés dans le but de traiter la violence entre élèves et les conséquences qui en ont découlé

En tenant compte des problèmes abordés par les participants à la réunion de la FADG, la première étape de la recherche a consisté à relever dans la documentation pertinente ce qui pouvait mettre en lumière les facteurs contributifs à la violence entre pairs dans des pensionnats et ses ramifications potentielles à long terme (présentés au chapitre 2). Au cours de cette première étape, des travaux de recherche sur la violence faite aux enfants dans des pensionnats et dans d'autres types d'établissements de garde ont été explorés, de même que d'autres sujets identifiés dans des articles de journaux qui font état de violence entre élèves et à la réunion de la FADG.³ Vu que cette problématique n'a pas été traitée auparavant comme thème de discussion, il n'y a eu aucune recherche antérieure connue qui l'a abordée dans le contexte des pensionnats.

Par ailleurs, des résultats de recherche et des théories ressortis de la documentation générale, explorant les faits antérieurs et les conséquences de la victimisation ou de la maltraitance dans l'enfance, de l'intimidation

3 Des citations tirées de la réunion de la FADG sont présentées tout au long de l'analyse documentaire.

et les comportements violents de jeunes agresseurs sexuels, permettent de mieux connaître et de mieux comprendre les facteurs ayant probablement contribué à l'occurrence de la violence entre élèves dans les pensionnats, ainsi que leurs répercussions potentielles à court et à long terme. Afin de présenter un état complet de la question comme toile de fond de la présente recherche, nous y intégrons des données quantitatives et qualitatives pertinentes et des études de cas qui décrivent le contexte historique des pensionnats et le vécu de ceux et celles qui les ont fréquentés.

Les résultats de l'analyse documentaire ont ouvert des perspectives pour la deuxième partie du travail de recherche comportant l'analyse/examen des réponses obtenues de 43 prestataires de services de santé et sociaux qui oeuvrent auprès de Survivants des pensionnats. Ces personnes ont été invitées à donner leurs perceptions concernant la violence entre élèves et, par la suite, leurs réponses ont été analysées en fonction des six objectifs établis pour la présente recherche (présentés aux chapitres 3–8). Chaque chapitre traite d'un aspect particulier ressorti des résultats et déterminé par les objectifs de recherche visés, mais le chapitre final donne une perspective globale et une réflexion plus large sur des questions pertinentes (chapitre 9).

Le premier objectif de recherche a été de déterminer la prévalence et les caractéristiques de la violence entre élèves au pensionnat (chapitre 3) à l'aide d'une série courte de questions centrées sur l'analyse quantitative. Le but de ces questions adressées à des prestataires de services était d'établir à quelle fréquence des clients divulguent avoir été victimes de violence commise à leur égard par le personnel et celle à laquelle ils révèlent avoir été violentés par d'autres élèves au pensionnat. Toutefois, ces statistiques devraient être interprétées avec prudence vu que, selon plusieurs participants, les Survivants étaient plutôt réticents à parler de la violence que d'autres élèves leur ont fait subir alors qu'ils étaient disposés à dire qu'ils avaient été maltraités par le personnel (cet aspect de la problématique est traité en profondeur dans la section sur les autres objectifs de recherche). En plus de ces analyses quantitatives, les chercheurs ont exploré les caractéristiques

perçues comme typiques dans le cas de violence entre élèves au pensionnat en se basant sur les réponses qualitatives des participants.

Pour ce qui est des objectifs de recherche restants (chapitre 4–8), ils ont été identifiés à partir de thèmes ressortant des réponses qualitatives données par les participants. En grande partie, ces réponses s’inspiraient de l’expérience de travail avec des clients, ce qui comprenait des séances individuelles de counselling et des services aux Survivants dans le cadre des demandes/audiences pour le PEC ou PEI, ainsi que d’autres mesures d’aide personnelle. Les participants se sont appuyés également sur leur expérience de facilitateurs, d’observateurs ou de participants dans des groupes de counselling et des cercles de partage; ils ont aussi tiré leurs idées/leurs réponses de leur vécu en tant que participants ou intervenants au moment d’audiences au PEI ou aux événements de la CVR, de leur vie personnelle et de celle de leurs proches, ainsi que d’observations faites en vivant et en travaillant au sein des communautés. Il a été décidé que le meilleur moyen d’explorer cette problématique et ses diverses dimensions était de prendre avis auprès de prestataires de services de santé et de services sociaux qui oeuvrent auprès de Survivants des pensionnats plutôt que de s’adresser directement aux Survivants qui pourraient éprouver des difficultés et de la détresse à revivre et à parler de ces expériences. De plus, en s’appuyant sur des rapports anecdotiques indiquant qu’il était très difficile pour des Survivants de parler de leur vécu de violence entre élèves, on a estimé que des conseillers et d’autres prestataires de services d’aide étaient plus susceptibles d’avoir entendu parler de cette problématique.

PROCÉDURES

Les résultats de l’analyse documentaire ont éclairé la planification de la technique pour l’obtention des données, un questionnaire avec questions ouvertes permettant d’obtenir un large éventail de points de vue (Appendice A). Préalablement à cette collecte de données, le personnel de la FADG a révisé le plan de travail de la présente étude et il s’est assuré de sa conformité aux normes/code d’éthique et au protocole en matière de recherche. Le Carleton University Psychology Research Ethics Board (12-128) a aussi

donné son approbation aux normes d'éthique pour s'assurer une fois de plus de leur rigueur. C'est par l'envoi de lettres à des organismes et à des personnes pré-identifiés dispensant des services aux Survivants des pensionnats dans le domaine de la santé et du service social que les chercheurs ont recruté les participants. Ils leur ont demandé de participer au projet de recherche de la FADG visant à expliquer la problématique de la violence entre élèves au pensionnat. De plus, la demande a été envoyée à plusieurs groupes serveurs de liste (autochtones) visant des personnes qui travaillent dans le champ de la santé autochtone et qui peuvent avoir oeuvré auprès de Survivants des pensionnats de façon assez constante. Pour veiller à ce que la participation à cette recherche ne nuise pas au travail des prestataires de services, il leur a été proposé de remplir le questionnaire pendant leur temps personnel ou d'être interviewé au téléphone ou en face à face (les entretiens ont été enregistrés et retranscrits textuellement).

Les travailleurs de la santé ayant accepté de participer ont été invités à signer un formulaire de consentement éclairé avant de remplir le questionnaire prévu ou de procéder à l'entrevue. Une fois cette condition ou formalité effectuée, les participants ont reçu un résumé par écrit du processus, ce qui incluait de l'information détaillée sur la recherche visée et aussi de l'information sur les signes indicateurs de l'épuisement et de l'usure de compassion dont peuvent souffrir des intervenants. Pour assurer que les participants s'expriment sous le couvert de l'anonymat, chacun s'est vu attribuer un code qui était joint à leur formulaire de consentement éclairé, à leur questionnaire et à l'information sur les coordonnées. Les questionnaires ont été gardés à part des formulaires de consentement et des coordonnées. Seul le chercheur principal a eu accès au document rattachant les codes aux participants. Pour remercier les participants d'avoir donné de leur temps, un certificat cadeau de 20 \$ provenant d'un grand choix de commerçants leur a été remis.

PARTICIPANTS

Entre septembre 2012 et janvier 2013, quarante-trois prestataires de services ont participé à la recherche et ils ont fait parvenir leur questionnaire rempli

($n=32$) ou ils ont pris part à une entrevue téléphonique ($n=10$) ou à une entrevue directe ($n=1$) avec le chercheur principal.⁴ Moins des deux tiers sont des femmes ($n=26$, 60,50 % et les hommes : $n=17$, 39,5 %); quant à l'âge des participants, il s'échelonne entre 27 et 75 ans (la moyenne étant de 54,8 et l'écart type = 12,0).

La majorité des participants sont d'ascendance autochtone ($n=25$, 58,1 %) et bon nombre d'entre eux ont des attaches personnelles avec les pensionnats. Plus particulièrement, 8 participants (18,6 %) ont indiqué avoir eux-mêmes fréquenté le pensionnat et avoir des membres de leur famille ou des proches qui l'ont aussi fréquenté. De plus, un autre groupe de 16 participants ont des membres de leur famille ou des proches qui y sont allés (37,2 %), la majorité indiquant que leurs parents ou leurs frères, soeurs l'avaient fait. La plupart de ces prestataires de services vivent et travaillent actuellement en Colombie-Britannique ($n=18$, 41,9 %), suivis de ceux de l'Ontario ($n=10$, 23,3 %) et d'un petit nombre de l'Alberta ($n=4$, 9,3 %), du Manitoba ($n=4$, 9,3 %), des Territoires du Nord-Ouest ($n=4$, 9,3 %), de la Saskatchewan ($n=2$, 4,7 %) et du Québec ($n=1$, 2,3 %).

Près de la moitié des prestataires de services ont évalué avoir dispensé leur soutien à plus de 100 Survivants ($n=19$, 44,2 %), ce qui correspond aux intervenants dont les efforts portent principalement sur des clients touchés par les répercussions des pensionnats ou oeuvrant pour des organisations qui sont axées sur ces problématiques. Un tel aspect a eu pour effet une distribution bimodale du groupe vu que le reste des participants travaillent avec un nombre inférieur de Survivants : entre 10 et 50 Survivants ($n=17$, 39,5 %) ou moins de 10 Survivants ($n=7$, 16,3 %). Comme les participants pour la plupart ont travaillé auprès de Survivants dans l'exercice de fonctions différentes et dans des contextes ou milieux divers tout au long de leur carrière, dont des clientèles privées, des organisations de santé, des programmes ou cliniques de santé mentale situées dans et hors des réserves, ainsi que dans le cadre du Programme de soutien en santé – résolution

4 M (moyen) : moyenne; N : nombre total de personnes dans un échantillon soumis ou à l'étude; n : un sous-ensemble de personnes dans l'échantillon.

des questions des pensionnats indiens, les renseignements concernant leur expérience professionnelle ou les antécédents de travail particuliers ne sont pas spécifiés.⁵ Un petit nombre de ces participants a travaillé avec des Survivants faisant partie de programmes offerts à CORCAN (Services correctionnels du Canada) ($n=2$) et au sein du *Native Courtworker and Counselling Association of British Columbia* ($n=1$). En plus de leur expérience de counselling auprès des Survivants, trois participants ont aussi exercé le rôle d'asseurs (évaluateurs) dans le cadre du PEI.⁶ Neuf participants sont des psychiatres ou détiennent un doctorat en psychologie (20,9 %); treize ont une maîtrise soit en psychologie, en travail social ou dans un champ de spécialité qui s'y rattache (30,2%); trois participants sont des infirmières (ou infirmiers) psychiatriques ou spécialisés en soins infirmiers-santé mentale (7,0 %). Pour le reste des participants, ils possèdent un baccalauréat dans diverses disciplines et/ou ils ont un diplôme, une certification/attestation ou de la formation avec spécialisation en counselling et traitement de traumatisme ($n=18$, 41,9 %).

ANALYSES QUALITATIVES

La codification et l'analyse thématique des réponses des participants ont été faites suivant le guide de l'analyse phénoménologique interprétative qui se sert de ATLAS.ti⁷ de façon rétroductive, ce qui implique un cycle continu de déduction et d'induction (Blaikie, 2010; Smith et Osborn, 2003). Cette approche commence par des hypothèses qui sont déduites à partir de la documentation consultée préalablement à l'analyse des données et lui servant de guide et elle se poursuit par des analyses inductives qui permettent à de nouveaux thèmes d'émerger dans le cadre de référence initial. Pour chaque objectif de recherche établi en fonction de la présente étude, bon nombre des codes déterminés au point de départ s'appuyaient

-
- 5 Le programme Travailleurs en santé communautaire (TSC) [résolution des questions des pensionnats indiens], dont l'administration se fait par l'entremise de Santé Canada, offre des services de soutien psychologique et de santé mentale à d'anciens élèves des pensionnats et leur famille.
 - 6 Le PEI demande qu'il y ait une surexpertise faite pour certaines des personnes réclamantes en ce qui a trait aux préjudices physiques et psychologiques subis.
 - 7 ATLAS.ti : logiciel dont on se sert pour une analyse qualitative de données.

sur l'analyse documentaire associée à la violence entre pairs (une expérience antérieure de victimisation personnelle est un des codes préidentifiés en vue de l'exploration des facteurs contributifs à la violence entre pairs — se reporter au chapitre 4). Sauf que la violence entre pairs n'a pas été antérieurement traitée dans le contexte des pensionnats; c'est pourquoi de nouveaux codes ont été ajoutés et des codes existants ont été précisés tout au long du processus d'analyse afin de donner des définitions opérationnelles à chacun de ces codes. D'autres séries de codification ont permis de s'assurer de la validité de l'attribution de codes aux réponses des participants et, dans certains cas, il y a eu identification de sous-thèmes à l'intérieur de thèmes généraux. Des réponses auraient pu être codées dans plus d'une catégorie étant donné que des opinions/observations intra-analyse ou entre analyses n'écartent pas nécessairement la possibilité de l'une ou de l'autre; cependant, les réponses des participants n'ont été comptées qu'une seule fois peu importe la catégorie (les résultats sont rapportés comme des variables dichotomiques codées 0 ou 1).

Pour chacun des thèmes ou des sous-thèmes traités, le nombre de participants a été calculé afin de transmettre le pourcentage de prestataires de services s'étant exprimé sur chaque point d'intérêt. Cela dit, il faudrait bien souligner que ces statistiques ne doivent pas être nécessairement interprétées pour indiquer l'importance ou la prévalence relative à chaque thème ou question d'intérêt vu qu'il y a bon nombre de limitations associées au fait que l'information recueillie repose sur des observations rétrospectives et subjectives faites par des tiers-informateurs, ce qui rend la validité des estimations sujette à caution. À titre d'exemple, plusieurs autres facteurs auraient pu influencer sur leurs opinions et leurs observations, y compris la nature des services dispensés par chaque participant (p. ex., le counselling axé sur le traumatisme ou le fait de travailler auprès de Survivants incarcérés), leur formation et leurs expériences pouvant être influencées par leur bagage personnel/origine (p. ex., héritage autochtone par comparaison à celui non autochtone), leur interconnexion avec les pensionnats (p. ex., y sont-ils allés eux-mêmes ou leurs proches), des variations régionales liées à l'endroit où chaque participant travaille (p. ex.,

différences entre les communautés ou entre certaines parties du Canada qui ne sont pas représentées adéquatement, de même que leur clientèle et les caractéristiques des Survivants auprès desquels ils ont travaillé (p. ex., des facteurs influant sur le soutien recherché et sur la divulgation de la violence entre Survivants). Bien que les résultats de cette étude n'indiquent pas nécessairement la généralisation ou l'extension de chacun des thèmes soulevés, les réponses fournies par les participants ont apporté un éclairage important sur la nature et les caractéristiques de la violence entre élèves, sur les facteurs ayant contribué à ce phénomène, de même que sur les conséquences à long terme qui y sont associées. Tous les participants ont été invités à lire ce compte rendu de recherche et ils ont fait des commentaires, donné leurs impressions, dans le but de vérifier la validité de l'interprétation des données. Deux des participants ont recommandé quelques révisions mineures, mais aucun des participants n'a exprimé de réserves ou a fait des remarques concernant une présentation erronée de ses réponses ou au sujet des conclusions formulées.

CHAPITRE 2

ÉTUDE DOCUMENTAIRE SUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES DANS LES PENSIONNATS

EXPÉRIENCES NÉFASTES À UN STADE PRÉCOCE ET SÉQUELLES D'UNE ENFANCE PERTURBÉE

Des expériences néfastes et stressantes peuvent avoir des répercussions profondes et durables si elles ont lieu très tôt dans la vie, particulièrement pendant les stades cruciaux ou circonscrits du développement cérébral. En effet, des données probantes convergentes indiquent que le stress pendant la petite enfance et la privation d'expériences adaptées au niveau de développement de l'enfant peuvent entraîner un dysfonctionnement cérébral profond et des anomalies associées à divers aspects de la santé et du bien-être tout au long de la vie (Twardosz et Lutzker, 2010). La capacité d'une personne à faire face aux événements de la vie générateurs de stress chronique est l'un des concepts particulièrement pertinents dans le contexte des préoccupations liées aux effets des expériences traumatisantes. Normalement, les personnes possèdent plusieurs mécanismes sur le plan comportemental, psychologique et biologique permettant de lutter efficacement contre les agressions de la vie ou le stress; par contre, on croit que si les épreuves, les circonstances critiques ou l'adversité persistent trop longtemps et sont suffisamment graves, les systèmes biologiques peuvent se retrouver en surcharge, ce qui à la limite peut engendrer des effets pathologiques (McEwan, 1998). Ce processus, appelé « surcharge (ou charge) allostatique », a en effet été associé à des troubles psychologiques et il est aussi considéré comme cause de maladies physiques liées à la fonction immunitaire et endocrinienne (McEwan, 1998:34; Juster, McEwen, et Lupien, 2010). L'idée a été évoquée que le développement

de la surcharge allostatique n'est pas seulement influencé par des facteurs de stress récents ou continuels, mais également par des événements du passé. On ne comprend pas uniquement des facteurs d'agression dans la petite enfance, mais aussi le stress qui peut avoir été ressenti au stade prénatal (c.-à-d. des facteurs de stress qu'une femme enceinte peut vivre) (Latendresse, 2009). Tant des conditions prénatales négatives que celles dans la première enfance peuvent causer une vulnérabilité par rapport aux conséquences découlant de futures épreuves par voie de mécanismes ayant trait au stress (Tremblay et al., 2004) qui conduisent à la suppression de gènes (changements épigénétiques) pouvant donner lieu à des modifications permanentes dans le fonctionnement des gènes sans qu'il n'y ait modification des gènes elles-mêmes (Tremblay, 2010). Essentiellement, les facteurs de stress dans la première enfance peuvent provoquer des modifications de la trajectoire biologique du développement faisant en sorte que les systèmes de réponse au stress sont plus réactifs. Pareillement, les événements stressants dans l'enfance peuvent provoquer une sensibilisation de certains systèmes biologiques de sorte que des épreuves survenant plus tard dans la vie déclenchent des effets plus profonds. Plus important encore, en raison des transformations épigénétiques qui sont causées, les effets néfastes d'expériences traumatisantes dans l'enfance peuvent être transmis à travers les générations.

Les expériences malheureuses dans l'enfance ont constamment été associées à une diversité de trajectoires dysfonctionnelles du développement qui peuvent se présenter dans l'enfance et dans l'adolescence, entre autres un risque plus élevé de comportement agressif, de violence interpersonnelle et de délinquance (Gilbert et al., 2009; Maas, Herrenkohl et Sousa, 2008). Concernant plus particulièrement les répercussions négatives associées à l'exposition en bas âge à des facteurs de stress chronique, des formes diverses d'adversité auxquelles des enfants ont à faire semblent être interreliées et généralement ne se produisent pas indépendamment l'une de l'autre (Dong et al., 2004). À titre d'exemple, sur un grand échantillon aux États-Unis, 80,5 pour cent des enfants exposés à la violence psychologique étaient aussi victimes de mauvais traitements physiques, comparativement

à 20,1 pour cent d'enfants non exposés à la violence psychologique. Pareillement, la prévalence de négligence psychologique était de 56,1 pour cent parmi les enfants victimes de négligence physique, comparativement à 10,2 pour cent parmi ceux qui ne souffraient pas de négligence physique (Dong et al., 2004:776–778).

Des enfants victimes de violence et de négligence courent plus de risques de vivre diverses formes de maltraitance dans une famille en difficulté et de subir des effets néfastes sur les conditions de vie personnelle, dont le risque de violence familiale, d'avoir un parent aux prises avec une dépendance aux substances psychoactives ou ayant eu des démêlés avec le système de justice pénale (Dong et al., 2004). La co-occurrence de ces expériences chroniques est particulièrement importante en fonction d'information/de faits de plus en plus probants relativement à leurs conséquences cumulatives. À ce sujet, il ressort que des liens progressifs ont été établis entre le nombre d'épreuves malheureuses survenues dans l'enfance et toute une diversité de conséquences désastreuses ou d'issues tragiques pour ces enfants et ces adolescents qui en ont souffert. Entre autres, ces expériences sont associées à la consommation d'alcool et de drogues (Dube et al., 2006; Schilling, Aseltine, et Gore, 2008), à la dépression et aux tentatives de suicide (Dube et al., 2001; Turner, Finkelhor, et Ormrod, 2006), de même qu'aux comportements antisociaux, à la colère et au comportement agressif (Schilling, Aseltine, et Gore, 2008; Turner, Finkelhor, et Ormrod, 2006). Pareillement, le risque de comportement violent ou de perpétration d'actes de violence chez les jeunes est passé de 35 pour cent à 144 pour cent pour chaque autre type d'événement tragique vécu (Duke et al., 2010:e778). Il est très significatif que ces enfants ayant des antécédents de traumatisme ne souffrent généralement pas seulement d'une seule de ces conséquences négatives, mais ils subissent plutôt les contrecoups de multiples événements néfastes. Tout comme le risque cumulatif d'adversité dans l'enfance entraîne des répercussions particulières, l'exposition croissante à ces facteurs de stress est associée à tout un cortège de symptômes et/ou de diagnostics, de même qu'à une grande diversité de maladies comorbides (Anda et al., 2006; Copeland et al., 2007).

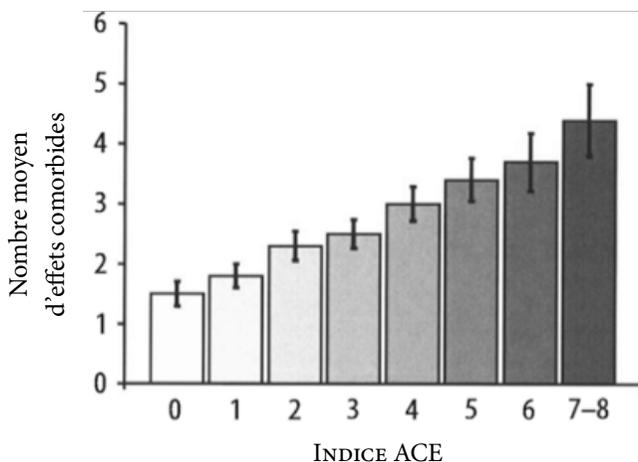


Figure 1. Tel que présentée par Anda et ses collègues (2006:179), la figure 1 indique le nombre moyen d'effets comorbides (ajusté en fonction de l'âge, du sexe, de la race et du niveau de scolarisation) par rapport au nombre d'expériences négatives ou épreuves subies dans l'enfance suivant l'échantillon d'adultes aux États-Unis.

En s'appuyant sur ces informations et éclairages, les chercheurs ont commencé à comparer les incidences associées au fait d'être exposé à un événement traumatique isolé et celles ayant trait à la dure réalité à laquelle sont confrontées les personnes ayant grandi entourées d'agents stressants. La notion de « traumatisme complexe » sert à décrire l'expérience de personnes ayant subi les contrecoups d'événements stressants multiples, de problèmes chroniques, sur une longue période de temps, le plus souvent des événements de nature interpersonnelle (D'Andrea et al., 2012:191). Les enfants qui sont élevés dans un contexte de maltraitance continue et qui ne reçoivent pas des soins adéquats présentent toute une série de déficiences et des signes de détresse non captés avec précision par l'établissement d'un diagnostic simple selon la nosologie psychiatrique actuelle (Copeland et al., 2007; D'Andrea et al., 2012). Même si certains facteurs génétiques (des modifications épigénétiques causées par le stress prénatal transmis par la mère), personnels (p. ex., la vie familiale avant l'entrée au pensionnat)

et contextuels (p. ex., la violence physique c. sexuelle au pensionnat) semblent avoir une action rétrograde dans la détermination des symptômes manifestés, des enfants ont souvent des retards de développement dans des processus à large spectre, produisant un recoupement de catégories diagnostiques (D'Andrea et al., 2012; Finkelhor, Ormrod, et Turner, 2009). Parmi ces chevauchements, on fait mention de déficiences dans la régulation de l'émotivité et la cognition, de l'augmentation du risque de comportements agressifs, de même que des symptômes de dépression, d'anxiété, de trouble dissociatif (Copeland et al., 2007; Putnam et al., 2008; van der Kolk, 2005). Comme suite à donner aux préoccupations concernant le besoin de poser un diagnostic plus précis dans le cas des personnes ayant des antécédents de traumatisme complexe, une nouvelle catégorie diagnostique a été proposée; celle-ci permet de prendre en considération les multiples expériences de traumatisme interpersonnel vécues dans l'enfance qui peuvent se manifester sous une diversité de formes (D'Andrea et al., 2012). Voici la description faite par un proposant d'un diagnostic de cette nature couvrant les effets typiques d'un traumatisme complexe :

[TRADUCTION] Ces expériences engendrent des affects intenses, dont la rage, la trahison, la peur, la résignation, l'échec et la honte, de même que des efforts pour empêcher la récurrence de ces émotions, notamment l'évitement d'expériences pouvant les déclencher ou l'adoption de comportements qui communiquent un sentiment subjectif de contrôle devant des menaces potentielles. Ces enfants tendent à reproduire leurs traumatismes par le comportement, soit en commettant de la violence (p. ex., comportement agressif ou sexuel envers d'autres enfants) ou par des réactions figées d'évitement. Leur dysrégulation physiologique peut mener à l'apparition de nombreux problèmes somatiques comme des céphalées, des maux d'estomac en réaction à des sentiments de peur et d'impuissance (van der Kolk, 2005:406).

[TRADUCTION] Champs de déficiences/atteintes chez des enfants exposés au traumatisme complexe		
I. Attachement	IV. Dissociation	VI. Cognition
Problèmes à établir des limites Méfiance et suspicion Isolement social	Altérations perceptibles dans les courants/états de la conscience	Difficulté à réguler l'attention et la fonction exécutive ou fonctionnement exécutif
Problèmes interpersonnels	Amnésie	Déficit de la curiosité soutenue
Difficulté à s'accorder aux états émotifs des autres	Dépersonnalisation et déréalisation	Problème à traiter l'information nouvelle
Difficulté à entrevoir/prendre en compte une perspective	Deux ou plus états de conscience distincts	Problème à se concentrer sur une tâche et à la terminer
II. Biologie	Déficit mnésique pour les événements liés aux états	Problème au niveau du caractère permanent d'un objet
Problèmes de développement sensorimoteur	V. Contrôle comportemental	Difficulté à planifier et à prévoir
Analgésie	Peu de modulation des impulsions	Problème pour bien comprendre les responsabilités
Problèmes de coordination, d'équilibre, de tonus musculaire	Comportement auto-destructeur	Difficultés d'apprentissage
Somatisation	Comportement agressif envers les autres	Problème pour le développement du langage
Problèmes médicaux accrus pendant la durée de vie (p. ex., douleur pelvienne, asthme, problèmes cutanés, troubles autoimmunes, pseudo crises d'épilepsie)	Comportements pathologiques auto-apaisants	Problème d'orientation dans le temps et l'espace
III. Régulation de l'affect	Troubles du sommeil	VII. Concept de soi
Difficulté pour l'autorégulation émotionnelle	Troubles de l'alimentation	Déficit quant au sentiment de soi sur une base continue et prévisible
Difficulté à identifier et à manifester ses sentiments	Consommation de substances psychoactives	N'a pas le sens de ce qu'est la séparation (différence/distinction)
Problème à définir et à décrire ses sentiments intimes/intériorité	Conformité/docilité excessive	Troubles de perception de l'image corporelle
Difficulté à communiquer ses désirs et ses besoins	Comportement oppositionnel	Dévalorisation de soi
	Difficulté à se conformer aux règles et à les comprendre	Honte et culpabilité
	Reproduire/répéter le traumatisme vécu par un comportement ou un jeu (p. ex., sexuel, violent)	

Figure 2. En s'appuyant sur un examen exhaustif de la documentation sur le traumatisme complexe, Cook et ses collaborateurs (2005:392) ont dressé une liste des sept champs principaux d'altérations observées chez des enfants exposés au traumatisme complexe, accompagnée d'exemples de symptômes s'y rattachant.

Certains types d'adversité laissent particulièrement présager que des effets néfastes spécifiques en découleront, mais la combinaison de plusieurs formes de violence dans l'enfance, de la négligence, et des indications de dysfonctionnement familial est aussi à l'origine du risque de répercussions négatives dans l'enfance. À titre d'exemple, le fait d'être victime de mauvais traitements physiques et d'être témoin de violence familiale et de violence dans son entourage est fortement associé aux tendances chez les enfants et les adolescents à l'agressivité, à commettre des coups et blessures aux autres (Dube et al., 2002; Welfare et Hollin, 2012). Dans le même ordre d'idées, alors que des résultats cumulatifs constitués d'expériences multiples de victimisation sont prédictifs de symptômes liés à un traumatisme chez des enfants et des adolescents (p. ex., être témoin de violence et le fait d'être victime de ses pairs), la victimisation sexuelle a par ailleurs des répercussions vraiment évidentes (Finkelhor, Ormrod, et Turner, 2009).

Parmi les anciens élèves des pensionnats encore vivants aujourd'hui (moment de la parution du compte rendu de recherche), plus de la moitié de ces Survivants ont séjourné dans un pensionnat entre l'âge de 5 ans et 10 ans (Bombay et al., 2012). Tel qu'indiqué auparavant et traité plus loin dans ce chapitre, diverses sources ont révélé que la maltraitance était répandue et les conditions de vie absolument déficientes, insalubres, dans les pensionnats, ce qui constitue incontestablement une exposition au traumatisme complexe (CRPA, 1996). Comme le montre la figure 3 à titre d'exemple, un échantillon national a révélé une diversité de conditions inacceptables, des expériences tout à fait néfastes dans les pensionnats; selon des Survivants vivant dans une réserve, ces expériences ont influé négativement sur leur bien-être. Comme nous l'expliquerons plus en détail, le stress et les traumatismes que de nombreux Survivants ont subis avant et pendant leurs années au pensionnat ont vraisemblablement contribué à la violence entre élèves. En essayant de comprendre cette violence que des élèves se sont infligés dans ces établissements, il est important de tenir compte que ce type de comportement n'est pas réservé uniquement à ce qui s'est passé dans les pensionnats ou exclusivement aux Autochtones, mais en fait, c'est un comportement étonnamment commun. En effet, la prévalence

et les conséquences négatives de l'intimidation et de l'agression sexuelle perpétrées par des enfants et des jeunes envers leurs camarades sont devenues un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt au niveau international. Des efforts croissants sont consacrés à l'exploration des facteurs de risque et des facteurs de protection associés à ces comportements, ce qui pourrait aider à mieux comprendre pourquoi cette violence entre élèves s'est produite dans les pensionnats.

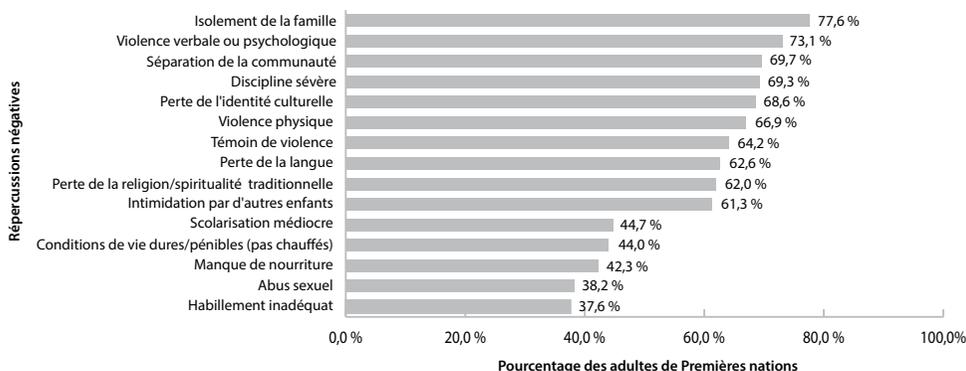


Figure 3. Tel que rapporté dans l'Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières nations (2008–2010) (Bombay et al., 2012:204), cette figure présente le pourcentage d'adultes de Premières nations vivant dans les réserves qui ont fréquenté le pensionnat et qui, selon eux, ont été affectés négativement par cette maltraitance généralisée dans leur enfance passée au pensionnat.

MALTRAITANCE ET INTIMIDATION DANS L'ENFANCE

Le mot « intimidation » semble évoquer parmi les profanes différentes conceptions de ce que ce comportement entraîne, dont l'image de garçons terrorisant d'autres par le recours à la force ou d'autres ressources physiques, mais aussi des gestes plutôt bon enfant pour taquiner qu'on peut simplement oublier, une attitude portant parfois à minimiser les conséquences graves qui y sont associées (Harris et Hathorn, 2006; Smith et al., 2002). D'un autre côté, si on prend en considération la diversité de comportements perçus comme de l'intimidation selon la définition scientifique du phénomène, la

caractéristique principale qui distingue l'intimidation du conflit normal entre pairs est que les actes hostiles du fier-à-bras sont commis à l'endroit de quelqu'un plus faible qui ne peut pas se défendre facilement et que ces gestes sont posés intentionnellement, souvent de façon répétée (Espelage et Swearer, 2003).

Il est important de ne pas minimiser les conséquences de l'intimidation et, de plus, il faut aussi se rappeler que c'est un phénomène commun. En fait, l'intimidation est devenue un sujet de préoccupation au cours des 20 dernières années compte tenu de sa prévalence élevée et des conséquences néfastes qui en découlent (Monks et al., 2009). Il y a des différences importantes qui ressortent de l'ensemble des études (Forero et al., 1999; Nansel et al., 2001; Sourander et al., 2000; Wang, Iannotti, et Nansel, 2009) selon divers facteurs comme des variantes méthodologiques et l'âge des échantillons étudiés; suivant les estimations, plus de 50 pour cent des élèves se sont trouvés engagés dans de l'intimidation soit en tant qu'agresseurs et/ou victimes (Wang, Iannotti, et Nansel, 2009). L'intimidation a aussi été retracée et avérée dans toute une série de contextes culturels, environnementaux et géographiques (Monks et al., 2009; Volk et al., 2012). Selon ce qui est acquis, l'intimidation atteindrait son plus haut niveau à 14 ans (Volk et al., 2006), mais il semble aussi se produire chez des enfants d'âge pré-scolaire (de 3 à 6 ans tel que cité dans Kirves et Sajaniemi, 2012), de même que chez des adultes, particulièrement dans le milieu de travail (Branch, Ramsay, et Barker, 2012; Sheridan-Leos, 2008). Si l'on tient compte du fait que l'intimidation est omniprésente, quel que soit le contexte, on ne s'étonnera pas que l'intimidation ait été monnaie courante dans les pensionnats.

Comme d'autres formes d'agressions, la perpétration de brutalités ou de manoeuvres d'intimidation et la victimisation ont été associées à divers types de violence et de négligence durant l'enfance (Dussich et Maekoya, 2007; Knutson, DeGarmo, et Reid, 2004; Ohene et al., 2006), ainsi qu'à l'exposition à la violence familiale (Baldry, 2003). Les chercheurs se sont aussi aperçus que la perpétration d'intimidation avait un lien différentiel fort dans la comparaison de l'exposition à différentes épreuves pénibles

durant l'enfance, les mauvais traitements physiques ayant des répercussions particulièrement profondes (Vaughn et al., 2011). Malgré qu'il y ait une grande diversité de facteurs contributifs à ce cycle intergénération, il est notamment très significatif dans le présent contexte que des pères ayant eu un comportement agressif et fait de l'intimidation à l'égard d'autres enfants pendant leur jeunesse sont plus susceptibles d'avoir des fils qui soient des « petits durs » qui rudoient leurs camarades (Farrington in Flouri and Buchanan, 2003). Faire preuve de violence en intimidant les autres a traditionnellement été considéré comme une mésadaptation; cette tendance a été attribuée à l'exposition à des modèles de rôle agressifs, de même qu'à un manque d'aptitudes/compétences sociales et une incapacité/des lacunes au niveau du traitement de l'information sociale, des déficiences qui découlent d'expériences malheureuses dans l'enfance (Hong et al., 2012).

Au moins deux types d'agresseurs semblent différer à bien des égards. Des distinctions théoriques et empiriques ont été faites entre les personnes qui sont les deux, agresseurs et victimes (c.-à-d. agresseurs-victimes) et celles qui sont des agresseurs, mais n'ont jamais été victimisées par d'autres (c.-à-d. agresseurs) (Berger, 2007). Les agresseurs-victimes sont en général socialement marginalisés au sein de leur groupe de pairs (Farmer et al., 2010; Marini et al., 2006), et ils ont tendance à manifester de l'agressivité en réaction à leur frustration ou à ce qu'ils perçoivent comme de la provocation (c.-à-d. agression réactive) (Berger, 2007). Typiquement, ils manifestent leur colère et leur hostilité de façon très intense et ils semblent avoir des lacunes au niveau de la sociabilité, des problèmes de régulation des émotions et des troubles d'intériorisation comme la dépression (Elliott, 1997; Fekkes et al., 2006; Juvonen, Graham, et Schuster, 2003; Schwartz, Proctor, et Chien, 2001; Toblin et al., 2005). Ces caractéristiques ayant un rapport constant avec divers types d'épreuves douloureuses et d'expériences de violence durant l'enfance (Bennett, Sullivan, et Lewis, 2005; Cassidy et Shaver 008; Danielson et al., 2005; Elliott et al., 2005; Ohene et al., 2006) peuvent accroître le risque de l'agression victimisation (user des manoeuvres d'intimidation) et celles-ci sont associées à des tendances d'agression réactive (Fite, Stoppelbein, et Greening, 2009; Hubbard et al., 2010b; Kempes et al., 2006; Schippell et al.,

2003; Vitaro, Brendgen, et Tremblay, 2002). De plus, il a été démontré que la maltraitance dans l'enfance est encore plus étroitement liée à l'agression réactive qu'à l'agression proactive (Hubbard et al., 2010a; Silvern et Griese, 2012). Par conséquent, le comportement d'intimidation qu'ont manifesté plusieurs anciens élèves dans les pensionnats a sans doute été provoqué par la colère et la frustration causées par l'exposition chronique à du stress interpersonnel, à de la victimisation et à des traumatismes.

[TRADUCTION] « La dynamique de l'exploitation des autres pour satisfaire nos besoins est propre à la nature humaine. Si on veut comprendre cela, il faut comprendre comment se fait cette exploitation des autres. Non seulement on apprend de mauvais comportements, mais il faut aussi apprendre à survivre ... Intimider est vraiment logique, paraît raisonnable. C'est aussi accepter que tout le monde aurait été capable de faire souffrir les autres dans ces circonstances-là. » (cité dans AMR Planning and Consulting Inc., 2012:29).

À l'opposé des victimes-agresseurs ou agresseurs-victimes, il semble que les agresseurs usant de manoeuvres d'intimidation sont généralement populaires auprès de leurs pairs et ils ont des aptitudes sociales et ils sont positifs sur le plan de la santé mentale (Juvonen, Graham, et Schuster, 2003; Unnever, 2005). Ces enfants sont enclins à se montrer proactifs dans l'agression/comportement d'intimidation, ce qui rend leur comportement plus adaptatif et plus orienté vers un but (Berger, 2007; Volk et al., 2012). De telles manoeuvres d'intimidation proactive servent généralement de stratégie calculée pour réussir à dominer ses pairs et à améliorer sa position sociale, pour décourager ou prévenir toute attaque ou victimisation, de même que pour obtenir des avantages matériels ou interpersonnels (Ireland, 2002; Roland et Idsøe, 2001). Ainsi, même parmi les élèves n'ayant pas été victimes d'abus physique ou sexuel avant ou pendant leur séjour au pensionnat, faire de l'intimidation était probablement pour certains un comportement d'adaptation renforcé par des fonctions protectrices

et positives. À titre d'exemple, intimider d'autres peut avoir empêché les agresseurs de devenir eux-mêmes des victimes ou peut avoir eu pour effet d'obtenir certains privilèges ou avantages comme de la nourriture suffisante. En effet, intimider a pu aider certains enfants à survivre et à faire front pendant ces années extrêmement pénibles passées au pensionnat.

[TRADUCTION] « Rendre les coups, se défendre, est une façon de dire qu'on n'est pas une victime. Voler, c'était de la résilience. Mentir était de la résilience. » (cité dans AMR Planning and Consulting Inc., 2012:25).

*DURES ÉPREUVES SUBIES DANS L'ENFANCE ET COMPORTEMENTS SEXUELS
VIOLENTS DES JEUNES AGRESSEURS*

Labus sexuel dans l'enfance est un problème international (Finkelhor, 1994; Pereda et al., 2009). Les répercussions négatives de l'abus sexuel sur les victimes sont bien connues; mais ce qu'on connaît moins, c'est qu'approximativement un tiers ou plus des auteurs d'agressions sexuelles à l'endroit d'enfants sont des adolescents ou même des enfants plus jeunes (Finkelhor, Ormrod, et Chaffin, 2009). En outre, il s'agit probablement d'une sous-estimation si on tient compte du fait que 55 pour cent d'un échantillon d'agresseurs sexuels adultes ont admis avoir eu ce comportement dans leur jeunesse; par contre, seulement 38 pour cent de ces agresseurs ont eu un dossier documentant ces actes d'agression (Knight et Prentky, 1993:75). En fait, d'autres travaux de recherche indiquent que la prévalence d'expériences d'agression sexuelle à l'endroit d'enfants commise par des pairs et des adolescents risque fort d'être supérieure à celle de l'abus sexuel perpétré par des adultes (Sperry and Gilbert, 2005).

Pour expliquer les agressions sexuelles commises par des enfants et des adolescents, on évoque l'idée que ces comportements représentent l'une des nombreuses manifestations de tendances antisociales générales, comme l'impulsivité, des attitudes pro-criminelles et de l'association avec des pairs délinquants (Pullman et Seto, 2012). En effet, les expériences sexuelles

non désirées ou comportements sexuels sans consentement (intrusifs) entre enfants et adolescents recourent généralement d'autres troubles du comportement ou des perturbations du comportement découlant d'un déséquilibre (Association for the Treatment of Sexual Abusers Task Force, 2008). De même, des adolescents qui commettent des infractions d'ordre sexuel ou des infractions à caractère non sexuel ont en commun les mêmes facteurs de risque, notamment l'exposition précoce à la violence intra ou extra-familiale et ils ont été élevés dans des environnements malsains donnant lieu à de nombreuses formes de négligence et de violence (Netland et Miner, 2012; Seto et Lalumière, 2010).

En raison de données factuelles consistantes qui appuient l'hypothèse de *l'agresseur sexuel-victime de violence sexuelle*, on considère comme acquis qu'il y a une association unique entre l'expérience d'abus sexuel dans l'enfance et la perpétration d'agressions sexuelles (Jespersen, Lalumière, et Seto, 2009; Seto, 2008). À titre d'exemple, de jeunes délinquants sexuels diffèrent d'avec d'autres jeunes délinquants à bien des égards, plus particulièrement par le très fort risque qu'ils aient une histoire d'abus sexuel et qu'ils aient développé des intérêts d'ordre sexuel atypiques (Seto et Lalumière, 2010). Les chercheurs sont d'avis que des expériences d'abus sexuel peuvent s'avérer la principale cause d'une trajectoire du développement atypique chez les adolescents auteurs d'agression sexuelle, étant donné qu'il est fort probable que celles-ci précèdent l'apparition d'intérêts d'ordre sexuel atypiques et également y donnent naissance (Seto et Lalumière, 2010). Quoique ce ne soit pas le cas de toutes les victimes d'abus sexuel, il est toutefois à prévoir qu'en raison de ces expériences, le risque est plus élevé que ces enfants adoptent des comportements sexuels problématiques que dans le cas des enfants non agressés sexuellement (Elkovitch et al., 2009). De plus, il se peut aussi qu'un accroissement de comportements sexualisés soit l'une des modalités d'extériorisation et de réaction la plus commune dans le cas de violence sexuelle à l'égard d'enfants (Kendall-Tackett, Williams, et Finkelhor, 1993). En fait, des estimations concernant la prévalence d'antécédents d'abus sexuel chez des délinquants sexuels adultes la situent approximativement entre 4 et 82 pour cent, ce qui s'avère toujours plus élevé si on compare

cette prévalence à celle chez d'autres délinquants (non sexuels) (Jespersen, Lalumière, et Seto, 2009:184).

Nonobstant les différences entre certains adolescents délinquants sexuels et ceux impliqués dans des infractions à caractère non sexuel, il reste que les adolescents ayant un comportement sexuel violent font partie d'un groupe très hétérogène. Des typologies théoriques ont été proposées pour expliquer ces différences entre délinquants sexuels, l'une étant la distinction entre les « généralistes » et les « spécialistes » (Chu et Thomas, 2010; Wijkman, Bijleveld, et Hendriks, 2011). Les délinquants sexuels généralistes sont perçus ainsi du fait qu'ils sont considérés généralement délinquants et qu'ils ont des tendances antisociales, l'agression sexuelle faisant simplement partie de leur comportement déviant (Pullman et Seto, 2012). Ces individus commettent des crimes sexuels et des infractions à caractère non sexuel; de plus, on considère qu'ils sont semblables à d'autres délinquants sexuels en fait d'antécédents de maltraitance dans l'enfance (Pullman et Seto, 2012). Quant aux délinquants qualifiés de « spécialistes », ce sont ceux qui, principalement ou exclusivement, commettent des infractions sexuelles (Butler et Seto 2002; Rajlic et Gretton, 2010). C'est ce groupe de délinquants sexuels qui semble être à l'origine des différences mentionnées précédemment entre des délinquants sexuels et des délinquants non sexuels par rapport aux facteurs de risque liés à l'agression sexuelle, vu que les « spécialistes » sont encore plus susceptibles que les « généralistes » d'avoir des antécédents d'abus sexuel et de manifester une déviance sexuelle (Seto et Lalumière, 2010). Comme dans le cas des délinquants sexuels adultes (Harris et al., 2009; Lussier, 2005), il y a actuellement insuffisance de données probantes pour permettre de se faire une opinion définitive, même si l'idée a été avancée que des adolescents « spécialistes » peuvent être davantage portés à commettre des agressions à l'endroit d'enfants plus jeunes et des « généralistes » peuvent être plus enclins à victimiser des pairs (se reporter à l'information présentée par Seto et Lalumière, 2010). Ces conclusions s'inscrivent dans la logique voulant que la prévalence d'abus sexuel dans l'enfance est plus élevée dans le cas de délinquants sexuels agresseurs d'enfants, comparativement aux nombres de cas de victimisation sexuelle dans l'enfance pour les délinquants

sexuels agresseurs d'adultes (Jespersen, Lalumière, et Seto, 2009). Dans ce cas également, en faisant référence aux effets cumulatifs de la maltraitance, les enfants victimes de violence sexuelle ayant aussi subi de mauvais traitements physiques et de la négligence et ayant été témoins de violence familiale grave sont à risque particulièrement élevé de délinquance sexuelle plus tard dans leur vie (Merrill et al., 2001; Salter et al., 2003).

Essentiellement, les comportements sexuels violents que certains anciens élèves des pensionnats ont eus à l'endroit de leurs pairs pouvaient être une manifestation de leur opposition violente aux conditions de vie et conditions sociales désastreuses qu'ils subissaient; il est aussi fort probable que beaucoup de ces élèves ont été victimes et auteurs d'autres formes de violence, d'agression et d'intimidation. Aussi, ceux qui avaient été victimes d'abus sexuel avant ou pendant les années au pensionnat étaient davantage à risque de commettre des actes de violence envers d'autres, peut-être même envers de plus jeunes élèves. Des comportements sexuellement réactifs chez des enfants ayant été victimes d'abus sexuel ou ayant été exposés de longue date à des comportements sexuels sont considérés comme une réaction normale à ces expériences (Szanto, Lyons, et Kisiel, 2012); il reste cependant qu'en l'absence de personnes pour les accompagner, de surveillants attentifs pour parer à ces comportements ou y remédier, les réactions de certains élèves ont pu se traduire par de la violence envers d'autres enfants qui, de leur côté, ont pu en être affectés négativement. Quant aux autres cas, comme les avantages (suite à un comportement d'adaptation) que certains élèves ont obtenus par des manœuvres d'intimidation, des Survivants ont raconté comment des enfants en sont venus ou ont été poussés à se servir de leur sexualité pour gagner un statut particulier auprès des superviseurs et d'autres élèves et ainsi obtenir leur protection et des bénéfices (Haig-Brown, 1988) comme de la nourriture suffisante. En fait, l'idée a été avancée que de jeunes agresseurs sexuels peuvent être enclins à se servir de la sexualité comme réaction inadaptée leur permettant de faire face aux situations stressantes et à des états émotionnels négatifs (Cortoni et Marshall, 2001).

VICTIMISATION DANS L'ENFANCE PAR DES ADULTES PAR COMPARAISON À CELLE PAR DES PAIRS

Il existe peu de réponses quant à savoir si la victimisation par des pairs dans l'enfance par comparaison à subir la violence exercée par des adultes entraîne des conséquences similaires; toutefois, une étude menée auprès de jeunes adultes n'ayant aucun antécédent relatif à la violence familiale ou à l'abus physique/sexuel indique que la violence verbale entre pairs et celle des parents ont eu des répercussions comparables en fait de dépression, anxiété, colère-hostilité, trouble dissociatif et toxicomanie et qu'elles étaient associées pareillement à des altérations cérébrales retrouvées généralement chez des enfants maltraités (Teicher et al., 2010). Dans le même ordre d'idées, le niveau de détresse psychologique n'a pas semblé différer chez des enfants ayant subi de la maltraitance infligée par leurs parents (mais qui n'avaient pas été victimes d'intimidation) et le cas d'enfants intimidés par leurs pairs (mais qui n'avaient pas d'histoire de maltraitance par leurs parents); cependant, on n'avait pas tenu compte de l'influence qu'auraient pu avoir des formes spécifiques de violence faite aux enfants et d'intimidation (Duncan, 1999). Dans le cadre de cette même étude, il a toutefois été observé que le fait de subir des mauvais traitements infligés par des pairs aboutissait à des niveaux de détresse additionnels qui dépassaient la variation attribuée aux cas d'antécédents de maltraitance dans l'enfance, ce qui laisse supposer des effets additifs associés à ces formes d'agression.

Dans le cadre d'études, des chercheurs ont considéré que le fait d'être victime d'abus sexuel dans l'enfance, qu'il s'agisse d'actes perpétrés par d'autres enfants, par des adolescents ou par des adultes, constituait une expérience tout aussi négative et avait des conséquences également néfastes et profondes (Shaw et al., 2000; Sperry et Gilbert, 2005). Dans le même ordre d'idées, une étude antérieure a montré que les agressions sexuelles entre frères et soeurs avaient des répercussions comparables, voire même plus graves, et de longue durée par rapport à l'inceste commis par un parent, bien que d'autres dynamiques peuvent y être présentes (Cyr et al., 2002; Rudd et Herzberger, 1999; Shaw et al., 2000). Cependant, des effets spécifiques semblent s'imposer uniquement dans le cas de violence exercée

par des pairs. À titre d'exemple, des enfants victimes de violence exercée par des pairs sont enclins à souffrir plus souvent de problèmes sexuels, d'être excessifs relativement aux inquiétudes/préoccupations, aux intérêts et aux craintes liés à la sexualité, ainsi qu'à éprouver des sentiments non désirés à caractère sexuel (Shaw et al., 2000), laissant présager que ces enfants auront plus de risques de devenir auteurs d'agressions sexuelles (Maniglio, 2011; Worling, 2012). Également, dans le cas de violence entre pairs, les agresseurs-victimes sont davantage portés à s'autoblâmer, un blâme qu'ils s'attribuent en raison de la violence exercée par des agresseurs plus vieux (Zinzow et al., 2010); en effet, ce type de violence entraîne des sentiments de honte et d'auto-critique, (on s'en prend à soi-même), des sentiments fortement liés à des symptômes de stress post-traumatique (SSPT) qui remontent à l'abus sexuel subi dans l'enfance au moment où l'agresseur était mineur (Cantón-Cortés et al., 2011). Probablement relié au sentiment de culpabilité qu'ils ressentent, les enfants maltraités par des pairs sont enclins à pressentir qu'ils seront moins supportés par leurs parents et à croire que leur mère sera très en colère (Sperry et Gilbert, 2005).

FACTEURS CONTEXTUELS FAVORISANT LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

« Violence institutionnelle » fait référence au fait que, dans des milieux extra-familiaux, des adultes usent de leur pouvoir et de leur autorité pour exploiter la vulnérabilité des enfants sous leur garde dans leur propre intérêt (Gallagher, 2000). En tenant compte de la différence significative que constitue le fait d'être envoyé dans un pensionnat et d'être retiré de force de ses parents et de sa culture, la recherche sur la violence faite aux enfants ou la maltraitance infantile dans des pensionnats et d'autres types de soins en établissement (p. ex., familles d'accueil) a révélé que l'augmentation d'occasions contribue à un niveau plus élevé de violence de la part des personnes supposées prendre soin des enfants et veiller sur eux dans ces contextes (Farmer et Pollack dans Green et Masson, 2002). Dans la même veine, le fait que les enfants dans les pensionnats étaient très isolés du monde extérieur a permis que des prédateurs sexuels aient facilement accès à des centaines d'enfants autochtones (Million, 2000).

Il a été relaté que la violence physique et sexuelle entre pairs a aussi été très fréquente dans les pensionnats et dans d'autres contextes institutionnels et, en fait, elle s'est exercée encore plus fréquemment que la violence faite aux enfants par le personnel (Farmer et Pollack dans Green et Masson, 2002). Des enfants ayant été victimes d'abus sexuel sont davantage enclins à manifester un comportement sexuellement intrusif envers d'autres s'ils sont retirés du milieu familial et placés dans une famille d'accueil ou dans une institution (Hershkowitz, 2011). Comparés aux enfants allant à une école ordinaire, les enfants résidant au pensionnat ont plus de problèmes de comportement, notamment un taux de fréquence plus élevée d'intimidation et d'agression (Akduman, Baran, et Akyol, 2010). Si des enfants vivent dans un même milieu, il se peut qu'une hiérarchie s'établisse dans le groupe de pairs selon laquelle une minorité d'enfants aura de l'influence sur les autres (Parkin et Green, 1997). Ce comportement de même nature que celui des gangs peut remplir plusieurs fonctions, notamment améliorer son statut au sein du groupe de pairs, acquérir un sens de maîtrise des événements et du pouvoir et aussi avoir de plus en plus d'avantages matériels (Freundlich, Avery, et Padgett, 2007; Parkin et Green, 1997). Par ricochet, ces acquis renforcent les comportements violents de l'agresseur et l'abus de pouvoir.

Les conséquences de la victimisation dans ces contextes peuvent être particulièrement profondes et très persistantes vu que les victimes se sentent incapables de fuir l'agresseur. De plus, les milieux ou contextes institutionnels qui placent différents groupes d'âge ensemble créent des cibles faciles pour des brutes plus âgés qui veulent user de l'intimidation et manipuler des plus jeunes (Gibbs et Sinclair, 2000), ce qui s'est passé dans les pensionnats. En fait, il a été relevé que des élèves plus âgés dont la socialisation s'était surtout faite au pensionnat sont souvent devenus agresseurs sexuels de plus jeunes élèves (Haig-Brown, 1988; Piatote, 2000). Comme nous le traiterons plus loin dans ce rapport, dans ces contextes, les comportements agressifs ont aussi pris naissance chez ceux qui avaient été témoins de comportements violents.

Bien évidemment, ce ne sont pas tous les enfants ayant grandi dans des conditions défavorables ou ayant vécu dans la violence qui se convertissent en vraie brute qui intimide d'autres enfants ou en agresseur sexuel d'enfants. Toutefois, il faut bien retenir de la section précédente que l'intimidation et la violence sexuelle ne sont pas des occurrences exceptionnelles parmi les enfants et les adolescents, particulièrement dans le cas de ceux qui ont grandi dans des conditions très dures et négatives. En fait, des études longitudinales indiquent que les comportements agressifs et comportements perturbateurs pendant la première enfance sont universels. En avançant en âge, les enfants apprennent à se comporter de façon socialement acceptable avec l'aide des personnes qui s'occupent d'eux, veillent sur eux, et également grâce à leurs interactions avec leur environnement (Tremblay, 2010). Bien que ces comportements soient généralement considérés comme une manifestation de pathologie personnelle ou des caractéristiques de déviance d'une personne, en l'absence de conditions adéquates, il ne faudrait pas s'attendre à un développement normal. Aussi, la probabilité de l'occurrence de tels comportements ne peut pas être bien comprise sans prendre en considération le contexte social et les dynamiques les favorisant et les appuyant.

Certaines des composantes matérielles et sociales de l'environnement peuvent être particulièrement efficaces pour faciliter chez les enfants la manifestation de comportements d'agressivité, des inclinations personnelles agissant comme des facteurs dispositionnels activés s'ils se retrouvent dans certains contextes (Ireland, 2002). Une fois qu'ils sont déclenchés, ces facteurs situationnels renforcés peuvent stimuler la continuation des comportements en question, particulièrement dans des milieux fermés (Monks et al., 2009), comme des pensionnats ou des petites communautés isolées. Relativement à cet aspect, les sections suivantes de l'analyse documentaire présentent des facteurs prédisposants et des facteurs de renforcement qui ont été associés au comportement agressif et elles font ressortir que les caractéristiques de la maltraitance dont ont été victimes les anciens élèves des pensionnats, les mauvais traitements que le personnel leur a infligés, étaient de nature à susciter chez les élèves un comportement

violent. Également, des aspects distinctifs du contexte des pensionnats ont été reconnus comme des agents contributifs à la manifestation de comportements d'agressivité entre les enfants, particulièrement chez ceux ayant été maltraités.

*CARACTÉRISTIQUES DE LA MALTRAITANCE EXERCÉE PAR LE PERSONNEL
DANS LES PENSIONNATS*

Comme divers groupes religieux assuraient le fonctionnement de la plupart des pensionnats, il est pertinent de relever que des mauvais traitements infligés par des autorités religieuses peuvent avoir eu des répercussions psychologiques et des caractéristiques uniques qui ont permis de perpétuer ces comportements. À cet égard, des chefs religieux ayant usé de violence envers des enfants ont généralement invoqué la doctrine religieuse comme tactique de contrôle (Bottoms et al., 1995; Fogler et al., 2008), laissant croire aux enfants qu'ils devaient obéir sans discuter, ce qui a provoqué chez leurs victimes des sentiments de grande culpabilité et d'auto-blâme (Bottoms et al., 1995; Nelsen et Kroliczak, 1984; van Wormer et Berns, 2004). Les victimes de violence commise par des religieux ont parlé de cas où des prêtres ont progressivement et de façon subtile tenté d'établir des relations étroites en donnant l'impression aux enfants qu'ils avaient un lien privilégié avec eux, leur manifestant de l'admiration et de l'intérêt, leur offrant des cadeaux et d'autres faveurs (Garland, 2006; Terry et al., 2011), invoquant même parfois des faveurs spirituelles comme la certitude « qu'ils iraient au ciel » (Fogler et al., 2008:309). Ces tentatives visaient à désensibiliser la victime pour l'amener de plus en plus au comportement sexuel inconvenant pendant qu'ils les récompensaient de leur complaisance.

Tel que mentionné précédemment, d'anciens élèves des pensionnats ont relaté que leurs activités sexuelles aboutissaient généralement à l'obtention d'avantages particuliers de la part du personnel (Haig-Brown, 1988). Il n'est sans doute pas surprenant que la violence commise par des représentants d'ordres religieux soit associée à une fréquence élevée chez leurs victimes de méfiance, de honte, de culpabilité, de colère et d'impuissance/désespoir, comparativement aux sentiments ressentis par les victimes de maltraitance

exercée par des personnes laïques (Bottoms et al., 2003; Rossetti, 1995). En conséquence, ce type de violence pendant l'enfance perpétrée par des religieux et du personnel enseignant peut vraisemblablement inciter un comportement subséquent d'agression réactive envers d'autres; quant aux sentiments de honte, de colère, ainsi que le besoin de se sentir moins impuissant et capable de maîtriser la situation, il s'agit, selon certains, d'éléments moteurs incitant les enfants victimes d'abus physique et sexuel à des comportements sexualisés entre eux (Fater et Mullaney, 2000).

En plus des répercussions sur le plan affectif découlant de la violence faite par des religieux, il semble que cette maltraitance peut avoir des incidences sur les valeurs fondamentales de la victime et ainsi modifier son autoperception, l'image qu'elle a d'elle-même, et de sa vision du monde (Fater et Mullaney, 2000). Les prêtres et autres dignitaires religieux sont généralement considérés comme des personnes essentiellement et incontestablement puissantes et supérieures sur le plan moral, ce qui rend ce type de violence particulièrement bouleversant, très difficile à comprendre pour les victimes, provoquant chez elles de la culpabilité vu qu'elles sont incitées à faire confiance à leurs agresseurs. À titre d'exemple, il était vraiment difficile pour des enfants de s'expliquer comment une personne marquante d'un ordre religieux pouvait commettre des actions de cette nature, ce qui a pu susciter chez eux le sentiment que le monde était chaotique et dangereux (Bottoms et al., 1995) ou, à l'inverse, que ces comportements devaient être normaux (Bottoms et al., 2003). La confusion suscitée par ces personnes religieuses qui faisaient preuve d'une grande brutalité à leur égard a été exacerbée par les enseignements chrétiens stricts et dogmatiques concernant le sexe et la sexualité donnés au pensionnat, insistant sur le fait que la procréation est le seul mobile justifiant les activités sexuelles et que celles-ci avant le mariage sont un péché (Grant, 1996; Haig-Brown, 1988; Milloy, 1999). Même dans le cas d'enfants n'ayant pas grandi dans les pensionnats, l'exposition à l'éducation religieuse négative mettant l'accent sur le péché et la damnation en parlant du sexe est corrélée au risque accru de devenir agresseur, particulièrement des enfants victimes d'agression sexuelle (Prendergast, 1993).

Tant à l'école qu'à la maison, l'agression a aussi été liée à des perceptions de discipline injuste ou irrégulière et au recours à des punitions corporelles et des punitions éprouvantes sur le plan affectif (Espelage, Bosworth, et Simon, 2000; Khoury-Kassabri, 2009; Moon, Hwang, et McCluskey, 2011; Wang et al., 2010). Des Survivants ont décrit les sanctions arbitraires et cruelles administrées par le personnel quotidiennement, dont des volées de coups données en public, l'humiliation, la privation de nourriture et l'isolement, souvent à cause de transgressions mineures comme de l'incontinence nocturne, le fait d'avoir parlé à un enfant de sexe opposé ou d'avoir parlé sa langue autochtone (Knockwood, 1992; Milloy, 1999).

La sévérité de ces réprimandes enfreignait les normes de cette époque-là et, tout bien considéré, il semble que bon nombre de ces punitions étaient explicitement ou implicitement de nature sexuelle (Grant, 1996). Lostracisme par le personnel et les pairs et les punitions humiliantes que les enfants ont subies ont pu susciter chez les Survivants au niveau affectif un sentiment de honte (Bennett, Sullivan, et Lewis, 2005; Deblinger et Runyon, 2005). Dans le cas de ceux ayant été victimes d'abus sexuel, le fait de ressentir de la honte peut être attribué au fait que cette forme d'agression se faisait en secret, en se cachant (Deblinger et Runyon, 2005). Beaucoup de Survivants ont dit avoir éprouvé des sentiments très vifs de honte quand ils étaient enfants (Hodgson, 1992; Lickers, 2003), ce qui a donné naissance à des sentiments d'incapacité, d'incompétence; ils se sentaient perçus comme un objet de risée, d'aversion et/ou de mépris (Harder et Lewis, 1987).

Selon l'avis d'experts, les enfants sont particulièrement vulnérables au sentiment de honte consécutif à des expériences de maltraitance ou de violence en général, vu que l'image de soi est encore en train de se développer (Deblinger et Runyon, 2005). Même si la honte est généralement considérée comme une émotion engendrant l'inaction (Matheson et Anisman, 2012), si elle est associée à la maltraitance, elle peut alors contribuer à éveiller un comportement violent du fait qu'elle est aussi liée à diverses formes d'hostilité et d'agressivité (Ferguson et al., 1999; Hundt et Holohan, 2012; Kim, Talbot, et Cicchetti, 2009). Des chercheurs ont indiqué que ce facteur

contributif peut s'expliquer par le lien existant entre la honte et la colère (Bennett, Sullivan, et Lewis, 2005; Harper et al., 2005), ce qui cadre bien avec la proposition voulant qu'un sentiment d'impuissance peut conduire à un épisode de « rage folle inspirée par la honte » où la personne frappe, poussée par la colère, cherchant à reprendre le contrôle de sa vie (Scheff, 1987).

En plus des conséquences néfastes rattachées à la violence, la négligence psychologique est aussi un facteur de risque important en ce qui a trait à la psychopathologie et au comportement violent dans l'enfance (Chapple, Tyler, et Bersani, 2005), ce qui fait référence à l'absence de réponse (ou insensibilité) émotionnelle des parents et leur non-disponibilité caractérisée par un manque d'interaction entre parent et enfant (Glaser, 2002). Pour bien des élèves des pensionnats, cette négligence ne leur était pas infligée par leurs parents; pour ce qui est de la non-disponibilité des parents, ils y ont été contraints par les règlements du pensionnat étant donné que délibérément bon nombre de ces établissements avaient réduit au minimum les contacts des élèves avec leurs parents et ils étaient à dessein éloignés des communautés (Armitage, 1995; Miller, 1996; Milloy, 1999). Ce manque de rapprochement affectif des élèves avec leurs parents et leurs soi-disant *dispensateurs de soins* au pensionnat a pu aussi contribuer au déclenchement de comportements agressifs, puisque le fait d'avoir des relations positives avec ses parents, ainsi que l'encouragement et le soutien d'adultes agissant à titre de modèles de rôle, réduisent le risque de comportements d'intimidation; dans le cas contraire, le manque d'implication et de soutien des parents en accroît très probablement le risque (Baldry et Farrington, 2005; Espelage, Bosworth, et Simon, 2000; Georgiou, 2009; Holt et Espelage, 2007; Salter et al., 2003).

Par ailleurs, il semble que d'avoir grandi en l'absence d'un parent ou sans aucun parent constitue aussi un incitateur qui conduit au comportement sexuel violent et au comportement perturbateur dans le cas d'enfants et d'adolescents ayant été victimes d'abus sexuel (Glasser et al., 2001; Hershkowitz, 2011; Hummel et al., 2000). En certains cas, des élèves avaient eu des relations saines et positives avec leurs parents avant leur entrée au pensionnat et aussi après leur séjour, ce qui a agi en tant que facteurs de

protection; cela a donc bien fonctionné pour certains, mais il y a eu de nombreux cas bien différents, ceux dont les parents avaient fréquenté le pensionnat et n'avaient pas été préparés adéquatement à éduquer des enfants justement à cause de leur expérience au pensionnat et également en raison du manque de modèles de rôle parental positifs. À cet égard, si les Survivants parlent de leurs problèmes personnels touchant l'intimité et la crainte ou l'embarras de se retrouver en proximité physique avec d'autres, ils se rappellent la même incapacité de leurs parents ayant fréquenté le pensionnat avant eux (Knockwood, 1992).

CARACTÉRISTIQUES DES PENSIONNATS

En considérant l'influence importante que les enseignants ont pu avoir en fonction de la détermination des niveaux d'agressivité des élèves, il faut aussi tenir compte de l'environnement global des pensionnats. Le peu de sentiment d'appartenance au pensionnat, l'absence d'une connexion quelconque avec le pensionnat, le sentiment d'insécurité généralisée, ont pu accroître la fréquence de comportements agressifs (Brookmeyer, Fanti, et Henrich, 2006; Harel-Fisch et al., 2011; Kuperminc et al., 1997; Skues, Cunningham, et Pokharel, 2005). S'il y a dans une école le sentiment qu'on doit agir moralement, cela aide à l'adoption de comportements prosociaux et freine les comportements agressifs (Brugman et al., 2003), mais, dans le cas contraire, si les normes de l'école sont à l'agressivité, il est à prévoir un accroissement du comportement violent (Mercer, McMillen, et DeRosier, 2009). Comme l'effet cumulatif d'expériences négatives et pénibles pendant l'enfance, la probabilité de perpétration d'intimidation s'accroît dans le cas d'enfants ayant des perceptions négatives de leur école (Harel-Fisch et al., 2011).

La nature arbitraire de la discipline appliquée dans les pensionnats et la menace omniprésente de violence ont été dépeintes comme l'une des causes contributives à l'environnement de crainte généralisée et de l'intimidation entre élèves (Knockwood, 1992; Milloy, 1999). Les normes sociales et les comportements attendus sur le plan moral ont fort probablement dérouteré les élèves des pensionnats et, devant cette incapacité à comprendre, bon

nombre d'entre eux se sont constamment sentis en danger. Même dans le cas de ceux n'ayant subi aucune intimidation ou n'ayant pas été victimes d'abus sexuel, le seul fait d'avoir été témoin de tels événements a pu susciter chez eux de la peur et un état d'hypervigilance chronique parce qu'ils redoutaient d'être eux-mêmes victimes de cette violence et, par conséquent, leur appréhension contribuait à l'atmosphère de crainte et à l'intimidation (Claes et Clifton, 1998; CRPA, 1996). Effectivement, dans le cadre d'une recherche auprès d'un grand échantillon d'élèves de l'élémentaire et du secondaire, il a été démontré que le seul fait d'être témoin de violence à l'école est à l'origine d'une variance plus grande comme facteur contributif au comportement violent que celui d'être soi-même victimisé (Flannery, Wester, et Singer, 2004). Cela dit, comme il a été indiqué précédemment, être témoin de violence perpétrée par un parent ou un enseignant peut aussi susciter la violence puisque des enfants tentent d'imiter ces comportements d'agressivité par l'apprentissage social (observation modelage de soi sur ce comportement). Au même titre, être témoin de violence entre élèves peut de façon analogue amener au modelage sur ce même comportement.

[TRADUCTION] « J'ai parlé à une autre [Survivante], elle se rappelle très tristement de ce qu'elle a observé dans un autobus alors qu'elle était jeune; elle avait été témoin que deux filles plus âgées avaient poignardé une autre fille. Elle avait été menacée [par ces agresseurs] qui lui avaient interdit d'en parler » (cité dans AMR Planning and Consulting Inc., 2012:20).

L'intimidation et l'agressivité envers d'autres à l'école risquent fort de se produire dans le cas où des élèves se rendent compte que les attentes à l'égard de leur réussite scolaire sont plutôt faibles et qu'ils reçoivent très peu de soutien personnel et pédagogique de leurs enseignants (Kuperminc et al., 1997; Totura et al., 2009; Wang et al., 2010). Cela n'est pas du tout surprenant étant donné que, dans des situations de détresse, les enseignants, particulièrement à titre de soutien social, devraient être la principale

ressource pour surmonter les difficultés. Malheureusement, les pensionnats ont fonctionné en partant du principe que les enfants autochtones n'avaient pas du tout de capacités intellectuelles; de plus, le niveau d'enseignement était inférieur à celui des écoles provinciales avoisinantes (Milloy, 1999). Dans certains de ces pensionnats, des enfants ont passé plus de temps à travailler dans les champs ou à faire des travaux manuels qu'en classe et, ce qui n'a rien d'étonnant, bien des enfants n'ont pas eu la chance d'exceller dans leurs études (Fournier et Crey, 1997; Miller, 1996; Milloy, 1999). Vu que le fait d'être sans aspirations véritables sur le plan scolaire est associé au comportement agressif et à l'intimidation, faut-il s'étonner que l'environnement des pensionnats ait poussé les élèves à ces comportements antisociaux.

En plus de la gravité extrême dont étaient empreintes la négligence et la maltraitance dans les pensionnats (Commission du droit du Canada, 2000), les mesures énergiques pour empêcher les élèves de parler leur langue autochtone et de pratiquer leur culture ont constitué d'autres facteurs ayant pu pousser les élèves à des comportements d'agressivité. La recherche provenant d'Autochtones et d'autres groupes minoritaires a montré que le fait d'être bien ancré dans sa culture et d'avoir une identité culturelle positive sont des facteurs de protection contre divers types d'agressivité (Smokowski, David-Ferdon, et Stroupe, 2009). Ainsi, un jeune d'une petite collectivité autochtone qui s'identifie parfaitement à sa culture et à son héritage est moins porté à être agressif envers d'autres élèves (Flanagan et al., 2011). Dans les pensionnats, on a enseigné aux élèves que leurs parents et leur culture étaient primitifs, non civilisés, et immoraux; le fait de parler une langue autochtone était l'une des transgressions punie le plus sévèrement (Fournier et Crey, 1997; Haig-Brown, 1988; Milloy, 1999). Beaucoup d'élèves des pensionnats ont été privés de ces facteurs de protection qui émanent d'une identité culturelle positive. Effectivement, un peu moins de 70 pour cent d'un échantillon de Survivants des Premières nations indiquent que la perte de leur identité culturelle a eu des conséquences très négatives sur leur bien-être (Bombay et al., 2012:220).

Outre la suppression des cultures autochtones, les croyances et les attitudes racistes étaient omniprésentes dans tous les pensionnats, ce qui est révélateur des motifs ayant incité à leur implantation; les membres du personnel ont activement dénigré les enfants et ont fait des commentaires humiliants au sujet de leur héritage autochtone et de leurs pratiques culturelles traditionnelles (Commission du droit du Canada, 2000; Miller, 1996; CRPA, 1996). Outre la honte associée aux expériences de violence et aux punitions humiliantes que le personnel leur a fait subir, ces dénigrement constants des Autochtones et de leur culture ont provoqué un sentiment encore plus vif de honte liée à l'identité autochtone. Au même titre que la honte rattachée à l'humiliation et au fait d'être violenté, des sentiments de honte associés à l'identité raciale chez les enfants non autochtones appartenant à des minorités ethniques sont perçus comme une des causes de l'accroissement de comportements agressifs et d'une propension à la violence dans le cas où on contrôle d'autres variables prédictives connues (Bryant, 2011). Dans le cadre d'une étude prospective auprès d'adolescents, on a constaté qu'un comportement agressif de plus en plus fréquent a été associé au fait que ceux-ci avaient perçu de la discrimination; ces attitudes discriminatoires avaient soulevé une colère très vive chez ces adolescents (Hartshorn, Whitbeck, et Hoyt, 2012). Effectivement, même sans la présence d'abus physiques et sexuels, le seul fait d'avoir été dépossédé de leur langue et de leur identité, source véritable de traumatisme, et le fait de se faire dire que d'être Indien est honteux, auraient pu en soi inciter les élèves des pensionnats à réagir avec violence et agressivité.

ADVERSITÉ DANS LA PETITE ENFANCE, VIOLENCE ET CONSÉQUENCES À LONG TERME

Les personnes qui se sont comportées avec violence et agressivité dans leur enfance risquent fort d'avoir dans leur vie adulte des comportements agressifs et antisociaux. Ce facteur pourrait en partie être attribuable au fait que ces comportements tant chez l'enfant que chez l'adulte sont des manifestations de causes profondes communes. Par contre, des études longitudinales ont révélé un lien prospectif entre le comportement agressif dans l'enfance et un certain nombre de conséquences négatives chez l'adulte,

même en exerçant un contrôle des facteurs de risque communs comme des épreuves très pénibles dans l'enfance et des traits de personnalité antisociaux. À cet égard, des personnes au comportement agressif ou usant d'intimidation alors qu'elles étaient enfants sont davantage enclines à se montrer violentes, agressives et à avoir un comportement antisocial à l'âge adulte (p. ex., violence familiale et criminalité) (Falb et al., 2011; Farrington et Ttofi, 2011; Kokko et al., 2009; Renda, Vassallo, et Edwards, 2011; Ttofi et al., 2011). Par conséquent, il est possible que des comportements violents/agressifs dans l'enfance soient un stade précoce d'une séquence développementale ou enchaînement causal entraînant des conséquences négatives à l'âge adulte. Les victimes de maltraitance/de violence infantile sont plus susceptibles de perpétrer de la violence à l'adolescence, ce qui est associé à une probabilité plus grande à l'âge adulte d'avoir des relations de violence avec leur partenaire intime (Fang et Corso, 2007). Essentiellement, le régime des pensionnats indiens a placé les enfants autochtones dans une situation qui les mettait à risque d'une trajectoire de développement les incitant à l'agressivité à l'âge adulte.

L'idée a aussi été avancée que de nombreux anciens élèves des pensionnats ont intériorisé la violence devenue *normalisée*, cette violence à laquelle ils avaient été exposés au pensionnat (Bull, 1991). Le fait d'avoir ainsi intériorisé la violence comme comportement conforme aux normes semble avoir été prédictif d'agressivité subséquente et de perpétration de violence interpersonnelle. À titre d'exemple, les perceptions erronées voulant que le comportement sexuel violent est plus normalisé dans le cas des hommes non autochtones, et le degré auquel elles surestiment la prévalence de sévices et de violence en général des hommes envers les femmes, s'expliquent du point de vue de la mobilisation dans la lutte contre la violence conjugale ou familiale et de l'abus sexuel à l'endroit des femmes (Neighbors et al., 2010). Bien qu'il n'y ait pas de données sur les normes en matière de violence chez les Autochtones au Canada, la définition de violence familiale révèle un niveau de seuil de tolérance plus élevé pour la violence chez les Amérindiennes par comparaison aux Européennes (Tehee et Esqueda, 2008), ce qu'on retrouve de façon similaire chez les indigènes du Pacifique

Sud (Hamelin, Salomon, et Lert, 2010). Également, les Amérindiennes sont enclines à ne prendre en considération que les sévices physiques comme facettes de la violence familiale, alors que dans le cas des femmes non autochtones, la violence faite aux femmes comprend aussi la violence verbale et la violence psychologique (Tehee et Esqueda, 2008). En conséquence, les normes relatives à la violence influencent beaucoup les jeunes Amérindiens étant donné que cette normalisation de la violence, tant du côté des pairs qu'au niveau parental, est une variable explicative de perpétration de violence (Bearinger et al., 2005). Tenant compte que la violence sévissant dans les pensionnats était devenue une norme en matière de comportement, il est possible que les pensionnats indiens et leurs séquelles soient à l'origine du taux élevé de normalisation du comportement violent dans certaines communautés.

[TRADUCTION] « Le caillou dans un étang ... Les ondulations deviennent de plus en plus complexes et on oublie le caillou. Nous voyons ici, avec des jeunes et des Survivants, une réaction très humaine devant une situation déshumanisante. Nous voulons les rapprochements avec d'autres, c'est ce qui nous rend compatissant. Si nous rompons ces liens avec les autres, nous avons des problèmes, nous voyons que cette coupure provoque de la colère envers soi ou envers d'autres, ce qui a pour effet d'être constamment en colère, l'usage de drogues, l'exploitation. Nous devons faire attention de rendre cela trop compliqué, alors cela devient accablant ... c'est ce qui arrive aux personnes si elles sont blessées. Ce n'est pas qu'une question de blâme. Le blâme aura un effet d'entraînement, des répercussions qui se continuent. Ce n'est pas une question de pardon. Il s'agit de bien comprendre. » (cité dans AMR Planning and Consulting Inc., 2012:43).

Un grand nombre de facteurs contribuent probablement à la transmission du comportement des parents, mais, dans le cas des Autochtones, il a été maintes fois évoqué que le manque de modèle de rôle parental traditionnel

a entravé la transmission de pratiques positives en matière d'éducation des enfants et que l'exposition aux modèles de violence dans les pensionnats ont inculqué des pratiques parentales négatives (Evans-Campbell, 2008). En fait, les études ont montré que des enfants de Survivants des pensionnats étaient plus susceptibles de subir toutes sortes de formes de violence dans leur enfance et de dysfonctionnement familial (p. ex., avoir un parent aux antécédents criminels ou toxicomane) que des adultes autochtones dont la famille n'a pas été directement affectée par cette politique (Bombay, Matheson, et Anisman, 2011). Des travaux de recherche faits auprès d'autres populations ont aussi révélé la transmission intergénérationnelle de la maltraitance faite aux enfants et de pratiques éducatives brutales (Cort et al., 2011; Dixon, Browne, et Hamilton-Giachritsis, 2005; Simons, Paternite, et Shore, 2001), de même que la continuité transgénérationnelle de violence entre partenaires intimes, de comportement agressif (Cui et al., 2010; Smith et al., 2011) et de comportement antisocial et criminel (Besemer and Farrington, 2012; Thornberry, Freeman-Gallant, et Lovegrove, 2009).

Des problèmes de santé et problèmes sociaux devraient être anticipés au Canada, compte tenu du pourcentage élevé de la population autochtone aux prises avec des facteurs de risque ressortant de leur enfance, des facteurs liés au fait qu'ils sont d'anciens élèves des pensionnats ou que leurs parents l'ont été, le dernier pensionnat ayant fermé ses portes en 1996. En effet, le taux de divers types de victimisation est très élevé pour la population autochtone au Canada. Quoique ces statistiques n'attestent pas de manière absolue leur association aux séquelles des pensionnats, il reste toutefois que l'incidence d'abus sexuel dans l'enfance et d'autres formes de maltraitance est perçue comme très élevée dans certaines communautés autochtones (Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009). À cet égard, les enfants autochtones ont un risque plus élevé d'être victimes de violence et de négligence dans leur enfance par comparaison aux enfants non autochtones et ils sont plus susceptibles d'être élevés par une famille monoparentale et/ou par des parents alcooliques, ou ayant des antécédents criminels ou souffrant de problèmes de santé mentale (Blackstock, Trocmé, et Bennett, 2004). En plus du taux de fréquence élevé d'autres types d'agents stressseurs et de

traumatisme (Karmali et al., 2005), les Autochtones au Canada semblent avoir plus de risques d'être victimes d'attaques violentes et de violence familiale (Brownridge, 2008; Brzozowski, Taylor-Butts, et Johnson, 2006; Perreault, 2011; Statistique Canada, 2011).

[TRADUCTION] « Il y a eu 9 [jeunes] qui se sont suicidés... dans [notre communauté au cours d'une seule année] et une centaine de tentatives ... On a engagé un guérisseur... pour s'occuper de ces jeunes ayant des idées de suicide. Cent pour cent des filles et 60 % des garçons ont été agressés sexuellement dans leur milieu familial ... Quatre vingt pour cent des gens de mon âge sont allés dans des pensionnats de notre région isolée. Les personnes ayant fait fonctionner ces pensionnats n'ont pas pu perpétrer des abus envers tous les élèves, mais ensuite des élèves ont été victimes d'autres élèves aussi » (cité dans AMR Planning and Consulting Inc., 2012:32).

Une étude sur des jeunes de Premières nations provenant de sept réserves dans l'Ouest du Canada indique un taux de fréquence plus élevée d'intimidation sous diverses formes que la moyenne nationale (Lemstra et al., 2011). Il ne faut pas s'étonner que les pensionnats et leurs séquelles aient été identifiés comme la cause de la violence et de la maltraitance envers les enfants qui sévissent dans les communautés autochtones (Fournier et Crey, 1997; Milloy, 1999). Les pensionnats ont aussi été évoqués en tant que cause première d'un ensemble de comportements connus sous violence latérale qu'on croit répandue dans des collectivités autochtones (Chansonneuve, 2005; Middleton-Moz, 1999). Ces comportements, selon l'avis des chercheurs, surviennent dans des sociétés opprimées et ils englobent l'intimidation, les commérages, l'esprit de clan (ou querelles intestines), l'humiliation et faire des reproches aux membres de leur propre groupe social, de même que le manque de confiance envers des membres d'autres groupes (Chansonneuve, 2005; Gibson, 2010; Middleton-Moz, 1999).

L'insuffisance de résultats de recherche ne permet pas de trancher quant à savoir s'il y a des différences entre les conséquences associées à la violence entre pairs et celles perpétrées par des adultes; toutefois, les facteurs contributifs à la violence entre élèves dans les pensionnats ont certainement concouru à l'émergence d'un très grand nombre d'enfants autochtones maltraités. Comme la suite des événements l'a montré, ces abus ont eu pour conséquence des jeunes en nombre élevé qui sont revenus dans leur communauté, porteurs du risque accru de répercussions néfastes découlant de ces expériences de maltraitance, notamment celui de la perpétuation de comportements violents.

CHAPITRE 3

PRÉVALENCE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

DIVULGATION DE LA VICTIMISATION PAR LE PERSONNEL, D'ACTES DE VIOLENCE COMMIS PAR DES ÉLÈVES ET PERPÉTRATION DE VIOLENCE ENVERS D'AUTRES

Tous les participants ont indiqué avoir eu au moins un client qui a divulgué avoir été victime de maltraitance par le personnel au pensionnat ($n=43/43$; 100 %); plus du trois-quarts ont dit qu'un de leurs clients avait révélé avoir subi de la violence perpétrée par un autre élève ($n=35/43$; 81,4 %). Un plus petit nombre de participants est intervenu auprès d'agresseurs dont les actes de violence ont été commis entre élèves et presque la moitié a indiqué avoir eu des clients qui ont admis avoir violenté d'autres élèves au pensionnat ($n=21/43$; 48,8 %).

Sans surprise, il était à prévoir que les participants ayant oeuvré auprès d'un plus grand nombre de Survivants auraient parmi eux des clients qui leur dévoileraient avoir été violentés par d'autres élèves. De ce nombre de participants ayant travaillé avec plus de 100 Survivants, à l'exception d'un seul, des clients ont révélé avoir été victimes d'autres élèves ($n=18/19$; 94,7 %). Tous, sauf trois participants, ont dit qu'ils avaient eu des clients ayant perpétré de la violence envers d'autres élèves au pensionnat ($n=16/19$; 84,2 %). Parmi les prestataires de services ayant oeuvré auprès de 10 à 50 Survivants, un pourcentage un peu plus bas a rapporté que des clients avaient été victimisés par d'autres élèves ($n=13/17$; 76,5 %); cependant, la plupart des participants de ce groupe n'avaient pas travaillé avec des agresseurs d'autres élèves ($n=12/17$; 70,6 %). Un peu plus de la moitié de ceux ayant eu moins de 10 Survivants ont dit avoir eu des clients victimes

de violence entre pairs ($n=4/7$; 57,1 %) et seulement un parmi eux a fait du counselling auprès d'un Survivant ayant exercé de la violence envers d'autres élèves ($n=0/7$; 0,0 %).

DIVULGATION DE VIOLENCE PAR LE PERSONNEL PAR COMPARAISON À LA DIVULGATION DE VIOLENCE PAR DES ÉLÈVES

Les participants ayant eu plus de 100 Survivants ($n=19$) ont été invités à fournir une estimation du pourcentage de leurs clients qui avaient parlé de la violence psychologique ou émotionnelle, de l'abus physique et de l'abus sexuel perpétrés à leur égard par le personnel et, pareillement, de la violence exercée par d'autres élèves (de l'avis des chercheurs, les estimations provenant de ces prestataires de services s'avéraient relativement plus fiables que celles fondées sur les observations d'un nombre plus petit de clients). Ces nombres ne servent qu'à faire des comparaisons entre les fréquences de divulgation de formes différentes de violence perpétrées par le personnel et de violence entre élèves (Tableau 1). Le but de ces calculs vise à évaluer combien de Survivants ont été victimes d'abus par d'autres élèves *par rapport au nombre de Survivants ayant été victimes de sévices commis par le personnel*. Toutefois, compte tenu des observations des participants qui ont indiqué la réticence des Survivants à parler de violence entre pairs, les calculs de ratios peuvent sous-estimer la prévalence de ce phénomène. Par ailleurs, il se peut que ce facteur n'influe pas forcément sur le *ratio* de violence exercée par le personnel versus la violence entre élèves. C'est important de se rappeler que ces estimations du pourcentage de Survivants ayant été maltraités par le personnel ou violentés par des pairs ne rendent pas compte du nombre réel, compte tenu que ces estimations peuvent être gonflées par le nombre de clients ayant des antécédents d'autres abus et violence subis à répétition et pouvant être aussi traités en counselling, de même que par la spécialisation de certains participants oeuvrant avec des victimes de traumatisme et de violence.

En explorant la prévalence des divulgations de violence psychologique/émotionnelle, un prestataire de services a indiqué qu'un nombre de clients légèrement supérieur racontent avoir subi des sévices émotionnels par des

élèves à comparer au nombre de ceux qui parlent de ce type de violence exercée à leur endroit par le personnel. Quatre participants de plus ont indiqué que leurs clients avaient rapporté en nombre égal des abus commis par le personnel et par des élèves. Par conséquent, un peu plus du quart des prestataires de services estiment que la violence psychologique exercée par des élèves par rapport à celle perpétrée par le personnel a été abordée également par leurs clients ($n=5/19$; 26,3 %). Le reste des participants considère que la violence émotionnelle exercée par les élèves a été évoquée moins souvent que ce type de violence commise par le personnel ($n=14/19$; 73,7 %). En ce qui a trait aux mauvais traitements physiques, trois prestataires de services évaluent qu'un plus grand nombre de clients ont parlé d'expériences de violence entre élèves par rapport aux clients ayant fait état de violence par le personnel; trois autres ont rapporté que la maltraitance physique entre élèves était égal ou légèrement inférieure à la prévalence des divulgations faites par des clients. Considéré dans l'ensemble, le total représente un peu moins du tiers des participants ($n=6/19$; 31,6 %) qui ont des clients ayant parlé d'abus physique par un autre élève. Les deux autres tiers des prestataires de services avaient l'impression que des clients étaient plus enclins à parler d'expériences de mauvais traitements physiques commis à leur égard par le personnel que des sévices exercés par leurs pairs ($n=13/19$; 68,4 %). Dans la même veine, trois participants ont dit que des clients étaient plus portés à parler d'abus sexuels commis par d'autres élèves; un membre du groupe de participants a indiqué que le sujet était abordé en nombre égal ($n=4/19$; 21,1 %) et le reste a dit avoir un plus grand nombre de clients qui ont parlé d'abus par le personnel comparativement à ceux qui ont fait état de violence sexuelle commise à leur égard par d'autres élèves.

Tableau 1. Estimations du pourcentage (%) de clients ayant divulgué des sévices commis par le personnel et la violence entre élèves et le ratio entre ces deux estimations

	Émotionnelle/ psychologique			Physique			Sexuelle		
	Personnel	Élève	Ratio	Personnel	Élève	Ratio	Personnel	Élève	Ratio
1	80	90	1.13	20	50	2.50	10	20	2.00
2	100	100	1.00	25	40	1.60	5	10	2.00
3	90	90	1.00	75	85	1.13	60	70	1.17
4	90	90	1.00	100	100	1.00	80	80	1.00
5	50	50	1.00	85	85	1.00	95	80	.84
6	100	80	.80	80	75	.94	40	30	.75
7	100	75	.75	95	65	.68	75	50	.67
8	70	40	.57	100	65	.65	90	60	.67
9	100	50	.50	80	50	.63	70	45	.64
10	100	50	.50	70	40	.57	70	40	.57
11	95	45	.47	100	50	.50	90	50	.56
12	100	40	.40	100	50	.50	75	40	.53
13	100	40	.40	80	30	.38	100	50	.50
14	100	30	.30	95	35	.37	70	30	.43
15	99	25	.25	100	30	.30	100	25	.25
16	50	10	.20	85	15	.18	65	8	.12
17	100	20	.20	50	8	.16	90	10	.11
18	100	10	.10	70	10	.14	50	0	.0
19	80	0	.0	60	0	.0	45	0	.0
M			.557			.696			.674
SD			.351			.593			.565

CARACTÉRISTIQUES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

Les prestataires de services ont été invités à faire part de leurs perceptions quant à l'étendue ou à l'ampleur de la violence exercée par des élèves envers leurs camarades; en réponse à cette demande, beaucoup d'entre eux ont décrit les caractéristiques communes de ces actes de violence commis entre

les élèves dans les pensionnats. La plupart était d'avis que la violence entre élèves s'est produite assez fréquemment au pensionnat ($n=30/43$; 69,8 %); par contre, certains nuancent ces propos en précisant que, si la violence exercée entre élèves au pensionnat était fréquente, elle n'était quand même pas plus fréquente que le taux très élevé de violence qui sévit actuellement dans nos principales écoles conventionnelles. Trois participants se sont dits « incertains » ($n=3/43$; 7,0 %) quant à l'ampleur de ce phénomène et deux parmi les participants étaient plutôt d'avis que cette violence entre les élèves ne s'est pas exercée si souvent que cela ($n=2/43$; 4,7 %). Pour les huit prestataires restants, ils n'avaient pas travaillé avec des clients ayant abordé ce problème et n'avaient pas de commentaires à cet égard ($n=8/43$; 18,6 %).

Bon nombre de participants partageaient cet avis que [TRADUCTION] « la violence physique et émotionnelle ... était assez répandue ... mais l'abus sexuel commis par des pairs à l'endroit de plus jeunes élèves ne s'est pas produit si souvent. » À titre d'exemple, un conseiller a indiqué que [TRADUCTION] « [la violence exercée] par des élèves était plus [sous forme de sévices] physiques. Je n'ai pas eu [de clients] ayant rapporté avoir été victime d'abus sexuel commis par des élèves; ces agressions avaient toujours été commises par le personnel. » Bien qu'il ait été plus souvent question d'intimidation, d'autres prestataires ont eu pourtant des clients qui leur ont confié avoir été victimes d'abus sexuel commis par d'autres élèves et, selon eux, ces cas ont aussi été fréquents. Un de ces participants, un évaluateur associé au PEI, a fait les commentaires suivants :

[TRADUCTION] Les pourcentages sont poussés à l'extrême. Je ne crois pas que beaucoup de gens ont entendu des propos au point extrême que j'ai entendu alors que je travaillais au PEI ... tout le monde que j'ai rencontré avait été victime d'abus perpétré par quelqu'un, la plupart du temps par le personnel, en deuxième lieu par des élèves ... Au minimum, c'était le cas d'une personne tentant d'avoir des rapports sexuels dans le sous-sol du pensionnat, mais ils [les élèves] ont été constamment victimes de violence. La dernière personne que j'ai vue, à qui j'ai parlé, était une femme disant que 150 garçons l'ont agressée au fil des années au pensionnat. Donc c'est tout ce qu'il y a entre les deux [extrêmes]. C'était un phénomène très commun.

Si on parle d'abus physique et émotionnel qui s'est produit entre des élèves, bon nombre de prestataires de services emploient le terme « intimidation » pour décrire ces comportements. Beaucoup d'entre eux ont dit à quel point l'intimidation verbale était pratique courante entre élèves, incluant « ridiculiser », « humilier », « s'insulter/se crier des injures » et « rabaisser ses compagnons ». L'intimidation physique est aussi perçue comme un événement quotidien. Quoique certains aient raconté des histoires de clients maltraités physiquement, des abus qui semblent avoir eu des répercussions néfastes et de très longue durée sur eux, bon nombre de participants ont plutôt eu l'impression que la violence physique par d'autres élèves [TRADUCTION] « n'est pas perçue de la même façon. Je pense que c'était moins surprenant, considéré plus [comme] une ambiance de foire d'empoigne, de jeux désordonnés et rudes de l'enfance, et c'était le personnel qui en était l'instigateur par ses mauvais traitements. »

Des prestataires de services ont dit que souvent il y avait quelques élèves plus âgés qui étaient les « principaux » tyrans ou les « durs » au pensionnat responsables des manoeuvres d'intimidation; ceux-ci victimisaient un très grand nombre d'élèves. Quelques participants ont laissé entendre que beaucoup d'enfants se trouvant mêlés à l'intimidation réagissaient à ces agressions continues et aux bagarres entre élèves. À titre d'exemple, un participant a indiqué que l'*intimidation réactive* ou comportement agressif réactionnel » dont ses clients ont fait preuve provenait souvent [TRADUCTION] « de la colère, tout le monde se battait. Peu importe contre qui. Ils étaient en colère, non contre cette personne [qui les intimidait], mais à cause de la façon qu'ils étaient traités. Cette colère omniprésente était tellement destructive. »

Outre cette intimidation réactionnelle qui s'exerçait, des participants ont décrit des cas d'intimidation proactive où ce comportement visait certains objectifs. À cet égard, il y avait souvent des menaces comme « si tu ne fais pas ceci, je vais te casser la gueule » ou « si tu fais cela, je vais te protéger ». Le recours à l'intimidation pour obtenir de la nourriture au pensionnat est aussi expliqué, plusieurs participants ayant indiqué que « certains ont

subi de la violence parce que des élèves plus âgés avaient faim ». Un autre exemple fourni rapporte qu'« ils cherchaient à intimider pour obtenir plus de nourriture au repas ... les plus jeunes devaient donner leur dessert ou n'importe quoi d'autre aux intimidateurs plus âgés, plus durs ». D'autres prestataires de services ont ajouté que cela s'appliquait aussi aux objets personnels :

[TRADUCTION] Ils avaient si peu d'affaires en leur possession ... [et ces effets personnels n'étaient] protégés d'aucune façon par le personnel. Ils déposaient simplement leur blouson à un endroit précis et les plus vieux venaient et, si c'était une belle veste, ils se servaient tout simplement ... et disaient que c'était la leur. Il n'y avait aucune aide sur laquelle le plus jeune possédant le blouson pouvait compter pour le reprendre. Il perdait sa veste ... Donc ce n'était pas seulement pour de la nourriture, mais aussi pour des effets personnels et bien d'autres choses aussi.

En rapport avec le déséquilibre des pouvoirs inhérents aux manoeuvres d'intimidation, une grande partie des participants ont fait référence implicitement ou explicitement au mobile incitatif qui était d'exercer du pouvoir comme tel. Par exemple, plusieurs participants ont évoqué la façon dont « les plus vieux étaient enclins à dominer les plus jeunes dans différents domaines ». Cela semblait être un cycle selon lequel les plus jeunes élèves devenaient souvent à leur tour des « petits durs ou des tyrans » à mesure qu'ils grandissaient au pensionnat. On a décrit comment des élèves [TRADUCTION] « parlaient de malmenager d'autres. Mais cela n'avait pas beaucoup d'importance, c'était seulement vu comme "Nous avons agi de la même façon en devenant plus vieux, nous nous en prenions aux plus petits" ». Outre ces nuances/différentiels à propos du pouvoir entre les élèves plus âgés et les plus jeunes, un autre participant a mentionné comment les élèves se moquaient particulièrement des plus petits et de ceux ayant une déficience. En fait, des élèves ont semblé être des victimes chroniques comme un conseiller l'a expliqué : « quelques-uns de ses clients ont été la cible de tout le pensionnat ».

D'après d'autres propos relevés, il y avait souvent une dynamique de groupe associée à l'intimidation au pensionnat, quelques participants ayant utilisé le terme « gang » pour expliquer que c'était parfois plusieurs élèves qui « participaient à un acte de violence ». Ce type de cas d'intimidation pratiquée en groupe est généralement alimenté par des « rivalités entre communautés » et certains ont été victimisés « s'ils parlaient un peu différemment ou étaient un peu différents de la culture Anishinaabe ». Comme l'un des participants ayant fréquenté le pensionnat l'a décrit, [TRADUCTION] « il y avait beaucoup de différences culturelles, même dans le milieu du pensionnat, qui provoquaient souvent de l'intimidation ... Je ne suis pas certain du terme à utiliser pour identifier cela, mais regroupements, une sorte de gang. Ils se rassemblaient et, si un élève ne faisait pas partie de leur groupe, ils sautaient sur ce gars-là. »

Fait particulièrement troublant, d'autres participants ont dit que, dans certains cas, des élèves avaient aussi été victimes d'abus sexuel perpétré par un groupe ou une bande d'élèves. Par exemple, un participant « a entendu des histoires où plusieurs enfants ont été victimes ensemble d'agression par un prêtre, et qu'ensuite ceux-ci ont reproduit ce comportement envers d'autres ». Même si ce commentaire s'applique à l'abus physique et émotionnel, un autre participant occupant la fonction d'évaluateur au PEI a fait remarquer que l'abus commis par un groupe d'élèves ensemble menait fort probablement à des comportements désordonnés ou à de l'indiscipline. En abordant d'autres caractéristiques de la violence entre élèves, beaucoup de participants ont affirmé que l'abus sexuel est souvent commis en combinaison avec de l'intimidation et des menaces pour s'assurer d'avoir du contrôle sur la victime et pour s'assurer de son silence. Également on a expliqué que des « petits durs » se montraient physiquement menaçants pour que des filles ou des garçons plus jeunes leur fassent des faveurs sexuelles et qu'« à cause de l'organisation stricte du pensionnat répartissant les élèves par sexe, c'était généralement des abus sexuels d'enfants de même sexe, les garçons entre eux et les filles entre elles ».

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Avant d'aborder les estimations que les prestataires de services ont fournies à propos de la prévalence de la violence entre élèves, il faut se rappeler qu'il s'agit uniquement d'une mesure grossière fondée sur leur mémoire et leur capacité de faire des estimations valables et dignes de foi. En plus, nous ne savons pas dans quelle mesure la variabilité ressort en ce qui a trait aux estimations relatives au type de violence et à sa fréquence en fonction du rôle de l'agresseur/de l'auteur de violence, des points de vue des prestataires de services, des facteurs liés au coin de pays où les clients résident ou toute autre perspective de la relation conseiller-client. Néanmoins, les estimations fournies laissent supposer que la violence entre élèves s'est avérée un phénomène assez prévalent dans les pensionnats. La plupart des prestataires de services ont oeuvré auprès de Survivants qui ont parlé d'expériences de violence entre pairs, même si un certain nombre n'a pas eu de clients ayant abordé ce sujet. Pour ce qui touche la maltraitance infligée par le personnel, les réponses ont varié sous le rapport de la fréquence de la violence estimée à des degrés divers, mais la majorité des participants d'un commun accord ont dit que les abus émotionnels et physiques étaient quotidiennement perpétrés en grande partie par ceux qui faisaient de l'intimidation. Même dans le cas des enfants qui ont pu éviter ces conflits, il semble qu'ils étaient pratiquement dans l'impossibilité de ne pas être témoins de tels incidents. Comme nous l'expliquerons ultérieurement, bien des Survivants n'ont pas semblé considérer ces comportements agressifs continuels comme de la « violence », ce qui pourrait expliquer pourquoi des prestataires de services ont attesté que seulement un petit nombre de clients ont parlé de l'existence de violence émotionnelle et physique entre les élèves des pensionnats.

Rejoignant ce qui ressort de la documentation générale sur l'intimidation présentée au chapitre 2, les participants ont décrit de quelle façon ces comportements étaient souvent suscités par la provocation ou sous l'impulsion de la colère et de la frustration (c.-à-d. intimidation réactive). D'autres ont rapporté comment ces comportements ont été fréquemment perpétrés pour éviter d'être agressés ou victimisés par d'autres élèves ou le personnel, voire même pour obtenir des avantages matériels ou

interpersonnels, pour survivre dans un contexte où les adultes offraient si peu de protection (c.-à-d. intimidation proactive). En conformité avec le recours à l'intimidation dans d'autres contextes (comme exemple, reportez-vous à Boddy, Ladyshevsky, et Galvin, 2010), un petit nombre d'élèves considérés comme les principaux tyrans ont été tenus pour responsables de beaucoup de cas de victimisation dans les pensionnats. Il semble que l'abus sexuel entre élèves ait été assez commun et perpétré en association avec l'intimidation et les menaces, même si ce n'est pas forcément perçu comme un incident quotidien pour tous les élèves. Comme autres caractéristiques de la violence entre élèves, on a fait mention de l'existence de violence perpétrée par des bandes d'élèves, parfois des regroupements formés en raison de caractéristiques culturelles communes et de rivalités entre communautés. C'est aussi fréquent dans le contexte de l'intimidation; l'idée a été avancée que l'omniprésence de l'intimidation peut s'expliquer en partie par les rouages des groupes comme la contagion sociale et la diffusion de la responsabilité aux autres (Gini, 2007). Également, l'identification au groupe social (p. ex., groupe du même sexe, groupe culturel) s'est avérée aussi comme facteur influant sur les réactions des enfants face à l'intimidation et sur leur engagement dans l'intimidation (Jones, Manstead, et Livingstone, 2009).

CHAPITRE 4

FACTEURS CONTRIBUTIFS À LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

Trois thèmes liés aux facteurs contributifs à la violence commise entre élèves ont été identifiés, certains parmi ceux-ci ont été décomposés en sous-thèmes, même si les questions traitées dans le cadre des échanges avec les participants étaient reliées entre elles et souvent se chevauchaient. Ces thèmes considérés comme des facteurs parmi tant d'autres de la violence entre élèves englobent les réactions traumatiques, l'apprentissage social et la normalisation de la violence entre élèves des pensionnats par suite des abus dont ceux-ci ont été victimes et aussi du fait qu'ils ont été témoins de la violence faite à d'autres. S'il y avait eu des facteurs de protection dans les pensionnats, cela aurait pu se passer autrement. En effet, ces facteurs auraient peut-être pu empêcher qu'il n'y ait des répercussions négatives associées au traumatisme vécu par les élèves et sans doute aurait-il été possible de prévenir la colère et la frustration dans lesquelles les élèves ont été plongés. De même que ce besoin de se sentir en contrôle, de rester maître de la situation qui les a poussés à ces agissements.

RÉACTIONS TRAUMATIQUES, MODÉLISATION ET NORMALISATION DE LA VIOLENCE (n=30/43; 69,8 %)

La plupart des prestataires de services ont indiqué que les agresseurs/ auteurs de la violence entre élèves réagissaient généralement pour vaincre la souffrance provenant de l'abus dont ils avaient été victimes et du traumatisme qu'ils avaient vécu avant d'aller au pensionnat ou alors qu'ils y étaient. Ils ripostaient aussi contre la violence omniprésente alors qu'ils étaient témoins de la maltraitance faite envers les autres élèves. Tous ces facteurs ont eu pour effet de créer un environnement où les comportements

violents étaient considérés normaux et, dans certains cas, ils étaient même encouragés par le personnel du pensionnat.

EXPÉRIENCES PERSONNELLES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

ET DE TRAUMATISME AU PENSIONNAT (n=23/43; 53,5 %)

Un peu plus de la moitié des participants ont parlé de la façon dont les pensionnats créaient des conditions propices à la violence entre élèves alors que les élèves observaient, gardaient en mémoire et reproduisaient des comportements violents dont ils étaient eux-mêmes victimes. Comme l'expliquait un participant, [TRADUCTION] « ce n'était pas rare que le cycle se renouvelait sans discontinuité. Autrement dit, dans le cas de ceux victimes d'abus, il arrivait souvent qu'ils devenaient eux-mêmes des agresseurs au pensionnat. » Dans certains cas, « les élèves plus âgés ont appris auprès du personnel à user de violence, étant leurs victimes ». Dans d'autres cas, l'acquisition de ces comportements s'est faite par le biais d'expériences de violence entre élèves. Pour bien illustrer comment l'apprentissage social et le renforcement positif encourageaient la violence entre élèves, voici un fait qu'un participant, aussi un Survivant, a raconté de cette époque où il était au pensionnat :

[TRADUCTION] C'était un garçon très maigre, intimidé par un grand, un garçon plus âgé. Il a eu vraiment peur, était très effrayé et aussi il est devenu tellement fatigué de se faire ainsi intimider par cet individu. Il est allé voir son ami et il lui dit, « Écoute, Machin Chouette me fait de l'intimidation ». Et son ami lui a répondu, « La prochaine fois que tu le vois, donne-lui un coup de poing. Ne le frappe pas légèrement, donne-lui un bon coup ». Et mon ami pensait, Voyons quelle sorte de conseil me donne-t-il? Mais un jour il a rencontré son intimidateur venant en sens opposé; il l'a tapé sur l'épaule et, quand il s'est retourné, il l'a frappé de toutes ses forces. Il l'a complètement assommé. Et devinez quoi? Ce gars-là ne l'a jamais plus touché.

Dans le même ordre d'idées, en parlant de clients qui étaient des agresseurs sexuels au pensionnat, un prestataire de services a mentionné que [TRADUCTION] « la plupart ont été aussi victimisés par le personnel et/ou d'autres élèves. Ils n'ont pas vraiment fait de liens entre ces expériences d'abus

et leur propre comportement d'agression sexuelle. » Un autre conseiller a relaté des histoires où des membres du personnel du pensionnat « violaient de jeunes élèves qui venaient juste d'arriver [pause] une fois qu'ils étaient ainsi traités par des Frères [prêtres], les élèves plus âgés leur faisaient ensuite subir la même chose ». D'autres prestataires de services ont fait ressortir que l'âge des enfants était l'un des facteurs qui jouait dans la façon dont ces enfants réagissaient à leur victimisation :

[TRADUCTION] De jeunes enfants qui essaient de comprendre, de survivre à un événement traumatisant, ils traitent l'information en le refaisant et en le reconstituant. Ainsi dans le cas de jeunes enfants victimes d'abus, le pourcentage de reconstitution avec d'autres élèves est très élevé ... probablement quatre-vingt pour cent ... La violence était monnaie courante [dans les pensionnats] et je pense que c'est une reconstitution typique d'expériences traumatisantes. C'est la façon dont les enfants réagissent au traumatisme; c'est la façon dont ils donnent un sens à cela. Voilà pourquoi [la prévalence] est sûrement très élevée. L'abus sexuel n'est pas différent d'autre événement traumatisant, qui est lui aussi reconstitué.

*LA VIOLENCE ÉTAIT TRÈS COURANTE DANS LES PENSIONNATS
ET OBSERVÉE RÉGULIÈREMENT (n=14/43; 32,6 %)*

Selon environ un tiers des participants, le fait d'être victime d'abus régulièrement a amené des élèves à croire que c'était un aspect normal de la vie, ce qui par ricochet a contribué à la perpétration de ces mêmes comportements entre des élèves. Comme l'a expliqué un des participants, le fait d'être victime d'abus à un très jeune âge sur une longue période [TRADUCTION] « fait en sorte que les gens croient que c'est normal [pause]. Je peux penser à certains hommes [Survivants] qui croient tout simplement, "Bien, c'est ce qu'on fait avec des gens". » De plus, cet effet est amplifié dans le cas où [TRADUCTION] « un élève est témoin de la violence exercée envers un autre élève et si cette expérience fait partie du déroulement normal de son enfance ». En voulant montrer comment l'intimidation chronique qui s'est exercée entre élèves a modifié la perception des Survivants, un conseiller a relevé la façon dont il était « personnellement un peu surpris que des Survivants se montrent si peu préoccupés par la violence entre

élèves, même si, comme vous le savez, ils ont souvent été roués de coups par des élèves plus âgés ».

Un autre participant a expliqué ce qu'on entend par normalisation de la violence en fonction de l'intimidation physique et psychologique, de même que de l'abus sexuel. Des clients, agresseurs pendant et après leurs années au pensionnat, pensaient que [TRADUCTION] « le fait d'être agressé sexuellement ... certains avaient l'impression que c'était normal ». Dans ce cas également, il faut attirer l'attention sur l'importance des expériences à la petite enfance, [TRADUCTION] « les enfants apprennent à partir de ce qu'ils voient, entendent et expérimentent dans leurs années de développement et, maintes fois, en ne sachant pas qu'il y a d'autres façons de faire plus positives, ils adoptent/imitent le comportement ». [TRADUCTION] « La violence était normale au pensionnat et, selon ces clients, les autres élèves [commettant des agressions envers d'autres élèves] agissaient de cette façon parce que c'était approuvé ... [par] le personnel, encouragé par le personnel, ou bien parce qu'ils l'avaient appris du personnel. »

EXPÉRIENCES LIÉES À LA VIOLENCE ET AU TRAUMATISME AVANT LES ANNÉES AU PENSIONNAT (TRAUMATISME INTERGÉNÉRATIONNEL)

(*n*=12/43; 27,9 %)

Un peu plus du quart des participants ont indiqué que ce phénomène a eu un [TRADUCTION] « effet multigénérationnel. Je suis assez vieux pour avoir connu trois générations et à quand cela remonte-il ... Certains ont connu cela dès leur jeune âge [dans un environnement de violence] en ayant une famille où leurs parents avaient été traités de cette façon-là au pensionnat et c'est comme cela qu'ils ont appris à être parent. » C'est pourquoi, dans certains cas, les enfants sont allés au pensionnat en ayant été déjà exposés à la violence du fait que leurs parents avaient vécu au pensionnat des expériences traumatisantes. En fait, un de ces conseillers a indiqué que bon nombre de ses clients avaient admis avoir agressé d'autres élèves au pensionnat, « leurs parents étant aussi allés au pensionnat. Ces clients ont des antécédents et une symptomatologie consistante avec le traumatisme multigénérationnel. » Un autre participant a expliqué que « plusieurs personnes avec qui il a

travaillé ont dit que leurs parents et leurs grands- parents ont fréquenté le pensionnat ... Si leurs parents y sont allés, ils ont vécu des expériences traumatisantes, des ruptures ayant influé sur l'attachement et suscité la perte de confiance, la colère, l'anxiété, la crainte, des sentiments d'incapacité et d'impuissance et de la rage. » Vu que beaucoup de Survivants ont eu des problèmes liés à l'alcool à la suite des années au pensionnat, certains de leurs enfants ayant subséquemment fréquenté le pensionnat ont souffert du syndrome d'alcoolisation foetale (SAF), « ce qui entraîne des problèmes d'hypersexualité et des problèmes liés au contrôle des pulsions qui augmentent le risque de devenir agresseur ». Un participant ayant partagé son expérience personnelle de violence entre élèves au pensionnat s'est exprimé ainsi : [TRADUCTION] « l'élève qui m'a agressé, j'ai entendu dire le nom de son père souvent [comme agresseur dans les audiences du PEI]. Comme quoi, on n'échappe pas facilement à sa descendance. Selon moi, son père lui avait transmis ce comportement violent. »

**LES AGRESSEURS ONT APPRIS LE COMPORTEMENT VIOLENT DU
PERSONNEL/LA VIOLENCE ENCOURAGÉE PAR LE PERSONNEL
(n=10/43; 23,3 %)**

Un peu moins du quart des prestataires de services ont relaté l'histoire de certains de leurs clients décrivant de quelle façon le personnel des pensionnats donnait en fait l'autorisation à des élèves d'agresser ou de brutaliser d'autres élèves, voire même dans certains cas, il les encourageait à le faire. Beaucoup de récits ont rapporté ce comportement du personnel : [TRADUCTION] « le personnel donnait aux élèves agresseurs la permission de s'en prendre aux enfants ou de les attaquer de manière à ce qu'il garde le contrôle sur l'élève visé ». Un autre a expliqué comment le personnel « encourageait [des élèves] à agir comme des exécuteurs ». Cette situation se présentait autant dans le cas de l'intimidation que dans celui de l'abus sexuel. À titre d'exemple, un conseiller a exposé de quelle façon des « enfants apprenaient dans les pensionnats qu'à défaut de parents aimants et attentifs, on pouvait remplacer cette présence et ces soins affectueux par des activités sexuelles entre eux [pause] et que cela était admis ou leur était

même enseigné au pensionnat. » Un autre participant a lui aussi parlé de son histoire personnelle de victimisation/agression sexuelle au pensionnat :

[TRADUCTION] Des surveillants ont préparé les enfants à devenir agresseurs ... et en retour ces petits tyrans ont fait malheureusement ce qu'on leur avait enseigné. J'ai appris cela par expérience, un de mes agresseurs était un surveillant [masculin]. Ce qu'il a fait à ces garçons c'était de l'agression sexuelle et, bien sûr, ceux-ci se pliaient à ses demandes. Il leur ordonnait d'agresser sexuellement des petites filles sans défense. Les garçons obéissaient parce qu'ils avaient peur de lui. Un de mes compagnons de pensionnat m'a dit : « Tu as souffert à cause de ce qu'on t'a fait, mais nous aussi, nous avons souffert. » C'est atroce de repenser à tout cela.

Un participant, aussi un Survivant des pensionnats, a parlé de l'animosité ressentie envers ces hommes dans la communauté qui étaient des tyrans/intimidateurs au pensionnat, un sentiment de haine éprouvé jusqu'à ce qu'il apprenne des années plus tard ce qui s'était passé dans le cas de ces agresseurs/intimidateurs, [TRADUCTION] « le Frère (prêtre) avait convoqué ces élèves et leur avait dit "nous serons bons pour vous si vous faites cela à ces gens [d'autres élèves]" ». Des histoires similaires ont été relatées par d'autres participants, notamment celles de clients ayant « indiqué éprouver la honte de ne pas avoir secouru les élèves qui avaient été choisis pour être la cible la plus fréquente des abus infligés par d'autres élèves »; pourtant, ils n'avaient pas le pouvoir d'aider les autres « le personnel ayant établi de manière significative l'ordre de préséance à l'intérieur du groupe d'élèves ».

Une fois de plus, un autre prestataire étant engagé dans le traitement de problèmes liés aux pensionnats depuis des années a indiqué que ces comportements n'étaient pas seulement encouragés par le personnel intervenant directement auprès des élèves, mais ils semblaient systémiques au sein de l'ensemble de l'administration des pensionnats. Plus précisément, il a trouvé par hasard dans des documents anciens qu'au sein d'un pensionnat en particulier, [TRADUCTION] « les garçons plus âgés avaient des rapports sexuels anaux avec des plus jeunes et ces garçons plus jeunes

se plaignaient [de douleur] ». Ce document indiquait que, par la suite, « ils ont résolu le problème en admettant des filles ».

ABSENCE DE FACTEURS DE PROTECTION AU PENSIONNAT

(n=28/43; 65,1 %)

Un pourcentage élevé de participants estiment que le manque de facteurs de protection — incluant le manque de sécurité, du soutien social réduit et des lacunes sur le plan de l'éducation/socialisation, de même que la non-satisfaction des besoins fondamentaux — a concouru aussi à la violence entre élèves.

MANQUE DE SÉCURITÉ (n=19/44,2 %)

En considérant l'ampleur de la violence qui a eu cours dans les pensionnats, il n'est pas étonnant que bon nombre des participants aient signalé le grand nombre de leurs clients qui éprouvaient constamment un sentiment d'insécurité, ce qui avait des effets néfastes sur eux. En plus des actes manifestes de violence perpétrés par le personnel, l'atmosphère de discipline stricte et les punitions arbitraires ont suscité un sentiment de peur continuelle dans les pensionnats. À cet égard, des participants ont expliqué que ces enfants [TRADUCTION] « étaient terrifiés par le personnel. Ils ne comprenaient rien. Ils ne parlaient pas la langue. Ils recevaient des claques sans savoir pour quelle raison. Ils ignoraient ce qu'on exigeait d'eux avant d'apprendre la langue. » En plus, beaucoup de prestataires de services ont parlé du fait que le personnel ne surveillait pas suffisamment, ce qui multipliait les occasions pour des élèves d'exercer des sévices envers les autres, de persécuter leurs victimes sur le plan émotionnel, physique et sexuel. Comme l'un des participants l'a exprimé : [TRADUCTION] « la sécurité (se tenir loin du danger) était un énorme problème du fait que les élèves devaient non seulement fuir les agresseurs adultes, mais aussi d'autres élèves ». Même parmi ceux qui n'ont pas été victimisés, [TRADUCTION] le fait d'être témoin de la violence exercée entre élèves les bouleversait et ils se retenaient, se taisaient, effrayés et absolument impuissants ».

Il y a eu amplement d'occasions pour que la violence s'exerce entre élèves, mais lorsque des enfants en ont parlé à des membres du personnel, ceux-ci n'en ont pas tenu compte, et il est même arrivé que ces enfants soient traités de menteurs. Un conseiller a relaté que [TRADUCTION] « des surveillants ayant vu des élèves intimidateurs battre des plus petits n'ont rien dit, rien fait pour s'opposer ». Ce comportement s'est aussi appliqué dans des cas où la maltraitance exercée par des membres du personnel a été portée à l'attention d'autres employés et de l'administration du pensionnat :

[TRADUCTION] Quand ils voyaient le personnel infliger des mauvais traitements corporels à un autre élève, au début, ils allaient le signaler à un autre membre du personnel. Mais alors rien ne se passait, donc ils n'avaient personne à qui en parler. Alors ils arrêtaient tout simplement d'essayer d'en parler à quelqu'un. [Quand] ils en parlaient au directeur du pensionnat, on leur disait qu'ils mentaient, que ce n'était pas vrai, que le personnel ne ferait pas cela. Beaucoup ont reçu cela comme réponse quand ils ont essayé de parler à quelqu'un à ce sujet.

Le manque d'intervention du personnel à la suite de la dénonciation d'abus, ainsi que la menace de punitions faite à ceux qui révélaient ces comportements de violence, ont convaincu et forcé les enfants à rester silencieux. Selon des participants, la violence entre élèves a été en partie causée par le fait que des enfants [TRADUCTION] « ne pouvaient pas faire face à ces problèmes dans un endroit sécuritaire », ne pouvaient pas « être entendus et ce qu'ils racontaient ne pouvait pas être validé », et ils n'avaient « aucun moyen d'exprimer leur colère ... [c'est pourquoi ils] ont dirigé leur colère contre des plus faibles. »

*PEU DE SOUTIEN SOCIAL ET INADÉQUATION DE LA FORMATION
SCOLAIRE ET DE LA SOCIALISATION (n=13/43; 30,2 %)*

D'un quart à un tiers des prestataires de services font référence aux effets préjudiciables résultant de la séparation des enfants de leurs parents, de leur famille et de leur communauté; ils se retrouvaient privés d'un soutien social très précieux qui aurait pu changer le cours des événements et les prémunir contre les répercussions négatives de leur traumatisme. Même pour ceux

qui avaient des frères et soeurs au pensionnat, la plupart [TRADUCTION] « n'ont pas eu la permission de les réconforter, ou d'être avec eux ... ou de leur parler. Je connais une fille qui n'a jamais pu parler à son frère pendant tout le temps passé au pensionnat ... j'imagine les conséquences que cette rupture a eues pour eux, ils n'ont pas eu le soutien dont ils avaient besoin. »

Beaucoup de participants ont parlé des élèves qui se sont soutenus au pensionnat, mais il est particulièrement significatif que certains d'entre eux ont voulu expliquer à quel point le personnel a fait obstacle à la formation de relation de confiance entre les élèves, particulièrement dans le cas de ceux victimes d'abus qui auraient plus que les autres eu besoin d'un grand soutien. À titre d'exemple, un participant a raconté comment le personnel récompensait le "mouchardage entre pairs" et punissait tout le monde si le coupable refusait d'avouer qu'il n'avait pas observé le règlement. Dans ces circonstances, il devenait bien difficile de faire confiance aux autres. » Bien évidemment, ces comportements fondés sur la violence, l'abus d'autorité, exacerbaient la méfiance entre élèves.

Dans le même ordre d'idée, un autre participant a souligné que [TRADUCTION] « [le fait] d'être enlevé [de leur] foyer où les valeurs familiales d'un certain niveau auraient pu leur être transmises, ces élèves en ont été privés et ils ont plutôt été élevés très sévèrement ». Un participant qui est allé au pensionnat a fourni cette explication : [TRADUCTION] « Je me rappelle les enseignements de mes parents et de mes grands-parents, du temps où ils m'ont dit qu'ils travaillaient ensemble sur la ligne de piégeage pour survivre et ainsi de suite [pause] nous n'avons pas fait cela. Nous ne nous parlions pas et nous ne travaillions pas ensemble [au pensionnat]. Et maintenant il y a une perte de confiance; la confiance n'est pas là. Je ne me sentais pas en sécurité. Je ne pouvais pas faire confiance. Et cela persiste aujourd'hui. »

Ces enfants n'ont pas seulement été privés des leçons et des enseignements traditionnels positifs remontant à leurs ancêtres, mais ils ont aussi reçu des messages contradictoires relativement à ce qui est acceptable et normal comme comportement; en général, leur éducation à propos de la

sexualité a été faite en écoutant les enseignements stricts du catholicisme dispensés par les mêmes adultes qui les agressaient. En parlant de cette inconséquence des adultes chargés de les former, un participant l'a formulée ainsi : [TRADUCTION] « c'est ce qui a amené un si grand nombre d'hommes que j'ai rencontrés à ne pas pouvoir comprendre que [ces comportements] étaient réellement mal. On leur a enseigné cela au pensionnat, mais ils n'ont pas cru ce qu'on leur disait étant donné qu'ils étaient d'autre part victimes d'agression par le personnel. » Un autre participant ayant fréquenté le pensionnat a aussi fait état en détail de ce problème de fond :

[TRADUCTION] Dans un milieu familial normal, le père et la mère ont chacun leur rôle auprès de leurs enfants pour traiter de certains sujets comme la puberté et ainsi de suite. Ce n'était pas normal pour les enfants au pensionnat ... le surveillant du dortoir, la façon dont il en parlait, que c'était (quelque chose de) mal. C'était vraiment très mal. Ce n'était pas l'approche qui convenait quand on passe à travers des changements comme jeune adulte ... Je pense que certains de ces comportements peuvent être attribués au manque de connaissance des pratiques familiales, de l'éducation des enfants et de connaissances concernant le développement d'un jeune. C'est ce qui a joué. C'est qu'il manquait une vision de la situation dans son ensemble ... Je me rappelle certains de ces garçons plus âgés qui étaient à l'âge de la puberté; ils commençaient à avoir du poil sur le corps et toutes sortes de changements ... ce qui était très bouleversant à un jeune âge ... Mais si j'avais été dans ma famille, ma grand-mère ou ma mère ou mon père aurait pu m'initier à ces choses naturellement, comme le fait une vraie famille aimante. Je pense qu'il y a un certain élément, une éducation ratée qui a été à l'origine de ce dont on parle [violence entre élèves].

NON-SATISFACTION DES BESOINS FONDAMENTAUX

(BESOINS POUR SURVIVRE) (n=9/43; 20,9 %)

Un cinquième des prestataires de services ont fait ressortir qu'en plus de la violence si répandue au pensionnat, les élèves ont souvent été privés du nécessaire pour combler leurs besoins fondamentaux et ils ont beaucoup souffert de la négligence du personnel à leur égard. Comme nous l'avons mentionné précédemment, des élèves ont usé de l'intimidation pour prendre la nourriture des autres et, selon l'avis des participants, c'est le manque d'aliments, une nourriture pauvre, qui a poussé des élèves à agir

ainsi. De même que la négligence psychologique, la violence, le manque de protection des membres du personnel à leur égard et la brutalité d'autres élèves ont fait en sorte que des enfants se sont trouvés dans des situations où la seule porte de sortie était d'intimider d'autres pour obtenir ce dont ils avaient besoin. Un des conseillers s'est exprimé ainsi : [TRADUCTION] « Je pense que l'atmosphère générale et le traitement du personnel à l'endroit des enfants ont contribué à l'établissement d'un environnement laissant place à la violence et l'encourageant presque, ce qui a poussé beaucoup d'élèves à "se défendre eux-mêmes". » Un autre conseiller a expliqué que des clients ayant intimidé d'autres au pensionnat ont souvent dit avoir ressenti un sentiment de culpabilité pour leurs actes du passé, mais en même temps ils [TRADUCTION] « avaient bien conscience qu'à ce moment-là ils n'avaient pas d'autre possibilité de se comporter comme cela au pensionnat ». En évoquant ces cas où des enfants étaient encouragés par le personnel à faire violence aux autres élèves, un des participants a ajouté que [TRADUCTION] « c'étaient ces garçons-là qui se pliaient aux exigences de surveillants et qui faisaient cela seulement pour survivre ». Aussi, comme il a déjà été dit, « ces enfants étaient effrayés et essayaient de survivre ». « Si on a été conditionné à survivre, ces modes de survie se déclenchent, quelle que soit la situation ou la personne impliquée. »

COLÈRE, FRUSTRATION ET BESOIN DE SE SENTIR EN CONTRÔLE/D'AVOIR DU POUVOIR (n=18/43; 41,9 %)

Un nombre assez important de participants ont expliqué que, dans les pensionnats, c'est délibérément qu'on prenait des mesures pour que les élèves se sentent impuissants devant le personnel, ce qui suscitait souvent des sentiments de colère et de frustration très vives. Par exemple, dès leur arrivée au pensionnat, alors qu'ils étaient très jeunes, les enfants se sentaient complètement démunis de tout moyen :

[TRADUCTION] Cela se passait dès leur arrivée [au pensionnat]. On leur disait qu'ils étaient sales ... On leur enlevait les vêtements devant le personnel et des gens qu'ils n'avaient jamais vus avant ... avec agressivité; on leur rasait la tête et les forçait à revêtir de nouveaux vêtements et on leur donnait un numéro [d'identification]. Ils n'étaient plus identifiés par leur nom, seulement par un numéro. Ces gens-là ne se souciaient pas

de vérifier si les chaussures qu'on leur avait remises étaient de la bonne pointure ... À l'instant même où ils arrivaient, on leur enseignait qu'ils étaient impuissants. Ils n'avaient aucune autre possibilité que celle de se soumettre à ce que le personnel leur ferait.

D'autres prestataires de services ont rapporté comment le personnel s'assurait tout au long du séjour des enfants au pensionnat d'exercer de l'ascendant sur eux et de maintenir ce pouvoir. Tel que mentionné précédemment, certains prestataires ont raconté que le personnel permettait à des élèves de faire violence à d'autres élèves dans le but d'établir une « relation » avec eux et de continuer à les contrôler. Même parmi ceux n'ayant pas été directement victimes de violence de la part du personnel, « le fait d'en être témoin a provoqué la peur et un sentiment d'impuissance ».

Les ramifications de ces sentiments d'impuissance ou d'incapacité ont aussi été abordées, notamment des sentiments subséquents de peur, de frustration, et le besoin de se libérer de ces sentiments. Un conseiller a expliqué que [TRADUCTION] « compte tenu de l'environnement de restriction et de violence dans les pensionnats, les enfants ont souvent été forcés de s'assimiler à l'agresseur et de transposer leur souffrance/leur colère en s'attaquant à leurs pairs [généralement plus jeunes et plus faibles]. » Dans le même ordre d'idées, il ressort que des comportements violents peuvent aussi être motivés par le besoin de garder le contrôle, tout comme [TRADUCTION] « l'impuissance est un facteur très important, l'incapacité d'agir sur une situation ... Ensuite s'ils sont capables d'avoir la haute main sur quelqu'un, par exemple un enfant plus jeune, alors ils le frappent, s'emparent de ce qu'il a juste pour sentir qu'ils ont encore le contrôle sur quelque chose. » On a aussi relevé que [TRADUCTION] « des enfants reconstituent l'abus dont ils ont été victimes en le faisant subir à d'autres enfants. Cette attaque peut être conceptualisée comme une volonté de reprendre le contrôle et ainsi, tant bien que mal ... [alléger] le traumatisme dont ils souffrent. » Plusieurs ont mentionné le fait que ces réactions auraient pu se produire peu importe le contexte où les enfants vivaient :

[TRADUCTION] C'est la nature humaine. Dans tout type de situation semblable, pas uniquement dans les pensionnats ... Les élèves volaient

des pommes aux plus jeunes, du moins pour quelques minutes, ils avaient l'impression qu'ils étaient moins impuissants, pouvaient agir et contrôler leur vie. Pour ce qui est de cela, c'est tout ce qu'ils ont pu prétendre comme pouvoir.

ANALYSE ET COMMENTAIRES

En s'appuyant sur les arguments et les constatations convergents qui ressortent de l'analyse documentaire et de la prévalence des facteurs pouvant favoriser l'émergence du comportement violent, il n'était pas surprenant que diverses formes d'agressivité soient apparues dans ces pensionnats. Les facteurs en question englobent aussi le très jeune âge des enfants au moment où ils ont été amenés dans ces établissements; en plus d'être victimes de maltraitance, les enfants dans l'ensemble ont vécu un grand nombre d'expériences néfastes qui sont à la base de traumatismes subis pendant l'enfance (p. ex., négligence émotionnelle, physique et dysfonctionnement des parents si ceux-ci avaient aussi fréquenté le pensionnat). Dans un processus cumulatif, ces expériences se sont enchaînées et elles ont laissé une multiplicité de répercussions oscillant entre une grande vulnérabilité et des effets néfastes dans l'enfance et la vie adulte comme un comportement agressif (Anda et al., 2006). Les résultats de recherche sur le traumatisme complexe indiquent que l'agressivité en général et les agissements de nature sexuelle sont des conséquences communes d'une enfance perturbée; et ce type de comportement peut persister à l'âge adulte en association à une diversité de séquelles négatives (Cook et al., 2005). De plus, ces comportements ont pu s'aggraver dans ces pensionnats (p. ex., en raison du manque de nourriture, de l'évitement/peur de l'abus exercé par le personnel) et ils ont pu s'enraciner encore plus à cause de la non-interférence du personnel, y compris le fait de voir d'autres élèves avoir les mêmes comportements sans punition et le fait que le personnel considérait ces comportements comme normaux dans un groupe d'élèves. Ajoutez à tous ces facteurs la rupture d'avec la famille, la séparation d'avec leurs parents, ce qui est évoqué comme des facteurs de risque importants dans le cas de délinquance juvénile en général et aussi de délinquance sexuelle chez des adolescents (Seto and Lalumière, 2010).

Les participants ont expliqué que bon nombre d'enfants ont probablement vécu dans un milieu familial où leurs parents à cause des séquelles des pensionnats n'avaient pas les compétences parentales voulues et avaient un comportement violent à leur égard. L'important est de faire ressortir que les expériences négatives de ces enfants peuvent avoir été vécues avant leur séjour au pensionnat, un facteur contributif au comportement d'agressivité qu'ils ont pu manifester pendant les années au pensionnat (Haig-Brown, 1988). En effet, dans le cadre d'une étude faite de 2008 à 2010 auprès d'un échantillon représentatif d'adultes de Premières nations vivant dans une réserve, plus de la moitié des Survivants avaient un parent et/ou un grand-parent ayant fréquenté le pensionnat avant eux (Bombay et al., 2012). Ce résultat évoque la possibilité que le phénomène de la violence entre élèves a sans doute augmenté au fil des années avec l'arrivée de générations successives d'élèves au pensionnat; de plus en plus d'élèves séjournant dans les pensionnats indiens avaient des antécédents familiaux de violence. Manifestant les effets cumulatifs potentiels de la violence familiale et de la maltraitance dans des pensionnats, des survivants en Irlande de violence faite aux enfants dans des institutions, ayant aussi été exposés à des mauvais traitements dans leur environnement familial, ont eu des taux de fréquence plus élevée de symptômes liés au dysfonctionnement et au traumatisme par comparaison aux survivants ayant souffert de maltraitance uniquement à l'extérieur du milieu familial (Carr et al., 2010).

Il devient plus facile de concevoir la fréquence élevée de violence entre élèves si on tient compte du fait que ce type de comportements est très répandu dans les écoles conventionnelles contemporaines. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 2, dans les autres pensionnats au Canada, l'intimidation et les comportements à caractère sexuel entre élèves ont été particulièrement fréquents par rapport au nombre de cas dans les écoles de jour. Les enfants dans les pensionnats indiens auraient couru des risques encore plus élevés, considérant leur exposition à une série de facteurs de risques additionnels qui leur étaient propres, comme la discipline extrêmement sévère et le racisme que le personnel leur faisait subir, le manque de protection du personnel, de même que leur vulnérabilité potentielle en raison de la

fréquentation du pensionnat de leurs parents. Le manque de facteurs de protection, notamment le peu de soutien qu'ils recevaient, a aussi été contributif au développement de comportements déviants et de séquelles négatives (Matheson et Anisman, 2012). Des études auprès d'enfants non autochtones ayant un taux de fréquence élevée de traumatisme, des enfants qui ont vécu dans des institutions, ont permis de recueillir des observations à l'appui de celles des participants. Plus précisément, un grand nombre de ces enfants ont commis des actes antisociaux, compulsifs ou impulsifs, se comportant ainsi en raison de la colère/de la frustration et du besoin de reprendre contrôle de leur vie (Freundlich, Avery, et Padgett, 2007; Parkin et Green, 1997).

En effet, l'expérience de maltraitance avant ou pendant leurs premières années au pensionnat a pu contribuer à rendre ces enfants susceptibles d'avoir un comportement agressif envers leurs compagnons, particulièrement si on tient compte du contexte environnemental des pensionnats et des conditions de vie des enfants. À la suite de toutes ces années sans aucune mesure corrective, la violence est devenue la norme selon ce que les participants ont décrit. Un cycle autoperpétué qui s'est prolongé jusqu'à ce que commence son déclin dans les années 1980.

CHAPITRE 5

RÉPERCUSSIONS DE LA MALTRAITANCE PAR LE PERSONNEL PAR COMPARAISON AUX EFFETS DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

Les prestataires de services ont identifié cinq thèmes interreliés traitant des différences qui, selon eux, marquent les répercussions de l'abus perpétré par le personnel sur les Survivants et celles qui découlent de la violence entre pairs. Ces thèmes regroupent des particularités distinguant les réactions émotionnelles associées aux abus subis, des différences relatives aux souvenirs de la victime qui sont rattachés aux agressions/à la violence et à la volonté des Survivants de divulguer les expériences liées à la victimisation, des différences à propos des répercussions de cette violence sur la confiance et les rapports sociaux, des différences relativement aux incidences sur l'identité et finalement des différences sur l'incidence de la violence sur le bien-être général de la victime.

Plus du tiers ($n=15/43$; 34,9 %) des prestataires de services ont soulevé une problématique très importante, notamment le fait que beaucoup de Survivants ayant été victimisés par d'autres élèves au pensionnat continuent de vivre dans la même communauté ou dans une collectivité avoisinante de leur agresseur. Cet aspect du problème a bien des répercussions en ce qui a trait aux séquelles de la violence entre élèves et il a été très souvent mentionné en liaison avec les thèmes présentés précédemment. À titre d'exemple, d'après un prestataire de services ayant oeuvré auprès de centaines de Survivants, [TRADUCTION] « À mon avis, la principale différence entre l'abus commis par le personnel et la violence entre élèves est que bon nombre d'agresseurs et les élèves victimisés vivent encore aujourd'hui dans la même

communauté et, par conséquent, les victimes sont obligées de leur faire face parfois tous les jours. »

RÉACTIONS ÉMOTIONNELLES (n=25/43; 58,1 %)

Selon certains prestataires de services, rien ne distingue les émotions suscitées par le fait d'avoir été victime d'abus perpétré par le personnel et celles provoquées par la violence entre élèves. Cependant, il y a un plus grand nombre de participants à avoir indiqué que [TRADUCTION] « le fait d'avoir souffert de violence aux mains d'un compagnon revêt un sens différent ». Les participants ayant exprimé cette opinion pensent que la violence entre élèves a eu des conséquences additionnelles par rapport à la violence perpétrée par le personnel ou, selon ce qu'ils ont perçu, les Survivants victimes de sévices faits par d'autres élèves éprouvent des émotions similaires à celles des autres victimes, mais en fait, ces sentiments diffèrent au niveau qualitatif et ils sont évoqués pour des raisons différentes. Plus précisément, les participants ont expliqué que ces répercussions différentes et/ou additionnelles que la violence entre pairs entraîne sont liées à la confusion que les Survivants ressentent envers les élèves auteurs de cette violence. Également, ces différences sont aussi perçues par rapport aux effets produits par la honte/l'autoblâme, la colère/la frustration et le désespoir/l'impuissance.

CONFUSION DES SENTIMENTS À L'ENDROIT DE LEUR AGRESSEUR (n=13/43; 30,2 %)

Entre un quart et un tiers des participants ont parlé du fait que des Survivants ayant été agressés par d'autres élèves ont souvent rapporté avoir éprouvé des sentiments quelque peu différents envers leur pair agresseur. Cette différence ressort en faisant la comparaison avec le sentiment généralement ressenti envers un agresseur adulte ayant travaillé au pensionnat. Dans bien des cas, cette différence s'expliquait du fait que les clients reconnaissaient que [TRADUCTION] « les autres élèves avaient été eux-mêmes victimes d'abus au pensionnat et c'est là qu'ils avaient acquis ce comportement et étaient devenus des agresseurs ». Selon ce qu'indiquent plusieurs participants, c'est le cas des élèves n'ayant pas été agressés sexuellement par d'autres élèves,

« des victimes de violence physique ou verbale arrivent plus facilement à pardonner aux élèves les ayant traités avec brutalité qu'à des adultes supposés prendre soin d'eux et les protéger parce qu'elles ont la conviction que les agresseurs sont aussi victimes des circonstances ». C'est aussi l'opinion d'un autre conseiller qui fait observer que [TRADUCTION] apparemment, l'abus d'enfants et par des enfants rend ce type d'expérience plus facile à accepter comme partie du processus de grandir dans un monde de violence ». La colère et la culpabilité ont été dirigées principalement envers le personnel ayant exercé la violence. [TRADUCTION] « La plupart de ceux qui relatent des histoires pareilles, des histoires de compréhension et de pardon, ont eu affaire à des clients qui ont été victimes de violence émotionnelle et de violence physique. » Un conseiller rapporte que, même ceux ayant été agressés sexuellement, se montraient « extrêmement indulgents envers leurs compagnons ».

Un certain nombre de Survivants comprennent que les élèves commettant des actes de violence envers d'autres élèves sont aussi des victimes du régime des pensionnats; en divers cas, cette reconnaissance a réellement rendu plus difficile d'affronter le problème et de prendre des mesures pour surmonter les séquelles de cette victimisation. Par exemple, bon nombre de prestataires de services ont rapporté que des clients ayant été victimes d'abus sexuel perpétré par des élèves ont eu encore plus de difficultés à faire face à leurs sentiments envers leur agresseur parce qu'ils éprouvaient « beaucoup de sentiments contradictoires. C'est très complexe. » Pour illustrer cette complexité, un participant a relaté son expérience personnelle en disant avoir éprouvé « tout un mélange de sentiments contradictoires, de la culpabilité, la honte [et] la colère » au moment où il a confronté devant le tribunal le membre du personnel qui l'avait agressé:

[TRADUCTION] Tout le temps que je traversais ce moment difficile, je me disais constamment, et les autres agresseurs? Qu'est-ce qu'on fait des garçons plus âgés qui m'ont fait subir de la violence physique et sexuelle? Comment est-ce que je fais pour m'attaquer à cela? ... L'agresseur adulte, membre du personnel, est allé en prison ... [mais] quand je pensais à l'élève qui m'avait agressé, il y avait vraiment une différence. Je ne savais pas exactement pourquoi ou comment il en était autrement, mais c'était

différent en fait de ... est-ce que je voulais qu'il subisse la même chose [aller en prison]? Et je suppose qu'il y avait aussi un soupçon de colère qui transparaisait ... et tous ces sentiments et émotions contradictoires qui venaient s'ajouter au mélange. Et je me demandais, [pause] est-ce que je voulais traverser cela avec lui?

De l'avis de nombreux participants, les anciens élèves qui vivent dans la même communauté que ceux les ayant agressés autrefois risquent fort d'avoir des problèmes à surmonter la confusion et les sentiments contradictoires. À titre d'exemple, un conseiller a soutenu que [TRADUCTION] « Je crois que les Survivants ayant été victimes d'abus perpétré par le personnel ... ont généralement moins de difficultés à surmonter leurs émotions, tout en ne voulant pas dire que c'est facile à faire, mais [dans le cas de violence faite par le personnel], parce que la personne visée n'est plus dans les alentours. » Un autre participant a souligné pour sa part que des clients [TRADUCTION] « se liant d'amitié avec une personne de la même communauté qui l'a agressé sexuellement suscite un sentiment encore plus complexe. C'est le cas d'une personne avec qui j'ai travaillé qui se sentait réellement très confuse à ce sujet, se demandait pourquoi la personne [en cause] n'en parle jamais. »

Dans le cas de Survivants vivant dans la même communauté qu'un ancien élève ayant violenté d'autres élèves, cette situation de proximité ne suscite pas seulement de la confusion, mais aussi elle prolonge et intensifie les émotions négatives. C'est ce qu'un participant ayant été agressé par un membre du personnel et des élèves explique en racontant son histoire personnelle. Même s'il éprouve encore des sentiments négatifs à l'égard de l'adulte agresseur, ancien membre du personnel, [TRADUCTION] « l'intensité de la colère ressentie des années après cette terrible épreuve est plus orientée vers lui maintenant parce que je le rencontre [l'ancien élève qui l'a agressé] et c'est seulement quelque chose que nous n'avons pas encore réglée et qui remonte à notre enfance ... C'est pourquoi j'éprouve ce ressentiment et cette colère à son égard. C'est encore là. » Un autre participant a souligné le fait qu'en abordant des émotions provoquées par la violence subie aux mains d'un autre élève, la difficulté est empirée si l'agresseur est un membre de la famille : [TRADUCTION] « un Survivant victime d'abus sexuel commis par

son cousin Pierre Untel, un ancien élève plus âgé au pensionnat, peut être complètement perturbé à la suite d'une expérience aussi traumatisante ». Cette problématique est aussi soulevée par un autre conseiller qui a raconté à quel point le fait d'être victimisé par un membre de la parenté fait en sorte qu'il est extrêmement difficile d'affronter les séquelles d'une expérience d'intimidation aussi grave survenue au pensionnat :

[TRADUCTION] J'ai été victime de violence émotive faite par un membre de ma parenté. Il y avait un groupe de garçons qui s'asseyaient tous ensemble à la même table [au pensionnat]. C'était difficile. Je détestais mon cousin et nous venions de la même communauté. Je me disais, « Pourquoi agit-il comme cela? » En rattachant tous les morceaux ensemble, cela s'est avéré qu'il était un de ces garçons à qui les Frères disaient de s'en prendre aux autres. C'était vraiment difficile et j'ai toujours du mal avec cela aujourd'hui, même plus qu'avec l'abus sexuel ... Ce qui est plus triste dans cette histoire, c'est qu'après son départ du pensionnat, il revenait de temps à autre ... et il venait à ma rencontre et me serrait dans ses bras et me demandait si j'allais bien ... Je me disais, « Qu'est-ce qui se passe ici? Ce gars-là ne pouvait pas me sentir » ... Malheureusement, il s'est fait tuer par balles cette année ... Donc j'ai encore bien du mal avec cette [angoisse] « Comment est-ce que je compose avec cela? » Cela me fait encore souffrir aujourd'hui.

HONTE ET CULPABILITÉ (n=17/43; 39,5 %)

Un assez grand nombre de participants ont parlé des sentiments de honte et de culpabilité que ressentent très souvent des Survivants qui ont été victimisés par d'autres élèves, particulièrement dans le cas d'abus sexuel. Certains ont aussi indiqué en rapport avec les agressions sexuelles commises par le personnel que leurs clients semblaient éprouver « un sentiment de honte ayant un aspect distinctif, d'une autre nature, ayant pour cause l'abus sexuel perpétré par un élève ». Ces victimes sentent que la honte provenant de l'abus par d'autres élèves est « plus profonde et plus vive » parce que « vous savez, on voit ces agresseurs dans la communauté tous les jours ». D'autres ont dit que des Survivants victimes d'abus sexuel par un élève ressentent encore plus de honte, parce que « la culpabilité exerce une influence plus forte » dans ces cas-là. Un conseiller a expliqué que des « Survivants victimes d'agression sexuelle par le personnel ont plus de facilité à jeter le blâme

[sur leur agresseur] ». Selon la perception des participants, la culpabilité risque davantage d'être ressentie dans le cas d'abus par un élève du fait que « les victimes ont l'impression qu'elles auraient pu avoir plus de capacité de faire cesser l'abus que dans le cas où l'agresseur est un adulte plus grand, plus fort ». D'autres raisons peuvent expliquer pourquoi l'abus perpétré par un élève suscite des degrés particulièrement élevés de honte, notamment dans le cas où une victime est témoin des actes de violence commis envers d'autres; certaines caractéristiques communes à ce type de sévices entre élèves ressortent relativement aux sentiments éprouvés :

[TRADUCTION] Mais dans le cas de ces enfants qui ont été victimes d'abus [par d'autres élèves], ils ont ressenti encore plus de honte parce que [l'agression] était souvent observée par d'autres. Quelqu'un observait ce qui se passait et c'était vraiment honteux. En repensant à un cas en particulier, une jeune fille a été rattrapée par trois garçons dans la salle de bain des filles. Ils l'ont violée, les autres garçons observaient, et elle, elle les voyait regarder. Et cela était tellement, tellement honteux pour elle.

Même dans le cas des élèves n'ayant pas été eux-mêmes victimisés, « la honte ressentie devant la violence entre élèves était davantage liée au fait qu'ils étaient incapables d'apporter du soutien aux victimes ». Pareillement, un autre participant a relaté l'histoire d'une cliente « éprouvant des sentiments très profonds de culpabilité, de honte, de haine de soi du fait d'avoir été témoin de la violence faite à une amie et d'avoir été incapable d'y mettre fin. Alors qu'elle a essayé de dénoncer [ces agissements], on lui a proféré des menaces de lui faire du mal si elle parlait. » Ainsi, même pour les Survivants n'ayant pas été victimes d'abus exercé par des élèves, le seul fait d'en être témoin entraînait pour plusieurs des conséquences terriblement néfastes au niveau émotionnel.

COLÈRE/FRUSTRATION (n=8/43; 18,6 %)

Beaucoup de participants ont mentionné que, dans le cas de Survivants, le fait de rencontrer d'anciens élèves intimidateurs, auteurs de sévices, dans leur communauté a exacerbé leur sentiment de honte; pour certains, ces sentiments étaient liés à la colère et à la frustration ressenties alors

qu'ils ont été victimes de violence faite par des compagnons. À cet égard, des conseillers ont fait remarquer que la colère peut être soulevée par des « flashback » déclenchés par la rencontre d'anciens élèves agresseurs dans la communauté d'attache de la victime : [TRADUCTION] « L'abus perpétré par un membre du personnel est un événement survenu dans le passé, mais beaucoup d'élèves ayant commis des actes de violence envers d'autres élèves vivent dans les mêmes communautés que leurs victimes; par conséquent, de pénibles souvenirs reviennent plus souvent [pour ces victimes] ... Il peut même arriver que quelqu'un ayant violenté d'autres au pensionnat occupe maintenant un poste d'autorité ou de pouvoir dans la communauté ... C'est une situation qui suscite beaucoup de frustration. » Un autre participant a raconté son expérience personnelle alors qu'il s'est retrouvé face à son agresseur et il a dit [TRADUCTION] « en revoyant cet enfant dans sa communauté, devenu jeune homme et ensuite adulte, je n'ai pas pu m'empêcher de ressentir de la colère. "C'est à cause de toi que je suis comme cela maintenant". » Ce participant a aussi ajouté que des expériences comme celles-là sont courantes pour les Survivants. Un conseiller s'est fait l'écho de ces opinions en répondant à la question portant sur les effets du phénomène; il a indiqué tout simplement [TRADUCTION] « nous étions tous en colère ».

DÉSÉSPOIR/IMPUISSANCE (n=9/43; 20,9 %)

Indépendamment de la gravité de la violence dont les anciens élèves ont été victimes, en grande majorité, ils ont éprouvé des sentiments de désespoir, d'incapacité ou d'impuissance. C'est le sentiment que donnent bon nombre des participants dont les clients ont été victimes de violence exercée par d'autres élèves, que ceux-ci manifestent des niveaux d'intensité émotionnelle encore plus élevés. Certains parmi eux l'expliquent en l'attribuant au fait que, pour la victime, l'abus a été commis par un des leurs. Un participant fait ressortir que la différence provient du fait que, [TRADUCTION] « dans le cas d'abus perpétré par le personnel, la victime peut se dire : "Bien, ce n'est pas l'un des nôtres". Par contre, dans le cas d'abus commis par un élève, [pause] c'était notre frère, soeur, oncle, cousin. C'était l'un des nôtres. Voilà pourquoi c'était si désespérant ... et de plus en plus, il n'y avait

plus d'espoir, l'espoir que quelque chose change. » De la même façon, un autre participant a l'impression que les effets de la violence entre élèves [TRADUCTION] « étaient plus grands parce que les victimes ont souvent fait part que ces expériences les avaient laissées avec un sentiment de désespoir et d'incapacité à opérer des changements positifs dans leur vie ou dans celle des autres. » Un autre participant partage son point de vue qui illustre bien ce que pensent certains clients :

[TRADUCTION] Ils sont arrivés au pensionnat tellement apeurés au point de départ, croyant et espérant que peut-être ils seraient acceptés par les autres élèves autochtones, au moins d'être acceptés à ce niveau-là. Malheureusement, comme ils n'ont pas obtenu cela et même ils ont été maltraités par les leurs; ce [rejet] a seulement intensifié la peur et la façon dont ils se sentaient en général. Se replier encore plus sur eux-mêmes, à un niveau encore plus profond et encore plus rapidement. Se sentir isolé et complètement sans défense.

Comme nous en traiterons sous le thème subséquent, bon nombre de participants ont fait observer que des Survivants ayant été victimes d'abus par leurs pairs au pensionnat ont eu du mal à divulguer ces abus pour diverses raisons, ce qui est perçu comme facteur contributif important aux sentiments d'impuissance et de désespoir. L'incapacité de dévoiler les abus subis par un élève est encore un problème majeur, selon beaucoup de participants, ce qui a « suscité un grand sentiment d'impuissance ».

SOUVENIRS LIÉS À LA VIOLENCE SUBIE ET VOLONTÉ DE DIVULGUER CES ABUS (n=23/43; 53,5 %)

Presque la moitié des prestataires de services a parlé de ce qui distingue le rythme où se font les divulgations d'abus en fonction de l'agresseur/ auteur de violence. Il y a beaucoup de participants ayant indiqué que « des Survivants sont moins réticents à parler de la violence physique et psychologique perpétrée par des élèves plus âgés ». Selon l'un d'entre eux, [TRADUCTION] « C'est plus facile pour mes clients de parler de violence entre élèves parce qu'ils pensent que tous les élèves se trouvaient dans la même situation. » D'autres précisent que, selon la perspective envisagée, la

violence physique et psychologique exercée par des élèves se distingue des mêmes formes de violence commises par le personnel. Comme le décrit l'un des conseillers, [TRADUCTION] « Personne ne porte plainte spontanément pour le fait d'avoir été victime d'abus commis par d'autres élèves à moins que la question ne soit posée. Alors on répond : "Oui, des élèves plus âgés s'en prenaient aux plus jeunes et nous avons fait cela aussi." Ils volaient nos bonbons. Ils les jetaient par terre. C'était plutôt comme cela que cela se passait. » En fait, [TRADUCTION] « ils étaient disposés à parler de la violence faite par des élèves, c'était une sorte de pensée après coup. Ce n'était pas un sujet qu'ils voulaient aborder à moins d'avoir à répondre à quelqu'un. On leur demandait s'ils avaient été victimes d'abus par des élèves et il fallait qu'ils y pensent. »

Quelques participants ont des clients qui trouvent cela plus facile de parler de la violence entre élèves, mais de façon plus générale, plusieurs croient que des Survivants sont moins enclins à divulguer ce qu'ils ont vécu, particulièrement dans le cas d'abus sexuel. Il est aussi relevé que, si des clients finissent par parler de la violence subie aux mains d'un élève « cela se produit plus tard dans le cadre du counselling ». À titre d'exemple, selon un des conseillers, [TRADUCTION] « ils avaient davantage de difficulté à parler de violence faite par des élèves. En général, ils divulguaient en premier l'abus commis par le personnel et ensuite, invariablement, ils dévoilaient les sévices commis par des élèves si tel était le cas. »

Selon les perceptions, bon nombre de raisons expliquent pourquoi des Survivants ont de la difficulté à parler des mauvais traitements infligés par des élèves à d'autres. Bien des participants sont d'accord pour dire que l'abus sexuel entre élèves est plus difficile à révéler pour les élèves qui en ont été victimes parce que ce n'est pas un sujet qui a été traité relativement à l'histoire des pensionnats. Selon un participant, [TRADUCTION] « c'est tout un paquet de choses. En partie, c'est que personne ne parle de cela et personne n'en a parlé, sauf dans le contexte d'un bureau à quelqu'un comme moi. » En plus, si [TRADUCTION] « l'agresseur est encore dans la communauté et la

victime en souffre encore et en garde le secret. Et ce n'est pas encore au niveau communautaire qu'on remédie ces problèmes dans la communauté. »

Le fait que d'anciens élèves ont été victimes de violence par d'autres élèves n'est pas reconnu au niveau de la communauté; certains prestataires de services ont dit que « [le phénomène] a pu être plus fréquent que les divulgations le laissent supposer ou que les témoignages pendant les sessions de guérison ou le PEI ». Comme un conseiller ayant fréquenté le pensionnat l'a expliqué, [TRADUCTION] « J'étais au courant qu'il y avait eu des actes de violence entre les élèves depuis des années parce que j'en avais été témoin moi-même. Mais ... je n'ai pas beaucoup entendu parler de ce problème-là [de la part des clients], c'est généralement un Survivant ayant été victimisé par un surveillant. Je dirais qu'il y a un petit pourcentage de clients qui dévoilent cela. » En répondant à la question, le participant suivant s'est inspiré de son expérience personnelle :

[TRADUCTION] J'en ai parlé à ma conjointe, ce que je n'ai pas fait avant le début des années 1990. Je lui ai parlé de la violence perpétrée par le personnel envers des élèves. Parce que c'était trop difficile, ce n'est que dix ans plus tard que je lui en ai parlé [de l'expérience de violence entre élèves] ... Ainsi quand j'ai commencé à parler de la violence par des élèves envers d'autres élèves, c'est alors que tout est remonté. Et de mon côté, lui confier cela a été beaucoup plus facile parce que nous avons déjà passé par là [en parlant de l'abus fait par un membre du personnel]. Cela peut montrer comment mon cheminement va se poursuivre. En un mot, il n'y a pas de bon ou de mauvais moment pour divulguer. Je sens seulement que c'est le moment pour commencer à parler de ce problème.

Le fait que des victimes de violence par un élève vivent souvent dans la même communauté que leur agresseur est perçu par plusieurs comme l'une des principales raisons expliquant pourquoi des Survivants semblent avoir du mal à divulguer cette expérience et pourquoi dans bien des cas ce problème n'a pas été auparavant abordé à l'échelon communautaire. Certains pensent que des Survivants éprouvent des sentiments contradictoires envers leur agresseur du fait qu'ils reconnaissent que celui-ci était aussi une victime, ce qui rend encore plus difficile de dire aux autres ce qui s'est passé. Voici ce

qu'un participant a décrit, [TRADUCTION] « selon moi, c'était généralement plus difficile pour eux de divulguer ce que d'autres élèves avaient fait en raison de questions de loyauté et aussi du fait qu'ils avaient encore des contacts avec ces personnes dans leur communauté. Dans certains cas, l'agresseur avait une vie plus saine et les victimes ne voulaient pas lui faire du mal ou faire souffrir sa famille maintenant à cause des fautes "du passé". »

Cela peut être le cas pour certains, mais il y a un plus grand nombre de participants ayant fait observer que « des victimes de violence entre élèves au pensionnat se sentent le plus souvent moins à l'aise de parler de cela au cas où des rumeurs se répandent et leur font revivre ces moments s'ils se trouvent nez à nez avec leur agresseur ». D'autres relèvent qu'« il arrive dans beaucoup de communautés que [des victimes] craignent de dénoncer la personne à cause de la menace de représailles de la part de la communauté ». Des craintes semblables ne sont pas seulement éprouvées par les Survivants, mais aussi par leurs proches; par exemple, « cela a été risqué pour des personnes de faire ce type de divulgation [violence entre élèves] vu que leur famille et leur communauté craignent d'être ostracisées et de se faire traiter de menteurs et avertir de cesser de chercher des ennuis. » Dans le même ordre d'idées, un autre participant a raconté qu'il a eu à surmonter ce problème personnel [violence entre élèves] où on a exercé des pressions sur lui pour ne pas qu'il dénonce son agresseur :

[TRADUCTION] Dans les premiers temps où j'ai commencé à faire face à mes problèmes personnels, une des barrières que j'ai dû surmonter a été le déni, le refus de l'admettre personnellement ... Une confrontation avec la réalité. Est-ce que cela m'est réellement arrivé? Bien sûr que oui. Puis après il y a la famille [pause] mes parents m'ont dit, pas directement mais indirectement, "Passe à autre chose, abandonne. Oublie, pardonne et avance." On ne fait pas cela, en tout cas pas moi, à moins d'avoir réglé le problème. [Ensuite, il y a] le déni des anciens élèves, le déni de toute la communauté, le déni de l'agresseur ... Ainsi le déni est l'obstacle le plus important qu'il faut surmonter ... les gens ont tellement peur.

Des prestataires de services ont raconté des histoires indiquant que des victimes de la violence subie aux mains d'autres élèves ressentent le besoin

de faire face à ce qui s'est passé, mais elles ne savent vraiment pas comment le faire. À titre d'exemple, quelques conseillers ont expliqué ce qui est arrivé à des victimes dans certains cas où [TRADUCTION] « si elles en parlent clairement, elles le feront sous l'effet de l'alcool. Ensuite, elles auront une grosse dispute ou un comportement violent, [pause] ensuite elles désoùlent et font semblant que rien de tout cela n'est arrivé. Donc, si le problème est affronté, c'est au moment où elles sont ivres et elles ne l'abordent pas si elles sont à jeun. Et alors elles sont coincées, elles sont bloquées là. » Un autre conseiller fait écho au fait que des Survivants ne divulguent pas la violence entre élèves parce que [TRADUCTION] « selon eux, il n'y a aucun lieu sûr où on peut parler de ces problèmes. Ou y aura-t-il quelqu'un qui les croira? Ils ne pensent pas qu'ils peuvent parler sans risque de ce sujet parce qu'ils se sont faits dire de se mêler de leurs affaires et de rester tranquilles. »

Beaucoup de prestataires de services sont d'avis que le sentiment de honte associé à la violence entre élèves est un obstacle majeur pour les Survivants en fonction de la divulgation de ce qui s'est passé. Cela a pu être le cas des victimes vivant dans la même communauté que leurs agresseurs du fait que ces sentiments peuvent être déclenchés maintes et maintes fois pendant leur vie :

[TRADUCTION] [Si] quelqu'un de plus fort que soi vient et insiste qu'on fasse quelque chose, on peut en parler un peu plus facilement, mais si c'était quelqu'un presque de son âge ou pas très loin et, en plus, qui vient de sa communauté [pause] cela rend plus difficile d'en parler. Il pense que les autres se demanderont pourquoi il n'a pas pu faire quelque chose pour arrêter cela.

Ce prestataire croit aussi que la honte ressentie à cause de ce qui s'est passé a aussi « beaucoup à faire avec la confusion autour de l'orientation sexuelle, » ce qui amène beaucoup d'hommes survivants à garder ces événements secrets. En fait, un participant a fait part du sentiment de honte ressenti à la suite de l'agression d'un garçon dont il a été victime au pensionnat :

[TRADUCTION] J'ai pensé que j'étais le seul. [pause] Je pensais que j'étais un pédé, un gay. Tous mes amis et mes cousins se mariaient et ils avaient

des enfants. Voilà où j'en suis, célibataire ... Et je pensais, « Voyons, qu'est-ce qui ne va pas? » Je pensais que j'étais le seul jusqu'à ce que tous ces processus ont commencé (c.-à-d. PEC, PEI et CVR). Cela a aidé les gens à prendre conscience que « Eh! Je ne suis pas le seul. » Même avec tout cela, il y a beaucoup de nos gens qui ne divulguent pas encore ce qu'ils ont vécu.

D'autres prestataires de services ont commenté sur le fait que ce n'était pas seulement au niveau individuel que cette honte était ressentie, ce qui a rendu encore plus difficile pour les Survivants de dire aux autres leur victimisation par d'autres membres de la communauté; cette hésitation à dénoncer est apparemment renforcée par des messages de la famille et d'autres proches qu'on a mentionnés précédemment et aussi par le désir d'éviter de faire honte à sa famille et à sa communauté en divulguant ce qui s'est passé :

[TRADUCTION] Des Survivants faisant face à ces problèmes de violence entre pairs sont beaucoup moins disposés à divulguer ces actes de violence dans le contexte d'une thérapie (sont réticents, réaction émotionnelle plus forte) et ils sont même moins enclins à la révéler à la FADG ou dans le cadre des réclamations pour sévices subis dans les pensionnats indiens (PI). Ils ne veulent pas continuer à faire honte à leur propre communauté et à ses habitants et risquer d'être re-victimisés par toute déclaration publique de la violence entre pairs.

Bon nombre de participants font ressortir que « le fait d'être victime de violence faite par un élève rend difficile de prendre la décision de déposer une plainte dans le cadre du processus PEI », peut-être parce que des Survivants peuvent se sentir coupables, se blâmer eux-mêmes, au lieu de blâmer le régime des pensionnats. Un conseiller a raconté que [TRADUCTION] « comme je faisais les demandes pour le PEI ... c'est dans ce contexte qu'une grande partie des informations sur la [violence] entre élèves est sortie. Un assez bon nombre ont parlé de cela parce que je devais leur poser des questions pour remplir la demande ... mais personne n'avait vraiment rapporté cela avant que je les questionne. » Même si certains sont encore réticents à parler de cette violence qui s'est produite entre des élèves, beaucoup de participants ont fait valoir avec certitude que « grâce au PEI, des personnes ont commencé à divulguer la violence subie aux mains

d'autres élèves ». Un autre a fait observer que [TRADUCTION] « le processus d'audiences dans le contexte du PEI a offert une tribune à ceux qui, dans bien des cas, ont trouvé moyen de se libérer de ce silence où ils se sont enfermés pendant une grande partie de leur vie. Je suis bien conscient cependant qu'il y a encore beaucoup de gens qui restent emmurés. »

Selon des prestataires de services, la fréquence de divulgations de la violence entre élèves est encore peu élevée en partie du fait que des Survivants aux prises avec ce problème sont moins enclins à se remémorer ce qui s'est passé comparativement à ceux qui ont été victimes d'abus perpétré par le personnel. À titre d'exemple, un conseiller a confié que [TRADUCTION] « Pendant l'audience de mon père au PEI ... il s'est rappelé d'un autre élève qui l'avait agressé sexuellement. Pendant des années, mon père a pensé qu'il avait été agressé que par une seule personne [membre du personnel], mais comme le comité le questionnait, il s'est souvenu qu'en réalité il y avait eu deux agresseurs [dont un élève] ... Peut-être y a-t-il des effets distincts qui découlent de la violence subie aux mains d'élèves. » Un autre participant a indiqué que parce qu'il [TRADUCTION] « s'agissait d'un secret qu'ils gardaient depuis des années et qu'ils ne s'étaient pas sentis capables d'en parler sans risque. Pour cette raison, [les Survivants] ne peuvent seulement pour le moment traiter ce qui s'est passé comme violence infligée par le personnel et ils ne se souviennent pas encore ou n'admettent pas encore la violence dont ils ont été victimes aux mains de leurs compagnons de pensionnat. » Ces observations viennent appuyer ce qu'un psychiatre a décrit : [TRADUCTION] « beaucoup de gens ont réprimé leurs souvenirs ... et maintenant ils parlent de cela et, tout d'un coup, ils se rappellent beaucoup plus qu'ils le voudraient ». Ce participant a aussi partagé ce qui est arrivé à un client :

[TRADUCTION] J'ai récemment reçu un appel d'une famille où la mère a été victime d'abus au pensionnat. [pause] Et on pensait qu'on avait traité cela ... mais ensuite une de ses soeurs [qui est allée au pensionnat avec elle] a dit qu'elle se rappelait l'avoir vue monter du sous-sol [au pensionnat] les mains encore liées derrière le dos. Et elle ne s'était pas rappelé de cela, c'était des souvenirs réprimés. Et tout d'un coup cela est revenu ... le type d'interférence avec la fonction mnésique se produit davantage dans le cas d'abus d'extrême violence, et cela s'est passé plus souvent pour des

victimes de violence infligée par des élèves que dans le cas d'abus exercé par le personnel.

CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES SUR LA RELATION DE CONFIANCE ET LES RAPPORTS SOCIAUX (n=21/43; 48,8 %)

Un assez fort pourcentage de participants ont relevé des différences quant aux effets de la maltraitance dans les pensionnats sur la confiance envers les autres et ces distinctions variaient selon qu'il s'agissait d'abus infligé par le personnel ou de violence exercée par des compagnons. Certains parlent simplement de divers degrés de méfiance envers des groupes particuliers ou envers différents types de personnes. À titre d'exemple, bon nombre de prestataires de services ont indiqué un manque de confiance qui semble exister plus fortement chez des clients ayant été victimes d'abus perpétré par le personnel envers la religion, les personnes en position d'autorité et envers les non Autochtones en général. À cet égard, un thérapeute a fait observer qu'[TRADUCTION] « il y a des problématiques latentes qui touchent les préjugés envers les non Autochtones du fait que, pour des Survivants, leurs agresseurs [membres du personnel] étaient des non Autochtones », alors que dans le cas de victimes de violence exercée par des élèves, « certains ont dit qu'ils se méfiaient des Autochtones après avoir été agressés [par d'autres élèves] ». Effectivement, voilà ce que décrit un prestataire de services en partageant l'expérience qu'il a vécue personnellement alors qu'il a été victime de violence exercée par un élève :

[TRADUCTION] À ce moment-là, bien sûr ce n'était pas évident, mais quand j'y repense, il était impossible de faire confiance à quiconque après cela [première expérience de victimisation par un élève]; même envers des gens comme moi ... je me rappelle que je pensais comme un enfant victime, « Je ne devrais pas me sentir en danger avec des enfants comme moi ... Je m'en souviens ... j'étais en colère contre les adultes, les Blancs, mais aussi après, je me disais, « Comment cela peut-il arriver avec ceux qui sont comme moi? » [pause] [C'était] plus de me sentir trahi.

D'autres ont relaté des histoires semblables venant de leurs clients qui avaient été amenés à croire que « le manque de confiance peut constituer le problème le plus grave des élèves ayant été victimes d'autres élèves ».

Selon un thérapeute, la confiance aurait été la plus touchée en raison du sentiment chez les personnes victimisées d'avoir été trahies : [TRADUCTION] « Comme ils avaient tous été maltraités par des adultes qui en avaient la garde, ces enfants espéraient que leurs pairs leur apportent le seul soutien possible [dans les circonstances]. » Dans le même ordre d'idées, un autre participant croit que les effets de la violence exercée par un élève sont encore plus néfastes [TRADUCTION] « parce qu'ils étaient victimes tous les deux. Si une victime commet des sévices à l'égard d'une autre victime, compagnon d'infortune, la confiance est érodée encore plus profondément. Il aurait fallu qu'auprès des autres enfants, il y ait un sentiment de sécurité absolue. Si des enfants font du mal à leurs semblables, c'est vraiment préjudiciable. » C'était probablement encore pire dans des cas où l'agresseur faisait partie de la famille de la victime, [TRADUCTION] « les secrets dans une famille enveniment très profondément tout ce qui constitue une personne. Engendrent non seulement la méfiance envers les étrangers, mais davantage encore envers les proches, la famille ... Les effets [de la violence entre élèves] sont les mêmes que ceux résultant de l'abus subi aux mains d'un membre du personnel, mais la blessure est encore plus profonde du fait [qu'on ne peut] même pas faire confiance aux nôtres. »

Ces observations sont comparables à la perspective donnée par un psychologue qui passe beaucoup de temps à traiter des questions relatives à la maltraitance dans l'enfance : [TRADUCTION] « Le sentiment d'avoir été trahi est vraiment une dynamique importante ... le traumatisme causé par le fait d'être trahi semble être encore plus dommageable que celui causé par l'abus sexuel ... Ainsi en se penchant sur ce qui s'est passé au pensionnat ... l'élève victime fait confiance à un ami et lui parle des mauvais traitements qui lui sont infligés et, par la suite, il se fait violenter à son tour. C'est une expérience traumatisante passablement grave que cette trahison subie par la victime. » De même, le caractère particulièrement traumatique de ces expériences « varie en fonction de la gravité de la trahison qui est commise dans une situation donnée. Il y a une corrélation absolue. » Bien évidemment, comme l'a relevé un autre prestataire de services, les problèmes touchant la confiance envers les autres ont été les plus graves chez ceux ayant

été victimes de violence infligée à la fois par un membre du personnel et un élève parce que [TRADUCTION] « ceux victimisés par le personnel ne pouvaient plus faire confiance aux vieux hommes blancs. Quant à ceux maltraités par des religieuses, ils ne leur faisaient pas confiance non plus. Et ceux violentés par des élèves plus âgés ne faisaient plus confiance à eux non plus. Par conséquent, après avoir été victimes d'abus par tout un chacun, ils ne faisaient plus confiance à personne. »

Il ne faut pas s'étonner qu'en raison de ce manque de confiance, les victimes de violence exercée par un élève semblent avoir eu encore plus de difficulté à se lier, à entretenir des rapports sociaux de tout type au cours de leur vie. À titre d'exemple, un conseiller rapporte que tous ces clients ayant subi de la violence perpétrée par un compagnon du pensionnat [TRADUCTION] « ont indiqué qu'ils avaient eu du mal à maintenir des relations intimes et ils éprouvaient aussi de la crainte à être avec une autre personne ». D'autres ont dit que la violence entre élèves risquait d'avoir pour effet « de l'anxiété associée à l'attachement », « de l'anxiété sociale », de même qu'une tendance générale à se replier sur soi et à s'isoler. Certaines des réponses des participants laissent entendre que des Survivants peuvent avoir de la difficulté à former différents types de relations (p. ex., platoniques ou romantiques) à cause de leur agresseur. À titre d'exemple, la violence sexuelle commise par un élève à l'endroit d'un autre élève est souvent survenue entre des enfants du même sexe; un thérapeute a affirmé que [TRADUCTION] « des victimes de violence entre pairs, en particulier s'il s'agit d'abus sexuel, finissent par avoir des problèmes à nouer des liens d'amitié très serrés avec une personne de même sexe. [pause] En fait, toutes les victimes d'abus sexuel commis par un élève auprès de qui je suis intervenu, environ 7 sur 40 clients, aucune d'entre elles n'a d'amis intimes du même sexe du fait qu'elles n'arrivent plus à faire confiance. »

EFFETS SUR L'IDENTITÉ (n=8/43; 18,6 %)

Beaucoup de participants ont relevé que le manque de confiance envers les Autochtones avoué par des Survivants agressés par d'autres élèves « a des répercussions directes sur toute la question de l'identité ». Les

messages négatifs explicites et directs que les élèves ont reçus du personnel, notamment qu'ils étaient d'une ascendance non civilisée, des sauvages, sales, peuvent avoir été renforcés par la violence que d'autres élèves leur ont fait subir. Selon le psychologue déjà cité, [TRADUCTION] « [Parmi mes clients], j'ai des gens ayant intériorisé du racisme ... Tout comme des personnes ayant grandi dans la religion chrétienne, mais sont homosexuelles; elles peuvent avoir été élevées en ayant intériorisé l'homophobie. Elles peuvent ressentir des préjugés envers elles-mêmes. »

D'autres prestataires de services ont parlé de clients qui ont éprouvé des difficultés avec leur identité sexuelle à cause de ce qu'ils ont vécu en étant victimisé par un autre élève, « cela m'a beaucoup troublé, rendu confus quant à mon orientation sexuelle ». C'était aussi l'opinion d'un thérapeute ayant eu des clients qui ont été en proie à des « craintes additionnelles de “devenir gay” ou étaient aux prises avec un questionnement sur leur orientation sexuelle, par exemple, “Est-ce qu'ils m'ont choisi(e) parce que j'étais peut-être lesbienne ou homosexuel?” » Pareillement, un autre conseiller s'est rappelé être intervenu auprès d'un Survivant aux prises pendant des années avec des inquiétudes de cette nature :

[TRADUCTION] Je me rappelle un client qui était aussi un bon ami. Je lui ai demandé s'il avait fait une demande au PEI. Il m'a dit qu'il n'avait jamais été victime d'agression. J'ai répondu, « Oh, tu as été un des chanceux ». Environ deux ans plus tard, il m'a téléphoné et je suis allé chez lui [pause] et il s'est mis à pleurer. Il a dit, « J'ai pensé que tu faisais l'imbécile en me poussant ainsi. Mais je me cachais le fait que j'avais été agressé aussi. » Il avait été victime d'abus par un autre élève et un surveillant. Je l'ai laissé pleurer et il m'a dit ... « Je pensais que j'étais “gay” ... Et j'avais peur de dire quoi que ce soit parce que je croyais que les gens commenceraient à me traiter d'homo. »

EFFETS SUR LE SENTIMENT GÉNÉRAL DE BIEN-ÊTRE

(n=21/43; 48,8 %)

Les participants ont donné tout un éventail de réponses pour faire valoir leur perception, à savoir s'il y a une différence marquante entre les répercussions sur le bien-être général des Survivants ayant été violentés par un membre

du personnel et les effets vécus par d'anciens élèves ayant été violentés par un de leurs compagnons. Selon la plupart des participants ayant fait des commentaires sur ce sujet, les conséquences sont plus néfastes dans le cas de violence entre élèves, quoique, pour certains, les effets de cet abus infligé par des élèves sont moins graves ou du moins similaires à ceux associés à la maltraitance par le personnel. Dans bien des cas, ces répercussions sont indirectement attribuables au fait que beaucoup de victimes vivent dans la même communauté que leur agresseur; il y a aussi des différences relevées précédemment en fonction de la fréquence de divulgation et des différences dans les réactions émotionnelles suscitées dans le cas de violence entre pairs. [TRADUCTION] « L'expérience d'avoir été intimidé, d'avoir été ciblé par des gangs d'élèves ... d'avoir été agressé sexuellement pendant la nuit par d'autres élèves au dortoir ... provoque les mêmes émotions que la violence infligée par un membre du personnel. Toutefois, les conséquences à long terme se manifestent dans les communautés. »

Selon les participants ayant pour avis que les incidences négatives sont moins graves si des Survivants ont été violentés par des élèves, [TRADUCTION] « il y a la croyance que la banalisation du vécu de l'élève [victime] a minimisé les conséquences de cette violence faite [par des élèves]. » Cette explication a été fournie par un psychologue ayant intervenu auprès de Survivants qui ont subi toutes sortes de mauvais traitements infligés par des élèves et par le personnel. Un autre conseiller a indiqué que [TRADUCTION] « les conséquences sur la santé sont plus fréquentes s'il s'agit d'abus perpétré par le personnel envers des élèves étant donné que ces derniers sont mineurs et complètement à la merci des agresseurs adultes. »

Quelques autres participants n'ont perçu aucune différence par rapport aux conséquences, peu importe l'agresseur/auteur d'actes de violence, que « ces conséquences étaient similaires ». Toutefois, selon ces derniers, « les émotions peuvent être un peu différentes si on compare à celles éprouvées dans le cas d'abus par le personnel ». Cette opinion correspond à celle d'un participant qui s'est inspiré de son vécu alors qu'il a été victime de violence par un autre élève au pensionnat :

[TRADUCTION] Pour beaucoup de Survivants, la partie la plus facile, et je dis « facile » en ne prenant pas cela à la légère, au moment où ils s'engagent dans le traitement des séquelles, c'est la maltraitance qui a été infligée par le personnel envers les élèves... L'autre, la violence entre élèves, maintenant c'est vraiment, vraiment difficile du fait que certains des (anciens) élèves agresseurs sont toujours vivants, nous travaillons avec eux, nous vivons avec eux dans la même communauté, nous faisons affaire avec eux, ils peuvent être bien engagés dans la communauté.

En fait, ce participant a poursuivi en expliquant que l'un des anciens élèves agresseurs a épousé un membre de sa famille élargie, ce qui a rendu très difficile de prendre des mesures pour aborder ce qui s'est passé avec cet agresseur. Cette situation ne semble pas être unique, puisque quelques autres prestataires de services ont aussi mentionné que certains de leurs clients avaient de ces anciens élèves agresseurs comme membres de leur famille.

D'autres participants ont précisé que [TRADUCTION] « leurs clients ressentaient à des degrés de gravité extrême ces émotions provoquées par ces abus. Ces sentiments sont encore plus intenses s'ils sont liés à la victimisation par d'autres élèves parce que les victimes ont souvent à faire face à leur agresseur dans la communauté pendant plusieurs années après leur séjour au pensionnat. » Dans le même ordre d'idées, selon un des conseillers, le fait de rencontrer son agresseur dans la communauté, [TRADUCTION] « cause un stress additionnel et accroît l'incidence de flashbacks ou déclencheurs ». Comme il a été indiqué précédemment, des participants ont indiqué qu'[TRADUCTION] « il y a des réactions post-traumatiques similaires au fait d'être témoin de maltraitance par le personnel et à celui [d'être témoin] de violence entre pairs, des réactions émotionnelles très vives en découlent, même si ces réactions semblent différer en substance, mais non en sévérité, il n'y a que des nuances et des complexités différentes ». Cependant, en raison du contact permanent avec l'agresseur dans la communauté, un participant a tenu à souligner que [TRADUCTION] « selon mon opinion professionnelle ... les réactions traumatiques suscitées par la violence entre pairs sont plus lourdes de conséquences et plus difficiles à traiter. »

Bon nombre de prestataires de services ont dressé une liste d'autres raisons permettant d'expliquer pourquoi, selon eux, la violence entre élèves entraîne des effets néfastes un peu différents par rapport à ceux découlant de l'abus perpétré par le personnel. Ces émotions contradictoires et la confusion ressenties par les victimes d'élèves sont à la source de la difficulté inhérente au traitement des séquelles de ce qui s'est passé. À titre d'exemple, des participants ont rapporté que le fait d'être violenté par un élève tend à susciter « un sentiment de honte et une réaction de culpabilité encore plus intense », alors que dans le cas de ceux ayant été victimes d'abus perpétré par le personnel, il semble plus facile de blâmer leur agresseur et/ou le régime des pensionnats. Également, d'autres ont parlé de conséquences encore plus importantes, « parce que, dans le cas de la violence entre élèves, ce sont les nôtres qui sont en cause ». Des sentiments de désespoir, d'impuissance, ont été éprouvés en raison de cette violence exercée par des élèves venant de leur communauté, ce qui s'avère particulièrement préjudiciable pour le bien-être de la victime.

Un certain nombre de problèmes plus spécifiques, communs à l'ensemble des victimes de violence entre élèves, peuvent avoir d'autres effets secondaires influant sur le bien-être de la personne et de la communauté, ce qui peut, en contrecoup, renforcer les problèmes sanitaires et sociaux les ayant initialement suscités. Par exemple, le fait d'avoir peu de soutien social et de relations non réconfortantes, particulièrement dans sa communauté et sa famille, peut avoir des effets directs sur le bien-être de la personne touchée et indirectement contribuer à de mauvais résultats. À cet égard, un participant a indiqué qu'[TRADUCTION] « un des résultats clairement établis de cette incapacité de créer de véritables amitiés est que les femmes finissent par s'investir dans des relations de violence avec leur conjoint et c'est plus difficile pour elles de s'en sortir parce qu'elles n'ont pas tissé de liens d'amitié solides avec une autre femme, elles se sentent plus isolées dans le cas, par exemple, d'une situation de femme battue où elles ne reçoivent pas le soutien voulu. »

Comme il ressort des débats, il semble que, dans certaines communautés, la fréquence élevée de consommation excessive de substances psychoactives peut être attribuable aux problèmes liés au syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et à d'autres problèmes psychologiques et de santé découlant de ce qui s'est passé au pensionnat, de même que le fait d'avoir peu de soutien social peut être à l'origine de la violence conjugale ou familiale. Pour les personnes ayant été victimes de violence exercée par d'autres élèves, un participant a expliqué que [TRADUCTION] « chaque fois qu'elles rencontrent leur agresseur, elles ont des flashbacks, ce qui est très dur à vivre. C'est pourquoi elles se mettent à faire une consommation abusive de substances intoxicantes pour éviter d'avoir des flashbacks trop pénibles. » Un autre exemple est le taux élevé d'incarcération des Autochtones, beaucoup d'entre eux étant des victimes directes ou intergénérationnelles des pensionnats. Voici l'histoire d'une cliente qu'un participant a relatée pour faire image et illustrer cette problématique :

[TRADUCTION] [Elle] a été violée par 150 élèves. Elle a aussi passé du temps en prison parce que la dernière fois où quelqu'un a essayé [de la violer], elle a tout fait pour l'empêcher, sauf le tuer, et elle s'est retrouvée en prison pour voies de fait. Comment traite-t-on cela judiciairement? Premièrement, elle n'aurait sans doute pas dû être emprisonnée. Elle aurait dû pouvoir compter sur d'autres ressources, mais il n'y en avait pas. Et maintenant qu'elle a reçu le traitement qui lui convenait, elle a très bien répondu.

De plus, selon quelques participants, le fait est que « ce sont ceux qui ont été victimes de violence par des élèves ayant à peu près leur âge qui ont par la suite été portés à user de violence envers leurs propres enfants ».

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Certaines caractéristiques associées au fait d'avoir été victime de la violence exercée par un élève au pensionnat sont des prédicteurs de conséquences spécifiques par rapport à ce qui découle de l'abus perpétré par le personnel. Comme il a été indiqué précédemment, un facteur contextuel ayant contribué à rendre unique le problème de la violence entre pairs dans les

pensionnats en le comparant à d'autres contextes est que des victimes et leur agresseur vivent dans la même petite communauté toute leur vie. Comme la victime rencontre son agresseur dans la communauté, cette situation est perçue comme facteur contributif à la difficulté de traiter les réactions émotionnelles et le stress post-traumatique dont les victimes souffrent. Par ricochet, les conséquences persistantes découlant de la violence entre élèves sont aussi considérées comme des sources de problèmes de santé et de problèmes sociaux additionnels pour les victimes, notamment une réaction d'évitement devant des situations de stress et la consommation abusive de substances intoxicantes, des stratégies de prise en main personnelle tout à fait inefficaces.

Sous presque tous les thèmes traités, le contact ininterrompu avec l'agresseur/auteur de la violence subie est aussi mis en cause, notamment l'influence que ces rencontres exercent sur le vouloir dire ou consentement des Survivants à dévoiler l'abus par des pairs dont ils ont été victimes, contrairement à la divulgation de l'abus perpétré par le personnel. Ces facteurs qui entravent la divulgation dans le cas des victimes vivant dans la même communauté que leur agresseur sont similaires à ceux qui sont évoqués dans une étude faite sur les victimes d'abus sexuel non autochtones dans de petites collectivités rurales (Jamieson et Wendt, 2008; Logan et al., 2005) ou vivant sur le même campus de collègue (Walsh et al., 2010). On y fait mention de facteurs comme la crainte de représailles de la part de l'agresseur et/ou de sa famille/amis ou encore leur ancien agresseur est un membre de la famille proche, un ami de la famille ou détient un poste d'autorité dans la communauté. Ces facteurs et bien d'autres influant sur la volonté de dévoiler ce qui s'est passé ont des effets indirects très importants sur le bien-être général de la victime puisque le fait de tarder à divulguer les actes de violence subis dans son enfance et dans sa vie adulte accroisse chez elle le risque de souffrir de symptômes liés à la santé psychologique et au stress post-traumatique (O'Leary, Coohy, et Easton, 2010; Somer et Szwarcberg, 2001; Ullman et al., 2007). En outre, le désir non exécuté de parler à quelqu'un de leur victimisation, de se sentir incapable de le faire, a aussi été évoqué comme facteur contributif aux sentiments de culpabilité,

de regret et d'impuissance que peuvent ressentir les victimes (Gold dans O'Leary, Coohy, et Easton, 2010). Leur sentiment d'incapacité de dévoiler aux autres la violence subie aux mains d'autres élèves peut avoir été aggravé par l'expérience antérieure de divulgation auprès du personnel des services d'aide aux victimes qui s'est terminée par l'inaction et le manque de soutien et de compassion.

Quoique ce ne soit pas toujours lié au fait de vivre dans la même communauté que son agresseur, il reste tout de même que la violence entre élèves suscite un sentiment de honte plus profond, distinctif, et cette constatation rejoint les résultats de recherche indiquant que la violence entre pairs est de nature à provoquer un sentiment de culpabilité (Zinzow et al., 2010), ce qui, par le fait même, peut aussi empêcher de divulguer ce qui s'est passé. Également, dans le cadre de la présente étude, selon les explications tirées des réponses, il semble que l'hésitation des victimes à confier aux autres la violence entre pairs qu'elles ont subie soit en partie attribuée au fait que, selon elles, il aurait fallu pouvoir mettre un terme à cette violence, l'empêcher, et aussi au fait que les autres pourraient réagir avec la même répréhension ou blâme à leur égard (Sperry et Gilbert, 2005; Zinzow et al., 2010). En effet, des résultats d'une autre étude ont montré que la culpabilité ressentie dans le cas d'abus sexuel subi dans l'enfance a été associée formellement au sentiment de culpabilité persistant dans la vie adulte (Filipas et Ullman, 2006). De plus, des réactions de honte et de culpabilité qui semblent être provoquées par le fait d'être victime de violence peuvent être rattachées à une grande diversité de répercussions négatives et persistantes, notamment la dépression, le comportement suicidaire et les symptômes liés au traumatisme (Barker-Collo, 2001; DePrince, Chu, et Pineda, 2011; Feiring et Cleland, 2007). Plus important encore, il y a des données probantes indiquant que la honte de soi-même associée à l'abus sexuel dans l'enfance est étroitement liée à des symptômes attribués au traumatisme subi dans le cas où les actes de violence ont été commis par des mineurs (moins de 18 ans) si on fait la comparaison avec des cas d'abus perpétré par des adultes (Cantón-Cortés et al., 2011).

Bon nombre de participants font référence à des résultats de recherche à l'appui de la théorie du traumatisme causé par le fait d'avoir été trahi (Freyd, 1996). Cette théorie du traumatisme par trahison s'applique dans le contexte où on tient compte de la différence ressortant des conséquences qui découlent de la violence entre élèves par rapport à celles provenant de l'abus perpétré par le personnel du pensionnat. En effet, cette théorie pose comme postulat que la victimisation dans l'enfance faite par des personnes dont l'enfant est dépendant et en qui il a confiance sera traitée et remémorée différemment que s'il s'agit de séquelles découlant de violence exercée par des pairs (Freyd, 1996). Une grande partie de la documentation portant sur le traumatisme causé par la trahison a examiné le rapport où la violence subie est un aspect inhérent de la trahison en raison de la relation de l'agresseur à l'enfant (p. ex., violence familiale/des parents). Dans le contexte des pensionnats, bon nombre de prestataires de services ont mentionné le sentiment qu'ont eu des Survivants d'avoir été trahis parce qu'ils ont été victimisés par leurs pairs. Une étude socio-psychologique a montré que les membres d'un même groupe racial se trouvant dans une situation de victime peuvent normalement renforcer le sentiment de confiance qu'ils ont l'un envers l'autre, même si une telle confiance n'est pas assurée (Noor, Brown, et Prentice, 2008; Rotella et al., 2013). Pour les Survivants des pensionnats, le fait d'être brutalisé par un compagnon d'infortune peut avoir été interprété comme une trahison de grande envergure. Malgré qu'un grand nombre d'élèves ne faisaient pas confiance aux adultes non autochtones, employés des pensionnats, qui les avaient enlevés de force de leur milieu familial, certains parmi eux ont semblé au départ espérer qu'ils pourraient trouver du soutien auprès des autres élèves autochtones ayant aussi du mal à s'adapter à ce nouvel environnement. Que cette distinction ait été faite consciemment ou inconsciemment (peut-être n'a-t-elle été perçue par le client que bien des années plus tard), il reste que cette perception différenciant la violence perpétrée par le personnel non autochtone de celle exercée par leurs compagnons autochtones est probable vu qu'on accordait si peu d'importance à la culture et à la race dans les pensionnats et qu'en plus les élèves étaient constamment exposés à un racisme désobligeant.

Pour ces élèves qui avaient l'espoir de trouver du soutien et du réconfort auprès de leurs semblables autochtones, le fait qu'on ait trahi leur confiance peut avoir exacerbé les conséquences à court et à long terme de la violence qu'ils ont subie aux mains d'autres élèves. Par exemple, le sentiment de trahison associé à l'abus perpétré par un proche/membre de la famille dans l'enfance a été lié à des réactions aggravées provoquées par la culpabilité ressentie dans l'enfance et la vie adulte (Babcock et DePrince, 2012; Ullman, 2007), de même qu'à des répercussions psychologiques négatives (Cantón-Cortés et al., 2011) et des perturbations du fonctionnement interpersonnel adulte (Bensley, Van Eenwyk, et Simmons, 2003; DePrince, 2005; Gobin et Freyd, 2009). Bien évidemment, bon nombre de participants ont aussi indiqué que le traumatisme par trahison s'est sans aucun doute produit dans des cas d'abus perpétré par le personnel vu que ces adultes étaient censés être des gardiens, responsables de donner des soins et protection aux enfants, et/ou considérés comme des chefs en matière de morale et de religion. En fait, cela a pu être le cas d'élèves des pensionnats ayant préalablement espéré recevoir des soins satisfaisants ou de ceux ayant été manipulés par des membres du personnel qui leur faisaient croire en une « relation particulière » avec eux. La gravité de la trahison que des élèves ont vécue, selon qu'il s'agissait de violence perpétrée par le personnel ou de violence exercée par des élèves, peut avoir varié suivant les attentes préalables que chaque élève avait envers la personne ou les personnes en qui il pouvait avoir confiance.

Selon les commentaires faits par des participants à l'étude, il ressort que des Survivants ont été davantage portés à oublier les cas de violence entre élèves par rapport aux cas d'abus perpétré par le personnel; d'après une théorie, il appert que des victimes d'abus peuvent oublier ce qui s'est passé par mesure d'auto-protection dans le cas où le besoin de survivre entre en conflit avec la réalité (Freyd, 1996). À vrai dire, les enfants dans les pensionnats n'avaient pas la possibilité de fuir l'élève agresseur ou l'adulte agresseur avec qui ils vivaient très proches depuis des années. Par conséquent, le traumatisme par trahison peut avoir été à l'origine de la perte de mémoire relative à l'abus physique ou sexuel subi dans l'enfance (Freyd, DePrince,

et Zurbriggen, 2001; O'Rinn et al., 2012). À cet égard, les souvenirs liés à une agression ou à tout type de maltraitance peuvent être altérés par la dissociation qui peut survenir s'il y a perception d'une trahison (O'Rinn et al., 2012). La dissociation qui comporte le « dérèglement ou perturbation des fonctions généralement intégrées de la conscience, de la mémoire, de l'identité ou perception de l'environnement » (American Psychiatric Association, 2000:532) est commune pendant une expérience traumatisante et à la suite de ce traumatisme, ainsi que des réactions traumatiques prévisibles subséquentes comme le SSPT (Hulette, Freyd, et Fisher 2011; Ozer et al., 2003). À titre d'exemple, un rapport significatif a été constaté entre l'exposition cumulative à toute une diversité de traumatismes et la manifestation de symptômes aggravés de dissociation qui se retrouvent plus fréquemment chez des enfants d'âge scolaire en famille d'accueil que chez des enfants non placés (Hulette, Freyd, et Fisher, 2011). Il y a aussi des données probantes à l'appui de cette idée que la dissociation sert à protéger l'enfant en l'amenant à ne pas prendre pleinement conscience de la violence qui lui est infligée et à faire en sorte que l'intégration des souvenirs de cette expérience ne se fasse pas (Bedard-Gilligan et Zoellner, 2012; Hardy, Young, et Holmes, 2009). Si c'était le cas, comme le laissent entendre les participants à la présente étude, si le souvenir de la violence subie aux mains d'élèves au pensionnat a été amoindri ou altéré, on peut donc mieux comprendre la raison de la fréquence assez peu élevée de divulgation de ce type de violence par rapport à celle de l'abus perpétré par le personnel. Bien que la dissociation n'ait pas été examinée en profondeur relativement aux populations autochtones au Canada, il y a quand même eu une étude portant sur un échantillon de jeunes résidant dans un établissement de soins qui ont été exposés à une fréquence élevée d'expériences traumatisantes, nombreux parmi eux étaient des Autochtones (21 %), ce qui a causé des symptômes de dissociation aussi fréquents que le nombre de dépression et de SSPT (Collin-Vézina et al., 2011:580).

Les participants ont également indiqué que le fait d'avoir été victimisé par des élèves autochtones a intensifié les sentiments de désespoir et d'impuissance puisque bon nombre d'élèves agressés par leurs pairs étaient

plus jeunes et moins forts, n'avaient pas la capacité nécessaire d'empêcher ces actes de violence souvent commis dans un contexte d'intimidation et ne pouvaient donc pas fuir leur agresseur au pensionnat. Du point de vue du développement de l'enfant, si le sentiment de sécurité essentiel à son bien-être est déficient, si cet enfant se sent impuissant ou s'il manque de sécurité, cela peut influencer défavorablement sur son fonctionnement social et psychologique et entraîner des symptômes prolongés de maladie mentale (Allen et al., 2004; Hazzard et al., 1995; Filson et al., 2010; Ross, 2011). En plus de ces conséquences néfastes, bon nombre de Survivants n'ont pas pu s'échapper de leur agresseur une fois de retour dans leur communauté où victimes et agresseurs se côtoient et, par conséquent, ils continuent à se sentir aussi impuissants.

Le sentiment de trahison qu'ont eu certains Survivants victimes d'abus commis par des élèves autochtones est comparable à une autre répercussion persistante qui résulte de la violence entre élèves et qui est fréquemment abordée : il s'agit de la capacité réduite des victimes à faire confiance aux Autochtones. Des théories psychologiques importantes comme celle sur l'attachement de Bowlby (1969), la théorie sur le développement psychosocial d'Erikson (1950/1963) et l'évidence empirique (Sroufe, 2005; Poortinga, 2006; Nummela et al., 2009; Waters et al., 2000) autorisent à penser que des relations fondées sur la confiance et la sécurité à un âge précoce jettent les bases de l'établissement de relations saines/positives à la vie adulte, de même que celles d'un bon fonctionnement psychologique. Il n'est sans doute pas surprenant que des Survivants ayant été agressés par d'autres élèves aient aussi rapporté des difficultés à établir des relations de confiance et des relations interpersonnelles saines pendant leur enfance et leur vie adulte; ces effets néfastes minent la possibilité d'avoir du soutien social, d'y avoir recours, comme composante fondamentale de stratégies d'adaptation en situation de stress et comme déterminant important de la santé (Uchino et al., 2012).

Au même titre, le fait de se sentir incapable de faire confiance aux membres de son propre groupe est aussi considéré comme une conséquence ayant des

incidences potentielles sur l'identité culturelle. Selon la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1986), le concept de soi chez une personne émane en partie de son appartenance à un groupe social pertinent ayant une identité raciale/ethnique/culturelle qui exerce une influence particulière et forte à cet égard (Haslam et al., 2009). Une personne perçoit les attributs positifs de son groupe comme l'image positive de soi (Biernat, Vescio, et Green, 1996; Burkley et Blanton, 2005), mais s'il y a transgression au sein du groupe qui suscite un sentiment de honte collective, une violation commise envers le groupe, dans ce cas-là, des sentiments et des comportements hostiles envers d'autres membres du groupe peuvent en résulter (Piff, Martinez, et Keltner, 2012). Cela peut être le cas si la transgression confirme un stéréotype s'appliquant au groupe, notamment les messages venant du personnel au sujet des Autochtones les qualifiant de sauvages/non-civilisés et sales. Des croyances négatives sur son propre groupe ont aussi été évoquées dans le cadre d'autres conséquences psychologiques et physiques négatives. Par exemple, le fait de ne pas être fiers d'être Autochtones est corrélé par une hausse de symptômes de dépression chez un échantillon d'adultes de Premières nations au Canada (Bombay, Matheson, et Anisman, 2010). De plus, même l'identité/orientation sexuelle semble être perturbée dans le cas de personnes ayant été victimes d'abus sexuel commis par des élèves, ce qui s'apparente à des cas d'hommes survivants victimes d'agression sexuelle par un homme dans d'autres contextes qui déclarent fréquemment des difficultés sur le plan de l'identité sexuelle, des problèmes liés à la sexualité et à l'établissement de relations intimes et de relations de confiance (Vearnals et Campbell, 2001).

Des identités sociales peuvent aussi tirer leur origine de groupes établis socialement (Reicher et Haslam, 2006). En dépit des différends qui survenaient fréquemment parmi les élèves au pensionnat, les participants ont expliqué que plusieurs se soutenaient entre eux et ils avaient établi « une solidarité parmi ceux qui étaient au pensionnat » reposant sur ce qu'ils vivaient ensemble. Particulièrement dans les cas de mauvais traitements ou de sévices émotionnels, des Survivants ont reconnu que leurs agresseurs avaient été aussi victimes d'abus, ce qui a facilité la révélation de ce qui s'était

passé et la libération des émotions négatives associées à ces événements. Le fait d'en parler a probablement été bénéfique puisqu'en libérant ces émotions négatives associées à des transgressions passées commises par des personnes ou même des groupes en particulier, des effets plus positifs sur la santé physique et psychologique ont pu en découler (Lawler-Row et al., 2008; Kaminer et al., 2001; Reed et Enright, 2006; Ysseldyke, Matheson, et Anisman, 2007).

Par ailleurs, il est probable que des bienfaits potentiels rattachés à la reconnaissance par la victime que son agresseur a aussi été victimisé soient déterminés par d'autres facteurs. Il a aussi été question que, dans le cas de Survivants en colère, désireux de divulguer les abus dont ils avaient été victimes, ceux-ci étaient quand même réticents à le faire parce qu'ils ressentaient de la culpabilité à dénoncer leur agresseur à cause des conséquences possibles pour lui. Ils savaient que lui aussi avait été maltraité et victimisé au pensionnat. Ces sentiments contradictoires ont semblé être encore plus prévalents parmi les Survivants victimes d'abus sexuel entre élèves, mais ils existent aussi dans les cas de sévices physiques et émotionnels. Le sentiment de colère envers l'agresseur que des Survivants éprouvent rappelle celui qu'ont ressenti des survivants ayant souffert de la violation des droits de la personne en Afrique du Sud, alors qu'ils étaient mécontents du processus de la CVR tenue dans leur pays. La majorité des auteurs d'actes de violence ne se sont pas présentés pour témoigner de leurs actes et ils travaillent, et ils poursuivent leur vie, comme ils le faisaient auparavant (Centre for the Study of Violence and Reconciliation et Khulumani Support Group, 1998).

CHAPITRE 6

RÉPERCUSSIONS SUR LES SURVIVANTS RESPONSABLES D'ACTES DE VIOLENCE INFLIGÉS À DES ÉLÈVES

Il y a sept thèmes regroupant les problématiques que les prestataires de services ont abordées relativement aux répercussions que la violence entre pairs a eues sur les élèves agresseurs. Comme conséquences, on a fait mention de la normalisation de la violence dans le sillage des pensionnats, la culpabilité et la honte, la continuation des comportements violents, la colère et la frustration, les problématiques liées au pouvoir d'agir et au contrôle, la divulgation de la violence subie et la perpétration de violence et les effets sur le bien-être en général. Du fait que les réponses recueillies provenaient principalement d'un nombre assez limité de participants ayant intervenu auprès d'agresseurs/auteurs d'actes de violence, le pourcentage de participants ayant traité des problématiques ci-haut mentionnées est inférieur à celui pour les thèmes qui ont été traités sous d'autres questions. Cependant, cela ne signifie pas forcément que les problématiques en cause ne sont pas très répandues chez les Survivants.

NORMALISATION DE LA VIOLENCE (n=9/43; 20,9 %)

Tel que mentionné précédemment, selon des prestataires de services, la normalisation de la violence est un facteur d'importance qui a favorisé les comportements violents dans les pensionnats. Bon nombre de participants étant intervenu auprès d'anciens élèves responsables d'avoir exercé de la violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle envers leurs camarades ont dit que ces Survivants avaient simplement expliqué qu'ils reproduisaient des actes qu'on leur avait enseignés et qu'ils « ne comprenaient pas vraiment les conséquences que ces actes auraient pour la victime, même si eux-mêmes

avaient été victimisés — ils ne faisaient donc que très peu de lien entre les deux. »

Beaucoup de participants croient qu'un des facteurs importants, c'est que bien des Survivants agresseurs ont été eux-mêmes victimes d'abus. À titre d'exemple, un participant a fait observer que des clients [TRADUCTION] « ayant admis avoir agressé des camarades prenaient constamment part à des batailles entre élèves et, par conséquent, ils étaient eux aussi victimes de violence ». En fait, ces élèves ne faisaient généralement que réagir violemment et ils essayaient de survivre dans un contexte où l'intimidation était répandue, de même que la méfiance envers les autres et l'insécurité. En effet, quelques participants ont rapporté que presque tous leurs clients ayant victimisé d'autres au pensionnat ont été eux-mêmes victimes d'abus. En plus de ceux ayant participé aux manoeuvres d'intimidation psychologique et physique, les mêmes observations s'appliquent aux agresseurs sexuels. Un participant a expliqué que bon nombre de ces enfants ont été agressés sexuellement par les mêmes enseignants qui leur dispensaient des enseignements religieux stricts sur les questions de sexe qu'ils qualifiaient de mauvais et d'impur. Ces messages contradictoires ont suscité de l'incompréhension quant à ce qu'étaient des comportements déviants et nuisibles :

[TRADUCTION] On leur enseignait au pensionnat [ce qui était mauvais], mais [les enfants] ne croyaient pas vraiment ce qu'on leur disait vu qu'ils étaient maltraités par le personnel en même temps. Maintenant, ils sont sortis du pensionnat et ils sont appréhendés pour les mêmes comportements que le personnel [du pensionnat] avait. C'est très difficile pour eux, ils ne comprennent pas pourquoi cela leur arrive.

En abordant le thème de façon plus générale, un autre prestataire de services a précisé que la connaissance et l'expérience de la violence ont été un facteur déterminant pour expliquer la normalisation de la violence observée chez des Survivants responsables de violence entre élèves. En parlant de conséquences à long terme, il a été souligné que des Survivants de retour dans leur communauté ont été sources de mauvaise adaptation

car ils croyaient que la violence était normale; nombreux parmi eux n'ont jamais parlé de ce qui s'était passé au pensionnat et n'ont jamais appris que des comportements violents étaient répréhensibles. Comme l'un des participants l'a décrit, [TRADUCTION] « ils sont simplement arrivés à comprendre que c'était ... normal de faire violence aux autres et d'être victime d'abus. Ils pensaient que c'était normal jusqu'à ce qu'ils apprennent autre chose en counselling [des années après leur séjour au pensionnat] [pause] puis ils ont compris que ce n'était pas une bonne chose. »

CULPABILITÉ ET HONTE (n=14/43; 32,6 %)

Beaucoup de prestataires de services ont parlé des sentiments néfastes de culpabilité et de honte éprouvés par des Survivants ayant admis avoir brutalisé d'autres élèves au pensionnat. Là encore, en raison de la normalisation de la violence dans les pensionnats au moment de la perpétration d'actes de violence, [TRADUCTION] « peu de sentiments ont été éprouvés, vu que ces enfants ne savaient pas ce qui était mauvais et que personne ne leur avait enseigné de ne pas le faire ... Devenus adultes, ils ont certainement eu du mal à envisager leur geste, à faire face à la violence qu'ils avaient infligée. » Un participant a indiqué que plusieurs de ses clients avaient commencé leurs séances de counselling en manifestant très peu de culpabilité et/ou de honte en parlant de leurs comportements fautifs parce que, selon eux, c'était normal et c'est [TRADUCTION] « seulement en passant par la thérapie qu'ils ont commencé à ressentir ces sentiments [culpabilité/honte] ». Dans le même ordre d'idées, d'autres prestataires de services ont indiqué que [TRADUCTION] « en tant qu'adultes maintenant, ils savent faire la distinction entre le bien et le mal; ils sont conscients que, dans leur enfance, ils n'ont pas bien agi moralement ».

Des participants ont rapporté que certains de leurs clients « se sont depuis excusés ou ont souhaité s'excuser parce qu'ils éprouvaient de la honte et de la culpabilité relativement aux actes qu'ils avaient commis dans leur enfance. » Dans certains cas toutefois, des Survivants ont atténué ces sentiments parce qu'ils ont pu admettre qu'il s'agissait de comportements appris et que « eux aussi étaient des enfants et tout ce qu'ils pouvaient

faire, c'était d'aller de l'avant ». Plusieurs anciens agresseurs ont « souffert énormément de culpabilité et de honte à cause de leurs actions ». Comme l'a relevé un participant ayant oeuvré auprès de détenus autochtones qui sont des Survivants, le counselling comprend des enseignements traditionnels communs qui les aident à comprendre que leur actions étaient répréhensibles :

[TRADUCTION] Ensuite le remords et la honte commencent réellement à se manifester. Ce n'est pas avant d'avoir acquis les enseignements qu'ils arrivent vraiment à comprendre que ce qu'ils ont fait était mal ... Maintenant certains passent par un processus où ils veulent s'excuser auprès de ceux qu'ils ont maltraités et leur demander pardon parce qu'ils ne savaient pas mieux, pour leur dire qu'ils croyaient cela normal.

D'autres prestataires de services ont dit que la honte et la culpabilité que les Survivants éprouvaient avaient eu des effets néfastes sur eux : « mentalement ils s'en voulaient, faisaient tout ce qui était possible pour oublier ou bien ils agissaient pendant toute leur vie pour réparer ce qui s'était passé en travaillant fort dans la communauté ». Un autre conseiller a expliqué qu'un Survivant ayant admis être responsable d'actes de violence envers un élève « n'a pas voulu avoir l'aide d'une personne ressource lors de l'audience des PMC (personnes mises en cause) [au PEI], je pense, à cause du sentiment de culpabilité. » Malgré que la plupart des prestataires ont dit que ces Survivants ont souffert à la suite des actes qu'ils ont commis dans leur enfance, un participant a soulevé une question litigieuse, à savoir que « les exceptions peuvent être ceux qui sont situés en haut de l'échelle de la psychopathie ».

CONTINUATION DES COMPORTEMENTS VIOLENTS (n=6/43; 14,0 %)

Seulement un petit nombre de prestataires de services ont fait mention de la répercussion très inquiétante qu'on observe chez des agresseurs ayant commis des actes de violence envers des élèves; à leur retour dans leur communauté, ceux-ci continuent à avoir un comportement violent et à faire subir cette violence aux autres. Ces personnes au comportement agressif sont surtout celles qui n'ont jamais été vues en consultation, n'ont reçu aucune aide qui leur aurait permis d'apprendre qu'un tel comportement

violent ne fait pas partie d'une vie normale. Encore là, ceux étant intervenu auprès d'agresseurs qui ont continué leur comportement violent envers les autres après le pensionnat attribuent cette violence à la normalisation de ce type de comportement. Un conseiller a ajouté que des victimes d'abus sexuel [TRADUCTION] « croyaient que c'était normal. C'est pourquoi ils sont devenus par la suite des agresseurs. C'est devenu un cycle ininterrompu [de violence]. » Pareillement, plusieurs ont dit que d'anciens auteurs d'actes de violence au pensionnat ont continué leurs manoeuvres d'intimidation dans leur communauté. À titre d'exemple, dans la communauté d'un participant, [TRADUCTION] « notre conseiller en chef, il est allé au pensionnat et il n'était pas un bon leader ... Selon moi, il était intimidateur ... J'ai vu cela chez des dirigeants. » La continuation de comportements appris au pensionnat s'applique aussi à l'abus sexuel comme le décrit un psychiatre qui se rappelle de clients masculins ayant continué leur comportement violent après leur départ du pensionnat :

[TRADUCTION] Des hommes qui croyaient tout simplement ... que c'est la façon de faire avec des gens ... nous avons un groupe d'hommes plus âgés qui ont été maltraités dans leur enfance, sont devenus adolescents en faisant la même chose à des enfants au pensionnat, maintenant ils sont devenus des agresseurs. Résultat : ils sont sortis du pensionnat [et] ils continuent de faire la même chose, ils sont arrêtés et vont en prison, et ils sont au désespoir parce qu'ils croient être innocents et n'être pas supposés devenir prisonniers. Et ils finissent presque toujours par se retrouver en isolement cellulaire parce qu'ils présentent un risque de suicide.

COLÈRE ET FRUSTRATION (n=6/43; 14,0 %)

Selon des participants, les Survivants de façon générale éprouvent des sentiments de colère et de frustration, plus particulièrement ceux qui ont commis de la violence envers leurs camarades au pensionnat. Des prestataires de services ont aussi fait mention de sentiments de colère généralisée associée bien souvent au fait qu'ils ont été eux-mêmes victimes d'abus. Un participant ayant oeuvré auprès de délinquants a décrit ce qu'ils ont vécu en tant que victimes d'abus : [TRADUCTION] « pourquoi sont-ils si en colère [et] pourquoi passent-ils leur vie en prison. Cela découle de faits qui leur sont arrivés au pensionnat, dont le personnel et d'autres

élèves sont responsables. Puis, s'ils ont mélangé la colère et l'alcool, alors ils se retrouvent emprisonnés pour la vie. » Également, on a décrit le cas de Survivants n'ayant jamais reçu d'aide, n'ayant jamais été punis pour leurs infractions, ni accusés, qui continuent de croire qu'il est normal de se comporter avec agressivité et violence; ceux-ci sont perçus comme des personnes en proie à la colère et frustration extrêmes qui finissent tôt ou tard par s'attirer des ennuis et qui n'arrivent pas à comprendre pour quelle raison ils se retrouvent en prison alors que les personnes les ayant agressés n'ont jamais été punies. Selon un des participants, si ces personnes avaient reçu l'aide dont elles avaient besoin pour se rétablir du traumatisme qu'elles avaient vécu, leur colère et leur comportement marqué par une violence persistante auraient pu être traités comme il le fallait : [TRADUCTION] « Si elles obtiennent de l'aide, et c'est là la différence, si elles reçoivent de l'aide, elles réagissent très bien. Mais c'est le contraire, elles ne reçoivent pas très souvent cette assistance. Si elles ont ce type de soutien, alors elles peuvent comprendre cela, "Oh! ce n'est pas comme cela que les gens se comportent." Et il faut vraiment qu'elles apprennent cela. »

PROBLÉMATIQUES LIÉES AU POUVOIR ET AU CONTRÔLE

(N=6/43; 14,0 %)

Des prestataires de services mentionnent aussi toute la question articulée autour du pouvoir/du recours à la force et du contrôle en parlant des Survivants ayant eu un comportement violent envers leurs compagnons de pensionnat; pour simplifier, certains l'ont résumée en disant que ces clients sont portés à vouloir garder le contrôle. En s'appuyant sur des histoires racontées par leurs clients et sur leur connaissance du vécu de membres de leur famille ou sur leur vécu personnel au pensionnat, plusieurs participants ont indiqué que d'anciens agresseurs se retrouvent dans des postes de pouvoir ou de contrôle dans les communautés où ils vivent et/ou travaillent. [TRADUCTION] « Étant donné que je suis un travailleur de première ligne, j'ai entendu des noms et des histoires sans avoir interrogé le client en question. Alors si on regarde qui est à la table des dirigeants, Oh! le nom de cette personne a été mentionné [pause], presque chaque personne autour de la table de dirigeants est un ancien élève agresseur [au pensionnat]. » Dans

cette optique, cette situation risque d'être problématique si des membres d'un conseil de bande ont agressé ou ont intimidé d'autres membres de la communauté alors qu'ils étaient au pensionnat.

DIVULGATION ET PERPÉTRATION D'ACTES DE VIOLENCE

(n=7/43; 16,3 %)

Des prestataires de services ayant répondu à la question touchant la volonté ou l'intention de l'auteur d'actes de violence envers d'autres élèves au pensionnat de divulguer leurs agissements ont de façon générale fait consensus que « la plupart d'entre eux [les agresseurs] n'admettent pas normalement avoir violenté d'autres élèves ». Toutefois, cela s'applique probablement à ceux qui sont responsables d'agression sexuelle puisqu'il y en a un certain nombre ayant admis de l'intimidation envers d'autres au pensionnat; dans le cas d'intimidation, des Survivants ont exprimé des remords pour avoir agi ainsi, sans toutefois ressentir une très grande détresse à cet égard. Pour eux, ces actes ne sont pas considérés comme un abus/de la brutalité envers des personnes. Par contre, du côté des Survivants ayant été victimisés et devenus subséquemment agresseurs sexuels ou auteurs d'actes d'une grande brutalité, de violence physique/émotionnelle, on a ainsi expliqué que : [TRADUCTION] « ils se sont retrouvés pris dans le piège complexe de la honte et de la culpabilité associées à la fois à la [victimisation et à la perpétration] de violence et ils se sont réfugiés dans le déni, le silence, comme seule réaction viable ».

Quant aux Survivants aux prises avec la culpabilité découlant de leurs actions, il leur a été encore plus difficile de demander de l'aide aux services d'appui à la santé. Cette réticence peut avoir été renforcée en raison des craintes devant la perspective de ce qui pourrait se passer si d'autres personnes l'apprenaient. À titre d'exemple, un psychologue a expliqué que [TRADUCTION] « cela prend sept ans avant que s'établisse suffisamment de confiance pour qu'une personne se décide à parler de son comportement fautif. En effet, tous ces agresseurs ont un bagage de sentiments contradictoires parce qu'ils ont été aussi des victimes. » Ces clients éprouvant des sentiments de peur et d'anxiété à cause de ce qui s'est

passé, s'ils admettent leurs fautes, vont probablement aussi souffrir « de niveaux chroniques d'anxiété et de peur flottantes ».

Pour ces raisons et d'autres, les prestataires de services ont expliqué que des clients ayant commis de la violence envers d'autres élèves ont pu admettre qu'ils avaient été victimes d'abus, mais « le fait qu'ils avaient eux-mêmes victimisé d'autres a été avoué plus tard. Et ils ne peuvent pas vraiment guérir des séquelles découlant de leur victimisation tant qu'ils n'ont pas fait face à leur comportement d'agression envers d'autres. » C'est là l'opinion d'un thérapeute que plusieurs Survivants [TRADUCTION] « ont effectivement attaqué d'autres quand ils étaient jeunes et en fait, c'est la majorité ». Par contre, des participants ont fait ressortir que le petit pourcentage de clients qui admettent s'être comportés de façon violente envers d'autres élèves au pensionnat s'explique parce que « la majorité refuse de se voir comme tel et n'est pas prête à accepter la responsabilité de ce qui s'est réellement passé, la vérité quant au fait qu'ils sont des agresseurs ». On attribue cette attitude généralisée du déni en grande partie au fait que ce problème n'est pas encore ouvertement abordé dans des communautés et, conséquemment, [TRADUCTION] « il n'y a pas beaucoup d'agresseurs ou de personnes au comportement violent qui le déclarent ouvertement, qui s'engagent dans la guérison et disent publiquement "J'ai agressé d'autres pendant que j'étais au pensionnat et j'ai été violent envers certains de mes frères et soeurs et je veux parler de cela aujourd'hui, je veux m'excuser auprès de ces personnes" [pause] ou l'aborder aussi de façon traditionnelle. Malheureusement, on ne voit pas cela encore. »

BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL (n=12/43; 27,9 %)

Quoique différentes raisons ont été examinées, seulement un quart des participants sont d'avis que les Survivants ayant victimisé d'autres élèves au pensionnat ont éprouvé des niveaux élevés de détresse/souffrance, entre autres « la dépression, l'anxiété et des changements d'humeur extrêmes », de même que la consommation abusive de substances intoxicantes. Bon nombre ont indiqué que « plusieurs ayant agressé d'autres se sont suicidés ». « Le fardeau cumulé de honte et de culpabilité pour avoir fait du mal à leurs

compagnons/victimes » a été perçu comme un important facteur contributif aux répercussions néfastes sur la santé et la vie en société de ces Survivants. Sauf dans le cas de ceux ayant manifesté des signes de psychopathie graves, comme on l'a mentionné précédemment, « bon nombre de ces agresseurs d'élèves ont été eux-mêmes des victimes d'abus et ont éprouvé un sentiment de honte encore plus profond et doublement ressenti ». En plus des effets directs que la honte et la culpabilité peuvent avoir sur le bien-être de la personne impliquée, il semble que cette culpabilité a empêché certains de demander de l'aide parce qu'ils croyaient ne pas mériter d'être aidés ou parce qu'ils ne se sentaient pas prêts à parler de leur comportement fautif. Comme nous en traiterons plus loin alors que nous discuterons de la question 6 visant à explorer les perceptions des prestataires sur les présentes interventions du gouvernement et des collectivités à cet égard, le processus (PEI) a aussi affecté négativement les auteurs d'abus qui ont été nommés aux audiences des PMI (personnes mises en cause).

Du fait que ces personnes n'ont en général jamais reçu aucune forme d'aide positive par rapport à ce qui s'est passé au pensionnat et au traitement des séquelles, « une grande partie d'entre eux sont devenus dépendants de l'alcool et des drogues. Plusieurs sont sans-abri et ont encore un style de vie où la violence règne. » Les conséquences sociales secondaires qui se rattachent au fait de ne pas avoir reçu d'aide concrète s'ajoutent aux autres conséquences néfastes découlant des expériences vécues. Dans d'autres cas, les prestataires ont l'impression que, si l'agresseur se manifeste ou s'il est identifié, l'approche souvent adoptée par la communauté concernée est tout aussi préjudiciable. À titre d'exemple, en parlant des effets néfastes de la normalisation de la violence qui influent au niveau communautaire, voici ce qu'un prestataire relate, [TRADUCTION] « Le sentiment que j'ai est que, dans le cas où le problème se présente, [un Survivant agresseur dans la communauté], on doit décider si on fait sortir cette personne de la communauté ou si on punit ce gars-là [pause] ils se serviraient de ce qui s'est passé au pensionnat comme d'une excuse. » Ce participant a poursuivi en précisant que, dans un tel cas, on ne ferait qu'ignorer l'incident et on lui permettrait de poursuivre son chemin.

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Selon les participants à l'étude, la plupart des Survivants ayant perpétré de la violence envers leurs pairs au pensionnat semblent avoir intériorisé les normes de violence avec lesquelles ils ont grandi. Effectivement, l'exposition à la violence collective dans le cas d'enfants non autochtones a bien montré qu'elle aggravait le comportement violent, en multipliait la fréquence; cette agressivité provenait du renforcement d'attitudes répréhensibles liées à la violence, à des stratégies de résolution de problèmes comportant de la violence et des altérations aux processus cognitifs qui correspondent à la normalisation de la violence (Guerra, Huesmann, et Spindler, 2003; Osofsky, 1995; McMahan et al., 2009). Dans le même ordre d'idées, l'agression sexuelle chez des jeunes est aussi liée à des lacunes du sens moral et à des distorsions cognitives liées à la victime (Van Vugt et al., 2008).

Les mêmes facteurs ayant contribué à la violence entre élèves auraient aussi passé le message à ces enfants que leur comportement est normal et auraient favorisé la continuité de cette croyance. À cet égard, des participants étant intervenu auprès d'agresseurs ont rappelé que la plupart (voire tout le groupe) a souffert et a aussi été témoin de toutes sortes de formes de violence qui a duré longtemps, des abus commis par le personnel et/ou des élèves. En plus, de nombreux agresseurs n'ont pas été punis pour leurs comportements criminels; un certain nombre a effectivement été récompensé pour leurs agissements par des mesures positives pour les conforter (p. ex., plus de nourriture au repas ou des encouragements venant du personnel) et/ou par des renforcements négatifs (p. ex., moins de risque d'être victimisé par les autres). Les comportements agressifs associés à des normes de violence infléchies ne sont pas exclusifs aux contextes caractérisés par un traumatisme collectif, mais ils sont certainement plus susceptibles d'être acceptés dans de petites communautés rurales en général (McDonell, Ott, et Mitchell, 2010). En accord avec le nombre assez élevé de participants ayant fait observer que souvent les élèves agresseurs ont subi les contrecoups de la fréquentation du pensionnat par les parents, en ont souffert, les résultats de recherche confirment que les facteurs intergénérationnels, comme les antécédents des parents, comme la violence parentale à l'égard des enfants

et les antécédents criminels des parents, sont associés à la perpétration de comportements marqués par la violence chez les enfants (Duane et al., 2003), ce qui évoque la possibilité que des agresseurs ont pu avoir des parents qui sont allés au pensionnat avant eux.

La question de la religion n'a pas été un thème commun dont ont parlé les participants à l'étude, même si les membres du personnel étaient généralement des religieux. Toutefois, il peut être significatif que les victimes de maltraitance, si celle-ci est infligée par un représentant de la religion, peuvent particulièrement devenir insensibles à cette violence qu'elles subissent. Tel que décrit précédemment et relevé par un prestataire participant à l'étude, dans le cas où c'est un représentant de la religion qui est l'auteur de l'abus et en même temps qui transmet les enseignements de la doctrine chrétienne sur le sexe et la sexualité, ces enseignements ne sont pas pris au sérieux (Grant, 1996; Haig-Brown, 1988; Milloy, 1999). En effet, si la religion avait pu aider à réduire la violence entre les élèves, cette possibilité a sans doute été minée par le comportement des membres du personnel qui commettaient des actes de violence similaires.

Des participants ont fait ressortir que, dans les cas où des Survivants ont pu obtenir de l'aide adéquate et ont pu commencer à traiter leurs problèmes, ils ont fini par comprendre que leurs actes de violence faisaient souffrir les autres. C'est un progrès, mais les personnes admettant leurs torts éprouvent aussi en général de la culpabilité et de la honte qui influent négativement sur leur bien-être, une conséquence ayant été bien circonscrite dans l'étude d'un échantillon d'agresseurs non autochtones ayant eu un comportement violent envers d'autres enfants dans leur enfance (Hardy, 2001). Combiné à la difficulté de faire confiance aux autres, le fait de ressentir de la culpabilité et de la honte peut aussi avoir aggravé la réticence que des agresseurs/auteurs de violence envers d'autres élèves semblent avoir au moment de demander de l'aide pour traiter les séquelles de l'abus dont ils ont été victimes. En effet, des Survivants semblent consentants à traiter leur victimisation, mais ils sont moins disposés à admettre leurs propres actes de violence envers

les autres, se montrant particulièrement angoissés et inquiets par rapport aux répercussions possibles de leur divulgation.

Malheureusement, les personnes n'ayant pas reçu les conseils et le soutien nécessaires après avoir quitté le pensionnat ont continué à maltraiter d'autres à leur retour dans la communauté. Cela semble s'appliquer tout autant aux auteurs d'agression sexuelle pendant leurs années au pensionnat qu'à ceux qui faisaient de l'intimidation physique et émotionnelle envers d'autres enfants. Des sentiments de colère, de frustration, de même que le silence à propos de ce qui s'était passé dans leur enfance, apparaissent reliés à des répercussions négatives sur le plan social, notamment la consommation abusive de substances intoxicantes et l'incarcération. Pour ceux emprisonnés ou ayant eu des démêlés avec la justice en raison de leur comportement violent, la colère a pu s'être aggravée parce qu'ils ne pouvaient pas comprendre que les sanctions imposées étaient directement liées à leur comportement violent. Aussi inconcevable que cela puisse paraître, cette perception déformée de la violence peut être le reflet d'une mauvaise appréciation de leurs actes ou un manque de compréhension de la raison justifiant leur emprisonnement car, selon eux, ils ont fait précisément ce que l'homme blanc au pensionnat leur a enseigné.

Des sentiments de désespoir et des comportements suicidaires sont communs dans le cas d'agresseurs, des conséquences découlant de leur colère, de leur honte et de leur culpabilité. Un participant a fait observer qu'une exception peut être faite dans le cas de Survivants évalués à un degré élevé sur une échelle de psychopathie. Ces personnes sont caractérisées par une incapacité à éprouver de l'empathie envers les autres, en plus d'être résolument centrées sur leurs propres intérêts. Seulement 2 à 3 pour cent de la population semblent satisfaire au niveau seuil permettant d'être considéré « psychopathe » (Goleman dans Hare, 1993:70); toutefois, « les caractéristiques psychopathiques existent sur un continuum dans la population » (Glenn, Kurzban, et Raine, 2011:372) et elles ont été associées à la maltraitance dans l'enfance, de même qu'à la perpétration de violence à

la vie adulte (Gao et al., 2010; Gretton, Hare, et Catchpole, 2004; Swogger et al., 2012; Lang, Klinteberg, et Alm, 2002).

Plusieurs participants ont indiqué comme fait pertinent à souligner que les auteurs d'actes de violence (intimidateurs, agressions ...) semblent être surreprésentés au sein du groupe de dirigeants dans certaines communautés, une observation aussi relevée par d'autres (Green in Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009). À cet égard, des personnes manifestant des traits psychopathiques se retrouvent souvent en position de leadership dans des organisations et corporations sociales, possiblement à cause de leur caractère impitoyable et leur obsession pour le pouvoir personnel (Babiak et Hare, 2006; Boddy, Ladyshevsky, et Galvin, 2010).

Ces répercussions apparaissant toujours dans le cas d'agressions sont particulièrement désolantes et malheureuses si on prend en considération le fait que, s'ils recevaient de l'aide, ils s'amélioreraient beaucoup. Toutefois, pouvoir obtenir de l'aide semble plutôt rare vu le manque de disponibilité des ressources de soutien, de même que les autres barrières empêchant les agresseurs de divulguer ce qu'ils ont fait. Ce déni et/ou silence, refus de parler, parmi les agresseurs peut être aggravé par l'hésitation des victimes et d'autres membres de la communauté à relever ce qui s'est passé et à dénoncer le comportement des agresseurs, ce qui permet à tout type de comportement agressif de continuer. Il est tout aussi inefficace et préjudiciable d'adopter cette approche si généralisée de conduire les délinquants hors de la communauté sans s'efforcer de traiter les problèmes de santé et problèmes sociaux.

CHAPITRE 7

EFFETS COLLECTIFS SUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DE LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES AU PENSIONNAT

En plus de faire état des effets néfastes que la violence entre élèves au pensionnat a eus sur les Survivants, les prestataires de services participant à l'étude ont aussi fait ressortir les effets collectifs que cette violence a eus sur les communautés autochtones. Cinq thèmes principaux ont été identifiés en raison de leur pertinence par rapport aux effets collectifs de la violence entre élèves sur les communautés : violence au niveau communautaire et violence faite aux enfants, rapports sociaux entre les membres de la communauté, le silence généralisé sur ce qui s'est passé au pensionnat et sur les séquelles de cette expérience, effets sur les dirigeants et le bien-être général de la communauté.

VIOLENCE AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ET VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS (n=14/43; 32,6 %)

Presque un tiers des prestataires de services ont parlé de la prévalence élevée de la violence et de la maltraitance dans beaucoup de communautés autochtones et du lien de cette problématique avec le régime des pensionnats et ses répercussions. Un des participants a fait part de cette opinion : [TRADUCTION] « Comme j'ai travaillé dans une communauté et aussi dans un centre de traitement, j'ai entendu parler de nombreux problèmes chez nos gens et, il faut m'en croire, cette histoire de violence, de mauvais traitements/ de sévices [au pensionnat] est le noyau central de nos problèmes aujourd'hui dans la communauté. » Dans le même ordre d'idées, un psychologue a indiqué que [TRADUCTION] « les gens qui ont été victimes d'abus dans l'enfance ... certains continuent à commettre des abus envers les autres toute

leur vie. C'est pourquoi la fréquence de comportements violents, d'abus dans les communautés de Premières nations est astronomique. J'ai travaillé dans bon nombre de collectivités de Premières nations au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta. C'est ce qui a été laissé en héritage par les pensionnats. » Alors que ces commentaires faisaient référence aux répercussions de l'expérience générale des pensionnats, d'autres ont plutôt parlé du rapport spécifique entre les séquelles du pensionnat et la violence entre élèves. À titre d'exemple, à la question de savoir s'ils avaient entendu parler du problème de la violence entre élèves, un participant a répondu qu'il en avait entendu parler par « des membres de la communauté ayant été victimes de violence faite ultérieurement par des anciens élèves ».

Des participants ont soulevé une préoccupation particulière, notamment le rôle que les pensionnats ont exercé en impulsant l'abus sexuel dans les communautés. En faisant référence à la communauté où il travaille, un thérapeute a rapporté qu'[TRADUCTION] « il y a beaucoup d'abus sexuel ici [dans cette communauté] ... ce qui s'est passé au pensionnat y est pour beaucoup ». En effet, bon nombre de participants ont décrit que, dans certains cas, « cette violence s'est poursuivie dans nos communautés par les même agresseurs ». D'autres prestataires de services ont relaté des histoires montrant que cette violence est aussi perpétrée envers des générations qui n'ont pas fréquenté le pensionnat et qu'elle s'est répandue aux générations suivantes qui n'ont pas connu le pensionnat :

[TRADUCTION] Dans la réserve où j'ai travaillé pendant des années, deux frères élevés dans des pensionnats sont devenus des adultes pédophiles. Ils ont agressé sexuellement des centaines et des centaines de femmes dans cette réserve ... Elles [clientes] allaient, « Oh! j'ai été agressée sexuellement ». C'étaient ces deux frères. La femme suivante venait et disait, « ma fille a été agressée sexuellement, et c'était par ces deux frères. C'est ainsi que ces deux frères ont agressé quatre générations de femmes ... Maintenant ils sont assez âgés, ils sont vieux et ils agressent encore des enfants. Les gens sont en colère bien sûr. Cela a énormément de conséquences. Ils ne veulent pas que cela arrive mais ils disent « Je sais pourquoi ils sont comme cela. Je suis allé au même pensionnat. Je suis

passé par là moi aussi. C'est seulement parce que j'ai été capable d'arrêter cela et eux, ils ne l'ont pas fait. »

Ce témoignage ne met pas seulement l'accent sur l'abus sexuel continu dans les communautés, mais il montre aussi que souvent les gens laissent continuer ces abus à cause de la normalisation de la violence et de la reconnaissance silencieuse que ces comportements prennent leur source dans ce qui s'est passé au pensionnat. Un témoignage similaire a été fait par un participant qui travaille pour un conseil scolaire d'une communauté depuis des années :

[TRADUCTION] À titre d'exemple, un petit enfant vient à mon bureau pour me dire que le jeune homme conduisant l'autobus est un pervers. En le questionnant pour en savoir un peu plus, oui il boit trop et il ne devrait pas conduire un autobus scolaire. Il a grimpé aux fenêtres de la maison de certains enfants et il les a agressés et cela n'est pas rapporté. Quand les parents du jeune conducteur sont venus me parler de cela, ils m'ont dit que je devrais être indulgent à son égard parce qu'il a été victime d'abus commis par des membres de la communauté qui sont allés au pensionnat ... Les gens étaient au courant de ce qui était arrivé à ce jeune. Il y a même des gens qui sont venus me dire, « Nous avons appris cela au pensionnat. Les prêtres et les religieuses ont fait cela ... et on nous a dit de le faire. » Il y a donc ce type de prétextes/justifications et commentaires ... faisant passer à la position par défaut, c'est-à-dire « ce n'est pas de ma faute, c'est parce qu'on m'a enseigné que c'était normal » ... C'est la perspective que j'ai retenu de ceci.

L'observation suivante a été faite par un psychiatre qui a passé une grande partie de sa carrière à travailler dans des communautés autochtones, une observation à la fois perturbatrice et franche portant sur le peu d'intervention dans le milieu communautaire pour lutter contre la violence et l'abus sexuel qui se perpétuent dans les communautés par des Survivants ayant agressé d'autres élèves au pensionnat, des cas d'abus souvent similaires à ce qui s'est passé à ce moment-là au pensionnat :

[TRADUCTION] Dans certaines communautés, les effets en aval de la violence que les hommes survivants ont vécue au pensionnat se produisent quand ceux-ci reviennent chez eux. Ils choisissent une jeune fille et ils se la partagent entre deux ou trois parmi eux. Et elle est en

quelque sorte capturée ... ils s'en servent à répétition. D'autres personnes dans la communauté sont au courant de cela. Elle a honte et eux, ils n'en ressentent pas [de honte]. Ils ne sont même pas stigmatisés à cause de leur conduite. Tout retombe sur elle, c'est son problème. Leurs familles bien sûr deviennent ennemies. Ensuite les membres des familles se livrent bataille. Dans un cas traité récemment, il y a eu un meurtre non résolu dans une de ces communautés ... la GRC dit simplement qu'il a disparu [pause], pour eux, c'est une querelle de famille et oui cela arrive. C'est l'unique cas où il y a eu ... meurtre, mais il y a certainement beaucoup de batailles. Les relations, transactions ou gestion des affaires dans la communauté et les entreprises sont rendues très difficiles. Et oui, cela arrive certainement dans beaucoup d'autres communautés aussi.

Le témoignage précédent soulève une autre problématique dont d'autres prestataires de services ont traitée; il s'agit de la violence verbale entre membres de la même communauté déclenchant les effets d'une violence ininterrompue dont les anciens élèves de pensionnats sont les instigateurs dans les communautés :

[TRADUCTION] J'ai vu et entendu beaucoup de cas d'abus partout et aussi dans ma communauté [pause] où des Survivants adultes maintenant s'emparent des enfants devenus leur proie. J'ai vu cela arriver. Et les représailles et les réactions de la communauté, cela crée une situation vraiment explosive au point où il y a eu des décès ... Je crois que beaucoup de ces morts violentes qui arrivent sont liées d'une façon ou d'une autre à ce qui s'est passé dans leur enfance au pensionnat.

La violence au niveau communautaire causée par l'abus perpétré par des Survivants envers des enfants et des femmes a été directement attribuée à la violence qui s'est exercée au pensionnat entre des élèves membres d'une même communauté. À titre d'exemple, un prestataire de services a parlé de son expérience et de ses réactions dans le cadre du traitement des répercussions à long terme sur des victimes d'intimidation au pensionnat, une description semblable à celle faite par ses clients. Le prestataire a raconté s'être attaqué à son cousin alors qu'ils quittaient un bar de leur localité parce que celui-ci l'avait intimidé et aussi d'autres élèves au pensionnat. Alors que le cousin lui demandait pourquoi il l'avait battu, il a répondu [TRADUCTION] « Tu n'as jamais pensé à cela quand nous étions au pensionnat et quand

tu m'intimidais ». Plus tard, en parlant de cette histoire avec un client, ce dernier lui a dit [TRADUCTION] « la même chose m'est arrivé. Ce gars-là m'avait toujours menacé et j'avais peur de lui. » Pareillement, le client a abordé l'ancien agresseur dans la même communauté et il l'a menacé de la même façon que l'intimidateur l'avait menacé au pensionnat. Un autre a ajouté que la violence peut même être déclenchée parce que [TRADUCTION] « ils [victimes] ont un flashback et vont voir [un autre membre de la communauté], “tu me rappelles le gars qui m'a agressé sexuellement, je vais aller chercher mon ami pour qu'il te batte”. Il y a beaucoup de cas de violence latérale. »

D'autres prestataires de services ont débattu de questions pouvant expliquer le pourquoi et le comment de ce phénomène de la violence qui continue de sévir et de se propager dans beaucoup de communautés. Tel que présenté précédemment, des participants ont attribué une grande partie de ce fléau à la normalisation de la violence et de la maltraitance. En reconnaissant que la prévalence et les conséquences de la violence entre élèves sont encore méconnues, un conseiller a dit que, selon lui, « la question qu'il faut se poser, c'est pourquoi bon nombre d'anciens élèves agresseurs se sont retrouvés dans leur communauté en croyant que, si cette violence était permise/tolérée au pensionnat, ils pouvaient continuer ce comportement violent envers leurs proches chez eux, et pourquoi ce cycle consistant à se faire mutuellement souffrir s'est-il transmis à travers les générations. » En faisant tout particulièrement référence à la perpétration ininterrompue d'agressions sexuelles par des Survivants après leur fréquentation du pensionnat, un participant a en grande partie attribué cela au fait que les valeurs traditionnelles ont été remplacées par ce qu'ils ont appris au pensionnat :

[TRADUCTION] Les communautés étaient positives et elles avaient établi des droits et des rituels pour la sexualité et le mariage. C'est en allant au pensionnat qu'ils ont été séparés de cela et ils ont appris au pensionnat que le sexe était simplement une façon de se faire plaisir, aucun engagement et aucune loyauté. Et cela s'est passé d'une génération à l'autre, donc cela continue dans la réserve ... Les chefs ont fait comme les prêtres, les chefs

ont montré aux plus jeunes, et puis ces hommes ont montré à leur victime et il semble que rien ne peut arrêter cela et c'est un fait connu de tous.

En parlant de façon plus générale des répercussions à long terme des pensionnats, notamment la perpétuation de comportements violents et des agressions dans les communautés, un psychiatre a cité l'un de ses clients qui décrit l'état malsain, décadent, de certaines des communautés autochtones d'aujourd'hui : [TRADUCTION] « au départ, ils nous ont transformés en monstres, puis ils nous ont laissés libres ». Selon un prestataire de services, cette affirmation du client est absolument exacte, disant que [TRADUCTION] « c'est bien le cas, ils avaient maltraités tellement sévèrement ces enfants, puis ils les ont renvoyés chez eux à quinze ans, et c'étaient des adolescents devenus de petits monstres ».

RELATIONS DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE (n=23/43; 53,5 %)

En lien avec la violence se poursuivant entre membres d'une même communauté et découlant de ce qui s'est passé au pensionnat, presque la moitié des participants a soutenu que la maltraitance du personnel envers les enfants au pensionnat et la violence entre élèves ont influé négativement sur les relations en général dans des communautés. À titre d'exemple, beaucoup ont fait mention de « querelles de familles, de batailles, de haine les uns envers les autres, oui c'est très commun, » et aussi, « il y a beaucoup de violence qui s'exerce, des habitudes de vie malsaines, des familles brisées, des mensonges et aucune confiance ». Dans bien des cas, selon les perceptions, « les ruptures persistantes de relations interpersonnelles » sont liées plus particulièrement à la violence entre élèves du temps du pensionnat, surtout parce que celle-ci a suscité « des sentiments profonds de honte et de peur qui se ravivent constamment dans la communauté ». Voici les propos d'un conseiller qui s'est confié; il a expliqué comment ce phénomène

[TRADUCTION] m'amène à penser à la façon dont les gens se traitent à ce moment-ci. Il y a un manque d'empathie envers les autres, les gens profitent des autres, et comme on le sait, les survivants ayant reçu des paiements [PEC et PEI] ont été exploités et abusés encore plus ... Je peux comprendre que d'anciens élèves se retournent contre d'autres compte tenu de ce qu'ils ont vécu. Les Autochtones d'aujourd'hui continuent de s'en prendre les uns aux autres.

Un participant lui-même un Survivant a lui aussi fait part d'observations et d'opinions semblables :

[TRADUCTION] Nous traitons des cas de dysfonctionnement familial, des querelles de familles de différents secteurs de la communauté et ainsi de suite. Pourquoi ça? Pourquoi nous les Autochtones sommes-nous souvent portés à être méchants les uns envers les autres? Que ce soit de la violence latérale, du commérage, des rumeurs, des coups fourrés et même de la colère pure et simple, parfois conduisant à des décès, des morts violentes. Pourquoi est-ce que ça arrive? Je pense qu'on peut faire le lien avec le sujet dont nous parlons [violence entre élèves].

Un assez grand nombre de participants a parlé des séquelles que les pensionnats ont laissées quant à la capacité des Survivants de faire confiance aux autres, à la fois l'incapacité de faire confiance aux non Autochtones et leur incapacité de se faire confiance entre eux. En plus des effets néfastes sur le bien-être de la personne concernée, beaucoup de prestataires ont aussi expliqué que cette incapacité assez généralisée à avoir confiance a influé négativement sur le bien-être collectif des communautés. Selon des prestataires, le fait d'avoir été victime d'abus commis par le personnel risque fort d'entraver la confiance qu'on pourrait avoir envers des représentants de l'autorité, de la religion, et des non Autochtones en général. Également, selon les perceptions, la violence entre élèves peut avoir été à l'origine de ces difficultés à avoir confiance envers les Autochtones. Un conseiller, en faisant particulièrement référence aux effets de la violence subie aux mains d'autres élèves sur la confiance, croit que cette violence a été la source de [TRADUCTION] « ce manque de confiance de plus en plus présent dans les communautés entre les dirigeants, les membres des familles et les amis ».

Selon un prestataire, le grand nombre d'Autochtones qui ont été agressés par d'autres élèves au pensionnat et à un si jeune âge

[TRADUCTION] est un phénomène qui a eu des effets de très longue durée dans nos communautés. C'est pourquoi [ce manque de confiance] est aussi présent aujourd'hui, ce manque de confiance aussi envers soi-même. Nous ne faisons pas confiance au monde, mais aussi nous ne nous faisons

pas confiance non plus entre nous. On voit encore cela aujourd'hui et je suis convaincu que cela a commencé à ce niveau-là. Donc nous ne sommes pas capables d'avoir des relations interpersonnelles saines. Nous nous restreignons nous-même à cette croyance fondamentale, et aussi longtemps qu'on vit en conservant ces croyances négatives, notre chance de réussir à établir une relation positive est très réduite.

Selon ce participant cité précédemment, le sentiment de trahison qu'a suscité la violence subie aux mains d'autres élèves au pensionnat a compromis la capacité de certains Survivants à faire confiance aux autres, ce qui s'est ultimement transformé en problèmes généralisés liés à la confiance au niveau communautaire :

[TRADUCTION] C'est vraiment différent de vivre ici là où on peut voir cela. On peut en fait voir le manque de confiance. La médisance et les racontars ... ils sont pris là-dedans... Il y a tellement de tristesse ici, c'est incroyable. Même si je n'ai eu aucun cas ayant rapporté de l'agression sexuelle par d'autres élèves, cela m'apparaîtrait vraisemblable... que la confiance soit ainsi ébranlée par le fait d'avoir été agressé sexuellement par d'autres élèves. Ils ont été victimes d'abus par la dernière personne sur qui ils pouvaient compter.

En plus du manque de confiance, des participants ont ajouté d'autres aspects, « ils ne se font pas confiance et ils parlent l'un contre l'autre comme ce n'est pas possible ... parlent des autres et de ce qu'ils ont fait au pensionnat. » D'autres ont donné des exemples comme « des Survivants ont aussi parlé de ceux ayant commis des abus dans la communauté, » et ils ont fait des assertions comme « Il a été victime d'abus au pensionnat, voilà pourquoi il est comme cela maintenant ». Un conseiller a fourni cette explication :

[TRADUCTION] Quelques-uns de nos Survivants sont encore dans les alentours et il arrive que nous commençons à parler d'intimidation et de sujets généraux. On se dit, « ah! oui, un tel était un terrible intimidateur. Voici ce qu'il m'a fait faire. » Cela a eu des conséquences pour beaucoup de nos Survivants... en pire parce qu'il y avait cinq intimidateurs venant de la petite communauté d'où je viens.

De plus, comme victimes et agresseurs vivent encore ensemble dans de petites communautés, les participants ont fait observer que « la violence

entre élèves a provoqué de nombreuses querelles de famille et a eu des répercussions sur eux ... en terme de méfiance envers les autres, de complots pour se venger ». Un autre problème maintes fois soulevé est qu'« il existe une très forte colère envers les gens qui obtiennent des avantages, qui ont du pouvoir dans la réserve » en raison de « la démarcation entre le pouvoir et le contrôle » qui existait dans les pensionnats, « ce qui continue d'être présent dans les relations entre les membres de la communauté ».

L'intimidation ininterrompue qui s'exerce entre des adultes et les générations des plus jeunes est mentionnée par bon nombre de participants; ce comportement agressif est conforme aux perceptions que l'abus ayant eu cours au pensionnat a été souvent reproduit, les Survivants ayant eu le même comportement violent à leur retour dans la communauté :

[TRADUCTION] C'est le régime de l'intimidation qui sévit encore dans la réserve... Le chef est venu à notre réunion du personnel avec un fusil de chasse et il l'a déposé sur la table; c'était absolument un régime d'intimidation établi entre enfants et entre adultes. Voyons un gars soulé qui arrive avec un fusil à une réunion? ...J'ai trouvé qu'il y avait un manque d'empathie pour des gens ayant moins de capacités, sauf s'ils étaient réellement, réellement handicapés. Je ne sais pas si l'intimidation est pire [dans les communautés autochtones], mais je crois que oui, ce l'est.

Dans le même ordre d'idées, un conseiller a expliqué que le personnel du pensionnat leur avait enseigné à mal se conduire les uns envers les autres :

[TRADUCTION] Cela faisait partie du système la façon dont les personnes ayant le pouvoir nous « enseignaient » [le personnel au pensionnat]. C'étaient des personnes qui commettaient des actes de violence envers nous. Ils devaient donc s'assurer que nous saurions comment être des gens au comportement violent capables de faire mal aux autres, pas seulement envers d'autres personnes, mais aussi nous pousser à nous détester nous-mêmes. L'abus engendre l'abus. L'intimidation était seulement une forme de cela. Et maintenant on voit cela dans les écoles des Premières nations.

Un autre participant a raconté que [TRADUCTION] « Je sais qu'à l'école les enfants plus foncés se font traiter de noms... [dénigrer] et ils se font battre souvent ... l'intimidation dans la communauté, cela a été dur, dur ... Ça ne m'étonnerait pas si tout [ce comportement d'agressivité] était intergénérationnel. » Aussi mentionné le fait que, comme au pensionnat, [TRADUCTION] « l'intimidation est répandue et le silence sur la violence subie est bien gardé [pause] et cela se fait encore dans les communautés. »

À la différence de ces descriptions liées à l'intimidation qui semble répandue dans certaines communautés, un participant ayant fréquenté le pensionnat a rappelé l'époque où des communautés travaillaient ensemble avant que le régime des pensionnats ne soit établi :

[TRADUCTION] Quand je repense à ma communauté, cela ne remonte pas à si longtemps, alors que les gens fonctionnaient selon le système de clans. Certains clans étaient responsables de certaines fonctions; tout le monde avait leur propre rôle et une fonction différente dans la communauté. Mais le système s'est effondré et les familles ont commencé à se quereller. D'où cela provient-il? Selon moi, le pensionnat y est pour beaucoup.

SILENCE À PROPOS DE CE QUI S'EST PASSÉ AU PENSIONNAT, DE LA VIOLENCE ACTUELLE DANS LES COMMUNAUTÉS (n=15/43; 34.9 %)

Tel que le font ressortir les réponses à d'autres questions de recherche, les participants s'entendent pour dire que le silence entourant la violence et la maltraitance ayant eu cours au pensionnat est généralisé dans toutes les communautés. Ce phénomène du silence est attribué en grande partie à la difficulté qu'ont encore bien des Survivants de parler au sujet de ce qu'ils ont vécu au pensionnat :

[TRADUCTION] Il m'a semblé que c'était difficile dans les deux cas, parler de la maltraitance que les enseignants leur ont fait subir et aussi de la violence endurée aux mains de leurs pairs... Il y a toujours eu de la réticence, de l'hésitation et beaucoup d'émotions au moment où ils devaient parler de l'un ou de l'autre scénario... Ce n'est pas un entretien qui se tient au sein de sa famille... C'est très difficile pour eux de trouver les mots pour exprimer cela. C'était une expérience extrêmement difficile et délicate pour les Survivants.

Un conseiller dont la famille a été affectée de très près par les conséquences du pensionnat estime aussi que le manque de communication ou le refus de parler de ces problèmes a eu pour effet de perpétuer le problème auquel bien des communautés autochtones sont confrontées :

[TRADUCTION] Pour guérir nous devons pouvoir nous attaquer au passé et des gens ne se décident pas parce que le passé est trop pénible pour y faire face. Le silence autour du pensionnat, j'espère et je souhaite que cela cesse pour le plus grand bien de nos gens. J'ai été témoin que la plupart des Survivants sont incapables ou non disposés à confier à un conseiller blanc ou à sa famille ce qui s'est passé. Étant l'enfant d'un Survivant, je connais la valeur de ce que signifie la révélation de la vérité à propos de l'histoire de sa famille.

En plus du silence entourant les pensionnats, d'autres participants ont signalé le fait que l'abus sexuel, de façon générale, n'est pas traité, voire même passé sous silence, dans les communautés :

[TRADUCTION] Jusqu'à tout récemment encore, et nous ne sommes pas tout à fait là... ce n'était pas sans risque que de parler d'abus sexuel. On peut avoir un entretien sur la violence physique et sur le traumatisme émotionnel, mais c'était plutôt risqué dans notre communauté, et dans la population en général, même de seulement parler de l'abus sexuel. C'est quelque chose que... un sujet qui n'apparaissait jamais à l'ordre du jour d'une réunion importante. Même dans des forums, si des gens voulaient prendre la parole et commencer à révéler leur expérience de victime d'agression sexuelle, assez souvent les facilitateurs du groupe refusaient de les laisser continuer parce qu'ils craignaient d'être mêlés à des procédures de légalité quelconques entourant une divulgation comme cela. C'est pourquoi il y a eu tellement de peur, de malaise, de déni autour de l'abus sexuel, que cela a pris autant de temps à même trouver une tribune où des gens seraient disposés à en parler ou à faire une divulgation dans le cadre du processus de compensation [PEI]... C'est très difficile pour nos Survivants de commencer à dévoiler leur expérience vécue d'agression sexuelle. Ce serait la première fois qu'ils en parlent à un avocat pour ceux qui ont participé à des audiences. C'est donc au tout début, à la première étape d'un entretien acceptable.

Malgré que beaucoup de communautés subissent en silence les conséquences de l'expérience des pensionnats et la continuation de l'abus sexuel, bon nombre de participants croient que le PEC, le PEI et la CVR ont donné la possibilité à bien des personnes de parler de ce qu'elles avaient vécu. Tel que mentionné précédemment, un participant ayant exercé la fonction d'évaluateur dans le cadre du PEI est d'avis que les audiences du PEI ont fourni à des Survivants un moyen d'expression leur permettant de révéler les sévices dont ils ont été victimes dans le passé. Un prestataire de services ayant fréquenté le pensionnat est d'accord avec ce point de vue et il croit que le grand nombre de personnes n'ayant pas encore divulgué ce qu'elles ont vécu comme victimes d'abus sont des Survivants ayant été victimisés par d'autres élèves, une problématique particulière qui n'a pas encore été abordée publiquement ou dans les communautés :

[TRADUCTION] Je pense que la violence entre élèves au pensionnat est camouflée, que c'est un monstre. Et personne ne sait réellement comment aborder ce monstre. Certaines personnes ont courageusement tenté de faire remonter ce monstre à la surface et puis le monstre a disparu. Mais on ne sait pas trop de quoi il a l'air. On ne sait pas trop comment s'y attaquer, quel est le problème, sa gravité ou sa profondeur et ainsi de suite. On ne sait pas si le monstre continue à propager ses ennuis, son bagage de préjugés, de haine, d'abus dans les communautés et les familles d'aujourd'hui. Et personne n'en est jamais venu à bout de façon significative parce que c'est tout simplement un monstre. Les gens ont peur des monstres. Je pense que c'est pour cette raison qu'il a fallu beaucoup de temps pour en arriver à cette étape de la reconnaissance du phénomène.

Un autre participant a aussi exprimé l'opinion que c'est plus difficile pour les Survivants victimisés par d'autres élèves de révéler l'abus dont ils ont été victimes parce que les débats autour des pensionnats et de leurs séquelles ont été axés seulement sur la maltraitance qu'a fait subir le personnel aux enfants : [TRADUCTION] « Nous avons eu une séance de la CVR ici ... et une personne a révélé qu'un élève au pensionnat l'avait agressé ... et puis il y a quelques personnes qui m'ont abordé pour me dire ... "Eh! je ne suis pas le seul [pause] je pensais que j'étais le seul et j'avais peur d'en parler." » Selon un psychologue, les Survivants sont moins portés à parler de ce qu'ils ont vécu

comme victimes de la violence faite par des élèves parce que [TRADUCTION] « il y a eu des histoires clairement documentées et un accord établissant que le personnel et les organisations des pensionnats étaient les auteurs d'actes de violence et les Premières nations les victimes. Cette conception des faits est remise en question en raison de la reconnaissance des occurrences de violence entre élèves. »

Selon ce qui est perçu, un facteur contributif à la réticence plus forte chez les Survivants à divulguer ce qui s'est passé dans les cas de violence entre élèves est le fait qu'« il y a un très grand sentiment de honte et un traumatisme associés à la violence entre pairs compte tenu que les personnes impliquées, anciens agresseurs et victimes, continuent de vivre dans la même communauté ». En effet, un autre participant a renforcé l'idée que, dans cette situation de proximité, il devient particulièrement difficile de traiter la victime ayant été agressée par des compagnons/anciens élèves du pensionnat :

[TRADUCTION] La violence infligée par le personnel envers des élèves est le plus facile à traiter des deux maux, c'est pourquoi plusieurs personnes ont fait une divulgation. Et c'est le plus gros des pertes. Mais... en ce qui a trait à mon vécu, j'ai été victime d'abus par trois garçons plus âgés. Deux sont décédés et le troisième vit encore. Alors comment s'attaquer à quelqu'un qui est décédé? Et plusieurs personnes sont dans cette situation. Je n'ai en fait pas encore confronté mon agresseur, celui qui est encore vivant. Je ne sais pas comment il réagirait. Et je ne suis pas encore rendu là... Cela nous empêche de parler à quelqu'un. Cela m'en empêche. Je ne sais pas ce qui va se passer. Il m'a fait subir cela [pause] et comment commencer à dire cela.

En plus des craintes associées au fait, pour les victimes, de révéler la violence subie aux mains de leurs compagnons au pensionnat, les participants ont indiqué que des membres de la famille et autres membres de la communauté les poussent aussi à garder le silence. Un thérapeute a raconté qu'à la suite d'un des rassemblements pour la guérison tenu dans sa région, les émotions ravivées ont mené à des suicides dans bon nombre de communautés, « les familles vivent dans la peur et elles marchent sur des oeufs » et elles ne

veulent pas aborder ces questions. Pareillement, un autre conseiller a ajouté qu'un bon nombre de ceux ayant perpétré des actes de violence envers d'autres élèves ne sont pas incités à faire la divulgation de leurs agissements, ce qui contribue aussi à la continuation du silence :

[TRADUCTION] Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là, du moins dans cette zone. C'est toujours « sous le tapis », on entoure cela du plus grand secret dans les communautés... En majorité, les agresseurs refusent encore d'admettre qu'ils ont été les auteurs d'actes violents. Et les aînés, malheureusement, à cause de leurs propres craintes et du fait qu'ils savent à quel point ce type de révélation peut faire du mal, protègent toujours les agresseurs. C'est ainsi que ces derniers se cachent derrière cette protection, ce qui leur permet de vivre dans le déni et de faire semblant que rien de tout cela ne s'est produit, qu'ils n'ont pas commis d'actes comme cela.

Avec tristesse, un autre psychologue a fait part d'une opinion semblable, mais il a développé davantage en disant que le secret entourant l'abus sexuel favorise maintenant la transmission de ce comportement néfaste à travers les générations. Voici l'exemple qu'il a apporté en décrivant la situation survenue dans une communauté éloignée :

[TRADUCTION] Des enfants de l'école primaire ont eu les uns envers les autres des comportements/séviesses sexuels dans la cour, dans des classes vides et des toilettes pendant les récréations. C'était endémique. Une grandmère est venue me voir; elle avait placé son petit-fils de trois ans à la garderie. Trois mois plus tard, elle le surprend en train d'agresser sexuellement son petit frère d'un an et demie. Elle se rend à la garderie pour voir s'il se passait là des gestes répréhensibles. Ils ont simplement dit : « Non, non, tout se passe bien ». Alors elle m'a amené ce petit garçon de trois ans. Je savais déjà que le personnel de la garderie ne surveillait pas suffisamment les enfants. J'avais huit élèves qui m'avaient été confiés parce qu'ils avaient commencé à agresser sexuellement d'autres après être allés à cette garderie où les enfants commettaient des actes/abus sexuels entre eux. Le personnel de la garderie et de l'école n'a pas voulu le croire, ni faire face à la situation, parce que voir

clair veut aussi devoir admettre ce qui s'est passé dans leur propre cas, donc ils ont juste mis des œillères.

À la question sur ce qui devrait être fait pour s'attaquer au problème de la violence entre élèves au pensionnat, un psychiatre ayant passé beaucoup de temps à travailler dans des communautés autochtones avec des Survivants des pensionnats a répondu :

[TRADUCTION] C'est très dur. L'une des choses dont on a besoin, c'est l'étude que vous faites pour savoir si cela s'est passé réellement; nous avons parlé à des gens qui le savent, nous sommes conscientisés de cela, et nous savons qu'il y a eu des effets qui en ont découlé et qui persistent encore aujourd'hui. Comment obtenir cela [cette conscientisation] de la communauté? C'est très difficile ... Je pense que c'est un peu une question d'intérêt public qu'il faut établir, surmonter, d'une façon ou d'une autre [le déni]. Et puis l'étape suivante est de s'y attaquer au niveau communautaire. Et cela est encore plus dur.

D'autres intervenants ne savent pas non plus quel est le meilleur moyen d'aborder cette problématique de la violence passée entre élèves au pensionnat, mais, d'autre part, ils sont fermement convaincus qu'il faut agir pour faire progresser la guérison dans les communautés :

[TRADUCTION] Maintenant que les séquelles des pensionnats sont mises sur la table pour en débattre au niveau du gouvernement et des Églises, et je ne sais pas trop quoi encore, même si c'est très difficile à aborder, il faut le faire ... Quand j'ai exposé le sujet la première fois, il y a eu ce sentiment général de déni. Et sans doute que ce n'était même pas une réaction de déni, mais plutôt la question de savoir exactement ce dont on traitait au juste. Il faut l'aborder prudemment ... On pourrait la relier à l'augmentation de violence familiale, de violence latérale, de colère, de suicide, il y a tous ces effets possibles auxquels ce type de violence peut se rattacher. Le principal aspect dont j'ai parlé à certains de mes collègues, c'est qu'il faut le faire [s'attaquer à ce sujet de préoccupation]. Cela doit être fait. Dans beaucoup de communautés, c'est la cause fondamentale du grand bouleversement et du dysfonctionnement dans la vie des gens et des communautés ... et selon moi, nous devons avoir le courage de passer au travers pour les générations suivantes.

EFFETS SUR LES DIRIGEANTS DES COMMUNAUTÉS (n=9/43; 20,9 %)

Un assez petit nombre de participants ont rapporté que beaucoup de personnes occupant des rôles de direction (des décideurs) dans les communautés sont d'anciens élèves des pensionnats; dans le cas où ces Survivants n'ont pas traité adéquatement les séquelles de leurs expériences traumatisantes, leurs comportements malsains et négatifs peuvent avoir considérablement fait du tort à leurs concitoyens des communautés en raison de l'influence qu'ils ont. En soulevant cet aspect, un participant a cité un aîné qui a dit que [TRADUCTION] « au pensionnat, on ne nous a pas enseigné à être des dirigeants, on nous a plutôt enseigné à être des suiveurs. C'est ce que nous continuons à faire. » Plusieurs participants ont aussi rappelé que [TRADUCTION] « nous avons encore beaucoup de Survivants en mauvaise santé. Entre autres, beaucoup de nos dirigeants. Je ne les ai jamais vus s'occuper d'eux-mêmes, prendre des mesures pour leur propre santé, même s'ils avaient des postes en santé. » Dans le même ordre d'idées, un conseiller a fait valoir que [TRADUCTION] « beaucoup d'aînés ne sont pas en bonne santé, » même si, du point de vue traditionnel, ils jouent un rôle important dans les communautés autochtones. Selon ce participant, comme beaucoup d'entre eux sont allés au pensionnat, le problème de la violence entre élèves n'est pas abordé et [TRADUCTION] « personne, dans un rôle faisant autorité, ne déclare ouvertement sa position et aide les victimes à se sentir moins impuissantes, capables d'action ».

Des exemples plus précis ont été apportés par des prestataires de services, notamment l'un d'entre eux qui s'est rappelé avoir travaillé dans une communauté où [TRADUCTION] « des Survivants sont devenus des enseignants dans leur communauté, bien évidemment leur modèle de rôle comme enseignants provenait de ce qu'ils avaient connu au pensionnat. C'est donc comme cela qu'ils se sont comportés. Et ces enfants ont été soumis au même traitement que les enseignants au pensionnat avaient fait subir à la génération précédente. » Beaucoup ont aussi décrit des problèmes dans des communautés où le chef et/ou les conseillers de la bande sont des Survivants qui ne se sont pas encore engagés dans la guérison des séquelles de leur vécu au pensionnat. À titre d'exemple, un conseiller a indiqué ce que ses clients

lui ont confié, [TRADUCTION] « quand ils sont venus à l'audience du PEI, ils n'ont voulu nommer personne parce qu'ils craignaient des représailles, leur agresseur occupant maintenant un rôle de dirigeant ou est devenu chef d'un programme dont la victime est utilisatrice. Plusieurs ont absolument refusé de donner le nom de leur agresseur. » Quelques participants ont décrit des cas où [TRADUCTION] « des agresseurs/auteurs de violence sont devenus des leaders/chefs et ils continuent à abuser de leur pouvoir et à asservir les membres de la communauté qu'ils ont victimisés dans leur enfance en les mettant sous le joug de la peur. » D'autres ont parlé des conséquences associées au fait que des Survivants en mauvaise santé occupent des postes de pouvoir, notamment [TRADUCTION] « dans une communauté, il y a un chef qui est pédophile; personne ne peut s'opposer ou réagir parce qu'il est le chef. Il détient tout le pouvoir; il a tous les emplois et conduit un camion, prend les décisions concernant la gestion de l'argent. Il est question ici d'un rapport très incestueux entre l'argent et la politique. »

D'autres participants ont rapporté des cas où des dirigeants de communauté ont été d'anciens élèves intimidateurs pendant les années au pensionnat et maintenant ces Survivants cherchent à s'emparer des postes de pouvoir. Après avoir décrit comment se faisait l'intimidation entre des élèves au pensionnat qui venaient de groupes culturels et de communautés différentes, un prestataire de services qui est allé aussi au pensionnat poursuit en disant que [TRADUCTION] « dans mon domaine actuellement, il y a des différences [dans la violence exercée] ici comme il y en avait au pensionnat. Par conséquent, il arrive qu'on voit au cours de réunions de chefs ou de dirigeants ... ce n'est peut-être pas de l'abus sexuel, c'est d'autres formes de violence, de la violence physique qui est exercée ... mais il y a encore ce problème qui fait obstacle et perturbe nos relations. » Un autre participant a précisé que si l'intimidation ayant sévi au pensionnat autrefois « semble différente maintenant », elle est encore présente dans les communautés :

[TRADUCTION] [C'est] cette sorte d'attitude profondément ancrée et négative, malsaine, « prendre ce qu'on peut quand on le peut ». Dans nos communautés, c'est de l'opportunisme qu'on constate, cette exploitation de l'aspect financier en comptant sur l'influence familiale pour se faire

élire chef ... puis « une fois que je suis chef, je vais embaucher seulement ma famille, je ne vais donner du soutien financier qu'à ma famille pour les études et c'est seulement les gens que j'aime qui obtiendront l'indemnité de déplacement pour soins médicaux. » ... Il y a beaucoup de népotisme et d'abus en matière de finance dans les communautés ... Les gens croient « Je ne suis en place que pour deux ans, alors je vais faire ce que je peux au cours de ces deux années pour assurer la sécurité de ma famille » ... Si les gens étaient en bonne santé et s'étaient engagés dans la guérison avant d'occuper un poste d'autorité comme celui de chef, les résultats seraient bien différents pour la communauté dans son ensemble. Aussi longtemps que cette façon de penser persiste, encore là, nous ne pouvons nous faire confiance. C'est tellement émotif quand c'est le temps des élections. Les gens sont prêts à tout pour être élu, tellement qu'il y a de la corruption maintenant ... Les chefs donnent cinquante dollars aux membres de la bande à l'avance pour les inciter à voter pour eux et toutes sortes de foutaises. Selon moi, ayant été témoin de tant de choses depuis de nombreuses années, tous ces aspects se résument au besoin de guérison. Nous ne réussissons pas à avoir une belle qualité de vie dans nos familles et nos communautés avant que tout le monde s'engage dans la guérison.

BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ (n=12/43; 27,9 %)

Presqu'un quart des participants ont tenu à faire part de leurs perceptions concernant l'influence que les pensionnats ont eue sur le bien-être en général de la communauté. Tel qu'indiqué précédemment, dans certains cas, ces effets sont associés au pourcentage important de membres de la communauté aux prises avec des répercussions découlant directement de leur séjour au pensionnat ou des répercussions intergénérationnelles issues de la fréquentation des pensionnats par les membres de leur famille. En appuyant ses observations sur son expérience personnelle de membre d'une communauté et sur son expérience professionnelle acquise dans plusieurs communautés, un participant a déduit que ce sont les victimes ayant subi les formes les plus extrêmes de violence perpétrée par le personnel ou d'autres élèves qui sont les moins disposées à s'attaquer à ces expériences traumatisantes, ce qui est la cause de ce continuum de conditions néfastes dans les communautés :

[TRADUCTION] L'intimidation, l'abus sexuel, les privilégiés et le manque de confiance, c'est toujours omniprésent ... J'ai remarqué que les personnes ayant fait des études et ayant fait bon usage de cet avantage réussissaient

mieux, ne buvaient pas, siégeaient au conseil scolaire et étaient infatigables dans leurs efforts d'améliorer l'école. Je n'ai aucune idée si « les méchants » ... si c'est dû au fait qu'ils ont été victimes d'abus ... Mais je sais que toutes les personnes essayant de faire de leur mieux semblent être sorties de leur séjour au pensionnat en se tirant assez bien d'affaires. Et ceux avec qui je me suis entretenu, qui me confiaient avoir été victimes d'abus, ils me disaient avoir presque constamment des ennuis.

D'autres prestataires de services ont parlé tout particulièrement des conséquences liées au fait qu'un grand nombre de Survivants victimes d'abus, revenus dans leur communauté après avoir passé des années au pensionnat, ont des comportements malsains qui influent sur les générations subséquentes.

[TRADUCTION] Aujourd'hui, beaucoup d'Autochtones n'ont pas ou très peu le sentiment d'importance face aux autres, de leur propre valeur; ils sont incapables de répondre aux attentes de la société, de quelque nature que ce soit. Le type de violence subie, victime d'un membre du personnel et/ou victime d'un élève, il y a peu de différence ... De nombreux étudiants autochtones sont extrêmement vulnérables au niveau de la santé mentale et physique ... [en partie] en raison du mauvais vouloir de nombreux Survivants à acquérir des compétences parentales acceptables.

Ce participant a poursuivi son observation en précisant qu'il arrive que des Survivants ne soient pas enclins à imposer à leurs enfants de se faire instruire, d'aller à l'école, vu les mauvaises expériences qu'ils ont eues au pensionnat; ils ne sont pas portés à encourager leurs enfants à faire des études postsecondaires. Bon nombre de participants ont aussi mentionné que « beaucoup d'enfants de Survivants ont rapporté avoir souffert des répercussions négatives persistantes de l'expérience qu'ont eue leurs parents ou [de leur manque de] capacités parentales ».

D'autres participants ont indiqué que l'une des incidences les plus communes du pensionnat est le taux de fréquence de l'abus sexuel qui continue d'être élevé, ce qui rend difficile de traiter les séquelles des pensionnats et d'entreprendre la guérison des effets néfastes de tout ce que les enfants des Survivants ont enduré très tôt dans leur vie. Un

psychologue a dit que [TRADUCTION] « les effets du stress chronique, du SSPT ou du SSPT complexe, ne montrent pas suffisamment qu'il s'agit en fait d'incidences découlant [du pensionnat]. Dans le cas du SSPT, il est question de traumatisme et puis il y a une fin. Par contre, dans le cas du traumatisme vécu par les Premières nations, on ne s'en sort jamais. Alors que fait-on dans le cas où on n'arrive pas à mettre un terme? » Dans le même ordre d'idées, un participant a décrit un scénario général auquel des clients sont confrontés, mettant en évidence l'exposition continuelle de nombreux Autochtones à une multiplicité d'agents stressants, tant dans la communauté qu'à l'extérieur de la réserve :

[TRADUCTION] La petite Mary-Jane qui est âgée de dix-sept ans a été agressée sexuellement par ses oncles et par ses deux frères. Elle est victime d'abus sexuel depuis l'âge de huit ans. Et son ami de coeur, lui aussi victime d'abus sexuel, l'a aussi violée. Elle s'est dit : « C'est assez. Je quitte la réserve. » Elle est allée à la ville la plus proche. Elle n'avait aucun endroit pour se loger. Elle est donc comme beaucoup d'autres allée rester avec de la parenté qui vit généralement dans la partie la plus défavorisée du centre-ville. Et le racisme dont elle fait l'objet est aussi très cruel. Maintenant elle se trouve face à un choix : « Ok, je peux retourner vivre dans la réserve pour m'éloigner de ce racisme, mais je vais revoir mes agresseurs et, à toutes les fois que je les rencontre, j'ai des flashbacks. Et c'est horrible de revivre ces expériences traumatisantes par les flashbacks; donc je ne veux vraiment pas vivre près d'eux, mais je ne peux plus supporter vivre en ville parce que je ne suis pas habituée au racisme. » Un fort pourcentage de ces cas finit par se mettre à consommer de l'alcool ou des drogues, encore là, c'est ce que la présente étude montre : tout pompier, policier, vétérinaire ou toute personne souffrant du SSPT pour une raison ou pour une autre, dans moins d'un an, risque probablement d'avoir des comorbidités comme la dépression/troubles anxieux et/ou un problème d'abus d'intoxicants.

Tel que rapporté précédemment, selon des prestataires de services, la violence commise entre élèves au pensionnat n'a pas été la source d'effets collectifs plus graves ou différents que la maltraitance du personnel envers les enfants; par contre, d'autres croient que ce phénomène a fait naître différents types de problèmes dans la communauté concernée. À titre d'exemple, en parlant de son expérience personnelle d'abus par un autre élève, un participant a

dit être convaincu que la similarité de telles expériences vécues a un effet très préjudiciable sur le bien-être de la communauté :

[TRADUCTION] « Nous vivons toujours dans la même communauté, nom d'un chien! » C'est comme cela que je me sens. Je pense que c'est prévalent dans beaucoup, si ce n'est, toutes les communautés autochtones subissant les conséquences des pensionnats. Et puis on transpose cela en questions : Pourquoi nos enfants se comportent-ils de la façon qu'ils le font? Pourquoi les gens se suicident-ils? Je pense que c'est directement lié à cela.

Selon les perceptions, ce qu'on évoque comme effets de la violence entre élèves au pensionnat, ce sont des conséquences indirectement liées à la violence et aux abus dans la communauté et à tous les ravages qui s'y rattachent, de même que des effets néfastes sur la qualité des relations et du leadership dans les communautés, vu que « ces problématiques aggravent les problèmes de santé mentale, comme la dépression et certains symptômes du SSPT et/ou des troubles de l'anxiété ». Des participants ont souligné que les réactions des Survivants et de ceux subissant les répercussions intergénérationnelles du traumatisme initial peuvent entraîner plus de risques de re-victimisation. Tel qu'indiqué auparavant, du fait que beaucoup de Survivants trouvent difficile d'établir des relations de confiance avec d'autres, aussi le manque de soutien social, il y a encore plus de risques pour les femmes de se retrouver dans des relations de violence et plus de difficultés pour elles de se sortir de ces situations. Un psychiatre a soutenu que la prévalence très élevée de violence a des effets plus directs sur le bien-être d'une personne en ce sens que l'incapacité de faire confiance à quelqu'un est un facteur majeur de la source du désespoir très présent dans les communautés. Voici ce qu'il affirme : [TRADUCTION] « la suicidabilité s'aggrave avec la prolifération des agresseurs ».

D'autres participants croient que plusieurs des conséquences négatives sur la santé liées à la violence entre élèves sont essentiellement le résultat de la difficulté accrue pour des Survivants de divulguer ce type d'abus qu'ils ont vécu comparativement à celle de divulguer l'abus aux mains du personnel, une situation exacerbée par le manque de sensibilisation de la communauté

à cet égard, de la reconnaissance de la réalité de ce phénomène. Un conseiller a exprimé à quel point [TRADUCTION] « garder pour soi le secret d'un événement aussi néfaste a causé bien des maladies physiques. Des douleurs dorsales chroniques, des maux de tête, et cetera. Je crois que tout ce qui s'est passé a perturbé le corps, sauf si on trouve le moyen de libérer [ces tensions], ce que la plupart des Survivants ... n'ont pas fait, se libérer de ce traumatisme. » Un autre conseiller a exprimé un point de vue similaire :

[TRADUCTION] Je crois qu'aussi longtemps que nos gens porteront ce fardeau qu'est ce traumatisme et ce secret, et auront le sentiment de devoir garder cela pour eux, c'est la raison pour laquelle tant de nos gens sont devenus physiquement malades. Il y a un lien entre le bien-être physique et le bien-être émotionnel. Les gens sont en mauvaise santé physique. Ils souffrent d'arthrite, d'hypertension, de diabète, d'ulcères, de toutes ces maladies internes. Il y a aussi ces maladies rattachées à des dépendances parce qu'ils ont consommé des substances intoxicantes pour s'engourdir et se protéger contre leurs problèmes émotionnels; maintenant ils luttent pour traiter ces problèmes physiques. Alors que ces gens entament une démarche de guérison et consentent à s'attaquer à leur traumatisme, il est étonnant de voir que leurs problèmes physiques se règlent.

En demandant à ce participant si le fait de se pencher sur la violence entre élèves au pensionnat aidera les communautés à se rétablir, voici ce qu'il a répondu : [TRADUCTION] « Cela en fait partie. On ne peut pas en faire seulement une partie à la fois, il faut tout englober. Il faut se sentir en sécurité pour pouvoir tout envisager et on doit se sentir à l'aise et en lieu sûr pour aborder tout [le sujet]. Cela [la violence entre élèves] est certainement une partie de cela. »

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Les participants ont manifesté différentes opinions quant à savoir si la violence commise entre élèves au pensionnat a eu des effets différents sur les Survivants, par comparaison à ceux qu'ont provoqués les actes de maltraitance perpétrés par des membres du personnel; par ailleurs, toutes les personnes ayant fait des commentaires sur les conséquences collectives de cette violence sont d'accord pour dire que celle-ci est à l'origine de problèmes

de santé et de problèmes sociaux auxquels les communautés autochtones sont confrontées. Dans certains cas, des problématiques identifiées comme très courantes dans les communautés sont associées précisément à une histoire de violence entre pairs au pensionnat. Dans d'autres cas, les répercussions négatives attribuées à cette violence commise entre élèves au pensionnat sont tout d'abord rattachées au fait que des Survivants victimisés par d'autres élèves continuent à vivre dans la même communauté que leur agresseur ou dans une communauté avoisinante. En ce qui a trait à certains problèmes communautaires liés aux séquelles du régime des pensionnats, la violence entre élèves au pensionnat est perçue comme facteur contributif à des conséquences néfastes tout simplement parce qu'elle a augmenté le nombre de Survivants ayant été victimes d'abus qui sont retournés dans leur communauté accablés par les effets de ces expériences traumatisantes.

Deux des thèmes les plus fréquemment traités sont le taux élevé de violence et d'abus envers les enfants dans les communautés autochtones et l'agression relationnelle qui semble être prévalente dans les rapports entre membres de la communauté. Certains aspects de chaque thème sont considérés comme des conséquences générales du régime des pensionnats, mais il y a des effets spécifiques liés à la violence entre élèves ou à la maltraitance perpétrée par le personnel ou aux deux types de violence. Par exemple, la continuation de l'abus envers les enfants et cette transmission du comportement violent aux générations subséquentes peuvent provenir de la victimisation perpétrée par le personnel et par d'autres élèves. Par ailleurs, des cas de violence dans le milieu communautaire qui se passe entre anciens élèves, consécutivement aux actes de violence commis entre eux au pensionnat, sont manifestement uniques à ce phénomène. Pareillement, il a été expliqué que la violence commise entre élèves y a été pour beaucoup dans l'éclosion de querelles entre familles et des commérages.

La difficulté qu'ont beaucoup de Survivants à faire confiance à leurs concitoyens autochtones semble aussi être fortement liée à la violence entre élèves au pensionnat, ce qui, selon les participants, se manifeste visiblement au niveau communautaire et se transmet de génération en génération.

Comme il est traité au chapitre 2, se quereller, commérer, et d'autres comportements articulés autour du groupe, sont des caractéristiques de la violence latérale, une forme de violence relationnelle comprise comme des actes facilités dans des communautés opprimées. Effectivement, le problème de la violence latérale a été retracé dans des groupes opprimés, dont des populations indigènes (Australian and Torres Strait Islander Social Justice Commission, 2011) et même dans des contextes différents comme la profession infirmière (Sheridan-Leos, 2008). Ces relations peu propices qui n'apportent pas de soutien, ni réconfort, dans les communautés autochtones ont d'importantes implications, compte tenu que la confiance, le sens communautaire, et le capital social sont interreliés à des effets bénéfiques sur le bien-être global d'une communauté (Beaudoin, 2009; Kim et Kawachi, 2006; Kim et al., 2006). Des participants ont aussi fait observer un autre facteur secondaire qui laisse présager une influence négative importante sur les communautés, celle du leadership étroitement lié aux relations et aux comportements malsains du milieu communautaire. Comme l'ont rapporté d'autres intervenants en parlant des communautés autochtones, la vie dans une réserve où des agresseurs se sont emparés des postes d'autorité peut susciter des sentiments d'impuissance, de crainte et le silence chez les personnes victimisées (Green dans Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009).

Comme il a été mentionné dans des chapitres précédents, les personnes ayant subi des mauvais traitements dans leur enfance et d'autres expériences de victimisation ont généralement des difficultés à parler de leur vécu. Du reste, comme nous l'avons exposé dans le cadre de la présente étude, le faible taux de fréquence de signalement de cas d'abus est considéré un problème encore plus important dans les communautés autochtones en raison de facteurs comme la méfiance envers les prestataires de services non autochtones et les organisations des Blancs, la crainte d'être ostracisés par des familles, comme la honte et la culpabilité et des soucis de confidentialité (Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009; Greenfeld et Smith, 1999). Également, des problèmes ayant trait au stigmate associé à l'abus, à l'agression, à la peur de représailles de la part de l'agresseur semblent aussi être un facteur encore plus inhibiteur contribuant à la non- divulgation dans des communautés

rurales en général (Alston, 1997; Logan et al., 2005; Lewis, 2003; Wendt, 2009). De plus, des travaux de recherche menés dans d'autres contextes ont indiqué que cette difficulté peut s'aggraver dans des cas d'exposition à un traumatisme collectif où il pourrait émerger « une conspiration du silence », empêchant pour de bon toute révélation individuelle (Danieli, 1998:4; Nagata et Cheng, 2003; Pennebaker et Harber, 1993; Wiseman et al., 2002). En fait, beaucoup de Survivants des pensionnats parlent rarement aux autres, incluant leurs enfants, de ce qui s'est passé, ce qui semble entraver la guérison des personnes, des familles et des communautés.

Selon des renseignements anecdotiques recueillis auprès d'autres sources (Reimer et al., 2010) et aussi les réponses fournies dans le cadre de la présente étude, il semble que la communication s'améliore même si, d'après des participants, ce progrès se limite principalement aux cas de violence perpétrée par le personnel du pensionnat; la violence commise entre élèves reste un problème qu'on tait. En plus de facteurs comme la culpabilité empêchant la divulgation des actes de violence entre élèves, les participants croient que le manque de reconnaissance de cette réalité contribue au silence individuel et collectif persistant. Plusieurs participants ont ajouté que le fait de traiter de la violence entre élèves, d'encourager des gens à débattre du sujet dans un climat favorable et positif est une étape nécessaire de la démarche de guérison continue axée sur les séquelles des pensionnats.

S'inscrivant dans la nature des problèmes affectant les Survivants des pensionnats (Corrado et Cohen, 2003), même sans la présence d'autres types d'hostilités liés au racisme, les répercussions profondes d'un traumatisme complexe à un très jeune âge dans des institutions d'appartenance religieuse ont été étudiées et appuyées de documents auprès d'un échantillon d'adultes non autochtones survivants d'abus dans leur enfance, ce qui fait ressortir des taux élevés de SSPT, de toxicomanies et de troubles de l'humeur, de même que des problèmes liés à la sexualité et des antécédents de comportement criminel (Fitzpatrick et al., 2010; Wolfe, Francis, et Straatman, 2006). Dans le contexte des pensionnats, des générations de familles vivant dans de petites communautés ont été exposées à un traumatisme complexe à

un très jeune âge. Ces expériences traumatisantes ont pu résulter en une hausse de comportements violents, de souffrances silencieuses ou de la non-divulgarion des victimes enfermées dans leur silence; de plus, il faut aussi penser qu'il y a eu beaucoup d'autres problèmes de santé et de problèmes sociaux dans les communautés en raison de la multiplicité de conséquences néfastes associées à un traumatisme complexe vécu dans l'enfance.

L'existence de liens de nature prospective entre le traumatisme complexe dans l'enfance et une diversité d'incidences à la vie adulte a été observée, ce qui comporte des manques/pertes au niveau de la réussite scolaire, une situation socio-économique précaire, une santé physique et santé mentale déficiente, le suicide, la consommation abusive de substances intoxicantes, la prostitution, la criminalité, la violence et le comportement agressif (Gilbert et al., 2009). En effet, les Survivants des pensionnats risquent davantage de souffrir d'une multiplicité de problèmes concurrents associés à un traumatisme complexe, des problèmes, selon les perceptions, généralisés dans beaucoup de communautés autochtones (Söchting et al., 2007). À titre d'exemple, les Autochtones au Canada et ailleurs sont plus portés à s'adonner à des épisodes de consommation excessive d'alcool (Thommasen et al., 2006; May et Gossage, 2001; Huakau et al., 2005), ce qui a été aussi associé à la violence et à la négligence à l'égard des enfants tant dans le cadre d'étude d'échantillons autochtones que non autochtones (Hamelin et al., 2009; Shin, Edwards, et Heeren, 2009).

Alors que les autres problèmes sociaux qui accompagnent souvent la violence dans la communauté peuvent découler de la maltraitance dans l'enfance comme le dépeignent les réponses des participants faisant état de conflits entre membres de la communauté liés à la violence entre élèves où l'alcool est souvent présent, ils peuvent aussi être la source de la perpétuation du cycle de violence. Autant dans les populations autochtones que non autochtones, la consommation de substances intoxicantes et les dépendances à la vie adulte ont été associées à ce qui s'est passé dans une enfance malheureuse, ce qui inclut la maltraitance et le fait d'être témoin de violence familiale (Whitesell et al., 2009), de même que l'expérience de

victimisation ou de perpétration de violence/maltraitance comme adulte (Kunitz et al., 1998; Yuan et al., 2006). Également, des jeunes buveurs d'alcool semblent davantage impliqués dans des batailles ou davantage aptes à blesser d'autres dans des batailles (Swahn et al., 2004). Dans le cas d'adultes, les épisodes de consommation excessive d'alcool sont liées à la perpétration de violence conjugale ou familiale (Connor et al., 2011) et la consommation d'alcool à des blessures causées par des altercations avec violence (Macdonald et al., 2005).

En mettant en parallèle le lien évolutif de la violence vécue de l'enfance à l'adolescence et ensuite à l'âge adulte, tel que décrit au chapitre 2, on peut constater que le problème de consommation d'alcool à la fin de l'adolescence est associé à celui de consommation excessive à l'âge d'adulte, particulièrement la consommation excessive épisodique (McCarty et al., 2004), de même que ces épisodes de consommation abusive à l'adolescence sont liées à la dépendance à l'alcool chez l'adulte (Jennison, 2004). Cette évolution relative à la consommation de substances intoxicantes peut se transmettre à la génération suivante (Schmidt et Tauchmann, 2011). Même si on ne peut conclure que la soulerie ou consommation abusive et ses conséquences peuvent remonter à la fréquentation des pensionnats ou à la maltraitance subie dans ce milieu, tout porte à croire que ces expériences et leurs effets ont pu constituer un facteur contributif à cet égard. En fait, il est avéré que le traumatisme intergénérationnel est la cause fondamentale des taux de fréquence élevés de consommation excessive d'alcool dans le cas d'autres populations qui, à travers l'histoire, ont été opprimées (Coll et al., 2012).

D'autres problèmes de santé communs, comme la vulnérabilité à la dépression et à des sentiments connexes d'impuissance ou de désespoir, ont été envisagés comme des conséquences du traumatisme historique (Bombay, Matheson, et Anisman, 2011; Yellow Horse Brave Heart, 2003). Dans le cadre de la présente étude, le désespoir, l'incapacité et l'impuissance sont vus comme des facteurs contributifs aux comportements violents entre les élèves au pensionnat et aussi comme répercussions sur les Survivants. En

démontrant les interrelations entre ces conséquences collectives, la fréquence élevée de sentiments d'impuissance et de symptômes de dépression a été constatée positivement chez un échantillon de jeunes autochtones ayant des problèmes de consommation excessive d'alcool (Stewart et al., 2011). En accord avec les observations exprimées par les participants dans le cadre de la présente étude, les problèmes qui se manifestent à l'heure actuelle, comme le taux élevé de suicide chez des jeunes autochtones, semble aussi être lié aux séquelles des pensionnats (Kirmayer et al., 2007; Wexler, 2009).

Quoique cette question ne soit pas visée comme principale préoccupation par la présente étude, d'autres caractéristiques découlant de l'expérience des pensionnats ont pu avoir été la source de problèmes sociaux et de comportements agressifs en aggravant indirectement des agents de stress secondaires comme le fait d'être en position de défavorisés sociaux. Cette assertion est probablement très pertinente dans le cas des communautés ayant subi le contrecoup des pensionnats, vu que leur structure familiale et culturelle a été compromise quand les enfants ont été retirés pour aller au pensionnat (Lafrance et Collins, 2003). Le fonctionnement culturel et familial sérieusement ébranlé de ces communautés s'est encore plus dégradé quand les Survivants sont revenus marqués par le traumatisme qu'ils avaient vécu. En plus, l'éducation déficiente que les Survivants ont reçue au pensionnat a sans aucun doute été un facteur parmi d'autres de la diminution de leurs chances d'achever des études de niveau secondaire (Bombay et al., 2012), un facteur lié au comportement agressif dans l'enfance (Tremblay et al., 2004). En effet, le niveau d'agressivité chez des enfants est généralement attribuable à ce qu'ils font sur le plan des études (Welsh et al., 2001). Malheureusement, le fait d'avoir un parent ayant fréquenté le pensionnat est associé pour des enfants autochtones à des problèmes d'apprentissage et à d'autres difficultés qui sont à l'origine du risque accru de grandir dans une famille à faible revenu, qui habite un logement surpeuplé et a du mal à assurer la sécurité alimentaire (Bougie, 2009; Bougie et Senécal, 2010).

Tel que mentionné précédemment, dans le cas des enfants de Survivants dont la vie a été dès la petite enfance remplie de rudes épreuves, d'expériences

néfastes cumulatives, il y a un fort risque qu'ils soient exposés à diverses formes de traumatisme à la vie adulte, ce qui peut contribuer au risque accru de dépression (Bombay, Matheson, et Anisman, 2011). Cela peut s'expliquer aussi en partie par la perpétuation à travers les générations de la position de défavorisés sur le plan socio-économique. En fait, ce n'est que tout récemment qu'on a rapporté que plus de 75 pour cent des mères vivant dans des communautés de Premières nations avaient au moins un de ses parents ou de ses grands-parents qui avaient fréquenté le pensionnat, près de la moitié de l'ensemble des mères s'efforçaient d'élever leurs enfants avec un revenu de moins de 20 000 \$ (Smylie et al., 2012:428). Les cycles d'agressivité, de violence, de consommation excessive de substances intoxicantes et de position de démunis sur le plan socio-économique englobent des phénomènes/situations complexes et dynamiques; c'est comme si des cercles multiples se recoupent, des cercles se rattachant à des expériences vécues dans la petite enfance et à la transmission du traumatisme à travers les générations. Des données probantes ont montré que les pensionnats ont donné lieu à l'établissement de ces cercles, voire même à d'autres cercles; ceux-ci renforcent la continuation des uns et des autres à travers les générations. En fait, le taux de fréquence plus élevé d'exposition à diverses formes de traumatisme dont ont fait état les enfants devenus adultes de Survivants des pensionnats et d'autres adultes autochtones n'ayant pas d'antécédents familiaux de fréquentation de pensionnats s'explique en partie par de plus grands risques encourus à cause de diverses formes de violence familiale, de négligence et de dysfonctionnement familial (Bombay, Matheson, et Anisman, 2011). Certains de ces problèmes de santé et de problèmes sociaux synergiques peuvent être en partie attribués à l'expérience des pensionnats en général, même si les constatations de la présente recherche laissent entrevoir que la violence entre élèves au pensionnat a aussi été un facteur contributif parmi d'autres à ces problèmes.

CHAPITRE 8

MESURES LES PLUS RÉCENTES DU GOUVERNEMENT ET DES COMMUNAUTÉS

Les participants n'ont pas été questionnés directement sur ce qu'ils pensaient des mesures récentes prises par le gouvernement et les communautés relativement à la violence entre élèves au pensionnat et leurs conséquences. Vu le pourcentage assez élevé de ceux ayant fait part spontanément d'idées importantes à cet égard ($n=13/43$, 30,2 %), nous explorerons et analyserons ces réponses sous ce chapitre. Si la question avait été posée directement, il est bien possible que plus de participants auraient fait des commentaires; seulement un peu moins du tiers des prestataires ont donné leur opinion sur ce sujet.

En particulier, bon nombre d'entre eux ont formulé des observations sur le PEI et ils ont dit que ce processus avait facilité la divulgation de la violence entre élèves. Malgré le fait que de nombreux prestataires de services aient indiqué que des Survivants semblaient moins disposés à révéler ce qu'ils avaient vécu comme violence subie aux mains d'élèves à leur famille, à leurs amis, tout comme à leur conseiller tel que précisé précédemment, il reste que le nombre de révélations à cet égard est de plus en plus élevé selon des intervenants qui soutiennent les Survivants pendant le processus du PEI et selon ceux qui travaillent comme évaluateurs dans ce même cadre, « un tout petit peu de changements s'est produit avec ces audiences du PEI. Le fait de parler ouvertement peut être un processus d'apaisement pour ceux qui ont été agressés sexuellement par des élèves parce que cela leur donne la possibilité de sortir du silence où ils s'enferment et de parler ouvertement de ce qui s'est passé. » Cependant, ce processus ne permet pas de surmonter toutes les barrières que des Survivants rencontrent en faisant la divulgation

de la violence entre élèves; bon nombre de participants ont parlé de leurs clients qui ne peuvent pas prendre part au PEI en raison de leur contact continu avec leur agresseur et de la crainte de représailles s'ils dévoilaient l'identité de leur agresseur.

En plus du fait que ces Survivants se sentent incapables de participer au PEI, des effets négatifs liés au processus du PEI comme tel sont aussi mentionnés. Un thérapeute a décrit en quoi consistait « ce processus de participation au PEI, parler aux avocats, se présenter aux audiences, ce qui a pour effet de déclencher en général des souvenirs traumatiques très marquants. Beaucoup ont expliqué que le processus ravivait le cauchemar de ce qui a été vécu. » Un autre participant a décrit en détail ce problème :

[TRADUCTION] Le processus [PEI]... a retraumatisé fortement les gens. Beaucoup de gens ont souhaité n'avoir jamais fait de demande parce que cela a redéclenché le SSPT. Cela a été effectué d'une façon tellement traumatisante au niveau psychologique que ce processus a causé une réaction de rebond. Je pense que la façon de procéder fait toute la différence. Ils sont prêts si c'est fait d'une façon particulière, mais ... le moment propice, tout dépend comment c'est fait ... Les gens doivent passer à travers [ce processus] et ils ont besoin d'information. C'est tellement complexe.

Un autre participant a fait ressortir un des aspects les plus préoccupants du PEI :

[TRADUCTION] Les Survivants se sont retrouvés dans la position d'avoir à prouver la véracité de ce qu'ils disaient. C'était déjà tellement dur qu'ils l'avaient enfoui pendant les cinquante dernières années. Mais le fait d'avoir à déterrer cela et de le divulguer à des personnes qu'ils rencontraient pour la première fois, il y avait beaucoup de craintes et d'émotions rattachées à cela. Certains ... n'ont pas pu le faire.

Le PEI n'a pas seulement eu une influence négative sur beaucoup de personnes ayant été victimisées au pensionnat, mais le processus a été aussi traumatisant; il a provoqué de la détresse chez ceux ayant été désignés comme auteur de violence ou agresseur, un grand nombre parmi eux

ayant aussi à supporter les répercussions de leur propre victimisation. Un participant a relaté de quelle façon il avait anticipé le problème lourd de conséquences avant même que le processus commence :

[TRADUCTION] J'ai d'abord entendu parler du problème quand j'ai commencé à occuper le poste de travailleur en santé communautaire – Résolution des questions des pensionnats indiens. J'avais entendu parler de la violence commise entre élèves au pensionnat parce que, pendant ma formation, on nous a dit qu'on aurait à supporter des « personnes mises en cause » (PMC) dans le cadre des audiences. Pour les besoins de formation et d'information sur ce type d'audience, j'ai demandé comment ce processus fonctionnerait. On m'a dit que la PMC recevrait une lettre par la poste l'informant qu'elle avait été identifiée comme auteur d'actes de violence. Cela m'avait interpellé parce que je sais que ce type d'information est grave; recevoir ainsi une lettre sans avoir aucun soutien peut faire beaucoup de mal au niveau émotionnel et psychologique.

Un autre participant a pour sa part raconté qu'un client a vécu un incident particulier au pensionnat où il a riposté, s'est vengé, parce qu'il avait été la cible de son intimidateur pendant des mois : [TRADUCTION] « J'ai juste explosé, je lui ai donné un coup de poing et un coup de pied ... Je n'ai jamais regretté d'avoir fait cela. » Ce prestataire de services a poursuivi en disant que l'intimidateur du Survivant avait témoigné dans le cadre des audiences du PEI pour dénoncer le client en question, l'accusant de l'avoir attaqué et « il a donné une version complètement différente de l'incident ». Être désignée comme PMC a suscité chez ce client des sentiments très vifs de colère et une souffrance psychologique encore plus grande. Dans cet exemple, le prestataire a fait ressortir la nature très particulière des conséquences à long terme de la violence commise entre élèves, du fait que son client devenu PMC lui a confié [TRADUCTION] « ce gars-là continue encore à ce jour de me harceler. Nous avons soixante ans et ce gars-là me persécute encore. »

Tel que mentionné précédemment, selon bon nombre de prestataires de services, un effet positif du PEI réside dans le fait qu'il encourage certains Survivants à se délivrer des secrets qu'ils ont ensevelis toute leur vie. Par ailleurs, comme la violence entre élèves et certaines de ses implications

sont maintenant connues, les communautés et les prestataires de services se demandent comment s'attaquer aux problèmes s'y rattachant. Voici les propos d'un des participants traitant depuis des années des questions touchant les pensionnats qui décrivent ce problème :

[TRADUCTION] [La maltraitance subie aux mains du personnel] constitue la plus grande partie des pertes. Mais, grâce au PEI, des gens commencent à divulguer la violence entre élèves, mais cela ne va nulle part. C'est en quelque sorte resté là. Il n'y a pas de programme, ni de politique, rien de cela ... Je voudrais vraiment pouvoir tirer parti d'une sorte de processus valable. Je ne pense pas aux tribunaux/système pénal ou aux forces de l'ordre, ce n'est pas de ce domaine-là. Ça ne marcherait pas, j'aimerais plutôt voir une sorte de stratégie de guérison, que ce soit des cercles de guérison ou des cercles de partage, ou quelque chose d'un peu plus constructif que seulement une punition. C'est vraiment une solution difficile.

Dans la même veine, en parlant de ce qu'il a vécu comme victime de violence commise par un autre élève, un participant a expliqué, [TRADUCTION] « J'aurais pu le faire en passant par le PEI et le nommer, mais je ne l'ai pas fait dans le cadre du PEI, j'ai refusé ... Bien sûr j'aurais tout cet argent ... mais cela ne m'apporterait pas l'apaisement de ce qui s'est passé avec mon agresseur qui était cinq ans plus âgé que moi, et [ni pour] moi ou ma communauté. J'aime mieux voir quelque chose de plus. »

Il y a eu aussi un petit nombre de prestataires de services qui ont soulevé d'importantes préoccupations au sujet de communautés qui s'attaquent à la problématique des auteurs de violence, certains d'entre eux étant à la fois victimes et agresseurs ou ont été affectés par les répercussions intergénérationnelles. Tel que mentionné précédemment, bon nombre de participants ont souligné le fait qu'un des facteurs contributifs majeurs à l'envergure du problème de la violence dans les communautés est que les gens « protègent encore les agresseurs », particulièrement dans le cas où on sait que l'agresseur a été victimisé auparavant. Ces mêmes participants croient également que la solution habituelle de chasser les agresseurs de la réserve n'aide pas la communauté à guérir, à faire avancer la reconstruction.

À cet égard, un conseiller a précisé quelques-uns des effets les plus fréquents et les situations qui se passent dans le cas où on décide de se débarrasser des agresseurs de façon simpliste :

[TRADUCTION] Ils sont envoyés dans un centre urbain qu'ils ne connaissent pas, où ils se sentent mal à l'aise et égarés, peut-être souffrant de maladie mentale ... et ils n'ont pas reçu de traitement juste qui pourrait les avoir aidés dans le cadre d'un processus de guérison. Ce n'est qu'une des façons de les étiqueter, ainsi ils ne peuvent pas se trouver du travail, ne peuvent pas revenir à la maison. Ils ne peuvent plus pêcher, ni aller à la chasse. Ils sont isolés de leur famille. Maintenant ils finiront sans doute comme des criminels juste pour survivre. Si on a une maladie mentale et on est victime ou à risque de se laisser manipuler, influencer dans cette vie là, on n'en sort pas. Bien des fois ... les tribunaux et les avocats demandent un rapport présentenciel (rapport Gladue) [*] pour ce type de personnes... [où] on peut y retrouver la divulgation indiquant qu'elle a été victime d'abus au pensionnat, ce qui lui est arrivé dans l'enfance, le fait qu'elle a grandi dans la pauvreté, peut-être qu'il y a présence du SAF, pour savoir jusqu'à quel point ces éléments ont influé sur les choix qu'elle a faits pour elle-même.

Beaucoup de prestataires de services soulèvent ces mêmes préoccupations et certains font part de suggestions ou de solutions possibles permettant de mieux traiter le cas des agresseurs dans les communautés et/ou les Survivants ayant perpétré de la violence envers des élèves au pensionnat. Bon nombre d'entre eux ont dit que la seule façon d'aborder ces situations, « c'est de le faire de personne à personne. Cela fait des années qu'ils portent ce fardeau, maintenant ils ont besoin d'aide pour s'en libérer. » En fait, deux participants ont raconté qu'ils avaient facilité des interactions de réconciliation entre Survivants, les auteurs de violence envers des élèves et les victimes. Un de ces participants, un conseiller, a présenté des cas de clients désireux de s'excuser auprès de leurs victimes en ces mots :

* Un rapport Gladue est un rapport présentenciel ou enquête sur cautionnement qui comprend de l'information sur l'origine sociale/milieu ou le passé, l'histoire personnelle de la personne autochtone (p. ex., les questions liées à la santé sous-jacentes comme le SAF ou des antécédents de victimisation physique ou sexuelle), ce qu'on est supposé prendre en considération pour déterminer une sentence juste/appropriée.

[TRADUCTION] Cela a été un très long processus parce que cela exige du temps; on ne peut pas juste téléphoner et dire, « Ce gars-là veut s'excuser parce qu'il a été violent à ton égard quand tu étais jeune ». J'ai d'abord dû établir une relation avec la victime, à l'aide de conversation, de counselling, d'enseignements traditionnels, et généralement c'était, par exemple, « Oui, j'ai été agressé par cette personne » ... Certains nient cela mais d'autres acceptent de le dire, j'y vais de façon progressive avec eux en raison des représailles qu'il pourrait y avoir ... En fait, cela va assez bien ... Les sessions individuelles à l'avance les ont préparés pour cela ... [Dans un des cas], ils [agresseur et victime venant de communautés avoisinantes] sont devenus amis par la suite en allant à des cérémonies et à des cercles avec des aînés. J'ai été très étonné de voir cela. Les deux se sont inspirés des enseignements traditionnels et ils ont profité des cérémonies avec des aînés, ont pris conscience qu'ils avaient besoin de suivre un processus de guérison et ils l'ont fait ensemble.

Même si très peu de participants ont fait des tentatives semblables, il y en a qui ont conseillé diverses méthodes semblables d'amélioration pour le traitement des cas liés à la violence entre élèves au pensionnat. Toutefois, il faut agir avec prudence et ces stratégies devraient seulement être essayées dans certaines circonstances particulières et appliquées cas par cas. Un thérapeute a donné comme exemple son opinion : [TRADUCTION] « s'il s'agit de violence entre élèves qui n'est pas de nature sexuelle, il y a beaucoup plus d'espoir de réconciliation. Je n'encouragerais jamais la réconciliation dans le cas d'abus sexuel, mais s'il est question de violence non sexuelle, il devrait y avoir un processus permettant à la personne auteur de violence de s'excuser auprès de la victime et de parler des actes commis. » D'autres ont simplement fait valoir qu'il fallait prendre conscience de ce problème et apporter du soutien à tous les Survivants et les membres de la communauté, incluant ceux qui peuvent avoir commis des actes de violence envers les autres, sans nécessairement faire mention de solutions spécifiques. Selon l'un des conseillers, les problèmes sociaux et de santé dans les communautés [TRADUCTION] « vont continuer à exister comme cela à moins que celles-ci donnent une importance accrue [à ces problèmes], s'en approprient et se chargent de cette responsabilité, et trouvent le moyen d'établir un processus permettant de guérir tout en tenant compte des cultures respectives et en

englobant aussi bien l'agresseur que la victime, un processus créant des conditions favorables pour la guérison. »

Des prestataires de services ont aussi parlé du besoin de faciliter l'accès à des traitements pertinents du traumatisme afin d'améliorer le bien-être collectif des communautés. En abordant ce sujet, un participant ayant fréquenté le pensionnat a fait observer que [TRADUCTION] « maintenant nous avons réduit les séances de counselling à deux par mois. Selon moi, chacun d'entre nous devrait aller en counselling au moins une fois par semaine et s'occuper des séquelles de ce que nous avons vécu. J'y vais depuis sept ans et j'en souffre encore beaucoup. » D'autres ont fait des commentaires sur le fait que beaucoup de prestataires de services sont « absolument dépassés » par le nombre de personnes demandant du counselling. Un psychiatre faisant état de son point de vue et ayant travaillé dans un certain nombre de communautés pendant des années a décrit les effets négatifs associés à la prestation de services de soutien insuffisants :

[TRADUCTION] Nous avons besoin de les rendre plus accessibles que ce qui se passe actuellement et nous ne le faisons pas. J'ai lu quelque part que nous tirons des leçons du passé, mais nous n'avons en fait rien appris ... La première communauté où j'ai travaillé, il y avait eu cinq suicides l'année précédente et pas du tout de soutien pour la santé mentale. J'y suis allé une fois par mois [par la suite] et il n'y a eu aucun cas de suicide au cours des cinq années suivantes. Ils étaient vraiment prêts à recevoir de l'aide quelle qu'elle soit; ils étaient vraiment contents que quelque chose soit fait. Mais voilà on embarque dans des réalités politiques de comment procéder pour apporter ça [de l'aide] et on ne le fait pas. Alors on revient à une augmentation du taux de suicide. On sait que le taux de suicide est trois à cinq fois plus élevé que chez les non Autochtones, mais ce dont on ne parle pas, c'est de la fréquence des accidents qui est treize fois plus élevée. Donc cela leur importe peu de mourir. Et ils décèdent. D'où cela provient-il? Ce n'est pas une question de relations parents- enfants/d'éducation des enfants. Ce sont des effets à long terme du régime des pensionnats, et le fait d'avoir grandi en se faisant dire et démontrer qu'on n'avait pas d'importance, était considéré comme quantité négligeable. Ils ne sont pas puissants sur le plan politique, ils ne sont pas forts au niveau économique, ils ne sont pas importants en matière d'éducation. Et en bout de ligne, ils finissent par être réduit au désespoir et au suicide, ce qui est très facilement réversible, mais il faut intervenir.

En plus d'avoir besoin de services de soutien additionnels pour les personnes, bon nombre de participants ont exprimé également le besoin de plus d'accessibilité à une série de programmes de guérison de groupe dont l'efficacité a été démontrée pour aider des personnes et des communautés à se rétablir des séquelles des pensionnats. À titre d'exemple, un participant s'est montré optimiste envers l'un de ces programmes, mais en même temps, il s'est dit frustré que bien des gens ne puissent pas y participer, vu qu'il y a tout simplement trop de Survivants par rapport à ce que ce programme peut offrir :

[TRADUCTION] Ce qui se rapproche le plus de ce qu'on peut offrir [en fait de processus de guérison aux Survivants] comme efforts pouvant les aider jusqu'à maintenant, c'est ce programme *Returning to Spirit*. Ce programme... a fait son chemin à travers le Canada ... donc j'ai été assez engagé dans cela ... depuis les deux ou trois dernières années. Si des gens ont croisé mon chemin, je les ai soutenus et parrainés pour qu'ils participent à *Returning to Spirit* et il y a eu beaucoup de progrès de guérison à cause de ce programme. Mais ... c'est tellement un processus lent ... [du fait que] les principaux facilitateurs sont si occupés qu'on ne les voit que deux fois par an ... et ils ne peuvent prendre qu'un certain nombre à la fois ... Nous sommes une communauté de Première nation ayant une grande et diverse population ... et pour ce programme, on intègre aussi des gens de réserves avoisinantes. Des gens sont formés à devenir des facilitateurs dans notre région, mais même cela consomme beaucoup de temps. Donc ce n'est pas de sitôt que nous serons capables d'offrir ce programme nous-mêmes. C'est donc un processus de longue durée et, de mon côté, j'ai l'impression qu'il s'écoulera beaucoup trop de temps avant que chacun ne parvienne à passer à travers.

Bien entendu, le peu de ressources financières mises à la disponibilité des communautés est aussi un obstacle majeur à surmonter si on veut offrir aux Survivants l'accessibilité aux programmes et aux services de santé dont ils ont besoin. Également, il peut s'avérer particulièrement difficile pour des Survivants vivant hors réserve d'y avoir accès car ils n'ont tout simplement pas les moyens d'y prendre part :

[TRADUCTION] Les communautés n'ont pas l'argent pour se payer cela [ces programmes-là] ... Les bandes doivent être en mesure d'assurer le transport pour se rendre là, mais s'ils vivent à l'extérieur de la réserve, ils

n'ont pas d'aide de la bande et la plupart reçoivent de l'aide au revenu ou des prestations d'invalidité. Et le gouvernement ne va pas aider ces gens-là à suivre un programme de guérison comme cela, et ils n'ont absolument pas d'argent pour se payer cela. Ainsi, s'ils n'ont pas quelqu'un comme moi pour les aider, ils sont incapables d'en faire l'expérience.

En plus du manque de financement pour dispenser des traitements individuels et de groupe efficaces, les participants s'entendaient pour dire qu'une partie des fonds accordés n'est pas bien utilisée parce que [TRADUCTION] « le gouvernement fédéral voudrait dire que c'est un problème lié entièrement à l'alcool et ce ne l'est pas. C'est plutôt une question de *vulnérabilité* aux effets de l'alcool et à d'autres drogues. C'est donc fondamentalement une position raciste parce qu'il préfère ne pas penser à cela. » Un autre participant fait le même commentaire sur cette problématique :

[TRADUCTION] Nous avons envoyé des gens aux programmes de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie en établissement, mais ils ne sont pas arrivés aux résultats voulus ... et ces traitements coûtent plus de 10 000 \$... L'argent devrait être plutôt versé aux programmes qui peuvent vraiment les aider à guérir. Il faut des ressources et les communautés n'ont pas cela. Encore une fois, jusqu'à quel point le gouvernement est-il prêt à s'engager pour nous aider à guérir? Il devrait joindre l'acte à la parole, cesser de faire des promesses et injecter l'argent nécessaire. Maintenant les dates limites pour les paiements de compensation sont dépassées, les gens ont reçu leur compensation, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont guéris. Ils sont arrivés à les faire parler, à s'ouvrir pour confier leurs souffrances, et maintenant ils vont continuer à les écarter et à laisser tout cela en suspens? Selon la perspective du processus de guérison, c'est un manque de bon sens.

En ce qui a trait aux commentaires précédents, les participants se sont entendus pour dire que les communautés autochtones « ont beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à la guérison, » étant donné qu'elles doivent se rétablir des pertes subies, « des 150 ans d'occupation de nos terres, de l'élimination de notre langue, du placement dans des pensionnats, de l'établissement de la *Loi sur les Indiens*, de l'expulsion, mise à l'écart dans des réserves et de l'affectation de numéros de statut légal ». Comme

il a été mentionné auparavant, il faut que se poursuive le financement de programmes et de services visant à aider les Survivants intergénérationnels des pensionnats à se rétablir de ces pertes et d'autres traumatismes historiques; il s'agit d'un problème complexe et de grande envergure qui ne se résoudra pas avant que les personnes directement affectées ne soient aidées :

[TRADUCTION] C'est six à sept générations de nos gens qui sont passés à travers cela, donc, soyons réalistes, je ne sais pas si je verrai la guérison complète. Cela prendra une ou deux générations pour que nous nous rétablissions de cela. Cela prendra du temps. Mais je suis encouragé qu'au moins ce n'est plus un sujet où les gens s'enferment complètement. Les gens commencent à s'ouvrir pour laisser leur traumatisme se débloquent et s'exprimer ... ils n'ont donc plus à porter le fardeau.

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Tel que nous l'avons indiqué dans d'autres chapitres, l'un des effets positifs qui a découlé du PEI a été de fournir une tribune aux Survivants leur permettant de divulguer ce qu'ils avaient vécu. Pour bon nombre d'entre eux, cette divulgation a été cathartique (Skinner, 2000). Par ailleurs, des prestataires de services ont soulevé plusieurs problèmes ayant trait au PEI, dont certains se faisaient l'écho de problèmes identifiés relativement au PEC (se reporter à Reimer et al., 2010). L'un d'entre eux se rattache au fait que, malheureusement, beaucoup de Survivants ont été re-traumatisés. Le PEI a aussi fait surgir d'autres problèmes qui semblent reliés spécifiquement à la violence que des élèves au pensionnat ont fait subir à d'autres élèves. Comme exemple, il n'est pas rare d'entendre que bien des Survivants à qui on pourrait accorder une compensation se retrouvent dans l'impossibilité d'être vraiment partie prenante dans le cadre du PEI parce qu'ils ne veulent pas révéler l'identité de l'élève qui a été l'agresseur/auteur de violence pour diverses raisons (décrites aux chapitres 5 et 7).

Les audiences des PMC (personnes mises en cause) qui se trouvent impliquées dans le PEI ont provoqué aussi de l'angoisse, une situation très pénible, à d'anciens élèves qui ont été désignés comme auteurs de violence, notamment dans le cas de ceux qui sont en désaccord avec la victime ayant

témoigné. Il a été rapporté que des sentiments d'agressivité, d'hostilité ont été rallumés et/ou des conflits entre d'anciens élèves. C'était à prévoir, étant donné qu'il a été observé dans des contextes très semblables que des victimes et des agresseurs continuent de vivre à proximité les uns des autres, comme dans le cas de l'Afrique du Sud post-apartheid (Skinner, 2000). D'autres Survivants sont toujours à traiter les séquelles de leur expérience personnelle de victimisation alors qu'ils se retrouvent faussement accusés d'être auteur de violence commise envers un/des élève(s) au pensionnat, ce qui constitue pour eux une source additionnelle de stress, de souffrance. Comme il fallait s'y attendre, ce sentiment de détresse a aussi été signalé dans le cas de personnes ayant été faussement accusées d'abus/de comportement violent dans d'autres contextes, compte tenu qu'elles risquent fort de susciter chez les autres des réactions défavorables, peu compatissantes, et d'être en proie à des sentiments très graves d'impuissance et de doute de soi-même (Luza et Ortiz, 1991; Schultz, 1989).

Le silence entourant la violence entre élèves au pensionnat, de même que celui entourant l'abus sexuel se perpétuant dans certaines communautés, est considéré comme un facteur contributif au manque d'intervention de la part des communautés pour essayer de remédier à ce problème. Dans certains cas, cela a été aussi attribué aux dirigeants en situation de précarité relativement à leur état de santé qui ne veulent pas s'attaquer à leurs problèmes, ce qui impliquerait l'admission de leur propre victimisation et/ou de la perpétration d'actes de violence. En conséquence, des communautés n'ont pas mis en place des processus ou des protocoles efficaces qui permettraient de prendre des mesures pour résoudre des situations impliquant victimes et agresseurs au sein d'une même communauté. D'autres ont déjà reconnu ce type de préoccupation dans le cas de l'abus sexuel dans des communautés autochtones (Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009). Tout comme l'ont fait les participants à la présente étude, les intervenants dans des cas d'agression sexuelle ont indiqué que le non-traitement ou la passivité/refus d'agir laisse perdurer ces comportements et laisse se produire la transmission aux générations subséquentes.

Les participants se sont également plaints de l'application courante de la justice rétributive de la culture dominante pour les délinquants (personnes fautives), ce qui, dans ce système judiciaire, ne tient pas compte du contexte de l'agresseur, le déconnecte et l'isole; dans ces conditions, il devient impossible de traiter les causes fondamentales de ces comportements ou des facteurs contribuant à la transmission intergénérationnelle (Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009). En fait, des participants ont décrit d'autres moyens qu'ils appliquent pour traiter ces situations dans les communautés, notamment en adoptant des approches de justice réparatrice traditionnelle que des cultures autochtones appliquaient où la démarche de guérison de l'agresseur et de la victime est considérée essentielle pour rétablir l'harmonie dans la communauté (Bopp et Bopp, 1997). En conformité avec la documentation de plus en plus abondante à l'appui des approches réparatrices (Calhoun et Pelech, 2010; Schwalbe et al., 2012), des participants ont dit que ces efforts de réconciliation ont obtenu des résultats positifs.

Les approches ou politiques relatives à la justice réparatrice appliquées actuellement dans des communautés autochtones devraient être évaluées et identifiées, tout comme devraient l'être les programmes non autochtones performants qui pourraient être adaptés pour donner de bons résultats (p. ex., Calgary Community Conferencing [le programme de conférences communautaires de Calgary] cité dans Calhoun et Pelech, 2010). Quoi qu'il en soit, une attention particulière devrait être portée aux limites/lacunes de ces façons de procéder (Archibald et Llewellyn, 2006; DePrince et al., 2012), de même qu'aux diverses incidences possibles associées à leur mise en application dans de petites communautés (Jamieson et Wendt, 2008). Comme l'ont recommandé des prestataires de services dans le cadre de la présente étude et aussi lors d'une étude de programmes axés sur les agresseurs/contrevenants appliqués dans de petites communautés (Jamieson et Wendt, 2008), ces programmes doivent se réaliser conjointement ou subséquemment aux efforts d'éducation englobant toute la collectivité, compte tenu que la normalisation actuelle de la violence et la réticence à dévoiler la victimisation et la perpétration d'actes violents peuvent nuire à leur efficacité.

Il faut que ces efforts consacrés à la sensibilisation portant sur les pensionnats et leurs répercussions intergénérationnelles (p. ex., l'abus envers les enfants et la violence familiale) se poursuivent, mais la problématique de la violence entre les élèves au pensionnat et les conséquences considérées liées à ce phénomène doivent être bien comprises elles aussi (p. ex., la violence latérale). C'est pourquoi, comme l'ont fait ressortir les participants à la présente étude parlant des problèmes de violence dans les communautés autochtones et/ou rurales, il faut mettre en place une stratégie faisant appel à tous les membres de la communauté et l'intégrer au plan global pour le mieux-être de la communauté (Bopp et Bopp, 1997; Collin-Vézina, Dion, et Trocmé, 2009; Jamieson et Wendt, 2008). En prenant en considération les indications/données disponibles de plus en plus nombreuses qui montrent la probabilité de transmission intergénérationnelle des effets néfastes liés aux pensionnats, ces stratégies devraient également comporter des activités visant les jeunes. Les membres de la communauté devraient aussi être bien renseignés sur la bonne façon de réagir dans le cas de divulgation d'abus étant donné que les victimes de violence sont souvent blâmées pour ce qui s'est passé (Davies et Rogers, 2009). De telles réactions négatives risquent de se produire tout particulièrement dans des cas de violence entre pairs (Sherrill et al., 2011) et dans le cas où des enfants sont victimes d'abus perpétré par des membres de la parenté ou d'autres adultes de la famille (Hershkowitz, Lanes, et Lamb, 2007; Ullman, 2007). De plus, le fait de susciter des réactions non compatissantes, culpabilisantes, non empathiques, chez d'autres ou chez ses proches peut être en soi très traumatisant pour la victime, peut provoquer de la culpabilité, l'isolement, le dysfonctionnement à l'âge adulte et des problèmes de santé mentale (Jonzon et Lindblad, 2005; O'Leary, Cooney, et Easton, 2010; Ullman, 2007).

Bien entendu, il faudra obtenir du financement pour pouvoir poursuivre les efforts de guérison déjà amorcés. Malgré qu'il y ait eu maints rapports démontrant les résultats positifs des programmes de guérison holistiques communautaires axés sur les séquelles des pensionnats, de même que des recommandations soulignant la nécessité d'un financement continu pour ces programmes (DPRA Canada et T.K. Gussman Associates, 2009),

les participants ont encore une fois relevé que les ressources financières avaient plutôt diminué depuis la présentation des excuses en 2008 pour les torts causés par les pensionnats. Un petit nombre de prestataires a fait valoir qu'une partie des fonds alloués par le gouvernement pour des traitements très coûteux de l'abus de substances intoxicantes serait beaucoup mieux utilisée si ces ressources étaient consacrées à des interventions holistiques au niveau communautaire qui s'attaqueraient aux causes fondamentales des dépendances et d'autres problèmes de santé et sociaux. D'après des participants, des problèmes sociaux comme la violence dans les communautés autochtones sont perçus comme l'une des conséquences du traumatisme historique (Brownridge, 2008), et par là de toute l'époque des pensionnats, et il faut prendre en considération ces répercussions pour s'assurer de l'efficacité et de la pertinence culturelle des interventions.

Quoi qu'il en soit, des participants ont souligné l'importance d'interventions continues et renforcées pour que le dynamisme, l'enthousiasme, déjà établis dans le contexte de la guérison communautaire ne disparaissent pas. Tel que l'ont exprimé de façon similaire les victimes ayant pris part à la Commission de vérité et réconciliation de l'Afrique du Sud (Skinner, 2000), la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et les processus qui s'y sont rattachés (PEC, PEI et CVR) ont fourni un point de départ pour les échanges de vues et la guérison; par contre, ce qui est encore plus important, maintenant plus que jamais, c'est d'apporter du soutien à ceux et celles qui ont eu le courage de divulguer leurs expériences. Comme en atteste la présente étude, des problématiques subsistent parce qu'elles n'ont pas encore été traitées et viennent à peine d'être reconnues, notamment la violence entre Survivants, ce qui a résulté en comportements violents qui se perpétuent et affligent des générations subséquentes. Compte tenu que ces problèmes ont commencé à émerger à partir de l'époque des pensionnats qui remonte à plus de 150 ans et qu'on a laissé tout ce temps-là des conséquences directes et indirectes s'autoperpétuer, les participants ont unanimement affirmé qu'il faudra de nombreuses générations pour apaiser et cicatriser tant de souffrances.

CHAPITRE 9

RÉFLEXION GÉNÉRALE

La recension et l'analyse de documents, de même que les réponses des prestataires de services ayant pris part à la présente étude, ont en général confirmé les perspectives relatives aux caractéristiques, aux facteurs contributifs et aux effets persistants de la violence entre élèves au pensionnat. Les estimations fournies par les participants sur les pourcentages de Survivants ayant parlé de la violence perpétrée par des élèves à des compagnons de pensionnat appuient l'assertion que des abus émotionnels, physiques et sexuels se sont produits entre des élèves assez fréquemment, mais leur prévalence précise est encore inconnue. Comme on peut s'y attendre, il sera difficile de déterminer l'ampleur exacte du phénomène compte tenu qu'on a gardé jusqu'à présent le silence sur ce sujet et que bien des Survivants sont encore très réticents à dévoiler ce type d'abus qu'ils ont subi ou perpétré. Toutefois, des réponses obtenues à propos des effets de la violence entre élèves sur les victimes, les agresseurs et les communautés semblent indiquer que ceux-ci se font sentir assez fréquemment pour être un des facteurs contributifs à bon nombre de répercussions particulièrement néfastes telles que celles présentées en figure 4. Les effets négatifs sur les agresseurs sont mentionnés séparément de ceux qui se produisent dans le cas des victimes, bien qu'en général, ces Survivants ont aussi fait l'objet de mauvais traitements, et donc ils subissent aussi des effets de leur propre victimisation. Il est particulièrement significatif que la violence n'a pas uniquement eu des répercussions sur les enfants ayant séjourné dans les pensionnats, et qui ont été (ou n'ont pas été) victimisés dans ce contexte, mais elle a aussi profondément marqué les générations suivantes. Des efforts ont commencé à identifier des mécanismes expliquant comment les conséquences du traumatisme provoqué par les pensionnats se sont

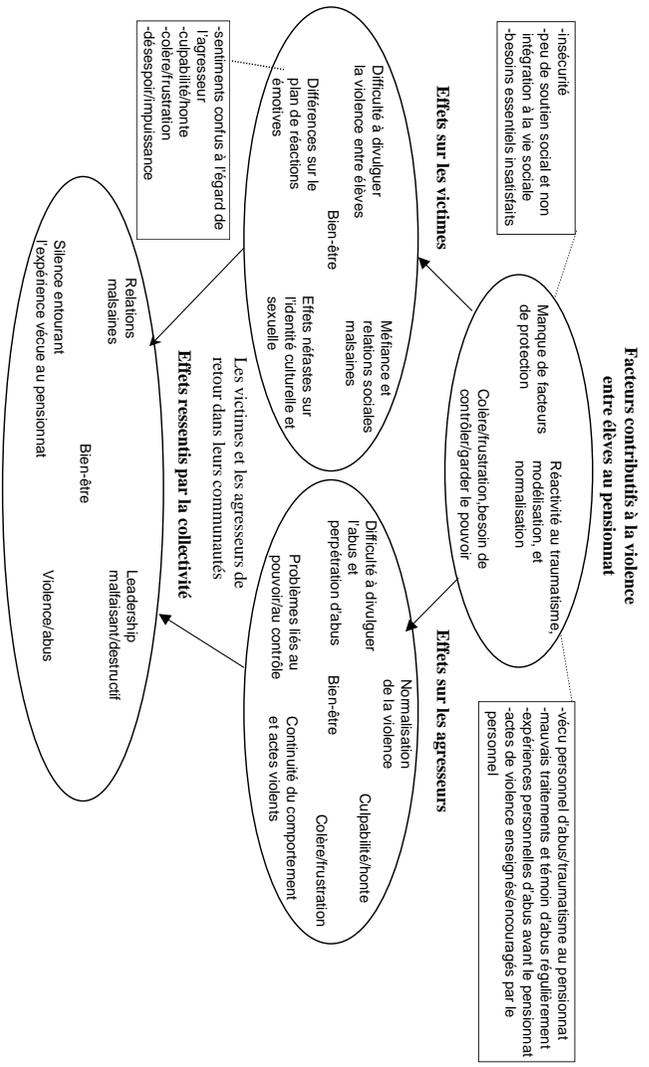


Figure 4. Les facteurs contributifs et les effets de la violence entre élèves au pensionnat sur les victimes, les agresseurs et les communautés identifiés par les prestataires de services.

transmises à travers les générations (p. ex., Bombay, Matheson, et Anisman, 2011), mais il faut continuer d'explorer plus avant pour analyser les voies de transmission comportementales ou biologiques (p. ex., épigéniques) par lesquelles les conséquences de la violence subie ou perpétrée entre élèves au pensionnat (p. ex., violence latérale) passent d'une génération à l'autre.

De nombreux facteurs semblent influencer profondément la décision des personnes d'avoir ou non un comportement violent et également influencer sur la nature de la violence perpétrée. Pareillement, il y a de nombreuses conséquences néfastes qui peuvent résulter de la violence. Débordant du cadre des conséquences décrites en figure 4 qui semblent être particulières à la violence entre élèves, les effets néfastes de ce phénomène proviennent également de ce que la violence entre pairs a été le résultat de la victimisation d'un très grand nombre d'enfants dans les pensionnats. Indépendamment des personnes ayant commis ces actes de violence, la maltraitance généralisée au pensionnat laissait prévoir que des conséquences profondes et très envahissantes s'ensuivraient étant donné le très jeune âge des enfants en proie à un tel traumatisme et aussi le peu de ressources leur permettant de faire face à des agents stressants de cette nature. Les effets de cette violence ont été probablement aggravés par le différentiel de pouvoir ayant eu cours entre les agresseurs et les victimes, la longue durée et le caractère inéluctable de la violence subie, le peu de facteurs de protection dont les enfants bénéficiaient et la honte et la culpabilité que cette violence provoquait en eux; la gravité de ces effets a été aussi causée par l'aspect de la trahison (en fonction des attentes de loyauté des élèves entre eux), les réactions des enfants non traitées en situations traumatisantes et l'exposition continuelle au traumatisme à laquelle un grand nombre de Survivants ont dû faire face après leur retour du pensionnat. Le fait que des Autochtones et des communautés montrent maintenant des signes de guérison et de rétablissement révèle leur résilience et la résilience des cultures autochtones. Toutefois, on continue à se poser des questions relativement à la violence ayant sévi entre les élèves au pensionnat et, peut-être qu'en se penchant sur ce phénomène, cet autre pas dans la bonne direction permettra de parvenir à l'établissement de communautés saines et bien équilibrées.

Il est important de faire ressortir une autre conclusion importante de cette étude : même si certains ont pu se surprendre qu'il y ait eu de la violence entre les élèves au pensionnat, il semble que ce type de violence entre pairs et ses conséquences est plutôt fréquente dans des milieux semblables (p. ex., des orphelinats et des pensionnats en général). De plus, des conséquences communes ont été établies et démontrées par des documents, observées chez d'autres populations qui ont subi un traumatisme collectif chronique correspondant à ce qu'ont décrit les participants à la présente étude; on fait mention de l'effritement de la confiance, la détérioration des normes sociales, un leadership affaibli, des modes de comportement caractérisés par une hausse de la violence familiale et communautaire, l'abus sexuel, et des conflits tant au sein des familles, qu'entre les familles (Ajdukovic, 2004; Catani, Schauer, et Neuner, 2008; Guatemalan Commission for Historical Clarification, 1999; Somasundaram, 2007; van der Kolk, McFarlane, et Weisaeth, 1996). En plus, si la culture dans les communautés devient l'une de ces cultures marquée par la fréquence de comportements violents, les inhibitions qui auraient pu se manifester deviendront moins agissantes et ne pourront plus freiner cette agressivité généralisée. Il est impératif de faire une étude empirique visant à évaluer plus à fond la prévalence des problèmes en cause au sein des communautés et dans toutes les communautés; de fait, ce sont des problèmes qui ont déjà été identifiés de façon anecdotique par d'autres chercheurs. À titre d'exemple, la violence latérale est depuis longtemps bien connue comme problème dans les communautés autochtones; l'ensemble de cette problématique a été appuyé du fait que des incidents avec violence et la victimisation commis envers des Autochtones semblent être le plus souvent perpétrés par quelqu'un connu de la victime, contrairement à ce qui se produit du côté des victimes non autochtones (Brzozowski, Taylor-Butts, et Johnson, 2006). Quoi qu'il en soit, il faut des études plus poussées pour avoir une idée exacte et une compréhension plus large de la problématique et des autres conséquences identifiées dans le cadre de la recherche actuelle.

LIMITATIONS ET ORIENTATIONS FUTURES

Certes si on s'était adressé directement aux Survivants pour savoir ce qui s'est passé, nous serions sans doute parvenus à une estimation plus précise de la prévalence de ce phénomène; par contre, cette approche n'a pas été adoptée afin d'épargner à ces Survivants une re-traumatisation possible et leur éviter de ressentir des sentiments de détresse, de souffrance. Par conséquent, il est important de prendre en considération que les effets sur les personnes et les communautés identifiés reposent sur des observations subjectives des prestataires de services. En plus des problèmes évidents associés à l'application de l'approche utilisée, notamment le recours à la mémoire des répondants/participants, ces observations peuvent être problématiques, compte tenu que les réponses fournies par beaucoup de participants s'appuient sur leurs interventions auprès de clients ayant volontairement demandé de l'aide. Des Survivants prenant contact pour obtenir de l'aide peuvent constituer un sous-groupe particulier qui diffère à certains égards de ceux ne sollicitant pas de counselling, ni aucun autre service de soutien. Cela dit, il reste que cette préoccupation a pu être tempérée par l'inclusion de prestataires de services qui travaillent avec des clients obligés (non volontaires) d'être là (p. ex., ceux à l'emploi des services correctionnels ou ceux agissant à titre d'évaluateurs dans le cadre du PEI, de même que ceux oeuvrant auprès de Survivants dans d'autres types de fonctions n'impliquant pas nécessairement des sessions de counselling sur une base continue (p. ex., Travailleurs en santé communautaire (TSC) [résolution des questions des pensionnats indiens] qui aident les Survivants à remplir leurs demandes de PEC et/ou les accompagnent aux audiences du PEI.

Malheureusement, du fait que les prestataires de services travaillant dans les communautés autochtones sont déjà surmenés, il devient difficile de trouver des personnes suffisamment disponibles pour pouvoir participer, ce qui explique le petit nombre de répondants; de ce fait, la généralisation des résultats devient sujette à caution. Tous les efforts possibles ont été faits pour recruter des participants à travers le Canada; cela dit, il n'y a pas de représentation suffisante de prestataires de services provenant de certaines régions du pays, du fait que la plupart des participants travaillent

soit en Colombie-Britannique ou en Ontario. Également, bon nombre des problématiques ou de préoccupations soulevées par les participants existent principalement pour des Survivants habitant dans des réserves et pouvant ainsi se retrouver à proximité de leurs agresseurs. Certains des effets particuliers de la violence entre élèves dans les pensionnats que les victimes subissent peuvent ne pas être attribuables au contact continu avec leurs anciens agresseurs (p. ex., effet sur la confiance envers d'autres Autochtones), compte tenu qu'on ignore si les résultats de la présente étude peuvent s'appliquer dans le cas de Survivants vivant à l'extérieur des réserves. Précisons que, d'après des réponses obtenues dans le cadre de la présente recherche, il est possible que la violence entre élèves ait effectivement été un facteur ayant incité des Survivants à s'éloigner de leur communauté d'origine. À cela s'ajoute que l'expérience de la violence entre élèves chez les Métis et les Inuits a pu s'avérer vraiment particulière et, regrettamment, ils ne sont pas représentés dans les résultats de cette étude. À titre d'exemple, il est arrivé que des différences culturelles aient été cause d'intimidation entre élèves vu que les enfants métis étaient considérés comme des « étrangers » par les élèves de Premières nations et, par conséquent, risquaient d'être victimisés (Logan, 2001).

L'incapacité d'évaluer d'autres aspects de la problématique associée à la violence entre élèves, comme les différences selon les sexes, a été une autre limitation associée au petit échantillon. À titre d'exemple, un participant a fait observer que les femmes survivantes victimes de la violence faite par d'autres élèves ont été moins portées à normaliser la perpétration de cette violence, [TRADUCTION] « elles semblent davantage comprendre dès le début ce qui fait souffrir, que ce n'est pas permis de traiter des petits enfants de cette façon-là ». En effet, aucun participant n'a mentionné le fait d'avoir travaillé avec des femmes agresseurs dans des cas d'abus sexuel commis par des élèves envers des compagnes ou compagnons. De plus, le problème de l'anxiété à l'égard de l'identité sexuelle semble s'appliquer seulement dans le cas des hommes. Il est aussi fort probable que d'autres répercussions à long terme de la violence entre élèves peuvent avoir différé selon qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, particulièrement en ce qui a trait au taux élevé de violence

conjugale ou familiale, les femmes pouvant se heurter subséquentement à une double discrimination (c.-à-d. une femme autochtone).

En dépit de ces limitations, la présente recherche présente beaucoup d'informations sur la prévalence, les facteurs contributifs et les répercussions de la violence entre élèves au pensionnat, ce qui, souhaitons-le, fournira un bon départ pour des études plus approfondies. En accord avec les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche, le président de la Commission de vérité et réconciliation au Canada, Monsieur le juge Murray Sinclair, à la suite des milliers d'histoires de Survivants qu'il a entendues, a indiqué que la violence entre élèves au pensionnat est [TRADUCTION] « l'un des aspects les plus problématiques » (Ciccocioppo, 2010). Clairement, il faut des travaux de recherche plus avancés pour évaluer si les constatations de l'exploration actuelle s'appliquent à l'ensemble des personnes de premières nations vivant dans des réserves et à l'extérieur des réserves, des Métis et des Inuits et des communautés établis dans diverses régions au Canada. De plus, des recherches plus poussées sont nécessaires pour mieux comprendre les effets à long terme de la violence entre élèves et de les traiter afin de faciliter le cheminement de guérison déjà amorcé des Survivants et des communautés autochtones. La possibilité qui a été soulevée dans le cadre de cette étude que des souvenirs perturbants d'abus commis par d'autres élèves soient réprimés/refoulés doit être évaluée de façon empirique; il faut s'attarder pour voir plus clair et ainsi mieux comprendre les réactions des Survivants dans le cas où on leur demande de parler de la violence subie ou perpétrée entre élèves au pensionnat et de quelle façon les effets de ce type de violence peuvent nuire à leur bien-être. En ce qui a trait aux effets collectifs de ce phénomène, des interventions permettant de s'attaquer à la généralisation de la violence et de l'abus qu'il peut y avoir dans certaines communautés doivent être conçues et mises en place afin de prendre toutes les mesures possibles pour contrer la violence latérale et l'intimidation entre membres de la communauté et ainsi s'assurer de leur sécurité individuelle. Une autre solution consiste à s'inspirer d'interventions existantes comme celles décrites par les participants à l'étude et les adapter afin de s'attaquer aux problèmes. Surtout, il importe de noter que l'efficacité d'interventions

de cette nature doit être évaluée; sans doute faudra-t-il la comparer à celle de pratiques communes actuelles qui, selon des prestataires de services, s'avèrent généralement inefficaces, comme celles d'envoyer des membres de la communauté à des programmes coûteux de traitement des toxicomanies, plutôt que de traiter les causes fondamentales de ces problèmes sévissant au quotidien dans des communautés.

CONCLUSIONS

Selon l'opinion qui a été évoquée, de multiples maladies apparaissant à l'âge adulte — notamment divers troubles psychiatriques, le diabète, la maladie cardiaque et plusieurs maladies immuno-déficientes — laissent présager des causes profondes originant d'expériences d'agents stressants dans leur enfance (Shonkoff, Boyce, et McEwen, 2009). Des hypothèses différentes ont été émises à propos de la façon dont ces problèmes pourraient prendre leur source. L'une d'entre elles fait ressortir que les effets cumulatifs d'agression néfastes de la vie engendrent une surcharge allostatique qui pourrait en bout de ligne causer une pathologie. Une autre assertion est que l'expérience stressante dans l'enfance pourrait « s'intégrer » biologiquement (soit par processus épigénétiques ou par des réactions de sensibilisation biologique), ce qui aurait pour effet la manifestation de réactions inadaptées à des agents stressants plus tard dans la vie et aboutirait à des maladies des années après. L'aspect le plus important à retenir de ce que Shonkoff et ses collaborateurs (2009) ont fait valoir, c'est la distinction entre ce qui est appelé des agents stressants « positifs » ou « tolérables » et ceux qui sont de nature « toxique ». Les effets des agents stressants « tolérables » peuvent être surmontés à l'aide de ressources d'appui adéquates, de sorte que les personnes apprennent comment faire face à des événements de ce type. Quant aux agents « toxiques » comme l'extrême pauvreté, l'abus physique ou psychologique, la négligence, la dépression maternelle, les problèmes d'abus des substances intoxicantes des parents et la violence familiale, ils semblent devoir plus souvent causer des pathologies. Essentiellement, les agents de stress « positifs » ou « tolérables » ont des effets positifs du fait qu'ils donnent aux enfants la possibilité d'évaluer les événements comme il convient et d'apprendre à se servir de leurs ressources pour affronter les

nombreuses difficultés qui se dressent devant eux. Par contre, dans le cas d'épreuves « toxiques », celles que personne ne devrait avoir à surmonter, elles fragilisent tout mécanisme d'adaptation normal, ce qui pourrait se manifester en pathologies physiques et psychologiques. D'après la description de ces agents stressants « toxiques », c'est exactement ce que de nombreux enfants enfermés dans des pensionnats ont subi; et la situation s'est avérée encore plus grave pour ces élèves ayant été soumis à la violence perpétrée par d'autres élèves.

Les effets découlant des pensionnats et ceux associés à la violence entre élèves frappent non seulement les personnes, perturbent leur bien-être, mais également ils compromettent celui de la communauté toute entière. Faisant partie intégrante d'une histoire de violence qui visait la culture, celle qui s'est produite entre les élèves a fait énormément souffrir de nombreux élèves qui n'y ont pas échappé. Pareillement, le fait de se trouver en face d'un ancien agresseur peut avoir compromis les efforts visant à améliorer le bien-être des communautés. Suivant leur éclairage perspicace, Shonkoff et ses collaborateurs (2009) nous livrent une série de recommandations pouvant être utiles pour diminuer les problèmes sociopolitiques ayant des répercussions néfastes sur le bien-être de nombreuses personnes vivant en centres urbains aux États-Unis. Ces mêmes recommandations s'appliquent aussi bien à la situation dans laquelle les Autochtones se retrouvent. Shonkoff et ses collaborateurs (2009) proposent qu'il faut davantage consacrer des efforts à : a) diminuer les environnements toxiques dans l'enfance qui sont souvent présents; b) dispenser des programmes de soins et d'éducation à la petite enfance faisant fonction de milieux d'apprentissage positifs qui permettent de créer des environnements sécuritaires, stables et adaptés aux besoins; c) concevoir des interventions et des traitements fondés sur des informations factuelles qui peuvent aider à s'attaquer efficacement aux problèmes de santé mentale de la famille; et d) accroître/élargir l'accès des services d'aide à l'enfance et offrir des options/solutions de remplacement, incluant la conception d'évaluations du développement complet pour permettre aux professionnels de pouvoir appliquer des mesures appropriées. On peut ajouter d'autres recommandations à celles-ci qui sont particulières

aux personnes ayant été affectées par les pensionnats (p. ex., mesure pour renforcer la fierté culturelle). À tout le moins, ces mesures devraient viser l'expérience vécue et les conséquences associées à la violence entre élèves au pensionnat (p. ex., violence latérale). Il n'y a rien d'étonnant au fait que ce défi sera une tâche exceptionnellement difficile à réaliser; on peut l'amorcer avec la perspective que cette violence ne témoignait pas de défauts ou carences chez les agresseurs ou les victimes ou des circonstances uniques aux pensionnats. Ces conséquences imputables aux pensionnats sont le résultat de politiques gouvernementales dont l'effet a été de détruire l'estime de soi, de dispenser une éducation de qualité inférieure, de fragiliser les mécanismes permettant de faire face aux difficultés, de perpétuer la pauvreté caractéristique des communautés, de miner l'identité autochtone et de favoriser la transmission intergénérationnelle de chacun de ces problèmes, toutes ces politiques ayant eu des incidences marquantes telles que décrites dans la présente étude. Les recommandations émises par Shonkoff et ses collaborateurs (2009) sont bien fondées, mais il reste à savoir si les responsables des politiques, les décideurs canadiens les proposeront et les appuieront.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajdukovic, D. (2004). Social contexts of trauma and healing. *Medicine, Conflict and Survival* 20(2):120–135. DOI:10.1080/1362369042000234717
- Akduman, G., G. Baran, et A. Akyol (2010). A study on peer abuse among children at boarding and day schools. *World Applied Sciences Journal* 10(2)219–224.
- Allen, J., K. Boykin McElhaney, G. Kuperminc, et K. Jodl (2004). Stability and change in attachment security across adolescence. *Child Development* 75(6):1792–1805.
- Alston, M. (1997). Violence against women in a rural context. *Australian Social Work* 50(1):15–22.
- AMR Planning and Consulting Inc. (2012). *Aboriginal Healing Foundation Report on Proceedings and Outcomes*, Student-on-Student Abuse Gathering, January 17 to 19, 2012, Winnipeg, Manitoba. Ottawa, ON: Fondation autochtone de guérison.
- American Psychiatric Association (APA) (2000). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, (4th ed., text revision). Washington, DC: APA.
- Anda, R., V. Felitti, J. Bremner, J. Walker, C., Whitfield, B. Perry, S. Dube, et W. Giles (2006). The enduring effects of abuse and related adverse experiences in childhood: a convergence of evidence from neurobiology and epidemiology. *European Archives of Psychiatry and Clinical Neurosciences* 256(3):174–186. DOI 10.1007/s00406-005-0624-4
- Archibald, B. et J. Llewellyn (2006). The challenges of institutionalizing comprehensive restorative justice: theory and practice in Nova Scotia. *Dalhousie Law Journal* 29:297–343.
- Armitage, A. (1995). *Comparing the Policy of Aboriginal Assimilation: Australia, Canada, and New Zealand*. Vancouver, BC: University of British Columbia Press.

- Association for the Treatment of Sexual Abusers Task Force (2008). Report of the ATSA Task Force on children with sexual behavior problems. *Child Maltreatment* 13(2):199–218. DOI:10.1177/1077559507306718
- Australian and Torres Strait Islander Social Justice Commission (2011). *Social Justice Report 2011*. Sydney, AU: Australian Human Rights Commission. Extrait de http://humanrights.gov.au/social_justice/sj_report/sjreport11/index.html
- Babcock, R. et A. DePrince (2012). Childhood betrayal trauma and self-blame appraisals among survivors of intimate partner abuse. *Journal of Trauma & Dissociation* 13(5):526–538. DOI:10.1080/15299732.2012.694842
- Babiak, P. et R. Hare (2006). *Snakes in Suits: When Psychopaths Go to Work*. New York, NY: HarperCollins.
- Baldry A. (2003). Bullying in schools and exposure to domestic violence. *Child Abuse and Neglect* 27(7):713–732. DOI:10.1016/S0145-2134(03)00114-5
- Baldry, A. et D. Farrington (2005). Protective factors as moderators of risk factors in adolescence bullying. *Social Psychology of Education* 8(3):263–284. DOI:10.1007/s11218-005-5866-5
- Barker-Collo, S. (2001). Adult reports of child and adult attributions of blame for childhood sexual abuse: predicting adult adjustment and suicidal behaviors in females. *Child Abuse and Neglect* 25(10):1329–1341.
- Bearinger, L., S. Pettingell, M. Resnick, C. Skay, S. Potthoff, et J. Eichhorn (2005). Violence perpetration among urban American Indian youth: can protection offset risk? *Archives of Pediatric and Adolescent Medicine* 159(3):270–277.
- Beaudoin, C. (2009). Bonding and bridging neighborliness: an individual-level study in the context of health. *Social Science and Medicine* 68(12):2129–2136. DOI:10.1016/j.socscimed.2009.04.015
- Bedard-Gilligan, M. et Zoellner, L. (2012). Dissociation and memory fragmentation in post-traumatic stress disorder: an evaluation of the dissociative encoding hypothesis. *Memory* 20(3):277–299. DOI:10.1080/09658211.2012.655747

- Bennett, D., M. Wolan Sullivan, et M. Lewis (2005). Young children's adjustment as a function of maltreatment, shame, and anger. *Child Maltreatment* 10(4):311–323. DOI:10.1177/1077559505278619
- Bensley, L., J. Van Eenwyk, et K. Wynkoop Simmons (2003). Childhood family violence history and women's risk for intimate partner violence and poor health. *American Journal of Preventive Medicine* 25(1):38–44. DOI:10.1016/S0749-3797(03)00094-1
- Berger, K. Stassen (2007). Update on bullying at school: science forgotten? *Developmental Review* 27(1):90–126. DOI:10.1016/j.dr.2006.08.002
- Besemer, S. et D. Farrington (2012). Intergenerational transmission of criminal behaviour: conviction trajectories of fathers and their children. *European Journal of Criminology* 9(2):120–141. DOI:10.1177/1477370811422801
- Biernat, M., T. Vescio, et M. Green (1996). Selective self-stereotyping. *Journal of Personality and Social Psychology* 71(6):1194–1209.
- Blackstock, C., N. Trocmé, et M. Bennett (2004). Child maltreatment investigations among Aboriginal and non-Aboriginal families in Canada. *Violence Against Women* 10(8):901–916. DOI:10.1177/1077801204266312
- Blaikie, N. (2010). *Designing Social Research*. 2e édition. Malden, MA: Polity Press.
- Boddy, C., R. Ladyshevsky, et P. Galvin (2010). The influence of corporate psychopaths on corporate social responsibility and organizational commitment to employees. *Journal of Business Ethics* 97:1–19. DOI 10.1007/s10551-010-0492-3
- Bombay, A., K. Matheson, et H. Anisman (2011). The impact of stressors on second generation Indian residential school survivors. *Transcultural Psychiatry* 48(4):367–391. DOI:10.1177/1363461511410240
- (2010). Decomposing identity: differential relationships between several aspects of ethnic identity and the negative effects of perceived discrimination among First Nations adults in Canada. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology* 16(4):507–516.
- Bombay, A., Matheson, K., Thake, J. Yurkiewich, A., & Anisman, H., (2012). Personal wellness and safety. Dans *First Nations Information*

- Governance Centre / Le Centre de gouvernance de l'information des Premières nations (Ed.), First Nations Regional Health Survey (RHS) Phase 2 (2008/10): National Report on Adults, Youth and Children Living in First Nations Communities* (pp. 212–228). Ottawa, ON: First Nations Information Governance Centre. En ligne.
- Bopp, M. et J. Bopp (1997). *Responding to Sexual Abuse: Developing a Community-based Sexual Abuse Response Team in Aboriginal Communities*. Ottawa, ON: Solicitor General Canada, Aboriginal Policy Branch (Aboriginal Peoples Collection - Technical Series, Cat. No.: JS5-2/1-1997E).
- Borrows, J. (1994). Constitutional law from a First Nations perspective: self government and the Royal Proclamation. *UBC Law Review* 28:1–48.
- Bottoms, B., P. Shaver, G. Goodman, et J. Qin (1995). In the name of God: a profile of religion-related child abuse. *Journal of Social Issues* 51(2):85–111.
- Bottoms, B., M. Nielsen, R. Murray, et H. Filipas (2003). Religion-related child physical abuse: characteristics and psychological outcomes. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma* 8(1–2):87–114. DOI:10.1300/J146v08n01_04
- Bougie, E. (2009). *Aboriginal Peoples Survey, 2006: School Experiences of Off-reserve First Nations Children Aged 6 to 14*. Statistics Canada Catalogue no. 89-637-X—no. 001. Ottawa, ON: Minister of Industry. Extrait le 10 avril 2013 de <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-637-x/89-637-x2009001-eng.pdf>
- Bougie, E. et S. Senécal (2010). Registered Indian children's school success and intergenerational effects of residential schooling in Canada. *The International Indigenous Policy Journal* 1(1):Article 5. Extrait de <http://ir.lib.uwo.ca/iipj/vol1/iss1/5>
- Bowlby, J. (1982). *Attachment and Loss. Vol. 1: Attachment* (2nd Ed.). New York, NY: Basic Books.
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and Loss, Vol. 1: Attachment*. New York, NY: Basic Books.
- Branch, S., S. Ramsay, et M. Barker (2012). Workplace bullying, mobbing and general harassment: a review. *International Journal of*

- Management Reviews*, publication électronique avant impression.
DOI:10.1111/j.1468-2370.2012.00339.x
- Brookmeyer, K., K. Fanti, et C. Henrich (2006). Schools, parents, and youth violence: a multilevel, ecological analysis. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology* 35(4):504–514.
- Brownridge, D. (2008). Understanding the elevated risk of partner violence against Aboriginal women: a comparison of two nationally representative surveys of Canada. *Journal of Family Violence* 23(5):353–367. DOI 10.1007/s10896-008-9160-0
- Brugman, D., A. Podolskij, P. Heymans, J. Boom, O. Karabanova, et O. Idobaeva (2003). Perception of moral atmosphere in school and norm transgressive behaviour in adolescents: an intervention study. *International Journal of Behavioral Development* 27(4):289–300. DOI:10.1080/01650250244000272
- Bryant, W. (2011). Internalized racism's association with African American male youth's propensity for violence. *Journal of Black Studies* 42(4):690–707. DOI:10.1177/0021934710393243
- Brzozowski, J., A. Taylor-Butts, et S. Johnson (2006). Victimization and offending among the Aboriginal population in Canada. *Juristat* 26(3) (Catalogue No. 85-002-XIE). Extrait de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2006003-eng.pdf>
- Bull, L.R. (1991). Indian residential schooling: the Native perspective. *Canadian Journal of Native Education* 18(Supplement):1–63.
- Burkley, M. et H. Blanton (2005). When am I my group? Self-enhancement versus self-justification accounts of perceived prototypicality. *Social Justice Research* 18(4):445–463. DOI:10.1007/s11211-005-8570-x
- Butler, S. et M. Seto (2002). Distinguishing two types of adolescent sex offenders. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry* 41(1):83–90.
- Calhoun, A. et W. Pelech (2010). Responding to young people responsible for harm: a comparative study of restorative and conventional approaches. *Contemporary Justice Review* 13(3):287–306. DOI:10.1080/10282580.2010.498238

- Cantón-Cortés, D., M. Cortés, J. Cantón, et F. Justicia (2011). The effects of perpetrator age and abuse disclosure on the relationship between feelings provoked by child sexual abuse and posttraumatic stress. *Anxiety, Stress and Coping* 24(4):451–461.
- Carr, A., B. Dooley, M. Fitzpatrick, E. Flanagan, R. Flanagan-Howard, K. Tierney, M. White, M. Daly, et J. Egan (2010). Adult adjustment of survivors of institutional child abuse in Ireland. *Child Abuse and Neglect* 34(7):477–489. DOI:10.1016/j.chiabu.2009.11.003
- Cassidy, J. et P. Shaver (Eds.) (2008). *Handbook of Attachment: Theory, Research, and Clinical Applications* (2nd edition). New York, NY: Guilford Press.
- Catani, C., E. Schauer, et F. Neuner (2008). Beyond individual war trauma: domestic violence against children in Afghanistan and Sri Lanka. *Journal of Marital and Family Therapy* 34(2):165–176.
- Centre for the Study of Violence and Reconciliation et Khulumani Support Group (1998). *Survivors' Perceptions of the Truth and Reconciliation Commission and Suggestions for the Final Report, Submission to the Truth and Reconciliation Commission*. Johannesburg, SA: Centre for the Study of Violence and Reconciliation.
- Chansonneuve, D. (2005). *Reclaiming Connections: Understanding Residential School Trauma Among Aboriginal People, A Resource Manual*. Ottawa, ON: Fondation autochtone de guérison.
- Chapple, C., K. Tyler, et B. Bersani (2005). Child neglect and adolescent violence: examining the effects of self-control and peer rejection. *Violence and Victims* 20(1):39–53.
- Chu, C. et S. Thomas (2010). Adolescent sexual offenders: the relationship between typology and recidivism. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment* 22(2):218–233. DOI:10.1177/1079063210369011
- Ciccocioppo, L. (19 avril 2010). Truth and Reconciliation Commission faces challenges in its quest. *University of Toronto Faculty of Law News*. Extrait le 11 avril 2013 de <http://www.law.utoronto.ca/news/truth-and-reconciliation-commission-faces-challenges-in-its-quest>
- Claes, R. et R. Clifton (1998). *Needs and Expectations for Redress of Victims of Abuse at Native Residential Schools: Final Report Submitted to the*

- Law Commission of Canada*. [Ressource électronique.] Ottawa, ON: Law Commission of Canada.
- Coll, K., B. Freeman, P. Robertson, E. Iron Cloud, E. Iron Cloud Two Dogs, et R. Two Dogs (2012). Exploring Irish multigenerational trauma and its healing: lessons from the Oglala Lakota (Sioux). *Advances in Applied Sociology* 2(2):95–101. DOI:10.4236/aasoci.2012.22013
- Collin-Vézina, D., K. Coleman, L. Milne, J. Sell, et I. Daigneault (2011). Trauma experiences, maltreatment-related impairments, and resilience among child welfare youth in residential care. *International Journal of Mental Health and Addiction* 9(5):577–589. DOI: 10.1007/s11469-011-9323-8
- Collin-Vézina, D., J. Dion, et N. Trocmé (2009). Sexual abuse in Canadian Aboriginal communities: a broad review of conflicting evidence. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health* 7(1):27–47.
- Connor, J., K. Kypri, M. Bell, et K. Cousins (2011). Alcohol involvement in aggression between intimate partners in New Zealand: a national cross-sectional study. *BMJ Open* 1(1): e000065. DOI:10.1136/bmjopen-2011-000065
- Cook, A., J. Spinazzola, J. Ford, C. Lanktree, M. Blaustein, M. Cloitre, R. DeRosa, R. Hubbard, R. Kagan, J. Liataud, K. Mallah, E. Olafson, et B. van der Kolk (2005). Complex trauma in children and adolescents. *Psychiatric Annals* 35(5):390–398.
- Copeland, W., G. Keeler, A. Angold, et E. Costello (2007). Traumatic events and posttraumatic stress in childhood. *Archives of General Psychiatry* 64:577–584.
- Corrado, R. et I. Cohen (2003). *Mental Health Profiles for a Sample of British Columbia's Survivors of the Canadian Residential School System*. Ottawa, ON: Fondation autochtone de guérison.
- Cort, N., S. Toth, C. Cerulli, et F. Rogosch (2011). Maternal intergenerational transmission of childhood multitype maltreatment. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma* 20(1):20–39. DOI:10.1080/10926771.2011.537740

- Cortoni, F. et W. Marshall (2001). Sex as a coping strategy and its relationship to juvenile sexual history and intimacy in sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment* 13(1):27–43.
- Cui, M., J. Durtschi, M. Donnellan, F. Lorenz, et R. Conger (2010). Intergenerational transmission of relationship aggression: a prospective longitudinal study. *Journal of Family Psychology* 24(6):688–697. DOI:10.1037/a0021675
- Curry, B. (25 mai 2010). Child-on-child assault cases come to light in residential school hearings. *Globe and Mail*, Le mardi 25 mai 2010. En ligne.
- Cyr, M., J. Wright, P. McDuff, et A. Perron (2002). Intrafamilial sexual abuse: brother–sister incest does not differ from father–daughter and stepfather–stepdaughter incest. *Child Abuse and Neglect*, 26(9):957–973.
- D’Andrea, W., J. Ford, B. Stolbach, J. Spinazzola, et B. van der Kolk (2012). Understanding interpersonal trauma in children: why we need a developmentally appropriate trauma diagnosis. *American Journal of Orthopsychiatry* 82(2):187–200. DOI:10.1111/j.1939-0025.2012.01154.x
- Danieli, Y. (1998). Introduction: history and conceptual foundations. In Y. Danieli (Ed.), *International Handbook of Multigenerational Legacies of Trauma* (pp. 1–17). The Plenum Series on Stress and Coping. New York, NY: Plenum Press.
- Danielson, C., M. de Arellano, D. Kilpatrick, B. Saunders, et H. Resnick (2005). Child maltreatment in depressed adolescents: differences in symptomatology based on history of abuse. *Child Maltreatment* 10(1):37–48. DOI:10.1177/1077559504271630
- Davies, M. et P. Rogers (2009). Perceptions of blame and credibility toward victims of childhood sexual abuse: differences across victim age, victim-perpetrator relationship, and respondent gender in a depicted case. *Journal of Child Sexual Abuse* 18(1):78–92. DOI:10.1080/10538710802584668

- Deblinger, E. et M. Runyon (2005). Understanding and treating feelings of shame in children who have experienced maltreatment. *Child Maltreatment* 10(4):364–376. DOI:10.1177/1077559505279306
- DePrince, A. (2005). Social cognition and revictimization risk. *Journal of Trauma and Dissociation* 6(1):125–141. DOI:10.1300/J229v06n01_08
- DePrince, A., A. Chu, et A. Pineda (2011). Links between specific posttrauma appraisals and three forms of trauma-related distress. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy* 3(4):430–441. DOI:10.1037/a0021576
- DePrince, A., J. Labus, J. Belknap, S. Buckingham, et A. Gover (2012). The impact of community-based outreach on psychological distress and victim safety in women exposed to intimate partner abuse. *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 80(2):211–221. DOI:10.1037/a0027224
- Dickason, O. et D. McNab (2009). *Canada's First Nations: A History of Founding Peoples from Earliest Times*, 4th edition. New York, NY: Oxford University Press.
- Dixon, L., K. Browne, et C. Hamilton-Giachritsis (2005). Risk factors of parents abused as children: a mediational analysis of the intergenerational continuity of child maltreatment (Part I). *Journal of Child Psychology and Psychiatry* 46(1):47–57. DOI:10.1111/j.1469-7610.2004.00339.x
- Dong, M., R. Anda, V. Felitti, S. Dube, D. Williamson, T. Thompson, C. Loo, et W. Giles (2004). The interrelatedness of multiple forms of childhood abuse, neglect, and household dysfunction. *Child Abuse and Neglect* 28(7):771–784. DOI:10.1016/j.chiabu.2004.01.008
- DPRA Canada et T.K. Gussman Associates (2009). *Evaluation of Community-Based Healing Initiatives Supported Through the Aboriginal Healing Foundation*. Ottawa, ON: Indian and Northern Affairs Canada.
- Duane, Y., A. Carr, J. Cherry, K. McGrath, et D. O'Shea (2003). Profiles of the parents of adolescent CSA perpetrators attending a voluntary outpatient treatment programme in Ireland. *Child Abuse Review* 12(1):5–24. DOI:10.1002/car.776

- Dube, S., R. Anda, V. Felitti, D. Chapman, D. Williamson, et W. Giles (2001). Childhood abuse, household dysfunction, and the risk of attempted suicide throughout the life span: findings from the adverse childhood experiences study. *JAMA: Journal of the American Medical Association* 286(24):3089–3096.
- Dube, S., R. Anda, V. Felitti, V. Edwards, et D. Williamson (2002). Exposure to abuse, neglect, and household dysfunction among adults who witnessed intimate partner violence as children: implications for health and social services. *Violence and Victims* 17(1):3–17.
- Dube, S., J. Miller, D. Brown, W. Giles, V. Felitti, M. Dong, et R. Anda (2006). Adverse childhood experiences and the association with ever using alcohol and initiating alcohol use during adolescence. *Journal of Adolescent Health* 38(4):444.e1–e10.
- Duke, N., S. Pettingell, B. McMorris, et I. Borowsky (2010). Adolescent violence perpetration: associations with multiple types of adverse childhood experiences. *Pediatrics* 125(4):e778–e786. DOI:10.1542/peds.2009-0597
- Duncan, R. (1999). Maltreatment by parents and peers: the relationship between child abuse, bully victimization, and psychological distress. *Child Maltreatment* 4(1):45–55.
- Dussich, J. et C. Maekoya (2007). Physical child harm and bullying-related behaviors: a comparative study in Japan, South Africa, and the United States. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* 51(5):495–509. DOI:10.1177/0306624X06298463
- Elias, B., J. Mignone, M. Hall, S. Hong, L. Hart, et J. Sareen (2012). Trauma and suicide behaviour histories among a Canadian indigenous population: an empirical exploration of the potential role of Canada's residential school system. *Social Science and Medicine* 74(10):1560–1569.
- Elkovitch, N., R. Latzman, D. Hansen, et M. Flood (2009). Understanding child sexual behavior problems: a developmental psychopathology framework. *Clinical Psychology Review* 29(7):586–598. DOI:10.1016/j.cpr.2009.06.006

- Elliott, M. (Ed.) (1997). *Bullying: A Practical Guide to Coping for Schools*. Deuxième édition. London, UK: Pitman Publishing.
- Elliott, G., S. Cunningham, M. Linder, M. Colangelo, et M. Gross (2005). Child physical abuse and self-perceived social isolation among adolescents. *Journal of Interpersonal Violence* 20(12):1663–1684. DOI:10.1177/0886260505281439
- Erikson, E. (1950/1963). *Childhood and Society*. New York, NY: W.W. Norton and Company.
- Espelage, D., K. Bosworth, et T. Simon (2000). Examining the social context of bullying behaviors in early adolescence. *Journal of Counseling and Development* 78(3):326–333.
- Espelage, D. et S. Swearer (2003). Research on school bullying and victimization: what have we learned and where do we go from here? *School Psychology Review* 32(3):365–383.
- Evans-Campbell, T. (2008). Historical trauma in American Indian/Native Alaska communities: a multilevel framework for exploring impacts on individuals, families, and communities. *Journal of Interpersonal Violence* 23(3):316–338. DOI:10.1177/0886260507312290
- Falb, K., H. McCauley, M. Decker, J. Gupta, A. Raj, et J. Silverman (2011). School bullying perpetration and other childhood risk factors as predictors of adult intimate partner violence perpetration. *JAMA Pediatrics* 165(10):890–894.
- Fang, X. et P. Corso (2007). Child maltreatment, youth violence, and intimate partner violence: developmental relationships. *American Journal of Preventative Medicine* 33(4):281–290. DOI:10.1016/j.amepre.2007.06.003
- Farmer, T., R. Petrin, D. Robertson, M. Fraser, C. Hall, S. Day, et K. Dadisman (2010). Peer relations of bullies, bully-victims, and victims: the two social worlds of bullying in second-grade classrooms. *The Elementary School Journal* 110(3):364–392. DOI:10.1086/648983
- Farrington, D. et M. Ttofi (2011). Bullying as a predictor of offending, violence and later life outcomes. *Criminal Behaviour and Mental Health* 21(2):90–98. DOI:10.1002/cbm.801

- Fater, K. et J. Mullaney (2000). The lived experience of adult male survivors who allege childhood sexual abuse by clergy. *Issues in Mental Health Nursing* 21:281–295.
- Fearing, C. et C. Cleland (2007). Childhood sexual abuse and abuse-specific attributions of blame over 6 years following discovery. *Child Abuse and Neglect* 31(11–12):1169–1186.
- Fekkes, M., F. Pijpers, A. Fredriks, T. Vogels, et S. Verloove-Vanhorick (2006). Do bullied children get ill, or do ill children get bullied? A prospective cohort study on the relationship between bullying and health-related symptoms. *Pediatrics* 117(5):1568–1574. DOI:10.1542/peds.2005-0187
- Ferguson, T., H. Stegge, E. Miller, et M. Olsen (1999). Guilt, shame, and symptoms in children. *Developmental Psychology* 35(2):347–357.
- Filipas, H. et S. Ullman (2006). Child sexual abuse, coping responses, self-blame, posttraumatic stress disorder, and adult sexual revictimization. *Journal of Interpersonal Violence* 21(5):652–672. DOI: 10.1177/0886260506286879
- Filson, J., U. Emilio, C. Runfola, et A. Hokoda (2010). Does powerlessness explain the relationship between intimate partner violence and depression? *Journal of Interpersonal Violence* 25(3):400–415. DOI:10.1177/0886260509334401
- Finkelhor, D. (1994). The international epidemiology of child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect* 18(5):409–417.
- Finkelhor, D., R. Ormrod, et H. Turner (2009). Lifetime assessment of poly-victimization in a national sample of children and youth. *Child Abuse and Neglect* 33(7):403–411. doi:10.1016/j.chiabu.2008.09.012
- Finkelhor, D., R. Ormrod, et M. Chaffin (2009). Juveniles who commit sex offenses against minors. *Bulletin: Crimes Against Children Series* Décembre 2009. Extrait le 31 mars 2013 de <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojdp/227763.pdf>
- Fisher, R. (1977). *Contact and Conflict: Indian–European Relations in British Columbia, 1774–1890*. Vancouver, BC: University of British Columbia Press.

- Fite, P., L. Stoppelbein, et L. Greening (2009). Proactive and reactive aggression in a child psychiatric inpatient population. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology* 38(2):199–205. DOI:10.1080/15374410802698461
- Fitzpatrick, M., A. Carr, B. Dooley, R. Flanagan-Howard, K. Tierney, M. White, M. Daly, M. Shevlin, et J. Egan (2010). Profiles of adult survivors of severe sexual, physical and emotional institutional abuse in Ireland. *Child Abuse Review* 19(6):387–404. DOI:10.1002/car.1083
- Flanagan, T., G. Iarocci, A. D'Arrisso, T. Mandour, C. Tootoosis, S. Robinson, et J. Burack (2011). Reduced ratings of physical and relational aggression for youths with a strong cultural identity: evidence from the Naskapi people. *Journal of Adolescent Health* 49(2):155–159. DOI:10.1016/j.jadohealth.2010.11.245
- Flannery, D., K. Wester, et M. Singer (2004). Impact of exposure to violence in school on child and adolescent mental health and behavior. *Journal of Community Psychology* 32(5):559–573. DOI:10.1002/jcop.20019
- Flouri, E. et A. Buchanan (2003). The role of mother involvement and father involvement in adolescent bullying behavior. *Journal of Interpersonal Violence* 18(6):634–644. DOI:10.1177/0886260503251129
- Fogler, J., E. Shipherd, E. Rowe, J. Jensen, et S. Clarke (2008). A theoretical foundation for understanding clergy-perpetrated sexual abuse. *Journal of Child Sexual Abuse* 17(3–4):301–328. DOI:10.1080/10538710802329874
- Forero, R., L. McLellan, C. Rissel, et A. Bauman (1999). Bullying behaviour and psychosocial health among school students in New South Wales, Australia: cross sectional survey. *British Medical Journal* 319:344–348.
- Fournier, S. et E. Crey (1997). *Stolen From Our Embrace: The Abduction of First Nations Children and the Restoration of Aboriginal Communities*. Vancouver, BC: Douglas & McIntyre.
- Freundlich, M., R. Avery, et D. Padgett (2007). Care or scare: the safety of youth in congregate care in New York city. *Child Abuse and Neglect* 31(2):173–186.
- Freyd, J. (1996). *Betrayal Trauma: The Logic of Forgetting Childhood Abuse*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

- Freyd, J., A. DePrince, et E. Zurbriggen (2001). Self-reported memory for abuse depends upon victim-perpetrator relationship. *Journal of Trauma and Dissociation* 2(3):5–15.
- Furniss, E. (1995). *Victims of Benevolence: The Dark Legacy of the Williams Lake Residential School*. Vancouver, BC: Arsenal Pulp Press.
- Gallagher, B. (2000). The extent and nature of known cases of institutional child sexual abuse. *British Journal of Social Work* 30(6):795–817. DOI:10.1093/bjsw/30.6.795
- Gao, Y., A. Raine, F. Chan, P. Venables, et S. Mednick (2010). Early maternal and paternal bonding, childhood physical abuse and adult psychopathic personality. *Psychological Medicine* 40(6):1007–1016. DOI:10.1017/S0033291709991279
- Garland, D. (2006). When wolves wear shepherds' clothing: helping women survive clergy sexual abuse. *Social Work and Christianity* 33(1):1–35.
- Georgiou, S. (2009). Personal and maternal parameters of peer violence at school. *Journal of School Violence* 8(2):100–119. DOI:10.1080/15388220802073928
- German, A. (28 janvier 2011). Searching for the truth: The Truth and Reconciliation Commission moves north. *Nation* 18-06. Extrait de http://www.nationnews.ca/index.php?option=com_zine&view=article&id=893:searching-for-the-truth-&Itemid=150
- Gibbs, I. et I. Sinclair (2000). Bullying, sexual harassment and happiness in residential children's homes. *Child Abuse Review* 9(4):247–256.
- Gibson, N. (2010). Speaking of domestic violence. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health* 8(2):1–2.
- Gilbert, R., C. Spatz Widom, K. Browne, D. Fergusson, E. Webb, et S. Janson (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *The Lancet* 373(9657):68–81.
- Gini, G. (2007). Who is blameworthy? Social identity and inter-group bullying. *School Psychology International* 28(1):77–89. DOI:10.1177/0143034307075682
- Glaser, D. (2002). Emotional abuse and neglect (psychological maltreatment): a conceptual framework. *Child Abuse and Neglect* 26(6–7):697–714.

- Glasser, M., I. Kolvin, D. Campbell, A. Glasser, I. Leitch, et S. Farrelly (2001). Cycle of child sexual abuse: links between being a victim and becoming a perpetrator. *British Journal of Psychiatry* 179:482–494. DOI:10.1192/bjp.179.6.482
- Glenn, A., R. Kurzban, et A. Raine (2011). Evolutionary theory and psychopathy. *Aggression and Violent Behavior* 16(5):371–380. DOI:10.1016/j.avb.2011.03.009
- Gobin, R. et J. Freyd (2009). Betrayal and revictimization: preliminary findings. *Psychological Trauma: Research, Theory, Practice and Policy* 1(3):242–257. DOI:10.1037/a0017469
- Grant, A. (1996). *No End of Grief: Indian Residential Schools in Canada*. Winnipeg, MB: Pemmican Publications Inc.
- Green, L. et H. Masson (2002). Adolescents who sexually abuse and residential accommodation: issues of risk and vulnerability. *British Journal of Social Work* 32(2):149–168.
- Greenfeld, L. et S. Smith (1999). *American Indians and Crime*. (NCJ 173386) Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs. Extrait le 10 avril 2013 de <http://bjs.gov/content/pub/pdf/aic.pdf>
- Gretton, H., R. Hare, et R. Catchpole (2004). Psychopathy and offending from adolescence to adulthood: a 10-year follow-up. *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 72(4):636–645.
- Guatemalan Commission for Historical Clarification [Comisión de Esclarecimiento Histórico]. (1999). *Guatemala: Memory of silence [Guatemala: Memoria del silencio]*. Rapport de la Commission pour la clarification historique. Guatemala: CEH.
- Guerra, N., L. Huesmann, et A. Spindler (2003). Community violence exposure, social cognition, and aggression among urban elementary school children. *Child Development* 74(5):1561–1576.
- Haig-Brown, C. (1988). *Resistance and Renewal: Surviving the Indian Residential School*. Vancouver, BC: Arsenal Pulp Press.
- Hamelin, C., C. Salomon, R. Sitta A. Gueguen, D. Cyr, et F. Lert (2009). Childhood sexual abuse and adult binge drinking among Kanak

- women in New Caledonia. *Social Science and Medicine* 68(7):1247–1253. DOI:10.1016/j.socscimed.2009.01.005
- Hamelin, C., C. Salomon, et F. Lert (2010). Les violences sexuelles dans l'enfance chez les femmes kanakes de Nouvelle-Calédonie: vers un abaissement du seuil des violences tolérées [Childhood Sexual Abuse among Kanak Women in New Caledonia: Lowering the Tolerated-Violence Threshold]. *Sciences Sociales et Santé* 28(4):5–31.
- Harder, D. et S. Lewis (1987). The assessment of shame and guilt. In J. Butcher et C. Spielberger (Eds.), *Advances in Personality Assessment* Volume 6 (pp. 89–114). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Hardy, M. (2001). Physical aggression and sexual behavior among siblings: a retrospective study. *Journal of Family Violence* 16(3):255–268.
- Hardy, A., K. Young, et E. Holmes (2009). Does trauma memory play a role in the experience of reporting sexual assault during police interviews? An exploratory study. *Memory* 17(8):783–788. DOI:10.1080/09658210903081835
- Hare, R. (1993). *Without Conscience: The Disturbing World of the Psychopaths Among Us*. New York, NY: Guildford Press.
- Harel-Fisch, Y., S. Walsh, H. Fogel-Grinvald, G. Amitai, W. Pickett, M. Molcho, P. Due, M. Gaspar de Matos, W. Craig, et Members of the HBSC Violence and Injury Prevention Focus Group (2011). Negative school perceptions and involvement in school bullying: a universal relationship across 40 countries. *Journal of Adolescence* 34(4):639–652.
- Harper, F., A. Austin, J. Cercone, et I. Arias (2005). The role of shame, anger, and affect regulation in men's perpetration of psychological abuse in dating relationships. *Journal of Interpersonal Violence* 20(12):1648–1662. DOI:10.1177/0886260505278717
- Harris, D., S. Smallbone, S. Dennison, et R. Knight (2009). Specialization and versatility in sexual offenders referred for civil commitment. *Journal of Criminal Justice* 37(1):37–44. DOI:10.1016/j.jcrimjus.2008.12.002
- Harris, S. et C. Hathorn (2006). Texas middle school principals' perceptions of bullying on campus. *NASSP Bulletin* 90(1):49–69.
- Hartshorn, K. Sittner, L. Whitbeck, et D. Hoyt (2012). Exploring the relationships of perceived discrimination, anger, and aggression

- among North American Indigenous adolescents. *Society and Mental Health* 2(1):53–67. DOI:10.1177/2156869312441185
- Haslam, S., J. Jetten, T. Postmes, et C. Haslam (2009). Social identity health and well-being: an emerging agenda for applied psychology. *Applied Psychology: An International Review* 58(1):1–23. DOI:10.1111/j.1464-0597.2008.00379.x
- Hazzard, A., M. Celano, J. Gould, S. Lawry, et C. Webb (1995). Predicting symptomatology and self-blame among child sex abuse victims. *Child Abuse and Neglect* 19(6):707–714.
- Hershkowitz, I. (2011). The effects of abuse history on sexually intrusive behavior by children: an analysis of child justice records. *Child Abuse and Neglect* 35(1):40–49. DOI:10.1016/j.chiabu.2010.09.002
- Hershkowitz, I., O. Lanes, et M. Lamb (2007). Exploring the disclosure of child sexual abuse with alleged victims and their parents. *Child Abuse and Neglect* 31(2):111–123. DOI:10.1016/j.chiabu.2006.09.004
- Hodgson, M. (1992). Rebuilding community after the residential school experience. In D. Engelstad et J. Bird (Eds.), *Nation to Nation: Aboriginal Sovereignty and the Future of Canada* (pp. 101–112). Toronto, ON: House of Anansi Press.
- Holt, M. et D. Espelage (2007). Perceived social support among bullies, victims, and bully-victims. *Journal of Youth and Adolescence* 36(8):984–994. DOI:10.1007/s10964-006-9153-3
- Hong, J., D. Espelage, A. Grogan-Kaylor, et P. Allen-Meares (2012). Identifying potential mediators and moderators of the association between child maltreatment and bullying perpetration and victimization in school. *Educational Psychology Review* 24(2):167–186. DOI:10.1007/s10648-011-9185-4
- Huakau, J., L. Asiasiga, M. Ford, M. Pledger, S. Casswell, T. Suaalii-Sauni, et I. Lima (2005). New Zealand Pacific people's drinking style: too much or nothing at all? *The New Zealand Medical Journal* 118(1216):1–10.
- Hubbard, J., M. McAuliffe, M. Morrow, et L. Romano (2010a). Reactive and proactive aggression in childhood and adolescence: precursors, outcomes, processes, experiences, and measurement. *Journal of Personality* 78(1):95–118. DOI:10.1111/j.1467-6494.2009.00610.x

- Hubbard, J., M. Morrow, L. Romano, et M. McAuliffe (2010b). The role of anger in children's reactive versus proactive aggression: review of findings, issues of measurement, and implications for intervention. Dans W. Arsenio et E. Lemerise (Eds.), *Emotions, Aggression, and Morality in Children: Bridging Development and Psychopathology* (pp. 201–217). Washington, DC: American Psychological Association.
- Hulette, A., J. Freyd, et P. Fisher (2011). Dissociation in middle childhood among foster children with early maltreatment experiences. *Child Abuse and Neglect* 35(2):123–126. DOI:10.1016/j.chiabu.2010.10.002
- Hummel, P., V. Thömke, H. Oldenbürger, et F. Specht (2000). Male adolescent sex offenders against children: similarities and differences between those offenders with and those without a history of sexual abuse. *Journal of Adolescence* 23(3):305–317. DOI:10.1006/jado.2000.0316
- Hundt, N. et D. Holohan (2012). The role of shame in distinguishing perpetrators of intimate partner violence in U.S. veterans. *Journal of Traumatic Stress* 25(2):191–197. DOI:10.1002/jts.21688
- Ireland, J. (2002). *Bullying Among Prisoners: Evidence, Research and Intervention Strategies*. Hove, UK: Brunner-Routledge.
- Jamieson, S. et S. Wendt (2008). Exploring men's perpetrator programs in small rural communities. *Rural Society* 18(1):39–50.
- Jennings, F. (1993). *The Founders of America: From the Earliest Migrations to the Present*. New York, NY: Norton.
- Jennings, F. (Ed.) (1985). *The History and Culture of Iroquois Diplomacy: An Interdisciplinary Guide to the Treaties of the Six Nations and Their League*. Syracuse, NY: Syracuse University Press.
- Jennison, K.M. (2004). The Short-term effects and unintended long-term consequences of binge drinking in college: a 10-year follow-up study. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse* 30(3):659–684. DOI:10.1081/ADA-200032331
- Jespersen, A., M. Lalumière, et M. Seto (2009). Sexual abuse history among adult sex offenders and non-sex offenders: a meta-analysis. *Child Abuse and Neglect* 33(3):179–192. DOI:10.1016/j.chiabu.2008.07.004

- Jones, S., A. Manstead, et A. Livingstone (2009). Birds of a feather bully together: group processes and children's responses to bullying. *British Journal of Developmental Psychology* 27(Pt 4):853–873. DOI:10.1348/026151008X390267
- Jonzon, E. et F. Lindblad (2005). Adult female victims of child sexual abuse: multitype maltreatment and disclosure characteristics related to subjective health. *Journal of Interpersonal Violence* 20(6):651–666. DOI:10.1177/0886260504272427
- Juster, R., B. McEwen, et S. Lupien (2010). Allostatic load biomarkers of chronic stress and impact on health and cognition. *Neuroscience and Biobehavioral Reviews* 35(1):2–16.
- Juvonen J., S. Graham, et M. Schuster (2003). Bullying among young adolescents: the strong, the weak, and the troubled. *Pediatrics* 112(6):1231–1237.
- Kaminer, D., D. Stein, I. Mbanga, et N. Zungu-Dirwayi (2001). The Truth and Reconciliation Commission in South Africa: relation to psychiatric status and forgiveness among survivors of human rights abuses. *British Journal of Psychiatry* 178(4):373–377. DOI:10.1192/bjp.178.4.373
- Karmali, S., K. Laupland, A. Harrop, C. Findlay, A. Kirkpatrick, B. Winston, J. Kortbeek, L. Crowshoe, et M. Hameed (2005). Epidemiology of severe trauma among status Aboriginal Canadians: a population-based study. *Canadian Medical Association Journal* 172(8):1007–1011.
- Kempes, M., W. Matthys, G. Maassen, S. van Goozen, et H. van Engeland (2006). A parent questionnaire for distinguishing between reactive and proactive aggression in children. *European Child and Adolescent Psychiatry* 15(1):38–45. DOI 10.1007/s00787-006-0502-2
- Kendall-Tackett, K., L. Meyer Williams, et D. Finkelhor (1993). Impact of sexual abuse on children: a review and synthesis of recent empirical findings. *Psychological Bulletin* 113(1):164–180.
- Khoury-Kassabri, M. (2009). The relationship between staff maltreatment of students and bully–victim group membership. *Child Abuse and Neglect* 33(12):914–923. DOI:10.1016/j.chiabu.2009.05.005

- Kim, D. et I. Kawachi (2006). A multilevel analysis of key forms of community- and individual-level social capital as predictors of self-rated health in the United States. *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine* 83(5):813–826. DOI:10.1007/s11524-006-9082-1
- Kim, D., S. Subramanian, S. Gortmaker, et I. Kawachi (2006). US state- and county-level social capital in relation to obesity and physical inactivity: a multilevel, multivariable analysis. *Social Science and Medicine* 63(4):1045–1059.
- Kim, J., N. Talbot, et D. Cicchetti (2009). Childhood abuse and current interpersonal conflict: the role of shame. *Child Abuse and Neglect* 33(6):362–371. DOI:10.1016/j.chiabu.2008.10.003
- Kinietz, W. (1940). *The Indians of the Western Great Lakes, 1615–1760*. Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.
- Kirmayer, L., G. Brass, T. Holton, K. Paul, C. Simpson, et C. Tait (2007). *Suicide Among Aboriginal People in Canada*. Ottawa, ON: Fondation autochtone de guérison.
- Kirves, L. et N. Sajaniemi (2012). Bullying in early educational settings. *Early Child Development and Care* 182(3–4):383–400.
- Knight, R. et R. Prentky (1993). Exploring characteristics for classifying juvenile sex offenders. In H. Barbaree, W. Marshall, et S. Hudson (Eds.), *The Juvenile Sex Offender* (pp. 45–83). New York, NY: Guilford Press,.
- Knockwood, I. (1992). *Out of the Depths: The Experiences of Mi'kmaq Children at the Indian Residential School at Shubenacadie, Nova Scotia*. Lockeport, NS: Roseway.
- Knutson, J., D. DeGarmo, et J. Reid (2004). Social disadvantage and neglectful parenting as precursors to the development of antisocial and aggressive child behavior: testing a theoretical model. *Aggressive Behavior* 30(3):187–205. DOI:10.1002/ab.20016
- Kokko, K., L. Pulkkinen, L. Huesmann, E. Dubow, et P. Boxer (2009). Intensity of aggression in childhood as a predictor of different forms of adult aggression: a two-country (Finland and the United States) analysis. *Journal of Research on Adolescence* 19(1):9–34.

- Kolodny, A. (2012). *In Search of First Contact: The Vikings of Vinland, the Peoples of the Dawnland, and the Anglo-American Anxiety of Discovery*. Durham, NC: Duke University Press.
- Kunitz, S., J. Levy, J. McCloskey, et K. Gabriel (1998). Alcohol dependence and domestic violence as sequelae of abuse and conduct disorder in childhood. *Child Abuse and Neglect* 22(11):1079–1091.
- Kuperminc, G., B. Leadbeater, C. Emmons, et S. Blatt (1997). Perceived school climate and difficulties in the social adjustment of middle school students. *Applied Developmental Science* 1(2):76–88.
- Lafrance, B. (2000) Culturally negotiated education in first nations communities: empowering ourselves for future generations. In M. Brant Castellano, L. Davis, et L. Lahache (Eds.), *Aboriginal Education: Fulfilling the Promise* (pp. 101–113). Vancouver, BC: UBC Press.
- Lafrance, J. et D. Collins (2003). Residential schools and Aboriginal parenting: voices of parents. *Native Social Work Journal* 4(1):104–125.
- Lang, S., B. Klinteberg, et P. Alm (2002). Adult psychopathy and violent behavior in males with early neglect and abuse. *Acta Psychiatrica Scandinavica* 106(Suppl 412):93–100.
- Latendresse, G. (2009). The interaction between chronic stress and pregnancy: preterm birth from a biobehavioral perspective. *Journal of Midwifery and Women's Health* 54(1):18–17. DOI:10.1016/j.jmwh.2008.08.001
- Law Commission of Canada (2000). *Restoring Dignity: Responding to Child Abuse in Canadian Institutions*. Ottawa, ON: Minister of Public Works and Government Services.
- Lawler-Row, K., J. Karremans, C. Scott, M. Edlis-Matityahou, et L. Edwards (2008). Forgiveness, physiological reactivity and health: the role of anger. *International Journal of Psychophysiology* 68(1):51–58. DOI:10.1016/j.ijpsycho.2008.01.001
- Leavitt, R. (1993) Language and cultural context in Native education. In S. Morris, K. McLeod, et M. Danesi (Eds.), *Aboriginal Languages and Education: the Canadian Experience* (pp. 115). Oakville, ON: Mosaic Press.

- Lee, B. (1992). Colonization and community: implications for First Nations development. *Community Development Journal* 27(3):211–219.
- Lemstra, M., M. Rogers, L. Redgate, M. Garner, et J. Moraros (2011). Prevalence, risk indicators and outcomes of bullying among on-reserve First Nations youth. *Canadian Journal of Public Health* 102(6):462–466.
- Lewis, S. (2003). Sexual assault in rural communities. *Applied Research Forum: National Online Resource Center on Violence Against Women* (September):1–8.
- Lickers, E. (2003). Healing the spirit. *Canadian Journal of Native Education* 27(1):55–60.
- Logan, T. (2001). *Lost Generations: The Silent Métis of the Residential School System: Interim Report 2001*. Brandon, MB: Southwest Region of Manitoba Métis Federation.
- Logan, T., L. Evans, E. Stevenson, et C. Jordan (2005). Barriers to services for rural and urban survivors of rape. *Journal of Interpersonal Violence* 20(5):591–616. DOI:10.1177/0886260504272899
- Lussier, P. (2005). The criminal activity of sexual offenders in adulthood: revisiting the specialization debate. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment* 17(3):269–292.
- Luza, S. et E. Ortiz (1991). The dynamic of shame in interactions between child protective services and families falsely accused of child abuse. *Issues in Child Abuse Accusations* 3(2). Extrait le 10 avril 2013 de http://www.ipt-forensics.com/journal/volume3/j3_2_5.htm
- Maas, C., T. Herrenkohl, et C. Sousa (2008). Review of research on child maltreatment and violence in youth. *Trauma, Violence, and Abuse* 9(1):56–67. DOI:10.1177/1524838007311105
- Macdonald, S., C. Cherpitel, G. Borges, A. DeSouza, N. Giesbrecht, et T. Stockwell (2005). The criteria for causation of alcohol in violent injuries based on emergency room data from six countries. *Addictive Behaviors* 30(1):103–113. doi:10.1016/j.addbeh.2004.04.016
- Maniglio, R. (2011). The role of childhood trauma, psychological problems, and coping in the development of deviant sexual fantasies in sexual

- offenders. *Clinical Psychology Review* 31(5):748–756. DOI:10.1016/j.cpr.2011.03.003
- Marini, Z., A. Dane, S. Bosacki, et YLC-CURA (2006). Direct and indirect bully-victims: differential psychosocial risk factors associated with adolescents involved in bullying and victimization. *Aggressive Behavior* 32(6):551–569. DOI:10.1002/ab.20155
- Matheson, K. et H. Anisman (2012). Biological and psychosocial responses to discrimination. In J. Jetten, C. Haslam, et S. Haslam (Eds.), *The Social Cure: Identity, Health and Well-being* (pp. 133–153). New York, NY: Psychology Press.
- May, P. et J. Gossage (2001). New data on the epidemiology of adult drinking and substance abuse among American Indians of the northern states: male and female data on prevalence, patterns, and consequences. *American Indian and Alaska Native Mental Health Research: The Journal of the National Center* 10(2):1–26.
- McCarty, C., B. Ebel, M. Garrison, D. DiGiuseppe, D. Christakis, et F. Rivara (2004). Continuity of binge and harmful drinking from late adolescence to early adulthood. *Pediatrics* 114(3):714–719. DOI:10.1542/peds.2003-0864-L
- McDonell, J., J. Ott, et M. Mitchell (2010). Predicting dating violence victimization and perpetration among middle and high school students in a rural southern community. *Children and Youth Services Review* 32(10):1458–1463. DOI:10.1016/j.childyouth.2010.07.001
- McEwan, B. (1998). Stress, adaptation, and disease: allostatis and allostatic load. *Annals of the New York Academy of Sciences* 840:33–44.
- McMahon, S., E. Felix, J. Halpert, et L. Petropoulos (2009). Community violence exposure and aggression among urban adolescents: testing a cognitive mediator model. *Journal of Community Psychology* 37(7):895–910. DOI:10.1002/jcop.20339
- Menkel-Meadow, C. (2007). Restorative justice: what is it and does it work? *Annual Review of Law and Social Science* 3:10.1–10.27. DOI:10.1146/annurev.lawsocsci.2.081805.110005
- Mercer, S., J. McMillen, et M. DeRosier (2009). Predicting change in children's aggression and victimization using classroom-level

- descriptive norms of aggression and pro-social behavior. *Journal of School Psychology* 47(4):267–289. DOI:10.1016/j.jsp.2009.04.001
- Merrill, L., C. Thomsen, S. Gold, et J. Milner (2001). Childhood abuse and premilitary sexual assault in male navy recruits. *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 69(2):252–261.
- Middleton-Moz, J. (1999). *Boiling Point: The High Cost of Unhealthy Anger to Individuals and Society*. Deerfield Beach, FL: Health Communications Inc.
- Miller, J. (1996). *Shingwauk's Vision: A History of Native Residential Schools*. Toronto, ON: University of Toronto Press.
- Million, D. (2000). Telling secrets: sex, power and narratives in Indian residential school histories. *Canadian Woman Studies* 20(2):92–104. Extrait le 2 avril 2013 de <http://pi.library.yorku.ca/ojs/index.php/cws/article/viewFile/7615/6746>
- Milloy, J. (2008). *Indian Act Colonialism: A Century of Dishonour, 1869–1969*. Ottawa, ON: National Centre for First Nations Governance. Extrait de http://fngovernance.org/ncfng_research/milloy.pdf
- (1999). *A National Crime: The Canadian Government and the Residential School System, 1879 to 1986*. Winnipeg, MB: University of Manitoba Press.
- Mills, A. (1994). *Eagle Down is Our Law: Witsuwit'en Laws, Feasts, and Land Claims*. Vancouver, BC: UBC Press.
- Monks, C., P. Smith, P. Naylor, C. Barter, J. Ireland, et I. Coyne (2009). Bullying in different contexts: commonalities, differences and the role of theory. *Aggression and Violent Behavior* 14(2):146–156.
- Moon, B., H. Hwang, et J. McCluskey (2011). Causes of school bullying: empirical test of a general theory of crime, differential association theory, and general strain theory. *Crime and Delinquency* 57(6):849–877. DOI:10.1177/0011128708315740
- Nagata, D. et W. Cheng (2003). Intergenerational communication of race-related trauma by Japanese American former internees. *American Journal of Orthopsychiatry* 73(3):266–278. DOI:10.1037/0002-9432.73.3.266
- Nansel, T., M. Overpeck, R. Pilla, W. Ruan, B. Simons-Morton, et P. Scheidt (2001). Bullying behaviors among US youth: prevalence

- and association with psychosocial adjustment. *JAMA: Journal of the American Medical Association* 285(16):2094–2100.
- Narine, S. (2011). Sensitivity needed when dealing with student persons of interest. *Windspeaker* 28(11).
- Neegan, E. (2005). Excuse me: who are the first peoples of Canada? A historical analysis of Aboriginal education in Canada then and now. *International Journal of Inclusive Education* 9(1):3–15. DOI:10.1080/1360311042000299757
- Neighbors, C., D. Walker, L. Mbilinyi, A. O'Rourke, J. Edleson, J. Zegree, et R. Roffman (2010). Normative misperceptions of abuse among perpetrators of intimate partner violence. *Violence Against Women* 16(4):370–386. DOI:10.1177/1077801210363608
- Nelsen, H. et A. Kroliczak (1984). Parental use of the threat “God will punish”: replication and extension. *Journal for the Scientific Study of Religion* 23(3):267–277.
- Netland, J. et M. Miner (2012). Psychopathy traits and parental dysfunction in sexual offending and general delinquent adolescent males. *Journal of Sexual Aggression* 18(1):4–22. DOI:10.1080/13552600.2011.632696
- Noor, M., R. Brown, et G. Prentice (2008). Precursors and mediators of intergroup reconciliation in Northern Ireland: a new model. *British Journal of Social Psychology* 47(3):481–495. DOI:10.1348/014466607X238751
- Nummela, O., T. Sulander, O. Rahkonen, et A. Uutela (2009). The effect of trust and change in trust on self-rated health: a longitudinal study among aging people. *Archives of Gerontology and Geriatrics* 49(3):339–342.
- Ohene, S., M. Ireland, C. McNeely, et I. Wagman Borowsky (2006). Parental expectations, physical punishment, and violence among adolescents who score positive on a psychosocial screening test in primary care. *Pediatrics* 117(2):441–447. DOI:10.1542/peds.2005-0421
- O'Leary, P., C. Coohy, et S. Easton (2010). The effect of severe child sexual abuse and disclosure on mental health during adulthood. *Journal of Child Sexual Abuse* 19(3):275–289. DOI:10.1080/10538711003781251

- O'Rinn, S., V. Lishak, R. Muller, et C. Classen (2012, July 16). A preliminary examination of perceptions of betrayal and its association with memory disturbances among survivors of childhood sexual abuse. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*. First posting, no pagination specified. DOI:10.1037/a0028045
- Osofsky, J. (1995). The effects of exposure to violence on young children. *American Psychologist* 50(9):782–788.
- Ozer, E., S. Best, T. Lipsey, et D. Weiss (2003). Predictors of posttraumatic stress disorder and symptoms in adults: a meta-analysis. *Psychological Bulletin* 129(1):52–73.
- Parkin, W. et L. Green (1997). Cultures of abuse within residential child care. *Early Child Development and Care* 133(1):73–86. DOI:10.1080/0300443971330106
- Peers, L. et J. Brown (2000). ‘There is no end to relationship among the Indians’: Ojibwa families and kinship in historical perspective. *The History of the Family –An International Quarterly* 4(4):529–555. DOI:10.1016/S1081-602X(99)00023-8
- Pennebaker, J. et K. Harber (1993). A social stage model of collective coping: the Loma Prieta earthquake and the Persian Gulf War. *Journal of Social Issues* 49(4):125–145. DOI:10.1111/j.1540-4560.1993.tb01184.x
- Pereda, N., G. Guilera, M. Forns, et J. Gómez-Benito (2009). The international epidemiology of child sexual abuse: a continuation of Finkelhor (1994). *Child Abuse and Neglect* 33(6):331–342.
- Perreault, S. (2011). Violent victimization of Aboriginal people in the Canadian provinces, 2009 (Catalogue No. 85-002-X). *Juristat* article. Retrieved from <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11415-eng.pdf>
- Piatote, B. (2000). Boarding schools and the future: the trend toward meeting specialized needs. *Native Americas Journal* 17(4):32–37.
- Piff, P., A. Martinez, et D. Keltner (2012). Me against we: in-group transgression, collective shame, and in-group-directed hostility. *Cognition and Emotion* 26(4):634–649.

- Poortinga, W. (2006). Social capital: an individual or collective resource for health? *Social Science and Medicine* 62(2):292–302. DOI:10.1016/j.socscimed.2005.06.008
- Prendergast, W. (1993). *The Merry-Go-Round of Sexual Abuse: Identifying and Treating Survivors*. New York, NY: Haworth Press.
- Pullman, L. et M. Seto (2012). Assessment and treatment of adolescent sexual offenders: implications of recent research on generalist versus specialist explanations. *Child Abuse and Neglect* 36(3):203–209. DOI:10.1016/j.chiabu.2011.11.003
- Putnam, F., M. Perry, K. Putnam, et W. Harris (2008). Childhood antecedents of clinical complexity. Communication (exposé) présentée à la 24e Assemblée annuelle de International Society for Traumatic Stress Studies, Chicago, IL, 15 novembre 2008.
- Puxley, C. (21 septembre 2009). Truth commission to deal with student-on-student abuse in residential schools. *The Canadian Press*. Extrait de <http://www.whistlerquestion.com/article/20090921/WHISTLER08/309219863/-1/WHISTLER/truth-commission-to-deal-with-student-on-student-abuse-in-residential>
- Rajlic, G. et H. Gretton (2010). An examination of two sexual recidivism risk measures in adolescent offenders: the moderating effect of offender type. *Criminal Justice and Behavior* 37(10):1066–1085. DOI:10.1177/0093854810376354
- Ross, C. (2011). Collective threat, trust, and the sense of personal control. *Journal of Health and Social Behavior* 52(3):287–296. DOI:10.1177/0022146511404558
- Royal Commission on Aboriginal Peoples (RCAP) (1996). *Looking Forward, Looking Back: Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples, Volume 1*. Ottawa, ON: Communication Group Publishing.
- Reed, G. et R. Enright (2006). The effects of forgiveness therapy on depression, anxiety, and posttraumatic stress for women after spousal emotional abuse. *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 74(5):920–929. DOI:10.1037/0022-006X.74.5.920

- Reicher, S. et S. Haslam (2006). Rethinking the psychology of tyranny: the BBC prison study. *British Journal of Social Psychology* 45(1):1–40. DOI:10.1348/014466605X48998
- Reimer, G., A. Bombay, L. Ellsworth, S. Fryer, et T. Logan (2010). *The Indian Residential Schools Settlement Agreement's Common Experience Payment and Healing: A Qualitative Study Exploring Impacts on Recipients*. Ottawa, ON: Fondation autochtone de guérison.
- Renda, J., S. Vassallo, et B. Edwards (2011). Bullying in early adolescence and its association with anti-social behaviour, criminality and violence 6 and 10 years later. *Criminal Behaviour and Mental Health* 21(2):117–127. DOI:10.1002/cbm.805
- Richter, D. et J. Merrell (2003). *Beyond the Covenant Chain: The Iroquois and Their Neighbors in Indian North America, 1600–1800*. University Park, PA: Penn State University Press. [Première publication 1987, Syracuse, NY: Syracuse University Press.]
- Roland, E. et T. Idsøe (2001). Aggression and bullying. *Aggressive Behavior* 27(6):446–462. DOI:10.1002/ab.1029
- Rossetti, S. (1995). The impact of child sexual abuse on attitudes toward God and the Catholic Church. *Child Abuse and Neglect* 19(12):1469–1481.
- Rotella, K., J. Richeson, J. Chiao, et M. Bean (2013). Blinding trust: the effect of perceived group victimhood on intergroup trust. *Personality and Social Psychology Bulletin* 39(1):115–127. DOI:10.1177/0146167212466114
- Rudd, J. et S. Herzberger (1999). Brother–sister incest—father–daughter incest: a comparison of characteristics and consequences. *Child Abuse and Neglect* 23(9):915–928.
- Salter, D., D. McMillan, M. Richards, T. Talbot, J. Hodges, A. Bentovim, R. Hastings, J. Stevenson, et D. Skuse (2003). Development of sexually abusive behaviour in sexually victimised males: a longitudinal study. *The Lancet* 361(9356):471–476.
- Satzewich, V. et T. Wotherspoon (2000). *First Nations: Race, Class, and Gender Relations*. Canadian Plains reprint series. Regina, SK: Canadian Plains Research Centre.

- Scheff, T. (1987). The shame-rage spiral: a case study of an interminable quarrel. In H. Lewis (Ed.), *The Role of Shame in Symptom Formation* (pp. 109–149). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Schilling, E., R. Aseltine, et S. Gore (2008). The impact of cumulative childhood adversity on young adult mental health: measures, models, and interpretations. *Social Science and Medicine* 66(5):1140–1151.
- Schippell, P., M. Vasey, L. Cravens-Brown, et R. Bretveld (2003). Suppressed attention to rejection, ridicule, and failure cues: a unique correlate of reactive but not proactive aggression in youth. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology* 32(1):40–55.
- Schmidt, C. et H. Tauchmann (2011). Heterogeneity in the intergenerational transmission of alcohol consumption: a quantile regression approach. *Journal of Health Economics* 30(1):33–42. DOI:10.1016/j.jhealeco.2010.09.005
- Schultz, L. (1989). One hundred cases of unfounded child sexual abuse: a survey and recommendations. *Issues in Child Abuse Accusations* 1(1). Extrait le 10 avril 2013 de http://www.ipt-forensics.com/journal/volume1/j1_1_4.htm
- Schwalbe, C., R. Gearing, M. MacKenzie, K. Brewer, et R. Ibrahim (2012). A meta-analysis of experimental studies of diversion programs for juvenile offenders. *Clinical Psychology Review* 32(1):26–33. DOI:10.1016/j.cpr.2011.10.002
- Schwartz, D., L. Proctor, et D. Chien (2001). The aggressive victim of bullying: emotional and behavioral dysregulation as a pathway to victimization by peers. In J. Juvonen et S. Graham (Eds.), *Peer Harassment in School: The Plight of the Vulnerable and Victimized* (pp. 147–174). New York, NY: The Guilford Press.
- Seto, M. (2008). *Pedophilia and Sexual Offending Against Children: Theory, Assessment, and Intervention*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Seto, M. et C. Lalumière (2010). What is so special about male adolescent sexual offending? A review and test of explanations through meta-analysis. *Psychological Bulletin* 136(4):526–575. DOI:10.1037/a0019700

- Shaw, J., J. Lewis, A. Loeb, J. Rosado, et R. Rodriguez (2000). Child on child sexual abuse: psychological perspectives. *Child Abuse and Neglect* 24(12):1591–1600.
- Sherrill, A., K. Renk, V. Sims, et A. Culp (2011). Undergraduate students' attributions of depicted adult–adolescent and adolescent–adolescent sexual interactions. *Journal of Child Sexual Abuse* 20(2):157–181.
- Sheridan-Leos N. (2008). Understanding lateral violence in nursing. *Clinical Journal of Oncology Nursing* 12(3):399–403.
- Shin, S., E. Edwards, et T. Heeren (2009). Child abuse and neglect: relations to adolescent binge drinking in the national longitudinal study of Adolescent Health (AddHealth) Study. *Addictive Behaviors* 34(3):277–280.
- Shonkoff, J., W. Boyce, et B. McEwen (2009). Neuroscience, molecular biology, and the childhood roots of health disparities: building a new framework for health promotion and disease prevention. *JAMA: Journal of the American Medical Association* 301(21):2252–2259.
- Silvern, L. et B. Griese (2012). Multiple types of child maltreatment, posttraumatic stress, dissociative symptoms, and reactive aggression among adolescent criminal offenders. *Journal of Child and Adolescent Trauma* 5(2):88–101. DOI:10.1080/19361521.2012.671799
- Simons, K., C. Paternite, et C. Shore (2011). Quality of parent/adolescent attachment and aggression in young adolescents. *Journal of Early Adolescence* 21(2):182–203.
- Skinner, D. (2000). An evaluation of a set of TRC public hearings in Worcester: a small rural community in South Africa. *Psychology, Health and Medicine* 5(1):97–106.
- Skues, J., E. Cunningham, et T. Pokharel (2005). The influence of bullying behaviours on sense of school connectedness, motivation and self-esteem. *Australian Journal of Guidance and Counselling* 15(1):17–26.
- Smith, C., T. Ireland, A. Park, L. Elwyn, et T. Thornberry (2011). Intergenerational continuities and discontinuities in intimate partner violence: a two-generational prospective study. *Journal of Interpersonal Violence* 26(18):3720–3752. DOI:10.1177/0886260511403751

- Smith, J. et M. Osborn (2003). Interpretative phenomenological analysis. In J. Smith (Ed.), *Qualitative Psychology: A Practical Guide to Research Methods* (pp. 51–80). London, UK: Sage.
- Smith P., H. Cowie, R. Olafsson, et A. Liefvooghe (2002). Definitions of bullying: a comparison of terms used, and age and gender differences, in a fourteen-country international comparison. *Child Development* 73(4):1119–1133.
- Smokowski, P., C. David-Ferdon, et N. Stroupe (2009). Acculturation and violence in minority adolescents: a review of the empirical literature. *Journal of Primary Prevention* 30(3–4):215–263. DOI:10.1007/s10935-009-0173-0
- Smylie, J., P. O'Campo, K. McShane, N. Daoud, et C. Davey (2012). Prenatal health. In First Nations Information Governance Centre (Eds.), *First Nations Regional Health Survey (RHS) Phase 2 (2008/10) – National Report on Adults, Youth, and Children Living in First Nations Communities* (pp. 424–439). Ottawa, ON: First Nations Information Governance Centre.
- Söchting, I., R. Corrado, I. Cohen, R. Ley, et C. Brasfield (2007). Traumatic pasts in Canadian Aboriginal people: further support for a complex trauma conceptualization? *BC Medical Journal* 49(6):320–326.
- Somasundaram, D. (2007). Collective trauma in northern Sri Lanka: a qualitative psychosocial-ecological study. *International Journal of Mental Health Systems* 1:5. DOI:10.1186/1752-4458-1-5
- Somer, E. et S. Szwarcberg (2001). Variables in delayed disclosure of childhood sexual abuse. *American Journal of Orthopsychiatry* 73(3):332–341.
- Sourander, A., L. Helstelä, H. Helenius, et J. Piha (2000). Persistence of bullying from childhood to adolescence: a longitudinal 8-year follow-up study. *Child Abuse and Neglect* 24(7):873–881.
- Sperry, D., et B. Gilbert (2005). Child peer sexual abuse: preliminary data on outcomes and disclosure experiences. *Child Abuse and Neglect* 29(8):889–904. DOI:10.1016/j.chiabu.2004.12.011

- Sroufe, L. (2005). Attachment and development: a prospective, longitudinal study from birth to adulthood. *Attachment and Human Development* 7(4):349–367. DOI:10.1080/14616730500365928
- Statistics Canada (2011). *Family Violence in Canada: A Statistical Profile*. Catalogue no. 85-224-X. Ottawa, ON: Minister of Industry.
- Stevenson, W. (1999). Colonialism and First Nations women in Canada. In D. Enakshi et A. Robertson (Eds.), *Scratching the Surface: Canadian Anti-Racist Feminist Thought* (pp. 49–80). Toronto, ON: Canadian Scholar's Press and Women's Press.
- Stewart, S., S. Sherry, M. Comeau, C. Mushquash, P. Collins, et H. VanWilgenburg (2011). Hopelessness and excessive drinking among Aboriginal adolescents: the mediating roles of depressive symptoms and drinking to cope. *Depression Research and Treatment* Article ID 970169, 11 pages. DOI:10.1155/2011/970169
- Swahn, M., T. Simon, B. Hammig, et J. Guerrero (2004). Alcohol consumption behaviors and risk for physical fighting and injuries among adolescent drinkers. *Addictive Behaviors* 29(5):959–963. DOI:10.1016/j.addbeh.2004.02.043
- Swogger, M., Z. Walsh, D. Kosson, S. Cashman-Brown, et E. Caine (2012). Self-reported childhood physical abuse and perpetration of intimate partner violence: the moderating role of psychopathic traits. *Criminal Justice and Behavior* 39(7):910–922.
- Szanto, L., J. Lyons, et C. Kisiel (2012). Childhood trauma experience and the expression of problematic sexual behavior in children and adolescents in state custody. *Residential Treatment for Children and Youth* 29(3):231–249. DOI:10.1080/0886571X.2012.702519
- Tajfel, H. et J. Turner (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In W. Austin et S. Worchel (Eds.), *Psychology of Intergroup Relations*. Nelson-Hall series in psychology (pp. 7–24). Chicago, IL: Nelson-Hall Publishers.
- Tehee, M. C. Esqueda (2008). American Indian and European American women's perceptions of domestic violence. *Journal of Family Violence* 23(1):25–35. DOI 10.1007/s10896-007-9126-7

- Teicher, M., J. Samson, Y. Sheu, A. Polcari, et C. McGreenery (2010). Hurtful words: association of exposure to peer verbal abuse with elevated psychiatric symptom scores and corpus callosum abnormalities. *American Journal of Psychiatry* 167(12):1464–1471.
- Terry, K., M. Leland Smith, K. Schuth, J. Kelly, B. Vollman, et C. Massey (2011). *The Causes and Context of Sexual Abuse of Minors by Catholic Priests in the United States*. Un rapport présenté à la Conférence des Évêques catholiques des États-Unis par John Jay College Research Team. Washington, DC: United States Conference of Catholic Bishops. Extrait le 4 avril 2013 de http://www.bishop-accountability.org/reports/2011_05_18_John_Jay_Causes_and_Context_Report.pdf
- Thommasen, H., N. Hanlon, C. Thommasen, et W. Zhang (2006). Alcohol drinking habits and community perspectives on alcohol abuse in the Bella Coola Valley. *Canadian Journal of Rural Medicine* 11(1):15–21.
- Thornberry, T., A. Freeman-Gallant, et P. Lovegrove (2009). Intergenerational linkages in antisocial behaviour. *Criminal Behaviour and Mental Health* 19(2):80–93. DOI:10.1002/cbm.709
- Toblin, R., D. Schwartz, A. Hopmeyer Gorman, et T. Abou-ezzeddine (2005). Social-cognitive and behavioral attributes of aggressive victims of bullying. *Journal of Applied Developmental Psychology* 26(3):329–346. DOI:10.1016/j.appdev.2005.02.004
- Totura, C. Wienke, C. MacKinnon-Lewis, E. Gesten, R. Gadd, K. Divine, S. Dunham, et D. Kamboukos (2009). Bullying and victimization among boys and girls in middle school: the influence of perceived family and school contexts. *The Journal of Early Adolescence* 29(4):571–609. DOI:10.1177/0272431608324190
- Tremblay, R. (2010). Developmental origins of disruptive behaviour problems: the ‘original sin’ hypothesis, epigenetics and their consequences for prevention. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, and Allied Disciplines* 51(4):341–367. DOI: 10.1111/j.1469-7610.2010.02211.x
- Tremblay, R., D. Nagin, J. Séguin, M. Zoccolillo, P. Zelazo, M. Boivin, D. Pérusse, et C. Japel (2004). Physical aggression during early childhood: trajectories and predictors. *Pediatrics* 114(1):e43–e50.

- Trigger, B. (1976). *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660, Volume 1*. Montreal, QC; Kingston, ON: McGill-Queen's University Press.
- Troniak, S. (2011). *Addressing the Legacy of Residential Schools*. (Parliamentary Background Paper, Publication No. 2011-76-E.) Ottawa, ON: Library of Parliament.
- Ttofi, M., D. Farrington, F. Lösel, et R. Loeber (2011). The predictive efficiency of school bullying versus later offending: a systematic/meta-analytic review of longitudinal studies. *Criminal Behaviour and Mental Health* 21(2):80–89. DOI:10.1002/cbm.808
- Turner, H., D. Finkelhor, et R. Ormrod (2006). The effect of lifetime victimization on the mental health of children and adolescents. *Social Science and Medicine* 62(1):13–27.
- Twardosz, S. et J. Lutzker (2010). Child maltreatment and the developing brain: a review of neuroscience perspectives. *Aggression and Violent Behavior* 15(1):59–68. DOI:10.1016/j.avb.2009.08.003
- Uchino, B., K. Bowen, M. Carlisle, et W. Birmingham (2012). Psychological pathways linking social support to health outcomes: a visit with the “ghosts” of research past, present, and future. *Social Science and Medicine* 74(7):949–957. DOI:10.1016/j.socscimed.2011.11.023
- Ullman, S. (2007). Relationship to perpetrator, disclosure, social reactions, and PTSD symptoms in child sexual abuse survivors. *Journal of Child Sexual Abuse* 16(1):19–36. DOI:10.1300/J070v16n01_02
- Ullman, S., H. Filipas, S. Townsend, et L. Starzynski (2007). Psychosocial correlates of PTSD symptom severity in sexual assault survivors. *Journal of Traumatic Stress* 20(5):821–831. DOI:10.1002/jts.20290
- Unnever, J. (2005). Bullies, aggressive victims and victims: are they distinct groups? *Aggressive Behavior* 31(2):153–171. DOI:10.1002/ab.20083
- van der Kolk, B. (2005). Developmental trauma disorder: toward a rational diagnosis for children with complex trauma histories. *Psychiatric Annals* 35(5):401–408. Extrait le 28 mars 2013 de http://www.dhs.wisconsin.gov/mh_bcmh/docs/confandtraining/2009/050105DevelopmentalTraumaDisorder.pdf

- van der Kolk, B., A. McFarlane, et L. Weisaeth (Eds.) (1996). *Traumatic Stress: The Effects of Overwhelming Experience on Mind, Body, and Society*. New York, NY: The Guilford Press.
- Van Vugt, E., G. Stams, M. Dekovic, D. Brugman, E. Rutten, et J. Hendriks (2008). Moral development of solo juvenile sex offenders. *Journal of Sexual Aggression* 14(2):99–109. DOI:10.1080/13552600802248106
- van Wormer, K. et L. Berns (2004). The impact of priest sexual abuse: female survivors' narratives. *AFFILIA* 19(1): 53–67. DOI: 10.1177/0886109903260667
- Vaughn, M., F. Qiang, K. Beaver, M. Delisi, B. Perron, et M. Howard (2011). Effects of childhood adversity on bullying and cruelty to animals in the United States: findings from a national sample. *Journal of Interpersonal Violence* 26(17):3509–3525. DOI:10.1177/0886260511403763
- Vearnals, S. et T. Campbell (2001). Male victims of male sexual assault: a review of psychological consequences and treatment. *Sexual and Relationship Therapy* 16(3):279–286. DOI:10.1080/14681990120064522
- Vitaro, F., M. Brendgen, et R. Tremblay (2002). Reactively and proactively aggressive children: antecedent and subsequent characteristics. *Journal of Child Psychology and Psychiatry* 43(4):495–505.
- Volk, A., J. Camilleri, A. Dane, et Z. Marini (2012). Is adolescent bullying an evolutionary adaptation? *Aggressive Behavior* 38(3):222–238. DOI:10.1002/ab.21418
- Volk, A., W. Craig, W. Boyce, et M. King (2006). Adolescent risk correlates of bullying and different types of victimization. *International Journal of Adolescent Medicine Health* 18(4):575–586.
- Walsh, W., V. Banyard, M. Moynihan, S. Ward, et S. Cohn (2010). Disclosure and service use on a college campus after an unwanted sexual experience. *Journal of Trauma and Dissociation* 11(2):134–151. DOI:10.1080/15299730903502912
- Wang, J., R. Iannotti, et T. Nansel (2009). School bullying among adolescents in the United States: physical, verbal, relational, and cyber. *Journal of Adolescent Health* 45(4):368–375. DOI:10.1016/j.jadohealth.2009.03.021

- Wang, M., R. Selman, T. Dishion, et E. Stormshak (2010). A tobit regression analysis of the covariation between middle school students' perceived school climate and behavioral problems. *Journal of Research on Adolescence* 20(2):274–286. DOI:10.1111/j.1532-7795.2010.00648.x
- Waters, E. S. Merrick, D. Treboux, J. Crowell, et L. Albersheim (2000). Attachment security in infancy and early adulthood: a twenty-year longitudinal study. *Child Development* 71(3):684–689.
- Webber, J. (1995) Relations of force and relations of justice: the emergence of normative community between colonists and Aboriginal peoples. *Osgoode Hall Law Journal* 33(4):623–660.
- Welfare, H. et C. Hollin (2012). Involvement in extreme violence and violence-related trauma: a review with relevance to young people in custody. *Legal and Criminological Psychology* 17(1):89–104. DOI:10.1111/j.2044-8333.2010.02002.x
- Welsh, M., R. Parke, K. Widaman, et R. O'Neil (2001). Linkages between children's social and academic competence: a longitudinal analysis. *Journal of School Psychology* 39(6):463–481.
- Wendt, S. (2009). Constructions of local culture and impacts on domestic violence in an Australian rural community. *Journal of Rural Studies* 25(2):175–184. DOI:10.1016/j.jrurstud.2008.11.001
- Wexler, L. (2009). Identifying colonial discourses in Inupiat young people's narratives as a way to understand the no future of Inupiat youth suicide. *American Indian and Alaska Native Mental Health Research: The Journal of the National Center* 16(1):1–24.
- Whitesell, N., J. Beals, C. Mitchell, S. Manson, R. Turner, et the AI-SUPERPPF Team (2009). Childhood exposure to adversity and risk of substance-use disorder in two American Indian populations: the meditational role of early substance-use initiation. *Journal of Studies on Alcohol and Drugs* 70(6):971–981.
- Wijkman, M., C. Bijleveld, et J. Hendriks (2011). Female sex offenders: specialists, generalists and once-only offenders. *Journal of Sexual Aggression* 17(1):34–45. DOI:10.1080/13552600.2010.540679
- Wiseman, H., J. Barber, A. Raz, I. Yam, C. Foltz, et S. Livne-Snir (2002). Parental communication of Holocaust experiences and interpersonal patterns

- in offspring of Holocaust survivors. *International Journal of Behavioral Development* 26(4):371–381. DOI:10.1080/01650250143000346
- Wolfe, D., K. Francis, et A. Straatman (2006). Child abuse in religiously-affiliated institutions: long-term impact on men's mental health. *Child Abuse and Neglect* 30(2):205–212. DOI:10.1016/j.chiabu.2005.08.015
- Worling, J. (2012). The assessment and treatment of deviant sexual arousal with adolescents who have offended sexually. *Journal of Sexual Aggression* 18(1):36–63.
- Wotherspoon, T. et V. Satzewich (1993). *First Nations: Race, Class, and Gender Relations*. Scarborough, ON: Nelson Canada.
- Wright, R. (2012, April). Reconciling to a hard truth. *The United Church Observer*. Online.
- Yellow Horse Brave Heart, M. (2003). The historical trauma response among natives and its relationship with substance abuse: a Lakota illustration. *Journal of Psychoactive Drugs* 35(1):7–13.
- Ysseldyke, R., K. Matheson, et H. Anisman (2007). Rumination: bridging a gap between forgivingness, vengefulness, and psychological health. *Personality and Individual Differences* 42(8):1573–1584. DOI:10.1016/j.paid.2006.10.032
- Yuan, N., M. Koss, M. Polacca, et D. Goldman (2006). Risk factors for physical assault and rape among six Native American tribes. *Journal of Interpersonal Violence* 21(12):1566–1590. DOI:10.1177/0886260506294239
- Zinzow, H., P. Seth, J. Jackson, A. Niehaus, et M. Fitzgerald (2010). Abuse and parental characteristics, attributions of blame, and psychological adjustment in adult survivors of child sexual abuse. *Journal of Child Sexual Abuse* 19(1):79–98. DOI:10.1080/10538710903485989

APPENDICE A

VIOLENCE ENTRE LES ÉLÈVES DANS LES PENSIONNATS INDIENS

1. Sexe : Femme Homme

2. Âge : _____

3. Êtes-vous de descendance autochtone? Oui Non

4. Est-ce que vous-même ou l'un des membres de votre famille/vos proches êtes allé au pensionnat?
Oui Non *Si oui, qui y est allé?*

5. Pendant combien de temps avez-vous travaillé avec des Survivants des pensionnats? À quel titre? Quelle est votre formation/vos titres de compétences? Quel est le nombre approximatif de Survivants avec lesquels vous avez travaillé? (si vous êtes en mesure de faire une estimation) :

6. Avez-vous travaillé avec des Survivants qui vous ont dit avoir été eux-mêmes victimes de violence perpétrée par le **personnel** du pensionnat ou qui l'ont entendu d'autres personnes? Oui Non

Si oui, pouvez-vous nous donner une estimation la plus exacte possible de vos clients qui ont été victimes de violence par le **personnel** au pensionnat :

	Victime
Violence psychologique/ émotionnelle	
Violence physique	
Abus sexuel	

7. Avez-vous travaillé avec des Survivants qui vous ont parlé d'**élèves ayant commis des actes de violence envers d'autres élèves** au pensionnat? Oui Non

Dans l'affirmative, est-ce que vos clients étaient :
(cochez tout ce qui s'applique)

Victime Témoin Agresseur

Dans l'affirmative, continuez à la question 8.

Si vous répondez non, nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre. Si vous avez des commentaires au sujet de la problématique de la violence entre élèves qui s'est passé au pensionnat, faites-nous en part ci-après (p. ex., Avez-vous entendu

parler de cela auparavant? Dans quel contexte en avez-vous entendu parler?)

Si vous avez travaillé avec des VICTIMES de la violence commise entre élèves (si la réponse est non, passez à la question 9) :

- 8a. Quelle est l'estimation en pourcentage de clients ayant fréquenté le pensionnat qui ont été victimes de violence commise par d'autres élèves?

	Victime
Violence psychologique/ émotionnelle	
Violence physique	
Abus sexuel	

- 8b. À votre avis, ce phénomène était-il fréquent au pensionnat? (c.-à-d. y a-t-il eu un grand nombre d'élèves qui ont été victimisés par d'autres élèves?)
-
-

- 8c. À votre avis, dans quelle mesure la violence qu'ont subie les victimes au pensionnat a-t-elle eu pour conséquences des sentiments de honte, de culpabilité, de colère, d'anxiété ou toutes autres émotions? Selon

vous, est-ce que ces sentiments/émotions éprouvés par des Survivants victimes de violence commise par d'autres élèves diffèrent de ce qu'ont ressenti les victimes de violence perpétrée par le **personnel**?

8d. À votre avis, dans quelle mesure leur expérience de victimisation a-t-elle influé sur leur santé mentale et physique? Selon vous, les répercussions sur la santé mentale et physique sont-elles similaires ou différentes dans le cas de Survivants victimes de violence commise à leur égard par d'autres élèves, si on les compare à celles ressenties par des Survivants victimes de l'abus perpétré par le personnel au pensionnat?

8e. Selon vous, les Survivants ayant été victimes de violence par d'autres élèves ont-ils manifesté d'autres différences par rapport à ceux qui ont été victimes de maltraitance par le personnel? (p. ex., différences par rapport à leur volonté ou leur consentement à divulguer ce qui s'est passé, différences par rapport aux conséquences à court et à long terme).

-
-
- 8f. Avez-vous d'autres observations ou perceptions à propos de ce que des Survivants victimes de violence commise par des élèves ont vécu?
-
-

Si vous avez travaillé avec des AGRESSEURS/ AUTEURS de violence envers d'autres élèves (si vous répondez non, passez à la question 10) :

- 9a. Quelle est l'estimation en pourcentage de vos clients qui ont commis des actes de violence envers d'autres élèves au pensionnat?

	Agresseur
Violence psychologique/ émotionnelle	
Violence physique	
Abus sexuel	

9b. À votre avis, ce phénomène était-il fréquent au pensionnat? (c.-à-d. y a-t-il eu beaucoup d'élèves qui ont victimisé d'autres élèves?)

9c. Du nombre de clients ayant admis avoir commis des actes de violence envers d'autres élèves, y en a-t-il eu qui ont été victimes de maltraitance par le personnel au pensionnat? Ou de la violence commise par quelqu'un d'autre?

9d. Du nombre de clients ayant admis avoir commis des actes de violence envers d'autres élèves, est-ce que leurs parents avaient fréquenté aussi le pensionnat? Selon vous, le fait que leurs parents sont allés au pensionnat a-t-il eu des effets sur eux?

9e. Selon votre opinion ou en vous appuyant sur l'histoire de vos clients, quels étaient les facteurs ayant contribué à la violence qui s'est produite entre élèves au pensionnat?

9f. À votre avis, dans quelle mesure des Survivants ayant perpétré des actes de violence envers d'autres élèves ont-ils ressenti des sentiments de honte, de culpabilité, de colère, d'anxiété ou d'autres émotions à la suite des actes commis?

9g. À votre avis, dans quelle mesure la santé mentale et physique des Survivants ayant perpétré de la violence envers d'autres élèves a-t-elle été affectée par les actes qu'ils ont commis?

9h. Avez-vous des observations ou des perceptions concernant ce qui s'est passé dans le cas des Survivants auteurs de la violence perpétrée envers

d'autres élèves? Ont-ils été marqués d'une autre façon, ou ont-ils eu d'autres répercussions négatives en raison de leurs actes?

Si vous avez travaillé avec des TÉMOINS de violence perpétrée envers des élèves (si vous répondez non, passez à la question 11) :

10a. Quelle est votre estimation en pourcentage de clients ayant été témoins d'élèves victimes de violence commise par d'autres élèves au pensionnat?

	Témoïn
Violence psychologique/ émotionnelle	
Violence physique	
Abus sexuel	

10b. À votre avis, ce phénomène était-il fréquent au pensionnat (c.-à-d. y a-t-il eu beaucoup d'élèves qui ont été témoins de violence commise envers des élèves?)

10c. À votre avis, dans quelle mesure le fait d'avoir été témoin de la victimisation d'autres a eu pour effet de susciter des sentiments de honte, de culpabilité, de colère, d'anxiété ou toutes autres émotions? Est-ce que le fait d'avoir été témoin de violence entre élèves a suscité des sentiments différents par comparaison à avoir été témoin de l'abus perpétré par le personnel?

10d. À votre avis, dans quelle mesure le fait d'avoir été témoin de violence commise envers des élèves a-t-il influé sur la santé mentale et physique? Selon vous, les conséquences sur la santé mentale et physique sont-elles similaires ou différentes de celles que ressentent les témoins d'abus perpétré par le personnel?

10e. Avez-vous d'autres observations ou perceptions concernant ce qu'ont vécu des Survivants ayant été témoins de la violence commise par d'autres élèves? Selon vous, les Survivants ayant été témoins de violence entre élèves ont-ils manifesté d'autres réactions différentes par comparaison à ceux qui ont été témoins de l'abus par le personnel?

Questions générales

11. Dans le cadre de votre expérience, avez-vous travaillé avec quelqu'un d'autre qui vous a parlé du problème de la violence entre élèves au pensionnat ou qui en a été affecté?

12. Y a-t-il des aspects importants et pertinents qui se rattachent à la violence entre élèves dans les pensionnats qui n'ont pas été abordés dans le présent questionnaire?

Comment s'attaquer au problème de la violence latérale chez les Premières nations, les Métis et les Inuits? L'un des moyens d'y arriver est de faire un examen approfondi du tragique héritage que des politiques coloniales du Canada d'une grande brutalité ont laissé et les répercussions incessantes du régime des pensionnats. Ce régime imposé à de nombreuses générations d'Autochtones a causé de graves préjudices en infligeant de la violence physique, émotionnelle et sexuelle. Comme cette recherche préliminaire l'indique, l'une des voies pour se délivrer des effets de cette violence passe par la compréhension non seulement de la maltraitance faite aux enfants par les enseignants et les surveillants, mais aussi de la violence qu'ont subie des élèves victimes d'autres élèves. La violence entre élèves, un aspect de la violence latérale, est un sujet difficile à aborder ouvertement; malheureusement, il reste le fondement même de bon nombre de répercussions négatives encore ressenties aujourd'hui dans les communautés autochtones. Mieux comprendre le problème de la violence latérale chez les Premières nations, les Métis et les Inuits nous permet de faire un pas de plus vers la guérison des séquelles des pensionnats.



Fondation autochtone de guérison